LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LV NO 282

MONTRÉAL, LUNDI 30 NOVEMBRE 1964

MÉTÉOROLOGIE

Plus froid.
Périodes nuageuses
Min.: 20 — Max.: 25

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

10¢

FÊTE DU JOUR
SAINT ANDRE

Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau

Pearson : toute la vérité sera faite
Dief : il fallait désavouer Favreau

L'affaire Lucien Rivard et la crise de la semaine dernière aux Communes ont fait l'objet de vigoureuses interventions de la part de MM. Diefenbaker et Pearson au cours du week-end.

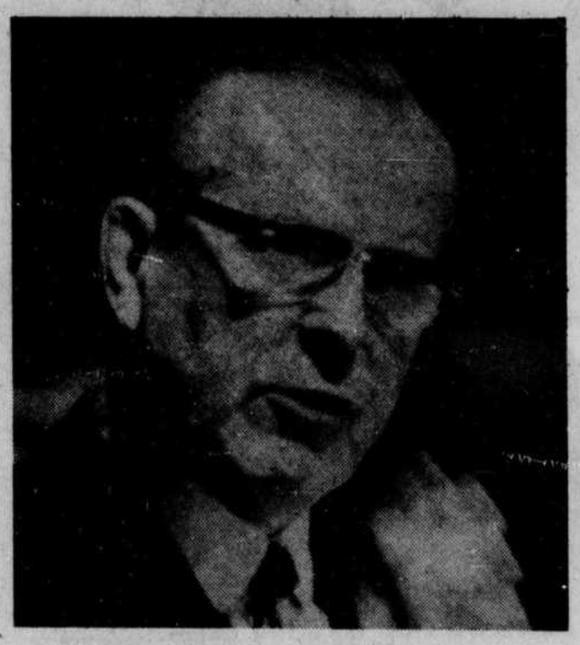
● M. Diefenbaker a qualifié d' "incroyable" le comportement du premier ministre dans cette crise, soutenant qu'il aurait dû se trouver en Chambre pour "condamner" les deux ministres en cause, MM. Favreau et Tremblay, plutôt que de poursuivre son "pèlerinage" électoral dans l'ouest du pays.

● M. Pearson, vendredi soir à Winnipeg, a dénoncé le "McCarthyisme" et a demandé au public de suspendre son jugement sur ce qui a fait l'objet d'accusations en Chambre, jusqu'à ce que l'enquête de la commission Dorion soit terminée. Il a assuré ses auditeurs que le gouvernement prendra les mesures qui s'imposent si l'enquête révèle des irrégularités dans l'administration de la chose publique.

● Entretemps, dans une interview accordée samedi à un correspondant de Radio-Canada, M. Favreau a affirmé que le dossier Rivard-Denis-Lord demeurait ouvert et qu'il n'avait rien à se reprocher. Il a rappelé avoir mis MM. Diefenbaker et Nielsen au défi de répéter hors de la Chambre, c'est-à-dire sans être protégés par l'immunité parlementaire, les propos qu'ils ont tenus durant le débat sur les crédits de son ministère.

L'affaire Lucien Rivard fait maintenant l'objet d'une enquête dont le rapport sera connu d'ici une couple de mois. Aujourd'hui, les Communes reprennent la discussion sur le drapeau et rien n'indique un assouplissement de l'attitude des conservateurs: en fin de semaine, M. Diefenbaker a de nouveau réclamé le Red Ensign comme drapeau canadien, "disposé, dit-il, à accepter dans l'Ensign une fleur-de-lys pour rappeler la contribution des Acadiens et des Français à ce pays".





Rechercher la perfection dans la moralité publique, demande Pearson à Winnipeg

de notre correspondant particulier, Jacques OUVRARD

WINNIPEG — L'enquête du juge Dorion sera, j'en suis sûr, menée avec vigueur et impartialité. S'il ressort de cette enquête que le gouvernement doit sévir, il le fera sans crainte et sans montrer de favoritisme".

Finies les plaisanteries faciles des premiers jours du périple de M. Pearson dans les prairies, sur les événements d'Ottawa. Pour la première fois, le chef du gouvernement a exposé publiquement son point de vue. Hier, il rejetait le mot : crise. Aujourd'hui, il le dépasse pour en appeler à la moralité publique, pour déclarer par exemple : "Je crois que le peuple canadien montre plus de maturité aujourd'hui qu'hier dans l'intérêt qu'il porte aux affaires publiques. Cette maturité devrait être respecté par les politiciens. "Mais, ajoute M. Pearson, il faut se garder de porter aucun jugement prématuré".

Son auditoire de Winnipeg réagit peu. Il écoute avec beaucoup d'attention. Deux fois seulement, les 700 et quelques personnes présentes applaudissent spontanément, avec ensemble et vigueur. Lorsque le premier ministre déclare qu'il considère que le "McCarthyisme" est une menace pour la liberté et lorsqu'il affirme, quelques instants avant de conclure : "Nous allons finalement avoir des symboles canadiens qui nous guideront dans l'avenir, sans pour cela renier notre passé".

On ne peut s'empêcher, ici, de faire un rapprochement entre ce discours de M. Pearson, et celui de M. Diefenbaker, prononcé dans la même salle, il y a une dizaine de jours. Le chef de l'opposition s'était adressé aux conservateurs provinciaux réunis en congrès. Le chef du gouvernement s'adresse aux libéraux, sinon les plus convaincus, du moins les plus fortunés, qui ont dû débourser 50 dollars chacun pour l'entendre : il s'agit de remplir les caisses du parti provincial.

Dans les deux cas, chacun des chefs politiques a prononcé un discours électoral. M. Diefenbaker avait défendu sa conduite à Ottawa avec mordant. M. Pearson parle surtout de l'avenir. Ses talents d'orateur sont toujours aussi peu convaincants. Le contenu de son discours réussit cependant à retenir l'attention de l'auditoire. Avant de prôner le fédéralisme coopératif, le premier ministre ne manque pas d'opposer aux accusations du chef de l'opposition (balkanization et destruction du Canada), l'endossement du projet de formule de rapatriement de la constitution par le premier ministre — conservateur —du Manitoba.

"Dire, affirme-t-il, que le gouvernement propose des symboles canadiens distinctifs — drapeau et hymne national — uniquement pour se gagner des votes dans la province de Québec, c'est insulter la province de Québec, c'est irriter ceux qui ne savent pas que c'est faux, c'est affaiblir l'unité nationale". Il explique ce qu'est le fédéralisme coopératif : coopération et acceptation de faire des compromis.

M. Pearson se place ensuite au-dessus de la politique, "Au cours de sa campagne électorale, le président Johnson, a-t-il

Voir page 14 : Rechercher la perfection

Dief: sans Nielsen, Pearson n'aurait rien su

OTTAWA — Le leader conservateur John Diefenbaker a violemment pris à partie samedi le premier ministre Pearson, lui reprochant notamment d'avoir quitté la capitale fédérale "en dépit de la crise morale centrée sur des hauts fonctionnaires et des ministres de la Couronne."

M. Diefenbaker s'adressait alors par téléphone de son bureau du Parlement au congrès de l'Association conservatrice progressiste du Nouveau-Brunswick réuni à Fredericton.

Il a consacré la majeure partie de "sa conversation de 15 minutes" à critiquer M. Pearson et le gouvernement face aux accusations soulevées la semaine dernière aux Communes au sujet de tentatives de coercition et de corruption auxquelles des adjoints parlementaires se seraient livrés relativement à une affaire de trafic de stupéfiants.

M. Pearson, a déclaré le chef de l'opposition aux Communes aurait dû demeurer à Ottawa, "mais il a jugé préférable de faire un pèlerinage politique dans l'Ouest du pays".

En ce qui a trait à l'affaire Rivard, M. Diefenbaker a déclaré "qu'on avait caché ces faits au premier ministre et qu'on les aurait d'ailleurs passés sous silence n'eût été de M. Nielsen Erik Nielsen, conservateur du Yukon".

MORATOIRE

Le premier ministre a déclaré pour sa part à Winnipeg "qu'il devrait y avoir un moratoire sur cette affaire".

"Il y aurait eu un moratoire sur ce qui s'est passé dans les ministères de la citoyenneté et de l'immigration et de la justice n'eût été de Erik Nielsen", a répliqué M. Diefenbaker.

"Il est inconcevable que M. Pearson ait décidé de quitter Ottawa au beau milieu des discussions déclenchées par l'affaire Rivard. M. Diefenbaker a ajouté qu'il s'attendait que le premier ministre "dénonçât les ministres de la justice et de l'immigration".

"Rien de la sorte ne s'est produit... Je n'entends rien. Je ne vois rien. Je ne dis rien".

Il a ajouté que les accusations d'obstruction portées par le gouvernement contre l'opposition n'étaient pas étayées de faits.

"On nous a accusé de faire de l'obstruction lorsque nous affirmions que les nombreux projets de régime de retraite qu'il a présentés étaient irréalisables. Nous en sommes maintenant à la quatrième édition".

DRAPEAU

Les conservateurs, a-t-il poursuivi ne s'opposent pas à l'adoption d'un drapeau distinctif. "Nous disons simplement que le Red Ensign est notre emblème et que sa disparition aurait pour effet de diviser la nation. Nous disons également qu'on pourrait très bien y ajouter une fleur de lys en vue de rappeler la contribution des Acadiens et des Français à la formation du pays".

Voir page 14 : Diefenbaker



Lesage : il nous faut définir de nouveaux objectifs politiques

par Gilles LESAGE

Le premier ministre du Québec a invité hier soir les militants de la Fédération libérale et de ses divers organismes à orienter leur programme vers l'avenir. "Il nous faut définir au plus tôt de nouveaux objectifs, déterminer les pouvoirs dont nous aurons besoin pour les réaliser et les moyens auxquels il nous faudra recourir pour ce faire".

Conférencier au banquet de clôture de la Fédération des jeunes libéraux, à Dorval, M. Jan Lesage a dit que le rôle de cette dernière n'était pas "tant de chercher à enrégimenter les jeunes dans notre parti que de les instruire et de les renseigner sur l'existence et la fonction des formations politiques dans un régime parlementaire comme le nôtre. Votre rôle à vous qui évoluez dans les milieux de la jeunesse doit en être un d'éducation politique, surtout et avant tout".

Le premier ministre a affirmé qu'il appartient à la jeunesse de décider ce que sera le Québec de demain, et que les réalisations du gouvernement libéral ne doivent pas lui faire oublier l'avenir.

En préparant cet avenir, a poursuivi le chef du parti libéral, les jeunes libéraux, étudiants et autres, doivent tenir compte de cette partie importante de la jeunesse qui travaille ou recherche de l'emploi dans nos villes et nos campagnes, ajoutant que leur contribution à la nouvelle "plateforme" électorale du parti libéral sera d'autant plus importante qu'elle tiendra compte des aspirations de la jeunesse moins favorisée et qui aurait plus que d'autres des raisons de verser dans l'anarchie et la violence.

Selon M. Lesage, la grande majorité de ces jeunes et de la jeunesse québécoise a compris que "quelle que soit l'issue des luttes constitutionnelles que nous vivons présentement, le Québec est et demeurera toujours partie intégrante du continent nord-américain et que c'est seulement en nous affirmant économiquement et intellectuellement que nous occuperons toute la place qui nous revient en Amérique."

Education politique

Evoquant le film "Jeunesse, année zéro", que les jeunes libéraux ont vu samedi, à la suite de leurs ainés (en octobre dernier), le premier ministre a souligné que si le comportement général de la jeunesse était différent et plus sain que celui qui est exprimé dans ce film-enquête, "il n'en est pas moins important que les militants libéraux prennent

Voir page 14 : Lesage

Dief: une conspiration du silence de MM. Favreau et Tremblay contre Pearson

Pickersgill : Favreau a commis une erreur de jugement

M. Diefenbaker a dit hier soir que l'affaire Rivard était la plus sérieuse question soulevée aux Communes depuis des dizaines données, parce que c'est le ministre de la justice du Canada qui est en cause et parce que deux ministres de la Couronne se sont engagés dans une conspiration du silence contre le premier ministre.

Interviewé à l'émission "This Hour Has Seven Days" (CBMT) le chef conservateur a sévèrement critiqué le ministre de la citoyenneté et de l'immigration, M. René Tremblay, pour n'avoir pas congédié ou suspendu M. Raymond Denis immédiatement après avoir été mis au courant de l'affaire. Selon M. Diefenbaker, M. Denis est demeuré à l'emploi du gouvernement six semaines après que le ministre eut été informé de la chose.

"Tout ce qu'a dit M. Neilsen en Chambre est rigoureusement vrai, a dit M. Diefenbaker. Si ces accusations n'avaient pas été fondées, le gouvernement n'avait qu'à produire le rapport de la police".

Interrogé au cours de la même émission, le ministre des transports, M. Jack Pickersgill, a dit qu'"il n'y a aucun doute que M. Favreau a commis une erreur de jugement". "Il l'a admis lui-même en Chambre, a dit M. Pickersgill. M. Favreau est un éminent juriste et a peu d'expérience parlementaire. Il a comme avocat le souci du secret professionnel et c'est probablement la raison pour laquelle il n'a pas voulu ternir la réputation de personnes dont il n'était pas convaincu de la culpabilité".

M. Pickersgill a dit qu'il n'y avait pas eu de renverseement de la vapeur en élargissant le mandat de la commision Dorion. "Le mandat initial, de notre point de vue, couvrait toute la question, a-t-il dit. Nous avons accédé à la demande des néo-démocrates par esprit de justice afin qu'il n'y ait aucun doute dans l'esprit de qui que ce soit".

Le 3ème congrès eucharistique international est ouvert

Les extrémistes hindous s'engagent à ne pas manifester contre le pape à Bombay

BOMBAY — Le parti nationaliste hindou Djan Sagh, l'un des groupements d'extrême droite opposés à la visite que le pape fera mardi à Bombay, a annoncé hier qu'il renonçait à son programme de protestation, la police consentant en retour à lever les mesures d'assignation à résidence décrétées contre les chefs du parti. Un porte-parole du gouvernement de l'Etat de Maharasthra, dont Bombay est la capitale, a déclaré que le parti Mahasabha, autre groupement extrémiste, a également renoncé aux manifestations prévues. Il a cependant été impossible de faire confirmer la nouvelle par le parti Mahasabha.

Samedi soir, la police a procédé à 211 arrestations d'individus considérés comme possibles fauteurs de troubles.

Entretemps, le légat papal, le cardinal Agagianian, a procédé samedi à l'ouverture solennelle du 38e congrès eucharistique international. Aux accents de la marche papale, entonnée en hindi par 5,000 choristes, le cardinal Aganianian, a fait son entrée sur "l'ovale", au centre de Bombay.

La cérémonie

Plus de 100,000 personnes avaient pris place sur l'esplanade. On ne notait aucune des manifestations annoncées par les partis nationalistes. Un important service d'ordre canalisait la foule.

Des milliers de prêtres et religieuses et plus de cent archevêques et évêques entouraient le dais blanc de dix mètres de haut construit au-dessus de l'autel surélevé et ont entonné un cantique quand le préfet de la sacrée congrégation de la propagation de la foi a fait son entrée.

"En tant que fils de l'Asie c'est avec une joie particulière que je viens dans ce grand et ancien pays d'Asie accomplir l'exaltante fonction qui m'a été confiée", a déclaré le légat du pape.

Le cardinal Agagianian est né à Tiflis, URSS, en 1895.

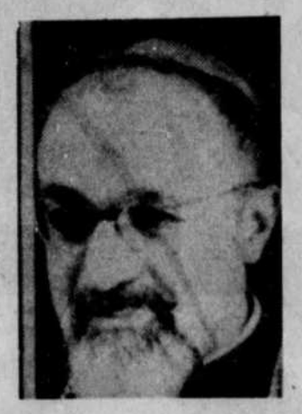
"Le caractère le plus spectaculaire et peut-être le plus significatif de ce congrès est l'endroit où il se tient. Il était plus ou moins établi que de tels rassemblements se tenaient dans des villes ou des pays de tradition chrétienne.

..."L'Inde est un pays révérend, religieux dans le sens le plus profond de ce mot. Sur un sol aussi sacré, le vicaire de Jésus-Christ pourra bientôt poser les pieds avec confiance", a ajouté le cardinal.

Au nom du gouvernement indien, le Dr Hussein, vice-président de l'Inde, a déclaré que son pays était laïc et n'avait de lien avec aucune religion en particulier mais accordait à toutes les religions le même respect et les mêmes droits.

"Cette disposition, contenue dans la constitution, reflète le respect inné du peuple indien pour toutes les valeurs spiri-

Voir page 14 : Bombay



S. Em. Mgr Agagianian

Le vent, le feu et la route font de nombreuses victimes

Durant la violente bourrasque qui a soufflé samedi après-midi sur la région montréalaise, un tragique accident a mis fin à un défilé du Père Noël et de sa suite à Lachine. Sous la violence du vent, un arbre de belle taille a été abattu et est tombé sur un groupe de jeunes filles qui participaient à la joyeuse manifestation. Deux fillettes sont mortes sur le coup et quelques autres ont été blessées. Les deux victimes se nomment Louise Giguère et Diane Bédard, âgées de 15 ans toutes deux et habitant Montréal.

Accidents de la route

Deux jeunes gens, Guy Roy, 19 ans, de Ville-Lemoyne, et Gisèle Saint-Sauveur, 18 ans, de Montréal, sont morts hier dans un tragique accident sur l'autoroute des Laurentides à hauteur de Saint-Janvier. Le jeune homme a perdu la maîtrise de son véhicule qui a quitté l'artère à grande vitesse et est allé s'écraser sur un arbre.

WAKEFIELD — Mme Jean-Claude Clément est morte dans une collision sur la grande route non loin d'Ottawa. Son mari et son fils ont été hospitalisés mais leur état n'inspire pas d'inquiétude.

GREENVILLE — Un entrepreneur d'Ayresville au Québec, M. Ernest Massié, s'est tué dans un accident de la route à deux milles de Greenville, samedi.

Accident de chasse

LABELLE — M. Emile Brun, de Montréal, a été tué accidentellement d'un coup de fusil samedi au cours d'une partie de chasse. L'un des 10 compagnons de la victime déchargeait son arme.

Voir page 14 : Faits divers

La répartition des sièges selon les provinces

OTTAWA — La nouvelle répartition officielle des 265 sièges des Communes a été publiée samedi dans la **Gazette officielle du Canada.**

Il en ressort que l'Ontario gagne trois sièges, l'Alberta 2 et la Colombie-Britannique un à la faveur de l'accroissement de la population survenu entre les recensements de 1951 à 1961.

Par contre, la Saskatchewan aura 3 sièges de moins cependant que la Nouvelle-Ecosse, le Québec et le Manitoba en perdent un chacun.

Les commissions provinciales de réfection de la carte électorale devront prendre ces changements en considération dans la délimitation des nouvelles circonscriptions.

La loi établissant ces commissions a reçu la sanction royale le 20 novembre.

Voir page 14 : Répartition

Gérin-Lajoie : aucun élève ne souffrira de la mise en oeuvre du rapport Parent

de notre envoyé spécial, Jules LeBLANC

MATANE — Le ministre de l'éducation a laissé clairement entendre en fin de semaine que dès septembre 1965 le régime des options recommandé par la Commission Parent remplacera le régime actuel des sections dans les écoles secondaires du Québec. Il a de plus affirmé que le ministère verra à ce que les transformations qui résulteront de l'application du deuxième rapport Parent se fassent "sans qu'aucun élève ait à en souffrir".

A l'occasion de sa tournée au sujet de l'Opération 55 dans le Saguenay, le Lac Saint-Jean et le Bas Saint-Laurent, M. Paul Gérin-Lajoie a souligné en fin de semaine qu'il est possible de passer du régime des sections au régime des options sans tout chambarder dans les programmes d'étude.

Au sujet de la formation du personnel enseignant, le ministre a affirmé: "Il est sûr que l'université doit participer directement à la formation des maîtres." En ce qui concerne les instituts, il a précisé que c'est le ministère de l'éducation qui déterminera leur emplacement en fonction des exigences démographiques. La carte scolaire qui sera faite dans ce but sera complétée "dans les prochains mois". (On trouvera à la page 9 d'autres informations sur la tournée du ministre).

Le Canada redoute que la MLF ne divise les alliés de l'OTAN

par notre envoyé spécial Jean-Pierre FOURNIER

PARIS — Quoiqu'il n'ait pas l'intention de participer à la force nucléaire multilatérale (MLF) si jamais elle est mise sur pied, le Canada s'intéresse de très près au développement des négociations à l'intérieur de l'OTAN car il prévoit qu'elles auront une influence décisive sur l'avenir de sa politique de défense.

En principe, le Canada favorise le projet avancé par les Américains, mais il s'inquiète des tiraillements qu'il suscite au sein de l'Alliance et il ne croit pas qu'il faille le mener jusqu'au bout s'il risque d'engendrer des divisions plus profondes, sa valeur militaire, d'ailleurs, ne le justifierait pas. La MLF regrouperait sous le commandement du chef suprême de l'OTAN (Saceur) environ 5 p.c. de la puissance nucléaire de l'Occident. Elle ajouterait peu, par conséquent, à la force de dissuasion du monde libre, d'autant moins que si le projet ne peut être réalisé, les mêmes armements seront mis en service et resteront à la disposition du commandement américain. La seule différence est que leur position stratégique sera légèrement moins convenable et qu'aucun des membres européens de l'OTAN n'aura le doigt sur la gâchette.

Plus que tout autre, le Canada redoute le fractionnement de l'Alliance occidentale car il serait alors placé devant l'alternative d'intégrer sa politique de défense à celle des Etats-Unis ou d'opter pour le neutralisme et d'assurer seul la protection de ses énormes frontières. Dans un cas comme dans l'autre, les désavantages seraient évidents, s'il devait se reposer davantage sur les E.-U. pour assurer sa défense, cela équivaudrait presque à renoncer pour de bon à son indépendance. Déjà, on sait combien il souffre politiquement de son adhésion au NORAD. S'il fallait en outre qu'il intègre sa défense terrestre et navale à celle des Etats-Unis, il est probable qu'il n'aurait bientôt plus rien à dire sur la façon d'assurer la défense du continent. Militairement, il deviendrait totalement dépendant des Etats-Unis et devrait subir sans maugréer tous les inconvénients politiques que cela entraînerait. L'option du neutralisme n'est guère plus tentante. Dans le monde moderne, où les armements atomiques constituent la seule forme de défense réelle, le neutralisme n'est plus praticable à moins qu'un pays ait tellement de ressources qu'il puisse s'offrir le luxe de pro-

Voir page 14 : Le Canada

Le magasin MORGAN tout à la Joie des Fêtes

A PARTIR DE DEMAIN
Les cinq magasins Morgan seront ouverts tous les soirs jusqu'à Noël sauf les samedis
Magasin principal de 9h. a.m. à 9h. p.m.
Succursales de 9h.30 a.m. à 9h.30 p.m.

Les surprises de la Cheminée ! Pantoufles de soies, brochés, fourrures précieuses et cuirs

Pour chaque membre de la famille, varions les plaisirs ! Les pantoufles de formes nouvelles, à pointes orientales, imprimés exotiques dans une gamme très étendue de coloris . . . chez Morgan!



Pour dames

A. Mule de satin avec talon compensé, semelle intérieure cousinée; noir, blanc, rose ou bleu. Aussi ton métallique or, sans boucle. 4½ à 10. **4.95**

B. Elégante mule de satin, talon illusion, semelle intérieure cousinée; noir, blanc, rose ou bleu; 5 à 9 ..... **5.95**

C. Mule avec fils métalliques multicolores sur fond bleu, vert ou or; talon d'un pouce, semelle de cuir. 6 à 9 **3.95**

D. Jolie pantoufle de velours perlée à la main, noir seulement; 5 à 9 **3.95**

E. Pantoufle de cuir avec talon compensé semelle de cuir, doublure de faille; noir, bordeaux ou bleu; 5 à 10 **5.95**

F. Mule à talons plats, semelles de cuir; satin noir bleu ou blanc avec fils métalliques. 5 à 9. **2.95**

G. Pantoufle à talons bas en souple cuir de gant, élastique à l'empeigne; semelle intérieure cousinée. Noir, rouge, naturel ou blanc; 4 à 10. **3.99**

Téléphonez à 842-6261

Souliers du budget (rayon 94), au troisième
Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard



Pour dames

A. Mule de vison canadien brun ou blanc. Pointures 5 à 9 ..... **$50.00**

B. Escarpin de shantung "Minaret" par Taj of India. Bleu ou noir 6 à 9 AA et B. **$25.00**

C. Pantoufle fleurie O'Omphies en pointures 5 à 10. **$ 5.95**

D. Mule à talon haut, or/blanc, par Clarks of England 5 à 9½ B. ..... **$ 8.95**

E. Pantoufle à talon compensé de satin bleu ou rouge par Clarks of England. Pointures 5½ à 9½ ..... **$ 7.95**

F. Pantoufle de couleur dorée par Clarks of England, Pointures 5 à 9½ B. ..... **$ 9.95**

Pas de commandes postales ni téléphoniques
Chaussures pour dames, rayon 31, étage-mode, au deuxième. Aussi sélection Dorval, Rockland et Boulevard
Pantoufles Taj et de vison au magasin principal seulement



Pour enfants

A. Pantoufle Roméo pour garçons en cuir bordeaux ou bleu, avec semelle et talon de cuir; 7 à 11 .... **2.98**
12 à 3 ..... **3.45**

B. Mule en fourrure tachetée pour adolescentes, semelles de cuir; 5 à 10, B **3.95**

C. Pantoufle pour garçons en velours côtelé à carreaux, semelles et talons de caoutchouc; rouge ou jaune. 1 à 5. **2.98**

D. Pantoufle pour enfants en velours côtelé imprimé, semelle et talon de caoutchouc; rouge ou bleu, 2 à 5 **1.99**

G. Mule "Turkish" pour adolescentes en velours rouge, noir ou turquoise avec garnitures de ton doré brillant; 5 à 10, B **4.95**



E. Pantoufle mocassin pour fillettes en cuir rouge ou bleu, semelle de cuir ...r et talon de composition; 7 à 11 ..... **2.98**
12 à 3 ..... **3.45**

F. Pantoufle pour garçons et fillettes en cuir moulé avec talon de caoutchouc; havane, cerise ou rouge. 1 à 5
Pointures 1 à 5 ..... **4.49**
Pointures 8 à 13 ..... **3.29**

H. Pantoufle d'opéra pour garçons en cuir bordeaux ou brun, semelle de cuir et talon de composition; 7 à 11 ..... **2.98**
12 à 3 ..... **3.45**

Pas de commandes postales ni téléphoniques
Souliers pour adolescents et enfants
...au bi), au troisième
Aussi à Dorval, Boulevard, Boulevard et Snowdon



Pour hommes

A. Pantoufle de style Everett en cuir souple de gant, teinte naturelle. Pointures 7 à 12. ..... **5.98**

B. Pantoufle, style opéra, empeigne perforée, semelle rigide. Bordeaux ou noir. Pointures 7 à 12. ..... **9.95**

C. Pantoufle genre mule en souple cuir de gant, teinte naturelle. Pointures 7 à 12. M. seulement. **6.98**

D. Pantoufle style opéra, empeigne de broché et talon velours, semelle mousse. Gris et rouge. Pointures 7 à 12. Demi-pointures comprises. **4.98**

Téléphonez à 842-6261
Souliers pour hommes, rayon 32, au rez-de-chaussée. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard

LA VILLE DES JOUETS
. . .au sixième
La grande capitale du divertissement . . . là où le Père Noël a déposé des jeux, joujoux et jouets de toutes sortes pour les enfants jeunes et plus âgés.

CARTE DES NOEL
Une merveilleuse sélection... or dirigez à un endroit tranquille et reposez... au deuxième
CARTES de NOEL
à votre chiffre
Une collection de bon goût... près du rayon des livres... au rez-de-chaussée.

HEURES D'AFFAIRES MORGAN : MAGASIN PRINCIPAL, DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES : DE 9 H. 30 A 6 H.
OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — MAGASIN PRINCIPAL JUSQU'A 9 H.
SUCCURSALES 9 H. 30 — TELEPHONER A 842-6261

LE DEVOIR
MONTRÉAL LUNDI 30 NOVEMBRE 1964

Gattuso
L'HUILE D'OLIVE 100% PURE

La FTQ: le gouvernement doit donner suite immédiatement au rapport Parent

Le Conseil exécutif de la Fédération des travailleurs du Québec, réuni en assemblée régulière dans la métropole, demande instamment au gouvernement provincial de donner suite sans retard à l'ensemble des 192 recommandations du rapport Parent, qu'il considère comme "un effort gigantesque de démocratisation de l'enseignement, en tous points conforme aux aspirations des syndicalistes".

L'organisme présidé par M. Louis Laberge exprime en même temps l'espoir que les multiples intérêts privés mis en cause, et auxquels le rapport Parent impose des sacrifices pour le plus grand bien de la population, accepteront d'emblée les réformes proposées. Nous espérons, déclare la direction de la FTQ, que nous n'assisterons pas à une réédition de la malheureuse bataille du bill 60, qui prévoyait notamment la création du ministère de l'Education.

La FTQ, qui représente quelque 235,000 travailleurs du Québec, estime que ce qu'il y a de plus remarquable dans la 2e tranche du rapport Parent, c'est le souci de faire participer les masses aux bienfaits de l'enseignement, depuis la maternelle publique jusqu'au service de l'éducation permanente qui sera créé à l'intention des adultes. D'après les dirigeants syndicaux, il s'agit là d'une véritable révolution au regard du système actuel qui tendait à restreindre à une élite privilégiée l'accès à une culture dont elle se transmettait le monopole de génération en génération.

Au palier élémentaire, le Conseil exécutif de la centrale note avec satisfaction que l'école devra préparer l'enfant aux conditions de la vie moderne, lui permettre l'exploration systématique de son milieu, et développer chez lui l'esprit d'initiative et le sens de la responsabilité. Il estime que les techniques de l'école active éveilleront l'intérêt pour l'étude chez les enfants dont le milieu familial défavorise la promotion sociale par l'éducation.

La FTQ est également d'accord avec les objectifs fixés par la Commission Parent à l'enseignement secondaire. Elle est particulièrement favorable à la recommandation 47, qui prévoit que tous les jeunes de 15 à 18 ans seront astreints à une scolarité au moins à temps partiel, le jour ou le soir. Elle est tout à fait disposée à collaborer avec l'Etat et les employeurs à la mise sur pied d'un régime de travail qui permette aux jeunes de compléter ainsi leur formation.

Les dirigeants de la FTQ estiment que l'innovation peut-être la plus intéressante prévue par le rapport Parent, c'est la création de l'enseignement pré-universitaire et professionnel, une espèce de plaque tournante de tout le système qui évite aux jeunes de coûteuses erreurs d'aiguillage en retardant leur orientation définitive et en leur permettant de se préparer à entrer à l'université ou dans le monde du travail.

La centrale syndicale note avec satisfaction qu'à ce niveau tous les étudiants des 12e et 13e années seront regroupés sur le même campus et suivront des cours communs, ce qui évitera la ségrégation sociale prématurée des jeunes. En outre, il deviendra extrêmement intéressant pour les travailleurs que les instituts de l'enseignement pré-universitaire et professionnel donnent des cours du soir qui leur permettent de corriger des erreurs d'orientation ou de reprendre, à l'âge adulte, des études interrompues prématurément pour des motifs d'ordre économique.

Au sujet de l'enseignement supérieur, la direction de la FTQ s'abstient pour l'instant d'entrer dans des considérations pédagogiques ne relevant pas directement de sa compétence, mais elle se félicite, à titre de corps intermédiaire représentatif d'un secteur important de la société québécoise, de la démocratisation administrative des universités. Elle se réjouit aussi des responsabilités que le rapport Parent confie à ces institutions dans le domaine de l'éducation des adultes et de la culture populaire.

D'ailleurs, déclare la FTQ, l'un des aspects du rapport qui intéresse le plus le syndicalisme, c'est la création d'un service de l'éducation permanente, qui prévoit notamment des cours par correspondance, par la radio et par la télévision. La centrale syndicale estime que, face au progrès technologique qui menace de déclasser progressivement et d'exclure du marché du travail une proportion très importante de notre population adulte, il n'y a pas d'autre solution que l'éducation permanente, pour laquelle le ministère de l'éducation se voit confier la responsabilité de la recherche pédagogique et de la formation du personnel enseignant.

Le Conseil exécutif de la centrale constate avec satisfaction qu'aux niveaux de l'enseignement secondaire, pré-universitaire et professionnel, le rapport Parent cherche à associer les corps intermédiaires, dont les syndicats ouvriers, à la gestion des organes d'éducation. Elle applaudit également au fait qu'on donne voix au chapitre aux enseignants et aux étudiants.

Louis Laberge : "Marchand préfère être roi d'un petit royaume que prince dans un grand royaume"

SHERBROOKE — Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a déclaré devant le Conseil du travail de Sherbrooke que les propos tenus par le président général de la CSN au Congrès des affaires canadiennes, à Québec cette semaine, sont de nature à donner l'impression que M. Jean Marchand "préfère être roi d'un petit royaume que prince dans un grand royaume".

C'est ainsi, dit-il, que l'on peut interpréter les paroles de M. Marchand qui aurait déclaré, d'après les journaux: "Si la CSN n'existait pas par exemple, je me retrouverais peut-être avec un poste de simple organisateur syndical en Ontario..." Ce dernier aurait ajouté que les Canadiens-français préfèrent le syndicalisme canadien parce qu'il leur ouvre la porte à une promotion interne.

Le président de la FTQ trouve malheureux qu'un vieux syndicaliste comme M. Marchand donne ainsi l'impression, par une déclaration qu'il juge irréfléchie, que le syndicalisme est pour lui et pour d'autres un piedestal servant à leur promotion personnelle. Selon M. Laberge, si M. Marchand appartenait à un syndicat international, il en serait probablement le directeur canadien ou provincial, ce qui ne veut d'ailleurs pas dire, souligne-t-il, que les "simples organisateurs syndicaux" ne jouent pas un rôle vital dans le mouvement et qu'ils ne rendent pas d'insignes services aux travailleurs.

Le porte-parole de la FTQ, a affirmé qu'au surplus, le problème de la promotion des technocrates à l'intérieur de la hiérarchie syndicale ne préoccupe pas beaucoup les travailleurs, qui savent de toute façon qu'ils ne sont pas très nombreux à pouvoir accéder aux postes de commande, surtout à l'intérieur de la CSN, dont les cadres supérieurs sont dominés par une poignée d'universitaires.

D'après M. Laberge, ce qui intéresse avant tout les travailleurs, c'est d'avoir des syndicats efficaces et puissants, dirigés avec compétence, et il leur importe peu que le syndicalisme offre ou non des emplois prestigieux à quelques petits-bourgeois canadiens-français. C'est ce qui explique, dit-il, que 71 pour cent des syndiqués canadiens appartiennent à des syndicats internationaux et qu'un plus grand nombre encore adhèrent au Congrès du travail du Canada.

Le président de la FTQ affirme que la composition du Conseil exécutif de cette centrale, exclusivement de langue française, démontre éloquemment, même s'il ne s'agit pas de fonctions rémunérées, que les Canadiens français peuvent accéder aux plus hauts postes de commande dans ce mouvement. Il souligne en outre que des Canadiens de langue française occupent aussi des postes de commande, avec ou sans titres ronflants, dans des fédérations professionnelles, et que cela ne pose pas de problème aux Canadiens de langue anglaise qu'ils desservent.

D'autre part, M. Laberge trouve que le président de la CSN pose bien mal la question de l'unité syndicale au Canada quand il exige comme condition préalable que la majorité des travailleurs canadiens transforment complètement, avant de s'allier aux membres de la CSN, les structures qu'ils se sont choisies librement et qui leur rendent toujours d'immenses services. Selon lui, il s'agit là d'une proposition dont le ridicule n'échappe à personne, et qui évoque le dicton anglais: "Ce n'est pas la queue qui fait remuer le chien".

Pour sa part, le leader syndical affirme que la FTQ, qui représente la majorité des syndiqués du Québec, n'admettra jamais que l'unification des forces ouvrières se fasse dans de pareilles conditions, que sa centrale juge préjudiciables aux intérêts véritables des travailleurs. "Nos membres ne sont pas assez stupides, dit-il, pour renoncer aux millions de dollars qu'ils reçoivent actuellement des travailleurs américains, à seule fin de faire plaisir à la CSN et d'ajouter notre faiblesse à la sienne. Et au cas où les dirigeants de la CSN s'imagineraient qu'ils pourraient faire accepter une telle formule par la CTC, nous les prévenons que la FTQ et ses affiliés québécois n'accepteront jamais une entente semblable qui serait négociée par-dessus la tête des travailleurs du Québec que nous représentons."

Au sujet des attaques lancées par M. Marchand contre le syndicalisme international, M. Laberge trouve qu'il est grandement temps que le président de la CSN mette de l'ordre dans ses idées et qu'il cesse de se contredire d'un jour à l'autre, selon les besoins du moment, s'il veut qu'on continue de le prendre au sérieux.

"Quand, rappelle-t-il, la CSN attaque un syndicat international, M. Marchand dit que les travailleurs canadiens doivent appartenir à des syndicats canadiens. Quand sa centrale attaque un syndicat canadien, comme la Fraternité canadienne des cheminots à la Commission du transport de Montréal, ou le Syndicat canadien de la fonction publique à la compagnie d'électricité Shawinigan (Hydro-Québec), il soutient que les travailleurs québécois doivent appartenir à des syndicats québécois et canadien-français.

"Lorsque la CSN, de poursuivre M. Laberge, attaque un syndicat national ou international, M. Marchand soutient que c'est parce qu'il ne rend pas d'assez bons services à ses membres. Mais quand elle attaque de bons syndicats, il affirme, comme il l'a fait à l'occasion du maraudage à la CTM: "Même si les Steelworkers ou la CBRT étaient de très bons syndicats, je vous dirais de créer vos propres syndicats."

"Quand, déclare encore le porte-parole de la FTQ, la CSN doit se prononcer sur la présence de capitaux étrangers au Canada, M. Marchand déconseille le radicalisme. Mais quand il s'agit de syndicats internationaux librement choisis par les travailleurs, c'est lui qui prêche le radicalisme et qui devient fanatique au point d'avoir à se défendre d'être raciste. Et pourtant, l'on sait qu'au Canada, le syndicalisme international est la réponse des travailleurs au capitalisme international."

Le président de la FTQ trouve que le président de la CSN se contredit encore quand il continue de siéger à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, où il contribue à sauver la Confédération canadienne, pendant qu'il prêche un séparatisme syndical qui n'a pas plus sa raison d'être que le séparatisme politique, qui est aussi contraire aux intérêts des travailleurs, et dont le principal mérite serait, de l'aveu même de M. Marchand, qu'il lui permet d'être président d'une centrale, au lieu d'être un simple organisateur syndical au service des travailleurs.

"La CSN a vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué"

SHERBROOKE. — Le Conseil du travail de Sherbrooke, affilié à la FTQ, déclare que "la CSN a vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué", quand elle a annoncé, la semaine dernière, qu'elle avait enlevé les 25 employés de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke au Syndicat international des préposés à l'entretien des édifices publics (FTQ-CTC).

En effet, le représentant de ce syndicat international, M. Gilles Deschênes, a annoncé qu'en moins de deux jours il avait réussi, avec l'aide du CTS, à ramener dans son syndicat la grande majorité des 25 employés qui étaient passés en bloc à la CSN.

M. Deschênes a fait savoir qu'il a expédié les démissions à la Commission des relations de travail du Québec. Il est maintenant confiant que la CRT va conserver son certificat de reconnaissance au Syndicat international puisque la CSN a perdu sa majorité. La période légale de maraudage se termine aujourd'hui.

Le secrétaire du Conseil du travail de Sherbrooke, M. Gérald McManus, qui est également vice-président régional de la FTQ, a commenté la victoire de sa centrale en disant qu'elle démontre que la CSN est loin d'être invincible. "Il nous a fallu moins de 48 heures, dit-il, pour renverser la majorité de la CSN et faire mentir les manchettes qui ont paru dans la presse locale la semaine dernière."

Le porte-parole régional de la FTQ a ajouté que la politique de maraudage systématique de la CSN est fort nuisible aux travailleurs, qui font les frais de cette guerre intersyndicale. Seuls les employeurs, dit-il, profitent de ces luttes fratricides.

M. McManus a affirmé que la FTQ réagira de plus en plus vigoureusement aux attaques de la CSN, qui n'a pas fini, selon lui, de rencontrer ainsi des Waterloo. Il n'a pas écarté la possibilité que sa centrale porte elle-même de grands coups à la CSN, prochainement, "afin de l'assagir un peu et de lui montrer que le syndicalisme a d'autres ennemis que les syndicats rivaux".

NOUVELLE ADRESSE
Roland Diamond, c.a.
NOTAIRE
1110, ouest Sherbrooke, Montréal
Tél.: 844-1188

À VENDRE
CONCIERGERIE 68 APP.
Angle Sud-Est Sherbrooke et St-Denis
S'adresser à
Gérard RAYMOND, C.R.
842-8419

NOUVELLE ADRESSE
Noël Beauchamp
TAILLEUR
6900 Park Ave., — Montréal 15
Tél.: 276-1355

INGENIEUR EN CHEF

La Position...

Une occasion d'entreprendre une brillante carrière au service d'une compagnie ayant plusieurs usines dans la région de Montréal. Les principales fonctions consistent à diriger des projets variés dans le domaine du génie industriel ou mécanique ainsi qu'à évaluer la rentabilité et la qualité des produits. Le candidat aura de nombreux contacts avec les gérants des diverses usines mais il relèvera directement du gérant général de la fabrication.

L'Homme...

Un ingénieur bilingue âgé de 28 à 40 ans, possédant de trois à cinq ans d'expérience. En termes d'intérêt, d'aptitude et d'expérience, il est orienté vers l'analyse de problèmes industriels variés. Il est à la recherche d'une carrière à la mesure de ses talents au sein d'une équipe jeune et dynamique. Son salaire actuel se chiffre entre $8,000 et $10,000 par année.

Vous référant au dossier G45M154
Veuillez adresser votre candidature en toute confiance à:

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

SERVICE DE SELECTION PROFESSIONNELLE
POUR INGENIEURS, HOMMES DE SCIENCE ET ADMINISTRATEURS

Le Conseil de Placement Professionnel, organisme à but non-lucratif subventionné par l'industrie, opérait depuis 1927 sous la raison sociale de "Technical Service Council". Son appellation française est toute récente.

Depuis ses débuts, ce service a procuré de l'emploi à travers le pays à plus de 9,000 personnes. Le Conseil de Placement Professionnel assiste plus de 1,000 sociétés canadiennes dans le recrutement de candidats qualifiés possédant une formation et de l'expérience dans les domaines du génie, des sciences et de la haute administration.

Afin de discuter vos intérêts professionnels, vous pouvez communiquer avec nos conseillers qui, avec une discrétion assurée, vous assisteront dans l'orientation de votre carrière. Nos services sont entièrement gratuits.

LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL
TECHNICAL SERVICE COUNCIL
Édifice du Carré Dominion, Chambre 734
Montréal 2, P.Q., UN: 6-2807
Autres bureaux à Toronto et Calgary
Depuis 1927, le service de placement sans but lucratif pour ingénieurs, hommes de science et administrateurs.

Bien digérer c'est mieux vivre!



Aidez votre digestion en buvant quotidiennement Vichy CÉLESTINS.
IMPORTÉE DE FRANCE, Vichy CÉLESTINS est une eau minérale absolument naturelle reconnue mondialement pour faire du bien au système digestif. Légèrement thérapeutique, à cause de sa teneur en sels minéraux, c'est une eau de régime appréciée qui convient à tous, aux enfants comme aux adultes.
CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.
Méfiez-vous des imitations. Demandez toujours
VICHY CÉLESTINS FRANCE
CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!

Si le TOIT est à VERSANT
Faites installer des
GOUTTIÈRES - "ho do"
ÉGLISES USINES HÔTELS ENTREPÔTS BUNGALOWS COTTAGES MOTELS
LONGUEURS DE 45' SANS JOINTS • GALVANISÉS - ALUMINIUM - CUIVRE
Estimés gratuits
INSTALLATION EXCLUSIVE
PRIMEAU MÉTAL INC.
MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244

3e édition !
30e mille !
EN VENTE PARTOUT

"Ce livre a eu du succès et il en aura encore"
(Préface de Me René Paré)



L'AUTEUR AFFIRME
"Chaque Canadien-français a le droit et le devoir de devenir prospère!"



Jean-Guy LEBOEUF
président de
L'INSTITUT DE PERSONNALITE

CE LIVRE EN 3 IDEES
• Précisez vos ambitions!
• Passez à l'action!
• Multipliez vos contacts!

Commandez chez votre libraire ou postez ce coupon

Jean-Guy Leboeuf,
L'Institut de Personnalité,
Palais du Commerce, suite 220,
1600, rue Berri, Montréal 24, Qué.

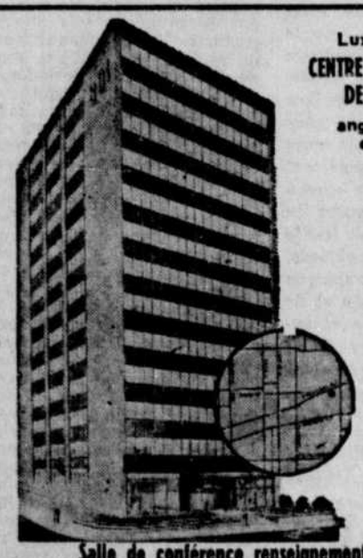
Veuillez me faire parvenir C.O.D. ..... copies du volume "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès."

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .... L.D.

☐ ORDINAIRE $2.00
☐ DE LUXE $3.00

CAPITAL DISPONIBLE
pour • prêts hypothécaires de toutes sortes (min. $50,000)
• Amalgamation d'entreprises
• Acquisition d'entreprises
INCOMACO INTERNATIONAL LTEE
Administrateurs-conseils pour l'Industrie et le Commerce
Suite 3815, 1 Place Ville Marie, Montréal - Tél.: 866-3524

Connaissez-Vous BYRRH ?
BYRRH est le vin apéritif de millions de Français
BYRRH a su garder la tradition de qualité du terroir français
BYRRH se boit frais ou sur glace, avant les repas ou en soirée
BYRRH est fait avec les vins généreux du Roussillon en France
BYRRH est en vente dans tous les magasins de la Régie des Alcools
(Réf. 540-8 $2.05 la bouteille)



Luxueux bureaux
CENTRE PROFESSIONNEL DE MONTREAL
angle Sherbrooke et St-Hubert
• OCCUPATION IMMEDIATE
• SITUE A PROXIMITE DE LA STATION DU METRO
• AIR CLIMATISE
• 15 ETAGES AVEC DEUX GARAGES
• SERVICE professionnel GRATUIT DE PLANIFICATION
• DIVISIONS INTERIEURES ET FIXTURES GRATUITES POUR VOUS CONVENIR
Salle de conférence renseignements: 527-2496



"l'homme l'autre bord du pont vend moins cher"
MÉDARD DENIGER président
CHRYSLER - DODGE - VALIANT - SIMCA
VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGEES
Longueuil AUTOMOBILE LTÉE
AUSSI LOCATION à long et court terme
268 St-Charles ouest, Longueuil
OR. 4-1571

ALLEZ DÉGUSTER
un repas au bifteck
chez
Moishe's STEAK HOUSE
STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN
Les meilleurs biftecks cuits au charcoal à Montréal
3961, boul. St-Laurent — Permis complet — VI. 8-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

DECEMBRE, la NEIGE et les FETES



Durant cette période de l'année où vous êtes préoccupés par mille et un problème, Noël, grand ménage des fêtes, les emplettes de Noël, pourquoi ne pas confier votre lavage aux experts Jolicoeur?
Composez LA. 1-2161
Jolicoeur
Fondé en 1907

EDITORIAL

Le code du logement

Le projet de code du logement déposé devant le conseil municipal la semaine dernière est une étape importante dans la solution du problème complexe de la rénovation urbaine. Lorsque le code du bâtiment a été adopté en mai 1949, l'objectif était d'imposer des exigences plus sévères pour la construction des nouvelles habitations. La ville sortait de deux périodes difficiles, la crise économique et la guerre, durant lesquelles la situation du logement s'était détériorée.

L'on pouvait espérer qu'avec l'essor de la construction domiciliaire, favorisée par la reprise des activités normales, la concurrence pourrait éventuellement inciter les propriétaires de logements plus ou moins anciens à les rénover; d'autre part, l'on s'attendait à une offensive énergique contre les taudis. Ces espoirs ne se sont pas réalisés pour plusieurs raisons, notamment parce que les gouvernements ont dû prolonger le contrôle des loyers institué pendant la guerre et qui dure encore.

Les remèdes qui s'imposent sont prévus depuis quelques années. La preuve est faite que l'entreprise privée ne supprimera pas les zones de taudis et cette tâche devra être poussée de façon énergique par les pouvoirs publics. D'autre part, il faut prendre des mesures pour empêcher que des maisons négligées deviennent prématurément des taudis. Autrement, cette plaie sociale renaîtrait alors qu'on s'efforcerait de la supprimer à grands frais.

•

A mesure que les villes deviennent plus populeuses, il faut que les autorités se montrent plus exigeantes pour protéger la santé publique et diminuer les risques d'accidents et d'incendie. C'est ainsi que des hécatombes auraient été évitées si les règlements de construction avaient été plus exigeants ou mieux observés. L'incendie de la Place Oldfield, en novembre 1958, faisait seize morts et l'enquête a révélé des infractions aux règlements de construction dans cet édifice. A diverses reprises, les pompiers de Montréal ont protesté contre ces abus qui font de certains édifices de véritables trappes à feu.

Pour empêcher le vieillissement trop rapide de maisons qui devraient durer encore plusieurs décennies, l'administration montréalaise a décidé, il y a déjà près de trois ans, d'employer un moyen qui a donné des résultats appréciables aux Etats-Unis. Au début de 1962, Montréal demandait à la Législature l'autorisation d'accorder des subventions égales à l'augmentation de la taxe foncière que pourrait entraîner la rénovation d'un immeuble domiciliaire, et cela pour une période maximum de dix ans. Cette autorisation a été accordée le 20 juin 1962. Dans son programme électoral de l'automne suivant, le Parti civique promettait d'utiliser ce moyen pour faire participer l'entreprise privée à la rénovation urbaine.

Deux ans après les dernières élections municipales, cette subvention est encore une promsese, mais l'administration peut plaider les circonstances atténuantes. Il faut reconnaître que les autorités montréalaises ont abattu beaucoup de besogne depuis deux ans, notamment pour la mise en marche de l'exposition et la préparation des îles, et pour la construction du métro.

La cause principale du retard, c'est que pour accorder la subvention annoncée, il fallait d'abord procéder à une enquête afin de désigner les quartiers où cette mesure devrait s'appliquer, et définir les exigences de l'habitation salubre en vue d'une telle rénovation. Le code du logement qu'on propose a pour objet de fixer ces normes; il s'applique aux maisons construites avant 1949, parce que les constructions plus récentes doivent déjà être conformes au code du bâtiment en vigueur, et aussi parce que la rénovation projetée et la subvention qui s'y rattache ne doivent pas s'appliquer à des constructions récentes.

•

Ce projet de code peut paraître exigeant, mais c'est la rançon de son efficacité. S'il ne formulait pas de façon assez précise et rigoureuse les normes de l'habitation dans une grande ville, ses résultats seraient médiocres, car on passerait facilement à côté. Même avec l'attrait de la subvention annoncée, maints propriétaires peuvent hésiter devant des rénovations coûteuses. Mais le bien commun requiert une discipline ferme pour protéger les quartiers en voie de vieillissement et valoriser les efforts et les dépenses de ceux qui coopéreront à cet assainissement.

Le code du logement s'appliquera à toute la ville, sauf dans les zones de taudis non récupérables et vouées à la démolition, et aussi pour les immeubles affectés de lignes homologuées en vue d'une utilisation communautaire éventuelle. Mais c'est assez probable, toutefois, que la subvention proposée ne s'appliquera que dans les quartiers où un effort collectif de rénovation s'impose de façon marquée. Nous serons bientôt fixés là-dessus, car M. Saulnier a promis qu'un règlement sera présenté au conseil dès janvier prochain à ce sujet. Ce code, à bon droit sévère, devra être appliqué avec discernement, et c'est pourquoi on a prévu un appel à un comité d'arbitrage pour prévenir toute décision arbitraire.

Cet effort de rénovation des quartiers menacés n'atteindra vraiment son but qui si, en même temps, une offensive sérieuse est lancée pour la démolition des zones de taudis. Jusqu'ici, Montréal n'a pas eu sa part raisonnable des crédits et subsides fédéraux à cette fin. De nouvelles négociations sont en cours avec la SCHL, auxquelles s'intéresse le ministre des affaires municipales. L'intervention d'Ottawa dans la suppression des taudis est une sorte de programme conjoint qui doit, comme d'autres, subir les effets salutaires du fédéralisme coopératif.

Paul SAURIOL

L'Actualité

Honneur au ski-doo

"Quelques années avant la célèbre exposition universelle de Montréal, le monde assista à une nouvelle révolution des moyens de transport terrestre, qui donna un relief inattendu au thème de "Terre des hommes" choisi pour l'exposition. Le ski-doo modifia profondément l'occupation des régions septentrionales du globe. Les étendues semi-désertiques de l'intérieur québécois, visitées surtout, jusqu'alors, par les estivants et les chasseurs, acquirent un intérêt économique nouveau le jour où leur saison d'utilité se trouva prolongée, au-delà de novembre, jusqu'à la fin de l'hiver.

Limitée d'abord aux environs des villes, l'invasion des nuées de ski-doos des fins de semaine se répandit plus loin à mesure qu'augmentait la densité des effectifs. Puis il y eut le fameux raid Montebello-Roberval, entrepris par quelques centaines de ski-dooistes équipés pour les grandes distances. L'échec n'en fut que partiel, quoique tragique. Les nombreuses pertes de vie causées par la coïncidence de ce raid avec une terrible tempête de neige ne découragèrent pas les "Canadiens français", dont le gros de la descendance habite aujourd'hui la calotte polaire et la toundra. C'est peu après cette époque que l'on commença à créer le grand réseau nordique de bases de ski-doos, qui donna une telle impulsion à l'industrie lourde du Québec et hâta d'autre part l'éphémère émancipation des peuples esquimau et lapon.

L'inventeur Bombardier ne pouvait guère se douter qu'un membre de sa famille, le jeune maréchal Joffre Bombardier, sauverait un jour l'Amérique envahie, et tout le monde occidental, en remportant à Marnyet la victoire décisive de 1993, grâce à la mobilisation improvisée de centaines de milliers de ski-doos qui portèrent la contre-attaque en Sibérie par les étendues glacées de la mer de Kara (manoeuvre qui fut comparée à celle des taxis de la Marne).

Le ski-doo des temps héroïques permit à l'homme du vingtième siècle de refaire en famille les impossibles expéditions polaires du dix-neuvième. Il y eut beaucoup de victimes au début, toutefois, mais le perfectionnement des véhicules, la création de modèles plus gros pour le service et le ravitaillement, la multiplication des bases, l'établissement d'une logistique aérienne, maritime, terrestre et hertzienne ne tardèrent pas à mettre le pôle nord à la portée de tous. La grande poussée, commerciale, industrielle, puis démographique, devint possible.

Il y eut la Guerre des Esquimaux, de brève durée et qui fut réglée par la création au-delà du cercle polaire de la République Ouverte du Pôle. Il y eut ensuite, effet lointain du deuxième Concile du Vatican, l'extraordinaire "explosion démographique planifiée" que connut le Québec après 1970 et qui eut pour résultat l'absorption des sangs esquimau et lapon, avec tant d'autres, par la "race cosmopolite" du Nord. L'Empire du Pôle est devenu depuis lors le centre de gravité politique, économique, démographique et intellectuel du globe et de l'espace, la légendaire et immense République du Soleil de Minuit qu'ont chantée tant de poètes... Honneur au ski-doo!"

LOUIS - BILODEAU

(Encyclopédie Polaire Abrégée à l'article Transports terrestres)

lettres au DEVOIR

Plaidoyer pour un souverain canadien

Tout le plaidoyer de M. Ballantyne pour l'institution monarchique est un plaidoyer qui, à mon avis, rencontrerait l'appui quasi général... si... la personne du souverain était un Canadien résidant au Canada.

"L'expérience enseigne, écrit M. Ballantyne qu'il est hautement désirable de distinguer les fonctions du Chef de l'Etat de celles de la principale autorité exécutive". "Toute personne qui suit le moindrement l'activité généreuse du général et de Madame Vanier le sait très bien".

"Ce n'est pas pour rien que les membres du Cabinet se rendent à Rideau Hall afin d'y être assermentés par le gouverneur".

Ces trois phrases de M. Ballantyne me portent à écrire le souhait suivant:

Canadiens-Français et Canadiens-Anglais entendons-nous avec les Néo-Canadiens pour décider:

1) de donner à la Résidence du Gouverneur le nom officiel suivant:

HOUSE OF GOVERNOR
C A N A D A
MAISON DU GOUVERNEUR

2) que le Gouverneur du Canada est l'Autorité Souveraine du Canada.

3) que le Gouverneur du Canada est désigné par les Onze Cabinets du Canada, sur proposition du premier ministre fédéral.

V. H. S. MARTIN

Football et TV

Je comprends qu'il y a beaucoup d'amateurs de football, mais je n'admets pas que tous les postes de télévision transmettent exactement la même chose quand les amateurs pourraient le voir à un poste et laisser à ceux qui n'aiment pas ce sport un poste de libre, je crois que ce n'est pas un gros "essai" de plaire à tous.

Croyez-moi je ne suis pas le seul de cette opinion.

Georges Ayotte



Modère tes transports...

Le tigre, le dragon et la politique de l'autruche

par Louis WIZNITZER,

correspondant du "DEVOIR" à New York

Au cours du mois qui vient de s'écouler, la grande presse américaine a redécouvert la Chine. Une importante série de reportages et d'éditoriaux ont paru dans les "New York Times", le "Washington Post", "Time", "Look", le "Saturday Evening Post", 'Saturday Review" qui semblent destinés à préparer l'opinion publique à d'importants changements d'orientation politiqu.

Aucun peuple, au cours de l'histoire, n'a peut-être autant pratiqué que les Américains, la "politique de l'autruche". Ainsi, dans la plupart des immeubles, aux Etats-Unis, il n'y a pas de treizième étage. A force de nier le mal, peut-être finira-t-il par disparaître... La Chine a pendant 15 ans été le treizième étage asiatique des Américains. Aucun peuple par ailleurs n'a des réveils plus abrupts qu'eux: après Pearl Harbour, après le lancement du premier navire spatial des soviétiques, après l'éclatement de la bombe atomique chinoise, les Américains, obligés de retirer la tête du sable, démontrent qu'ils possèdent des ressources inépuisables pour rattraper le temps perdu et faire face à l'adversité.

Il n'importe que la Chine ne possédera pas avant trois ans un arsenal de bombes atomiques, qu'elle n'aura pas avant six ou dix ans les moyens de la lancer sur l'Amérique, que ce pays possédera toujours une supériorité écrasante en ce domaine. Un nombre limité de bombes atomiques suffit à détruire un pays et lorsqu'un gouvernement, comme celui de Pékin, fait de l'inévitabilité de la guerre le fondement de sa politique, le temps du simple haussement d'épaules est passé.

Rentrée significative du général Taylor à Washington

En fait, l'arrivée du général Taylor à Washington, aujourd'hui, coincide avec non seulement un réexamen du problème vietnamien mais aussi avec un grand débat sur la politique chinoise, qui a cours au niveau le plus élevé du Département d'Etat, du Pentagone et d'autres Agences du gouvernement. Sans doute n'est-ce pas la première fois que le problème de la reconnaissance du régime de Pékin est abordé à Washington. Périodiquement des tours d'horizon à ce sujet étaient effectués,, mais les quelques voix timides qui mettaient en doute la sagesse de la politique officielle étaient vite étouffées par la clameur de ceux qui affirmaient que reconnaître Pékin serait donner une prime à l'agresseur, décourager ler "pays libres" d'Asie, trahir les engagements envers Formose. N'oublions pas que pendant des années le fameux "Cina Lobby" constituait à Washington le plus puissant des groupes de pression, distribuait à droite et à gauche des sommes considérables et disposait de porte-parole aussi célèbres et tonitruants que le Sénateur Knowland, le député Yudd et Mr. Luce, propriétaire de "Time" et "Life". Que les caisses de Tchang Kai-chek finançaient des organisations comme celle du "Comité d'un million d'Américains contre l'admission de la Chine communiste aux Nations-Unies" — qui existe encore aujourd'hui. Cependant, dès l'année passée, Roger Hilsman, alors chef du bureau d'Extrême-Orient au Département d'Etat, osait conseiller publiquement une plus grande mesure de flexibilité et une politique de "porte-ouverte" à l'égard de la Chine. Un autre avertissement à cet égard fut la reconnaissance du gouvernement de Mao Tsé-toung par DeGaulle, au début de cette année: en fait, la France était le 48ième pays à reconnaître la Chine. 15 ans après la Grande-Bretagne et longtemps après les pays scandinaves, la Hollande etc. Par ailleurs, ces dernières années, la politique des Etats-Unis se heurtait de plus en plus fréquemment à cette Chine qu'elle prétendait ignorer. Aux Indes, dont les frontières avaient été bousculées par les troupes chinoises. A Burma et au Cambodge où les gouvernements s'empressaient de resserrer leurs liens avec Pékin. Au Pakistan dont le "flirt", avec Pékin aboutit à des accords précis. Au Népal envahi par les techniciens chinois. Au Japon où les socialistes d'une part réclamaient des relations diplomatiques, où de puissants groupes industriels réclamaient des relations commerciales avec la Chine. Au Laos, en Malaisie, en Thaïlande, au coeur de l'Afrique et même en Amérique Latine les Américains devaient tous les jours plus compter avec l'adversaire chinois, sa propagande, ses fonds, l'action de ses diplomates et de plus en plus son prestige.

Au fur et à mesure que la guerre au Sud-Vietnam pourrissait et qu'il devenait évident que non seulement elle ne serait pas gagnée — à moins d'une extension du conflit avec les risques de guerre mondiale que cela comportait — mais qu'elle risquait d'un jour à l'autre d'être littéralement perdue étant donné l'instabilité du régime de Saïgon, privé d'assises populaires, il devenait évident que là encore une solution viable et durable ne pourrait pas être trouvée sans que la Chine y soit mêlée.

La bombe chinoise

La dent nucléaire qui vient de pousser au Dragon a dispersé les dernières brumes du "wishful thinking" américain. N'oublions pas que pendant des années Washington estimait l'URSS si peu capable de progrès technologiques qu'on y était convaincu que seul le vol de secrets américains lui avait permis de fabriquer la bombe atomique. De même la capacité de la Chine communiste a fait l'objet d'une systématique sous-estimation, dont les experts américains font aujourd'hui une révision brutale. Pourtant dès 1960 une étude de la "General Electrics" et dès 1961 le journaliste Edgar Snow prédisaient la bombe chinoise pour 1963 ou 64 — ce dernier, véritable Vox Clamantis in Deserto, conseillait l'établissement de relations diplomatiques avec Pékin et l'abandon de la dite politique d'encerclement de la Chine.

Cette politique était basée sur l'illusion de Foster Dulles qu'un encerclement militaire provoquerait tôt ou tard une contre-révolution dans le pays. La politique du "containment" a fait faillite comme celle du "roll back" (ou de "libération des peuples asservis"). La non-reconnaissance de la révolution soviétique par Washington pendant près de 15 ans n'a pas empêché l'URSS de devenir la deuxième puissance industrielle et militaire du monde. L'histoire se répète en ce qui concerne la Chine "Au lieu de compter nos bombes, nous devrions compter nos idées" écrit le Saturday Review "Le peuple américain est assez mûr pour reconnaître l'existence de la Chine et s'incliner devant l'inévitabilité de son admission à l'ONU" écrit le New York Times. Même "Time" avoue: "Il faut que nous soyons fermes sans être rigides" et donne des indications sur les progrès accomplis par la Chine dans le domaine économique. "Nous devons mettre fin à l'isolement de la Chine, nous faire entendre d'elle" affirme "Look". Et George Kennan, ancien ambassadeur à Moscou et à Belgrade, écrit dimanche dernier: "Discuter avec l'adversaire est aussi important que discuter avec l'ami... Nous devons cesser de nous comporter comme des anges vengeurs de l'humanité, des redresseurs de tort. Laissons cette besogne au Tout-Puissant."

Pas de désarmement possible sans la Chine

Il est un fait certain qu'aucun accord efficace sur le désarmement d'une part, aucune solution durable des problèmes indochinois (Laos et Vietnam) ne peut être conclu sans la participation de la Chine. Le réexamen de la politique asiatique des Etats-Unis qui a lieu, et de manière assez fébrile, en ce moment, met en présence deux écoles en ce qui concerne CHIREC (reconnaissance de la Chine) CHIREP (représentation de la Chine à l'ONU) CHINEV (évolution de la Chine) et CHIPOL (politique chinoise). Les "durs" comme Mc George Bundy, conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale et son frère cadet William Bundy, préposé aux affaires d'Asie au Département d'Etat, Walter Rostov, chef du "Planning" et quelques autres, dont la pensée est exprimée par Joseph Alsop et qui, pour l'essentiel, est convaincue que l'armée américaine peut frapper Hanoï sans que la Chine intervienne et peut frapper la Chine sans que l'URSS intervienne et qu'il est inutile de faire des concessions à un régime qui, lui, est décidé de n'en faire aucune.

L'autre école dite des "réalistes" compte Kennan, Stevenson, Chester Bowles et d'autres dans ses rangs. Pour eux la reconnaissance "de facto" d'un régime ne signifie pas sa bénédiction; le problème vietnamien devrait être traité dans une grande conférence internationale où, Japonais, Indous, Indonésiens, Thaïlandais et autres, seraient aussi présents et où les Chinois se trouveraient quelque peu noyautés, de même que leur agressivité serait indubitablement diminuée s'ils étaient admis aux Nations Unies; mieux vaut discuter dès à présent avec les Chinois, avant qu'ils ne soient devenus une véritable puissance nucléaire. A cela, évidemment, les premiers répondent que depuis plusieurs années des contacts ont lieu à Varsovie entre diplomates américains et chinois et que des résultats n'y peuvent pas être accomplis, à quoi servirait des contacts à Pékin. Les seconds rétorquent qu'une guerre traditionnelle contre vingt millions de Chinois serait un désastre, que la Chine d'ailleurs est trop grande pour être occupée et que, comme le dit Mao Tsé-toung, le peuple chinois serait le seul à survivre à une guerre nucléaire étant donné le nombre de ses habitants.

Ils ajoutent que ce n'est pas en empêchant un ours "pandha" en provenance de Pékin de débarquer à New York, comme le fit Foster Dulles, ou en empêchant des journalistes américains de se rendre en Chine, comme le fait le Département d'Etat, qu'on défend les intérêts des Etats-Unis dans le monde. Et les premiers à leur tour soulignent que ce sont les Chinois eux-mêmes qui pratiquent la politique de la "porte close", témoin l'ironique déclaration du "Quotidien du Peuple" de Pékin, il y a quelques jours: "Nous remercions les Etats-Unis pour leur générosité en ne s'opposant pas à notre participation à la Conférence du désarmement à Genève, mais nous sommes forcés de leur dire franchement qu'ils n'auront pas le plaisir de notre compagnie... Nous n'entrerons pas dans le Club nucléaire même si on nous apporte l'invitation sur un plat d'argent". Les seconds de leur côté considèrent qu'il est normal que les Chinois veuillent se faire prier et durcissent, eux aussi, leurs positions, en préparation d'éventuelles négociations: que par ailleurs, la chute de Khrouchtchev démontre l'erreur qu'on commettait en mettant tous les oeufs dans le même panier, en appuyant l'URSS contre la Chine, alors qu'une position plus flexible permettrait de jouer tour à tour les deux géants communistes l'un contre l'autre.

Quoi qu'il en soit, le problème de la politique "chinoise" a cessé d'être académique: la grande presse américaine vient de procéder à un premier déblayage qui sans doute annonce pour 1965 un important virage de la politique des Etats-Unis à l'égard de la Chine. Des sondages ont été effectués, à cet égard, par l'intermédiaire de pays amis, depuis quelques semaines. Il est peu probable que la Chine soit admise aux Nations Unies au cours de la séance de l'assemblée générale des Nations Unies qui s'ouvre le 1er décembre. Mais il est encore moins probable qu'elle ne soit pas admise à l'ONU en automne, 1965. Les pressions de Moscou, de New Delhi, de Paris, de Londres, de Tokyo, de Bonn même, sont plus fortes que les craintes qu'inspire au gouvernement l'opinion publique. Les Etats-Unis sont en train de prendre le vent et avant longtemps navigueront, toutes voiles dehors, dans une direction toute nouvelle.

LA POLITIQUE EUROPEENNE DU GENERAL DE GAULLE

A quoi bon parler le langage des 20e et 21e siècles si l'on agit en homme du 19e?

par SIRIUS

Parmi les hauts faits que l'Histoire devra retenir à la gloire du général de Gaulle, la libération de Strasbourg est certainement l'un des moins sujets à contestation. On serait tenté de dire la double libération, puisque sans l'audacieuse indiscipline et la clairvoyante obstination qui portèrent alors leurs fruits, la grande cité alsacienne serait retombée, à peine délivrée, aux mains des bourreaux.

C'est bien à Strasbourg sur cette Hitlerplatz redevenue place Kléber qu'il convenait de réaffirmer solennellement "les sentiments que nous portons à l'Allemagne," la résolution de "changer l'aversion en compréhension et l'esprit de vengeance en amitié," le désir d'une coopération qui est "la seule base sur laquelle puisse s'établir l'union de l'Europe occidentale." Plus que jamais l'"outrecuidance" eût été hors de saison, et l'on sait gré à l'orateur d'avoir fait leur juste part aux alliés sans insister sur la manière dont il avait su, à la minute décisive, forcer la main au généralissime américain.

A quoi bon, en revanche, rappeler que le traité franco-allemand d'action commune a été signé "sans restriction ni préambule par les gouvernements"? Si l'avis des Chambres peut être tenu à Paris pour négligeable, le Parlement reste à Bonn une force avec laquelle il faut encore compter. En imposant le fameux préambule au chancelier Adenauer, le Bundestag entendait lui rappeler des réalités politiques qui ne se laissent pas si facilement escamoter.

Amputée d'une grande partie de son territoire et de sa population, séparée de son ancienne capitale, privée du droit de se doter elle-même d'un armement nucléaire, redoutant aussi bien le conflit avec l'Est que la détente si celle-ci devait rendre vains les espoirs de réunification, l'Allemagne occidentale n'est encore qu'incomplètement une grande puissance. Coopérer avec la France? Oui, sans doute, et cela d'autant mieux que c'est aussi le voeu de l'Amérique. Mais s'il faut se contenter jusqu'à nouvel ordre du "rôle d'auxiliaire", autant que ce soit auprès de la première puissance du monde. Puisque une protection est nécessaire, celle des Etats-Unis reste, de loin, la plus appréciée.

Les appels à "l'Europe européenne, indépendante, puissante... qui soit elle-même, notamment pour se défendre," se heurtent à cet obstacle qu'en aucun cas il n'eût été aisé de surmonter. Mais l'attitude constante du général de Gaulle, qui n'a cessé de proclamer le "caractère national" de la défense et de refuser toute intégration, suffisait à le rendre infranchissable.

"Se réunir pour agir" est certes necessaire, mais de quelle union parle-t-on? Si pressant que soit l'appel lancé aux Allemands et aux Européens, rien n'indique que le chef de l'Etat français ait tout à coup changé de doctrine et renoncé à ce qu'il appelle aujourd'hui encore le "libre arbitre national." *Il doit savoir cependant que cette Europe dont nous rêvons avec lui ne peut être fondée sur l'hégémonie française et que pour ne pas laisser l'atlantisme la prendre de vitesse elle devrait se donner des institutions communautaires de caractère supranational.*

Consternant paradoxe, insolubie contradiction! Il ne sert à rien de parler le langage des vingtième ou vingt et unième siècle si l'on pense et agit en homme du dix-neuvième. Nul n'aura plaidé avec plus d'éloquence que le général de Gaulle la cause de l'Europe, mais il est fort à craindre que, déjà bien compromise par le poids du passé, par les rivalités d'intérêts ou d'ambitions et par de prodigieux déplacements de forces, l'Europe européenne n'ait perdu sous son règne et en partie par sa faute ses dernières chances.

(Le Monde)

La Zambie (ex Rhodésie du Nord)

Par CLAUDE STEPHANE

D'une superficie de 751,900 kms 2, la Zambie est limitée au nord et au nord-est par le Congo Léopoldville, à l'est par le Malawi, au sud-est par le Mozambique, au sud par la Rhodésie du Sud (qui porte désormais le nom de Rhodésie tout court) et le Béchuanaland à l'ouest par l'Angola, et au nord-ouest par le Tanganiyka.

Sa population, très cosmopolite, se situe aux alentours de 3,500,000 âmes, dont 3 millions de Noirs, 77,000 Blancs et 10,000 Asiatiques. Capitale: Lusaka (80,000 habitants). Autres villes importantes: Kitwé (83,000), Ndola (79,000), Malifura (64,000), Luanchia (64,000).

Qui prononce le nom de Zambie songe aussitôt à son chef dynamique et humain, Kenneth David Kaunda, fils de pasteur, orphelin à l'âge de huit ans, qui dut travailler durement pour payer ses études d'enseignant. En 1950, donc en pleine période coloniale, il adhère au parti nationaliste "Congrès National Africain". Peu après, il regagne son village natal où il fonde une section du parti. Très vite, il prend de l'importance à l'intérieur de ce parti, formant des sections du CNA en divers points de brousse. Il fait alors ses tournées en bicyclette. Un jour, il rencontre un lion, assis au milieu du sentier... Il demeure immobile, fixe l'animal, jusqu'à ce que ce dernier fasse demi-tour... Il part à Lusaka, nommé secrétaire général du parti dont le président est alors Harry Nkumbula. Kenneth Kaunda s'oppose à Nkumbula sur la question de la constitution à donner au futur Etat indépendant. Leur brouille aboutit en 1959 à une rupture. Ainsi nait le premier parti de Kaunda, le "Congrès National de Zambie". Comme il donne l'ordre de boycotter les élections organisées par le gouverneur britannique, il est arrêté, puis mis en résidence surveillée, puis, à nouveau incarcéré pour avoir tenu des réunions politiques interdites par les autorités. Rendu à la liberté en 1960, il met sur pied un nouveau parti pour remplacer le CNZ interdit entre temps, le "Parti National Unifié de l'Indépendance", qu'il représente à la conférence de la revision de la Fédération Centre-Africaine puis à celle de la Rhodésie du Nord, qui se tiennent successivement en 1960 et 1961 à Londres. En 1962, il entre dans le premier gouvernement autonome de son pays, assis aux côtés de ses rivaux politiques et des administrateurs britanniques. Il y a quelques semaines, peu avant la proclamation de l'indépendance de la Zambie, son parti obtint une victoire écrasante aux élections, et le voici maintenant président de la République.

Fait docteur honoris causa de la Fordham University de New-York, Kenneth Kaunda a beaucoup lu de livres philosophiques et politiques. Cet autodidacte au courage tranquille déteste la violence et rêve d'une Afrique fraternelle, ouverte aux influences extérieures ENRICHISSANTES. Ce disciple de Ghandi n'admet ni la subversion communiste, ni la dictature personnelle. On peut penser qu'il tentera d'établir en Zambie un régime démocratique.

Quant à l'avenir économique de cet ancien Etat membre de la feue Fédération d'Afrique Centrale (Rhodésie et Nyassaland) il réside dans la possibilité pour lui d'écouler sa seule richesse naturelle: le cuivre. On trouve quantité de cuivre dans le "Copperbelt", qui n'est autre que le prolongement géographique, géologique et ethnique aussi du célèbre Katanga voisin. Nous disons ethnique, car une grande partie de la population noire de Rhodésie du Nord appartient à l'ethnie Lunda, celle dont est issu le président Moïse Tshombé... Comment exporter le cuivre rhodésien? le problème est grave pour ce pays qui, comme son voisin le Malawi, n'a pas accès à la mer. Il lui faut transiger par le Mozambique voisin, en attendant la réalisation du projet de chemin de fer reliant la Zambie au Tanganiyka. Or, transiter par le Mozambique via Rhodésie de M. Iam Smith ou par l'Angola via le Congo-Léopoldville, cela suppose le maintien de relations économiques normales avec des gouvernements dont l'Organisation de l'Unité Africaine réclame le boycott...

Cruel dilemme qui n'est d'ailleurs pas l'apanage de la Zambie et du Malawi. Nous connaissons nombre d'Etats africains qui commercent avec le Portugal et l'Union Sud Africaine, tout en défendant sur les tribunes du Caire et d'ailleurs des positions très catégoriques à l'égard de ces "bêtes noires" de l'OUA... Cette situation est inévitable pour la bonne raison que les pays des Boers et de M. Salazar constituent pour eux des débouchés VITAUX.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Directeur de l'information: Michel ROY
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger: $25. Edition du samedi: $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: Victor 4-3361

Marcel Chaput à Edmonton:

les "scandales" à Ottawa aident la cause séparatiste



EDMONTON — Les "scandales" mis à jour à Ottawa et dans lesquels sont impliqués des Canadiens français ne peuvent qu'aider la cause séparatiste, a déclaré vendredi soir M. Marcel Chaput, leader séparatiste du Québec.

A son avis, ces scandales "ont élargi davantage le fossé qui sépare les politiques anglais ....de leurs collègues de langue française". L'adoption de la formule de "deux Canadas unilingue' constitue peut-être le seul moyen de remédier au séparatisme.

"Il y a des milliers de Canadiens français, dont moi-même, qui sont prêts à mourir pour la défense de leurs principes.

"Je ne prends pas la défense de la culture française parce qu'elle est supérieure, je la défends parce qu'elle est mienne."

M. Chaput qui parlait devant 600 étudiants de l'université d'Alberta a reçu une chaude ovation de son auditoire.

L'affaire Martineau: le procureur général en appelle de la sentence

QUEBEC — Le département du procureur général a interjeté appel dans le cas du conseiller législatif Gérald Martineau qui a été acquitté jeudi en cour des sessions d'une accusation de fraude contre le gouvernement provincial, alléguant principalement que "le juge de première instance a erré en droit en décidant que le crime dont était accusé M. Gérald Martineau ne peut être commis que par un fonctionnaire, agissant dans l'exécution de ses fonctions."

Me Ivan Migneault, procureur de la Couronne dans la cause, a dit que l'avis d'appel serait plaidé à la fin du mois de février prochain.

Laporte promet une politique de l'habitation pour le Québec et un service unifié pour l'administrer

par Réal PELLETIER

Le ministre des affaires municipales a promis samedi une véritable politique de l'habitation qui réponde principalement aux problèmes de logement des familles nombreuses. Cette politique, dit-il, nécessitera une sorte de régie provinciale de l'habitation, mais non un ministère de l'habitation comme il a été suggéré par l'Association des constructeurs d'habitations du Québec.

M. Pierre Laporte a écouté pendant une heure samedi après-midi, au congrès annuel des constructeurs d'habitation, à l'hôtel Windsor, huit exposés brefs faisant état de l'anarchie qui règne dans le domaine de l'habitation au Québec et militant tous, individuellement et collectivement, en faveur d'un ministère de l'habitation: anarchie dans la spéculation sur les terrains; anarchie dans la variété des normes des multiples comités paritaires de la construction; anarchie dans les diverses responsabilités gouvernementales au regard de l'habitation; anarchie dans la variation des normes de construction d'un code municipal à l'autre; anarchie aussi qui résulte du trop grand nombre de constructeurs incompétents ou insolvables sur le marché, etc.

Le ministre a reconnu le bien-fondé de la plupart des griefs formulés en sa présence, mais a exprimé des doutes sur l'opportunité de créer un "ministère" de l'habitation pour régler ces problèmes.

Sans doute le public est-il mal protégé contre le constructeur d'habitation, dit-il, mais à ce compte-là, il faudrait créer un ministère pour chacun des cas où la population est mal protégée au Québec. Ce qui importe, dit-il, c'est que nous nous entendons effectivement sur les objectifs à atteindre : que le gouvernement ait un véritable service de coordination pour l'habitation.

M. Laporte a souligné que le gouvernement s'est déjà intéressé de près à l'habitation en créant, en avril dernier, un comité interministériel de l'habitation, ayant triple mandat : enquêter sur l'activité des divers ministères en ce domaine, "peut-être en vue d'un regroupement des fonctions", a précisé le ministre qui s'est défendu de préjuger d'aucune manière des conclusions du comité ; le comité a aussi pour fonction de déterminer comment on pourra profiter davantage de l'aide fédérale à l'habitation ; enfin, il devra formuler un programme visant à remplacer la présente loi provinciale de l'habitation qui date de 1948.

Le ministre s'est en outre demandé si, en réclamant un ministère de l'habitation, les constructeurs ne se déchargeaient pas d'une bonne part de leurs responsabilités propres en cette matière, s'ils ne cherchaient pas à livrer globalement leur "paquet de problèmes" à l'Etat.

Familles nombreuses

Monsieur Laporte a expliqué qu'une politique de l'habitation envisagée au niveau gouvernemental ne coïncide pas nécessairement avec les objectifs professionnels que poursuivent les constructeurs. Ainsi, le problème no 1 du gouvernement en cette matière est celui des familles nombreuses, "qui est encore une des richesses de la province de Québec". Ces familles se recrutent surtout dans la classe de celles qui ont un revenu inférieur à $4,500.

Une enquête de la régie provinciale des loyers, note M. Laporte, a révélé la pénurie de logements à prix modiques pour ces familles, de même que pour toutes celles dont le revenu est inférieur à $4,500. Il existe des logements nombreux en périphéries des villes, mais ils sont pour la plupart trop éloignés et trop chers. Ceux qui sont plus fortunés quittent le centre des villes pour les banlieues, laissant au centre des villes, sur les espaces qui n'ont pas encore fait place aux gratte-ciel modernes, de vieux logements qui prennent rapidement l'allure de taudis.

Plusieurs des causes du malaise dans l'habitation relevées par la Régie des loyers rejoignent celles qu'ont décelées les constructeurs d'habitations, notamment aux chapitres de la responsabilité des municipalités et des effets néfastes de la spéculation sur les terrains. Mais la régie a aussi retenu comme cause de malaise, note M. Laporte, "les bénéfices trop élevés du constructeur"...

De la liste des griefs énumérés par les constructeurs, il ressort que la spéculation porte un dur coup à cette entreprise, qu'elle est la cause première de leurs difficultés. M. Albert Gagnon, de l'Association des constructeurs de Montréal, a noté que des 130,000 âcres de terrain de l'île de Montréal, 60,000 sont aux mains de spéculateurs, des "gens qui n'apportent aucune richesse à la société". Sur l'île Jésus, dit-il, 84 pour cent des terres sont aux mains des spéculateurs ; dans l'ouest de Montréal et sur la rive sud, les spéculateurs contrôlent de 60 à 70 pour cent des terres ; ce pourcentage atteint 65 pour cent enfin à l'est de la métropole.

M. Laporte a rappelé à ce sujet les conclusions de la régie des loyers, qui établissait à "400 à 500 pour cent" le profit réalisé par les spéculateurs sur les terrains au Québec. Plus loin, le ministre devait faire observer cependant que le commerce que constitue la spéculation n'a rien "d'immoral". Il a déclaré : "Ce n'est pas en soi un but immoral que de faire de l'argent. Ce désir de gain n'est-il pas également présent chez les constructeurs d'habitation ?" Il a invité son auditoire à lui soumettre des suggestions au sujet de la spéculation.

Les constructeurs ont également fait état de l'anarchie qui règne dans l'émission de cartes de compétence pour les travailleurs de la construction. La valeur des cartes, comme les examens pour les obtenir, diffèrent d'une région à l'autre. En certains cas, des cartes sont émises sans examen. Même chose sur le plan de la rémunération : on a vu des cas où on devait payer tel salaire pour la construction d'habitation sur un côté de la même rue. Il faudrait une carte unique reconnue à travers la province et des ententes uniformes sur les salaires et les bénéfices marginaux.

Le ministre Laporte a répondu à ce sujet qu'on ne pouvait songer à l'uniformisation des salaires de la construction au Québec, en raison des grandes différences économiques d'une région à l'autre. Les constructeurs ont exprimé leur accord avec ce point de vue, mais ont insisté sur une redéfinition du zonage, ce que le ministre les a invités à faire eux-mêmes au niveau des comités paritaires.

Coordonner les services

Le même dialogue franc s'est poursuivi sur la question de la coordination entre les divers ministères gouvernementaux intéressés à l'habitation. Les constructeurs ont fait remarquer que quatre ministères présentement s'intéressent — ou se désintéressent — à l'habitation : les affaires municipales, le bien-être social et la famille, les travaux publics et l'agriculture. Aucune coordination n'existe entre les quatre, ont-ils dit, pour un secteur de l'industrie québécoise qui pourtant fait vivre 150,000 personnes, dont 48,000 travailleurs de la construction. M. Laporte a dit que le comité interministériel dirigé par M. Roger Marier, apportera sans doute des solutions à ce problème.

Les constructeurs ont également déploré le trop grand nombre de faillites qui surviennent dans la construction. Ceci dépend, selon eux, de la "facilité avec laquelle les amateurs de la construction peuvent mettre sur pied une telle entreprise"; les règles de l'art de la menuiserie, disent-ils, ne confèrent pas la capacité de mettre sur pied une entreprise. Plusieurs de ceux qui font faillite étaient au départ insolvables.

Comme conséquences, on observe que dans certains cas, l'acheteur se voit déposséder de ses épargnes. Des constructeurs qui font faillite, en construisant souvent mal et en vendant à perte, exercent une concurrence déloyale contre les constructeurs sérieux. Ils détruisent enfin la confiance générale de l'acheteur à l'endroit du constructeur. A ce propos, le ministre des affaires municipales a répondu que les études en cours au département du procureur général apporteront sans doute une solution.

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
...EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD.

Prestige de la qualité et de la mode
NUNN-BUSH
ANKLE-FASHIONED SHOES
Conçus pour l'homme qui recherche le confort, exige la qualité et apprécie le style — voilà les souliers de marque NUNN-BUSH
Dans le domaine des bons souliers pour hommes rien de mieux que les NUNN-BUSH
Venez voir nos nouveaux modèles d'automne et d'hiver
Modèle 2857 $28.95
Autres modèles NUNN-BUSH de $22.95 à $97.95
Notre spécialité; grandes pointures jusqu'à 15 Largeurs AAA à EEE
Jacoby
Chaussures de qualité pour hommes
1498 O., STE-CATHERINE, 3 portes à l'est de Guy, 937-1259
Stationnement gratuit à 1415 Guy
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.

ELIECO
Joseph Elie, président
peut résoudre tous vos problèmes
D'HUMIDIFICATION
Entière satisfaction garantie.
pour seulement $3.25 par mois!
34 MENSUALITÉS ■ SANS INTÉRET ■ AUCUN FRAIS D'ADMINISTRATION ■ GARANTIE TOTALE ■ SERVICE ET INSTALLATION GRATUITS ■
Pour de plus amples renseignements, appelez notre service des ventes:
254-7141
L.P. 5

Ils ont ri quand j'ai fait l'achat d'une quincaillerie !
Ils pensaient que j'étais trop âgé, que je n'avais pas assez de capital et que je ne réussirais jamais. Mais après deux ans, ils sont obligés d'avouer qu'ils se sont trompés car je réussis de mieux en mieux. Je suis à mon compte et cela me va tout à fait. Je caresse même d'autres projets plus ambitieux. Qu'est-ce qui m'a stimulé de la sorte ? Le cours de culture humaine de l'Institut de Personnalité.
Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement à ceux qui en ont besoin, vous vous trompez. Il stimule toute personne (homme ou femme) de 18 à 88 ans.
La moitié de ceux qui prennent le cours n'en ont pas besoin. Ils pourraient s'en passer mais ils ne veulent pas s'en passer. Pourquoi ? Parce qu'ils veulent goûter une expérience nouvelle, recharger la créativité de leur esprit, ajouter d'autres dimensions à leurs connaissances. Ils n'ont qu'une vie à vivre, elle est courte et ils veulent la remplir le mieux possible; ils veulent préciser où ils en sont et où ils veulent aller.
Ce n'est pas un cours qui fait des miracles. C'est une expérience humaine qui donne un nouvel élan.
C'est une expérience passionnante dirigée par des professeurs enthousiastes.
C'est une expérience pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison.
C'est une expérience enrichissante qu'ont vécue depuis 1954, plus de 6,000 adultes, hommes et femmes de 18 à 88 ans.
Vous aussi, vous êtes capable de tirer plaisir et profit de cette expérience. Maintenant, voici l'adresse. Vous avez du temps libre. Ne cherchez pas d'excuses ! Trouvez les moyens et rendez-vous!
Vous avez pris le temps de parcourir cette annonce, prenez le temps de nous rendre visite !
Notre cours vous aidera à :
• mieux vous connaître
• adopter une attitude positive
• préciser vos buts dans la vie
• devenir un chef
• acquérir l'esprit de décision
• vaincre la timidité et le trac
• multiplier votre enthousiasme
• contrôler la gêne et la peur
• persuader par la parole
• surmonter un complexe
• obtenir un plus grand calme
• développer votre mémoire
• soutenir une conversation
• vous faire de nouveaux amis
• parler en public avec assurance
Assistez en toute confiance à une DÉMONSTRATION GRATUITE
Montréal
Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur)
à 8 heures p.m.
tous les soirs de la semaine
Pour plus de détails, signalez : 842-8186
Québec
Palais Montcalm, suite 36
à 8 heures p.m.
tous les lundis et vendredis
Pour plus de détails, signalez 523-9119
Jean-Guy Leboeuf, président,
Auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès !"
L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ

théâtre • musique • cinéma • varlétés

le bruit de la ville

LASNIER

"Jeunesse poétique canadienne" poursuit sur abonnements, au collège Basile Moreau, ses soirées poétiques et musicales. Ce soir, une conférence illustrée de Michèle Lalonde sur Rina Lasnier. Renseignements: RI. 7-1425.

PEINTURE NEO

Exposition de la peinture néo-canadienne au centre récréatif Maisonneuve, 3000, rue Viau, du 21 janvier au 21 février 1965. Les artistes doivent être Néo-Canadiens, c'est-à-dire être nés à l'étranger et avoir adopté le Canada comme pays d'élection. Les intéresses pourront s'inscrire jusqu'au 1er janvier. Les envois seront reçus au Centre d'art du Mont-Royal, les 4, 5, 11 et 12 janvier. Renseignements: M. Jean Bertrand, 872-4692.

PREMIERE

Première du spectacle Gilles Vigneault-Marie Savard jeudi soir à la Barre 500 "Chez Clémence".

RAPPORT PARENT

Quelle est la position du Centre de psychologie et de pédagogie en face des recommandations du récent rapport Parent, qui oblige les éditeurs à repenser tout le problème de l'édition scolaire? Une conférence de presse, donnée demain soir au Cercle universitaire par MM. Fernand Seguin et Raymond Houde, répondra à cette question.

ACTA

La bibliothèque de consultation de l'ACTA (Association canadienne du théâtre d'amateurs), qui comprend 105 ouvrages techniques et environ 1300 pièces de théâtre, fait appel à toutes les personnes qui possèdent plusieurs exemplaires de pièces de théâtre ou de livres techniques et leur demande d'avoir la générosité d'en faire don à l'Association. Secrétariat de l'ACTA 1370 est, rue Notre-Dame.

ELYSEE

Vendredi prochain, à la salle Resnais de l'Elysée, première du film de Francesco Rosi, "Main basse sur la ville", avec Rod Steiger.

LANCEMENT

A l'Agence du livre français, sous les auspices de "Parti-Pris", cocktail de presse demain soir pour souligner la parution du volume "Le Cabochon", roman d'Andre Major.

CHURCHILL

La journée d'aujourd'hui marque le 90ème anniversaire de naissance de Winston Churchill. A cette occasion, le film "The Other World of Winston Churchill" sera télédiffusé au canal 6 du réseau anglais de Radio-Canada, de 20h. à 21h. ce soir.

BRAQUE

M. Jean Leymarie, directeur de la faculté des beaux-arts de l'université de Genève et conservateur des musées de France, donnera une deuxième conférence au musée des beaux-arts, à 20h.30 ce soir: "Braque et son rayonnement".

horaires des spectacles

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS — Relâche
COMEDIE CANADIENNE — "Les Classels et les Baronets — 8.30.
ATELIER DES SALTIMBANQUES: "Le Tigre" — "Les Dactylos" — Jeu. Ven. Sam.: 8.30 — Dim. 7.30
THEATRE ANJOU — "Moins une" — 9.00. Dim. 8.30.
THEATRE DE LA PLACE — "LE Quadrille". 9.00 Sam. 8.00 - 10.30 - Rel. lundi.
THEATRE DU RIDEAU-VERT — "Les jouets" — 8.30. Dim.: 2.30 - 8h.30
LES APPRENTIS SORCIERS — "La visite de la vieille dame" — Jeu., ven., sam. 8.30. Dimanche 7.30.
THEATRE DE L'ECHANGE — "Don JUAN" — Sam et dim. 8.30.
THEATRE DE L'ESTOC, Québec — Le mime Pradel 8.30.
THEATRE ORPHEUM — "La Danse de mort" — 8.30.

CINÉMA

CINEMATHEQUE CANADIENNE — "Viva Villa" de Jack Conway (1934) 8.00.
ALOUETTE — "My Fair Lady" - 2.00 merc. sam. dim. 2.00
AVENUE — "Carry on Spying" — 1.35 - 3.35 - 5.35 - 7.35 - 9.35.
BEAUBIEN — "La bonne soupe" — Sem. 7.30 - 9.30 — Dim. 12.54 - 3.08 - 5.22 - 7.36 - 9.50.
BIJOU — "Cherchez l'idole" — 1.59 - 5.16 - 8.33 — "Rythme, amour et twist" — 12.30 - 3.47 - 6.44 - 10.01.
CANADIEN — "D'où viens-tu Johnny?" — 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.45 — "Nous irons à Deauville" — 1.40 - 4.55 - 8.15.
CAPITOL — "I'd Rather Be Rich" — 10.45 - 12.55 - 3.10 - 5.20 - 7.35 - 9.45.
CHAMPLAIN — "Cet enfant est mien" — 12.00 - 3.75 - 6.50 - 10.15 - "Gypsy, vénus de Broadway" — 1.48 - 5.13 - 8.38.
CHATEAU — "Pot Bouille" — 2.35 - 6.00 - 9.30 — "L'assassin viendra ce soir" — 1.05 - 4.30 - 8.00.
CINEMA FESTIVAL — "La femme des dunes" (sur semaine) 7.30 - 9.30 (dimanche seul.) 1.20 - 3.30 - 5.30 7 7.30 - 9.30
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 8 h. 30 tous les soirs. 2 h. merc. et sam. — Dim. 1.00 - 4.45 - 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis merc, et sam. 2 h. dim. 1 h.
ELYSEE — Resnais: "Le feu follet". lun. au ven. 7.30 - 9.30. Sam. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00 — Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 — Eisenstein. "La Peau douce", même horaire.
EMPIRE — "Le Silence" — 6.30 — 8.45 — Dim. à partir de 1.00
FRANCAIS — "Sheherazade" — 10.00 12.30 - 4.10 - 7.50 — "Mission à Zagreb" — 11.00 - 2.30 - 6.10 - 9.50.
GRANADA — "Sheherazade" — 2.00 5.35 - 9.20 — "Mission à Zagreb" — 12.30 - 4.00 - 7.40.
KENT — "The Luck of Ginger Coffey" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
LOEW'S — "A House is not a Home" — 10.45 - 12.55 - 3.05 - 5.15 - 7.30 - 9.45.
LAVAL — "Une grosse tête" 12.00 - 3.15 - 6.35 - 9.50 — "Goliath contre les Géants" — 1.35 - 4.55 - 8.10.
LA SCALA — "Faibles femmes" — 12.40 - 3.25 - 10.00 — "Un soir sur la plage" — 2.15 - 7.00 — "Volupté" — 3.40 - 8.30.
OUTREMONT ET MONTBLAND — "Cleopatra" — 1.00 - 4.30 - 8.15.
PAPINEAU — "Sheherazade" — 12.45 - 4.15 - 7.45 — "Mission à Zagreb" — 2.45 - 6.15 - 9.45.
PALACE — "Where Love Has Gone" 10.10 - 12.20 - 2.35 - 4.45 - 7.00 - 9.15.
PARISIEN — "Le gendarme de St-Tropez" — 10.00 - 11.55 - 1.50 - 3.50 - 5.45 - 7.45 - 9.45.
PLACE VILLE MARIE — (Petite salle) — "Yesterday, today, tomorrow" — 12.15 - 2.30 - 4.50 - 7.00 - 9.30 — (Grande salle) "The Organizer" — 12.10 - 3.25 - 6.45 - 7.05 - 9.25.
PLAZA — "D'où viens-tu Johnny?" — 1.30 - 4.45 - 8.05 — "Nous irons à Deauville" — 12.10 - 3.25 - 6.30 - 9.35.
RIALTO et SAVOY — "Man in the Middle" — 1.00 - 3.50 - 6.40 - 9.25 "Night Train to Paris" — 2.45 - 5.30 - 8.20.
RIVOLI — "Sheherazade" — 2.20 - 5.50 - 9.20 — "Mission à Zagreb" 12.45 - 4.15 - 7.45.
ST-DENIS — "Cherchez l'idole" — 12.30 - 3.47 - 6.44 - 10.01 — "Rythme, amour et twist — 1.58 - 5.15 - 8.32.
SEVILLE — "Mediterranean Holiday 8.15. — Sam. 10.00 — 2.15 — 8.15 — Merc. 2.15 — 8.15 — Dim.: 2.15 — 7.45
SNOWDON — "Topkapi" — 12.50 - 2.50 - 4.85 - 7.00 - 9.05.
STRAND — "Man in the Middle" 1.00 - 3.50 - 6.40 - 9.25 - "Night Train to Paris" — 11.45 - 2.45 - 5.40 - 8.40.
WESTMOUNT — "A shot in the Dark" — 1.05 - 3.05 - 5.10 - 7.15 9.15.

RADIO-SELECTION

le lundi 30 novembre

- A Folles musicales, à 1 heures. Rêve de valse, d'Oscar Straus, sous la direction de Jacques Metehen.
- A 2 h. 30 et à 10 h. 30. Est-ce ainsi que les hommes vivent? Cette semaine, Monique Chartier, institutrice.
- Aux Chefs-d'oeuvre de la musique, à 3 heures. Les Maîtres-chanteurs, préludes de Wagner, avec l'Orchestre philharmonique tchèque, et la 8e Symphonie, de Bruckner, avec l'Orchestre de la Radio bavaroise.
- A l'émission Ad Hb, à 4 h. 45, quelques chants campagnards du monde interprétés par Irma Koland.
- Sur toutes les scènes du monde, à 5 heures, Le Neveu de Rameau, de Diderot, avec François Ronet et Guy Hoffmann.
- A CBF-FM, à 8 heures, Festivals présenté par François Morel. Au programme, le Concerto de piano en ré mineur, de Bach, avec Shura Cherkassky et l'Orchestre des concerts Tivoli; Capriccio, de Richard Strauss, avec l'Orchestre philharmonique de Berlin; Colloratura per tre Flauti, de Norbert Linke, avec l'Ensemble du Festival Pro Musica de Brêmes; le Concerto de piano en mi bémol, de C.-P.-E. Bach, avec Clara Konrad et l'Orchestre de La Radio-Unie des Pays Bas.
- A 9 h. 30, La Revue des arts et des lettres.

HORAIRES DE LA TELEVISION

CBFT 2

19.00 Musique
11.00 CINEMA
"La femme sans amour" — américain — drame.
12.35 Téléjournal
1.00 CINEMA
"Une grande fille toute simple" — français — Comédie.
3.00 Marie-Eve vous suggère
3.15 Des goûts et des couleurs
3.35 Miroir d'Eve
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à surprise
5.00 Les Enquêtes Jobidon
5.30 Atome et galaxies
Le projet Mercury
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.40 Edition métropolitaine
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Les Belles histoires des pays d'en haut
8.30 De 9 à 5
9.00 Bras dessus, bras dessous
9.30 Chacun à l'homme
10.00 Les 13-35
Le rôle des étudiants dans le monde de l'éducation
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 CINEMA
"Le Don paisible" — russe — drame.

CFTM 10

10.30 Mère
11.00 Bien l'bonjour
12.05 Manchettes - horaire
12.15 EN MATINEE
"La bataille du feu" — français — comédie dramatique.
3.00 Bon après-midi
4.00 Défi
4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30 L'Homme invisible
6.00 Télé-Mère
6.30 Sport-Images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 La Virginien
9.00 Télé-quilles
10.00 Découvertes 65
10.30 Qui êtes-vous?
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.15—Cinéma
"L'Affaire Berras" — français — drame judiciaire

CBMT 6

9.57 Today on CBMT
10.00 Educational Youth Programming
10.30 Across Canada
11.00 Friendly Giant
11.15 Chez Hélène
11.30 Butternut Square
11.50 News
12.00 Dany
12.30 Calendar
1.30 MOVIE MATINEE
"The Eddie Duchin Story"
3.00 As the World Turns
3.30 Take Thirty
4.00 The Secret Storm
4.30 Razzle Dazzle
5.00 The World of Nature
5.30 Music Hop
6.00 Karen
6.30 Across Canada
7.01 CBC Evening News
7.20 Sports With Doug Smith
7.30 Don Messer's Jubilee
8.00 Show Of The Week
9.00 Danger Man
10.01 The Sixties
9.30 The Way Things Are
French Canadians in New England
11.00 CBC National News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.29 Sports Final
11.36 Science Fiction
"The Atomic Man"

CFCF 12

7.30 Modflelim
7.32 Coffee Break
10.00 The Liberal Arts
10.30 Romper Room School
11.00 Ed Allan Time
11.30 Abracadabra
12.00 Lunchtime Little Theatre
1.00 Channel 12 Theatre
2.30 Four Of A Kind
3.00 People In Conflict
3.30 It's Your Move
4.00 Surprise Party
5.00 Family Theatre
6.30 Star Stakes
6.40 Opportunities Unlimited
6.45 Pulse
7.00 Know Your Sports
7.30 The Flintstones
8.00 Bewitched
8.30 It's Your Move
9.00 The Cara Williams Show
9.30 Take A Chance
10.00 Dr Kildare
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 The Piarts Barine Show
12.00 Newsroom 12 — Meditation

A LA PLACE DES ARTS

"Le Ballet national du Chili"

Par Jean BASILE

Pour leur première apparition à Montréal, qui eut lieu cette fin de semaine à la Place des Arts, le Ballet national du Chili a arrêté un programme capable de mettre en valeur les différents aspects qui composent leur personnalité. Un lyrisme bonenfant avec "Concertino", sorte de pas de trois pour danseuses, — le folklore avec "Calaucan", une légende indienne transposée pour la scène — la fantaisie avec "Alotria", une suite comique sur le thème très exploité du cirque — enfin "La Table verte", drame dansé qui appartient à l'histoire de la danse et que l'on ne peut plus voir autre part, il me semble.

De ces quatre ballets, c'est évidemment ce dernier qui est le morceau de choix bien qu'il marque maintenant quelques trente ans d'âge. Composé par Kurt Jooss à l'époque où l'Allemagne lançait à la conquête du monde les théories brechtiennes, il s'aligne tout naturellement à ce mode de penser et illustre par le geste ce que les personnages de Brecht affirment par la parole. Cela sent par instant son 1930 mais la chorégraphie simple et efficace respire une bonne et saine générosité.

"Alotria", sur un sujet qui ne comporte aucunes nouveautés ni aucuns risques, permet à la compagnie de donner sa mesure. Les danseurs sont jeunes et expressifs, plus mimes souvent que danseurs mais le coup d'oeil est frais et charmant.

De même pour "Concertino". "Calaucan", légende indienne de la cordillière des Andes est une tentative intéressante mais dont le résultat n'a rien d'enthousiasmant si ce n'est un joli coup d'oeil grâce aux costumes.

Au niveau de la danse, le ballet national du Chili, qui s'apparente davantage aux anciens ballets Jooss qu'à la danse classique, n'apporte rien de bien neuf ni au niveau de la conception pure ni au niveau de la réalisation si ce n'est un travail des bras très orné et souvent efficace. Un louable effort de redonner à l'expression sa première place devant la virtuosité ne parvient pas à cacher la médiocre formation technique des danseurs dont pas un ne me paraît exceptionnel.

Cependant, et je crois que notre troupe pourrait y trouver un exemple, tant par le bon goût que la modestie, le fini et la précision, le ballet national du Chili réussit malgré toutes ses carences à "tenir" la scène. Une petite troupe, de petits danseurs mais des artistes. Le secret est là.

Louis Malle: "Viva Maria"

Brigitte Bardot va passer les fêtes de Noël et de fin d'année au Brésil. Au début de l'année prochaine, la vedette gagnera directement Mexico pour y tourner "Viva Maria". Pour ce nouveau film, dont l'autre vedette sera Jeanne Moreau, le réalisateur, Louis Malle, a ajouté un nouvel Etat à l'Amérique Centrale, le San Miguel, qui sera en proie à un mouvement révolutionnaire.

Les deux célèbres actrices qui feront partie d'une troupe de music-hall très cosmopolite, seront des révolutionnaires fort bien douées. Elles réussiront à s'emparer de la capitale, mais ne voudront pas profiter du pouvoir pour elles-mêmes. Justice faite et la paix revenue, leur rôle sera terminé. L'ambiance du film, selon le réalisateur, sera un exotisme fabuleux, c'est-à-dire tel qu'on pouvait l'imaginer tout au début de ce siècle.

Thèse canadienne sur le dadaïsme

PARIS — Un professeur canadien, M. Michel Sanouillet, de l'Université de Toronto, sera la vedette le 4 décembre de l'hommage à Picabia qui sera organisé par la célèbre galerie Louis Carré.

M. Sanouillet, qui se trouve en France en congé, prépare actuellement une thèse sur le mouvement Dada. Il en a profité pour écrire un livre sur Picabia (Editions du Temps) qui est le premier travail d'ensemble consacré au peintre.

M. Sanouillet signera ce jour-là, son ouvrage sous le patronage du cinéaste-académicien René Clair.

Au Jazz-Hot: D. Ellington

Pour la seconde fois cette année, et à la demande du public, le grand orchestre du célèbre compositeur Duke Ellington occupera la sène du Jazz-Hot pour une semaine, à compter de lundi prochain, 30 novembre. Le "Duke" donnera trois concerts par soir, à 21h. 23h. et 1 h. du matin.

La revue du Rideau-Vert: "Ne perdez pas la tête"

C'est une tradition au théâtre du Rideau-Vert de présenter pendant le temps des Fêtes une revue. Cette année, à partir du **samedi 5 décembre**, c'est une désopilante parodie de l'actualité nationale et internationale que la compagnie du Rideau-Vert présentera au public du Stella. Cette revue au titre peu sérieux mais prometteur, "Ne Perdez pas la Tête", réunira dans une brillante distribution les noms de Juliette Béliveau, Roland Bédard, Germaine Dugas, Gaétan Labrèche, Marthe Choquette, André Montmorency, Françoise Lemieux, Benoit Marleau, Barbara Krouthrn et Michel Boudot, qui est aussi responsable de la chorégraphie. Sur une musique de Pierre Roche, on pourra entendre les couplets piquants de Jean Rafa.

Des textes de André Montmorency et de Gina Bausson illustreront les facettes souvent loufoques de l'actualité. Yvette Brind'Amour signera la mise en scène.

Chopin par Jablonski aux JM de Longueuil

Dimanche soir, 6 décembre, dans l'auditorium de l'External classique de Longueuil, le jeune et talentueux pianiste Marek Jablonski fera revivre tous les aspects de l'oeuvre de Chopin dans le cadre des concerts mensuels des Jeunesses Musicales de Longueuil. Pour réservations, signaler: 674-6226.

THEATRE DU RIDEAU VERT
dès le 5 décembre
la revue des fêtes
NE PERDEZ PAS LA TETE !!!
A Montmorency — G. Bousson
Couplets: Jean Rafa
Musique: Pierre Roche
Chorographie: M. Boudot
Mise en scène
YVETTE BRIND'AMOUR
avec
Juliette Béliveau
Rolland Bédard
Germaine Dugas
Gaétan Labrèche
Marthe Choquette
André Montmorency
Françoise Lemieux
Benoit Marleau
Barbara Krouthen
Michel Boudot
Ce soir 8h.30
Les Jouets
AU STELLA 844-1793

16e SEMAINE
"UN FILM BEAU ET ÉMOUVANT"
"UN VRAI CHEF-D'OEUVRE"
Prix spécial du jury
FESTIVAL DE CANNES 1964
LA FEMME DES DUNES
Un film prestigieux et provoquant
CINEMA FESTIVAL
Sur semaine: 7.30, 9.30
Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

INGMAR BERGMAN A SON MEILLEUR!
— DANS —
LE SILENCE
Version originale, sous-titres anglais
DEUXIEME SEMAINE!
Soirées, 6h.30 et 8.45 p.m.
Dim. à partir de 1.00 p.m.
EMPIRE
CINEMA de REPERTOIRE
451 avenue Ogilvy (coin Durocher)

Lun. Mar. 8h.30
STANLEY KRAMER présente en Technicolor et CINERAMA
Nulle part ailleurs à Montréal en Cinerama
• Un record • 265,000 spectateurs • 13e mois
IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD"
• Vous rirez à vous tordre les côtes! • Sièges réservés en vente au théâtre, par courrier, téléphone ou chez Faucher Electrique, chez Morgan (magasins Rockland, Dorval, Boulevard).
CINERAMA IMPERIAL
1430 BLEURY, Montréal
AV. 8-7102 ou 3403

JOSEPH E. LEVINE presents SUSAN HAYWARD BETTE DAVIS
WHERE LOVE HAS GONE
Parmi un des grands livres à succès
CONNORS • HEATHERTON
Produced by JOSEPH E. LEVINE • Directed by EDMUND PURDOM • Screenplay by JOHN MICHAEL HAYES
Horaire: 10.10 - 12.20 2.35 - 4.45 - 7.05 - 9.25
PALACE
2ème semaine

Basé sur la véritable histoire de la plus fameuse courtisane américaine!
SHELLEY WINTERS
And Co-Starring
ROBERT TAYLOR
JOSEPH E. LEVINE PRESENTS
A HOUSE IS NOT A HOME
A L'AFFICHE
LOEW'S
Horaire: 10.45 - 12.55 - 3.05 - 5.15 - 7.30 - 9.45

SANDRA DEE
ROBERT GOULET
ANDY WILLIAMS
and MAURICE CHEVALIER
"I'd Rather Be Rich"
Horaire 10.45 - 12.55 - 3.10 5.20 - 7.35 - 9.45
in EASTMAN COLOR
CAPITOL A l'affiche

BILLETS EN VENTE AU GUICHET OU PAR LA POSTE
MY FAIR LADY
Auj. et demain 2h. et 8h. p.m.
AUDREY HEPBURN - REX HARRISON - STANLEY HOLLOWAY
Les enfants de 16 ans ou plus sont admis en matinées seulement.
Guichet ouvert de 10h. a.m. à 9h. p.m.
ALOUETTE
Matinées: 2h. p.m. mercredi $2.00
Samedi, dimanche et fêtes $2.50
Soirs à 8h. p.m. lun. à jeu. $3.00
Vend., sam., dim., et fêtes $3.50

UN. 1-6105 94 EST, RUE STE CATHERINE
Casa Loma
Elles vous feront mourir de rire dans la Revue
Les Trois Juliette
JULIETTE PETRIE • JULIETTE BELIVEAU • JULIETTE HUOT
PAUL DESMARTEAUX
JOANNE LACHANCE • JACQUES JOURDAN

Sur la plage les plus JOLIES BAIGNEUSES vous feront RIRE aux LARMES
avec LOUIS DE FUNES GENEVIÈVE GRAD MICHEL GALABRU
dans
LE GENDARME DE SAINT TROPEZ
Un film de JEAN GIRAULT
EN SCOPE, EN COULEUR ET AU MYSTÈRE
A L'AFFICHE
Le Parisien

DEMAIN SOIR A 8 H. 30 A L'ORPHEUM
(ainsi que les 3 et 4 décembre)
"LA DANSE DE MORT"
De August STRINDBERG
Avec: DENISE PELLETIER
JEAN GASCON
LEO ILIAL
"Voici donc un spectacle dur et peut-être un peu plus mais dont les qualités sont celles d'un beau diamant noir".
Jean BASILE, Le Devoir
AVEC EN ALTERNANCE:
les 2 et 5 décembre
LES DEUX DERNIERES REPRESENTATIONS DE
"LES FANTASTICKS"
Comédie musicale
de: Tom Jones et Harvey Schmidt
Adaptation française de: Eloi De Grandmont
Demi-tarif pour les étudiants et les syndiqués les mardis, mercredis et jeudis.
POUR RESERVATIONS .. 845-7149
TNM

Enfin vous pouvez voir le chef-d'oeuvre de l'immortel
GÉRARD PHILIPE
"POT BOUILLE"
Un film de JULIEN DUVIVIER
DANIELLE DARRIEUX
ANOUK AIMÉE DANY CARREL
2e film sensationnel
L'ASSASSIN VIENDRA CE SOIR
FRANÇOIS DE GUELT RAYMOND SOUPLEX
En primeur
CINEMA CHATEAU
271-4400
Cinema
Gagnant du prix 1964 du festival international de l'Argentine
"Ne manquez pas de le voir! Intéressant... humain, éclatant, compatissant et humoristique."
MARCELLO MASTROIANNI
"The ORGANIZER"
HORAIRE
12.10 - 3.35
4.45 - 7.05
9.25
MARCELLO MASTROIANNI - ANNIE GIRARDOT - FOLCO LULLI
20e SEMAINE!
HORAIRE: 12.10 - 2.10 4.20 - 6.35 8.50
Cinema de Paris
SOPHIA LOREN • MARCELLO MASTROIANNI
de VICTORIO De SICA
en COULEURS: HIER AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Les Swingle Singers de Paris et Monique Leyrac
Vendredi 4 décembre à 8h.30 p.m.
Samedi 5 décembre à 8h.30 p.m.
Billets: $4.50, $4.00, $3.50, $2.50, $2.00 taxe incluse.
présenté par Les Productions Samuel Gesser Inc.
PLACE DES ARTS

LE JAZZ HOT
DUKE ELLINGTON
ET SON ORCHESTRE ET SES MUSICIENS
JOHNNY HODGES - HARRY CARNEY
COOTIE WILLIAMS - CAT ANDERSON
OSCAR PETERSON
DU 7 AU 13 DEC.
(1ère SEMAINE ANNIVERSAIRE)
1214 E. RUE STE CATHERINE

théâtre • cinéma

CINEMA PLACE-VILLE-MARIE

"The Organizer" de Monicelli

Par Alain PONTAUT

On peut, pour raconter une grève, prendre le ton de l'épopée, utiliser au maximum de leur puissance les structures plastiques et sonores du cinéma, faire surgir des gros plans déchirants au-dessus du grouillement des foules héroïques et hagardes, ne laisser aucun répit à la tragédie et au choc de deux classes et de deux mondes. C'est ce que fit le grandiose Eisenstein en 1924 avec "La Grève".

On peut, même beaucoup plus tard, à notre époque où le cinéma semble avoir bien perdu le goût de la fresque sociale et politique, reconstituer la sombre toile de fond sur laquelle s'imprimaient à la fin du siècle dernier l'exploitation des humbles et la rapacité des possédants. C'est ce que fait Monicelli avec "The Organizer" ("I Compagni"") et sans doute seul le cinéma italien était-il capable aujourd'hui de tenir cette gageure. Univers dangereux à aborder, on le conçoit sans peine, sans donner dans l'épique démodé, la thèse, la boursouflure. Il n'était possible de conserver à cet ancien conflit sa charge de revendication, de générosité, de violence explosive qu'à condition que "la vie interrogée" y affleure sans cesse de toutes parts, que les personnages nous soient intimement présents, que leur émotion n'exclue ni la simplicité ni la cocasserie, qu'à partir même de documents exacts et criants d'injustice, les faits nous soient contés sans emphase et l'histoire restituée sans qu'on en force les leçons.

Monicelli y parvient avec un bonheur saisissant, appliquant les recettes d'humeur et d'observation du "Pigeon" à une aventure qui est comme la somme des pionniers de l'épopée syndicale. Que voilà donc un film riche et fascinant! Il étreint et bouleverse d'autant mieux que la dénonciation, la révolution ne semblent jamais être a priori son propos, mais le constat d'un mode de vie, d'une façon d'être homme dans un monde où l'argent seul crée le droit. Et sans doute si le monde avait tellement changé, serait-on plus indifférent, moins concerné devant ce tableau frémissant.

Il y faudrait consacrer une longue étude, dire la richesse du détail, la grise qualité de l'image et du décor, l'authenticité des comparses, l'humanité, le fourmillement de l'invention. Il faudrait dire l'originalité de la conception de ce personnage d'agitateur politique, si éloigné du surhomme symbolique avec sa minable et joyeuse apparence de professeur poussiéreux, son dos voûté, sa maladresse, et soudain cette force insolite, ces astuces, cet éclair de passion dans son regard de myope. Mastroianni est décidément un prodigieux comédien. Pour lui, pour ceux qui l'entourent si brillamment, Girardot, Lulli, Blier, Périer, Salvatori, pour la sincérité vibrante du thème, pour la chaleur et l'habileté du metteur en scène, il faut applaudir sans réserve au retour de ce film sur nos écrans : la Semaine du cinéma italien nous l'avait fait connaître. Pour se réconcilier avec le cinéma et avec l'homme, il faut voir ce film admirable.

Jacques Tati : "Playtime"

Jacques Tati va tourner un nouveau film, intitulé (provisoirement) "Playtime". A ce film, Tati travaillait en secret depuis trois ans avec cette minutie d'artisan qui est la sienne et aujourd'hui tout est prêt, fignolé jusqu'au moindre gag.

Nous retrouverons le cher M. Hulot dans ce nouveau Tati. Un Hulot fidèle à lui-même, avec son petit feutre planté sur le crâne, sa pélerine flottant au vent, sa distraction, son inaltérable bonne humeur et sa fantaisie. Et cette fois encore Hulot devra se battre contre la laideur, la sottise, la folie du monde moderne. Un monde moderne de plus en plus féroce, de plus en plus inhumain...

Quelle forme prendra le combat de M. Hulot? Cela, nous l'ignorons encore car Tati n'a révélé à personne les grandes lignes de son scénario. On sait seulement que l'essentiel du film aura pour cadre un grand quartier moderne de la banlieue parisienne, et que l'aérodrome d'Orly jouera son rôle dans l'histoire.

Airs classiques, disques récents

CARMEN de Georges Bizet (RCA-Victor stéréo-LDS 6164) avec Leontyne Price dans le rôle de Carmen, le ténor Franco Corelli dans celui de Don José, Robert Merrill et Mirella Freni, l'orchestre philharmonique de Vienne sous la direction de Herbert von Karajan, le choeur de l'Opéra de Vienne et le choeur des garçons de Vienne, respectivement sous la direction de Wilhelm Pitz et Helmut Froschauer. Un enregistrement des séries Soria, accompagné d'un texte écrit de Carmen.

MADAME BUTTERFLY de Puccini (RCA - VIctor stéréo VICS-6100) avec Anna Moffo dans le rôle de Cio-Cio-San, Cesare Valletti dans celui de Pinkerton. Rosalind Elias (Suzuki), Fernando Corena et Renato Cesari, l'orchestre et le choeur de l'Opéra de Rome, sous la direction d'Erich Leinsdorf.

DIE FLEDERMAUS de Johann Strauss (RCA-Victor stéréo LSC-7029, enregistrement Dynagroove) avec Eberhard Wachter dans le rôle de Gabriel von Eisenstein, Anneliese Rothenberger dans celui d'Adèle, Adèle Leigh dans celui de Rosalinde, George London, Rise Stevens, Sandor Konya, Erich Kunz et Erich Majkut, l'orchestre et le choeur de l'Opéra de Vienne sous la direction d'Oscar Danon.

CHOPIN: un tout nouvel enregistrement des valses par Artur Rubinstein (RCA - Victor LSC-2723).

BRAHMS, Concerto No 1: un enregistrement par Van Cliburn et l'Orchestre symphonique de Boston sous la direction d'Erich Leinsdorf (RCA - Victor LSC-2724).

WALTON, Concerto pour violon et orchestre: un enregistrement par Heifetz et l'orchestre philharmonique sous la direction de l'auteur, Sir William Walton.

Aussi, concerto No 2 pour violon et orchestre de Castelnuovo par Heifetz et l'orchestre philharmonique de Los Angeles, sous la direction d'Alfred Wallenstein. (RCA - Victor LM - 2740).

BEETHOVEN: Trio exécuté par Jascha Heifetz, Gregor Pittigorsky et Jacob Lateiner. Egalement, de Haydn, le Divertissement pour violoncelle et orchestre et une oeuvre pour violon, violoncelle et orchestre de Miklos Rozsa. (RCA-Victor mono LM-2770, stéréo LSC-2770).

BEETHOVEN: Concerto No 5 (Empereur), par Arthur Rubinstein et l'Orchestre symphonique de Boston sous la direction d'Erich Leinsdorf. (RCA-Victor LSC-2733).

Egalement un enregistrement de chansons sentimentales par John McCormack (RCA-Victor LM-2755) et un enregistrement par les "Pops" de Boston de plusieurs oeuvres pour trompette de Haydn, Gould, Scott et Monterde. (RCA-Victor LSC-2729).

Les ouvriers ont-ils intérêt à être nationalistes ?

Colloque à l'U. de M. avec MM. Bourgault, Vallières, Bertrand et Gaudreau

par Réal PELLETIER

Les ouvriers ont-ils intérêt à être nationalistes ? A cette question qui faisait le sujet d'un colloque vendredi soir à l'université de Montréal, M. Pierre Bourgault, président du RIN, et M. Guy Bertrand, vice-président de l'AGEUM, ont répondu par l'affirmative avec la nuance suivante : "Oui, les ouvriers ont intérêt à être indépendantistes". De leur côté, MM. Pierre Vallières, de la revue "Révolution québécoise", et Laurent Gaudreau, organisateur de la CSN, ont rejeté tout nationalisme qui s'exprimerait dans un mouvement politique qui ne soit pas exclusivement ouvrier. Parodiant le thème du débat, ils ont affirmé : "Oui, les ouvriers ont tout intérêt à s'organiser pour prendre le pouvoir."

Pour M. Vallières, journaliste à "La Presse", secrétaire du Syndicat des journalistes de Montréal et directeur de "Révolution Québécoise", il ne voit d'autodétermination que celle des travailleurs du Québec. Il faut, dit-il, organiser un parti de "petits salariés"; le langage de "libération" qui court au Québec n'a de sens que si les méthodes, la stratégie de libération ne conduit qu'à la libération des classes ouvrières vis-à-vis des classes capitalistes bourgeoises. Pour organiser un tel parti, on compte sur 200,000 chômeurs qu'il faut mobiliser, dit-il; la classe ouvrière n'aura pas de difficulté à suivre. Pour prendre le pouvoir ensuite, tous les moyens sont bons, la violence si nécessaire. Il ne faut pas s'attendre à ce que la classe capitaliste accepte de se suicider en permettant démocratiquement aux ouvriers de prendre le pouvoir par les voies électorales ordinaires. La lutte des classes est une lutte de force : c'est le plus fort qui gagne, et non les idées ou les sentiments humanitaires.

Pierre Bourgault

Pour le président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, la violence est à rejeter comme moyen de prendre le pouvoir. Le chef indépendantiste ne croit pas qu'il soit possible en Amérique du Nord qu'un parti "strictement travailliste" puisse vivre. M. Bourgault a admis, à l'invitation du directeur de "Révolution québécoise" que le RIN est un parti composé en majorité de bourgeois, notant néanmoins une participation de plus en plus grande d'ouvriers au parti. En revanche, le président du RIN a dit que le "grand-grand défaut de la gauche — partout — c'est qu'elle refuse de s'embarquer dans quelque chose qui ne soit pas parfait". Très globalement pour moi, dit-il, le socialisme au Québec, c'est d'abord une bataille pour obtenir les libertés collectives qui permettent ensuite d'atteindre aux libertés individuelles. Les ouvriers québécois ont des problèmes en tant qu'ouvriers, mais aussi en tant que Canadiens français, comme les noirs américains ont des problèmes en tant qu'ouvriers mais aussi en tant que noirs. Au Québec, l'indépendance d'abord, la révolution sociale ensuite. Le chef indépendantiste a reproché aussi à la gauche d'annoncer beaucoup trop facilement la mort du capitalisme et de la bourgeoisie.

Guy Bertrand

Quant à Guy Bertrand, vice-président de l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal, il a noté, comme M. Bourgault l'avait fait avant lui, que l'intérêt économique n'est pas le seul moteur qui pousse l'ouvrier à agir. L'objectif qu'il faut viser, selon M. Bertrand, qui a insisté sur le fait qu'il parlait en son nom, c'est la "renovation sociale" au Québec, rénovation qui ne peut s'obtenir par la sincérité, mais par les moyens politiques nécessaires qui se trouvent présentement à Ottawa et qu'il faut aller chercher.

Pour obtenir cette "renovation sociale", les ouvriers ont intérêt à être indépendantistes. Mais, a ajouté M. Bertrand, "je ne dirai pas qu'ils ont intérêt à être nationalistes, quand on pense aux tricheries qu'on nous a fait avaler avec cela".

Enfin, M. Laurent Gaudreau, président du Syndicat national des ouvriers manuels de Montréal (CSN), a partagé les thèses de M. Vallières sur la primauté pour les ouvriers de s'organiser pour prendre le pouvoir, dans un parti strictement de travailleurs. L'ennemi n'est pas l'anglais, mais le capital, dit-il. Si l'indépendance devait faire passer le capital au mains des Canadiens français, nous n'en voudrions pas, parce qu'au moins, actuellement, dans le grand tout nord-américain, nous bénéficions d'un certain équilibre des forces, qui nous assure une place.

Apportant le point de vue des ouvriers de son milieu, M. Gaudreau a dit que jusqu'ici, le contenu des thèses indépendantistes n'a rien donné aux ouvriers. Il y a d'abord eu Chaput : son patriotisme n'aurait servi que des fins bourgeoises. Ensuite, il y a eu le FLQ : son rôle fut spectaculaire, mais "le mouvement ouvrier ne peut marcher dans ce mouvement fasciste". Enfin, devant le RIN, les ouvriers ne réagissent pas, parce qu'ils ne trouvent aucun intérêt à y participer.

Ottawa étudie le cas de deux officiers de la Gendarmerie

OTTAWA. — Le ministre de la justice a révélé vendredi aux Communes que le cabinet examine actuellement le cas de deux officiers du détachement de Montréal de la gendarmerie royale du Canada qui ont été jugés l'été dernier par un tribunal secret de la sûreté fédérale.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a identifié les deux officiers comme étant le surintendant Bélec et l'inspecteur Poitras. Le tribunal de la gendarmerie royale a recommandé leur renvoi après les avoir trouvés coupables de "détournement de fonds".

M. Favreau a répondu que, selon la loi de la gendarmerie royale, les cas ont été revisés par une commission de trois officiers supérieurs de la gendarmerie et, plus tard, par le commissaire George B. McCellan, puis par lui-même.

En sa qualité de ministre de la justice, il a fait des recommandations au cabinet pour la disposition de ces cas.

M. Diefenbaker a demandé pourquoi cette affaire avait été entourée d'un tel secret et avait donné lieu à de tels délais.

M. Favreau a expliqué qu'il avait reçu le 8 septembre un rapport du commissaire McClellan et qu'il n'a pu s'en occuper plus tôt à cause de ses nombreuses occupations. Il a accusé M. Diefenbaker de semer le doute injustement et de faire de fausses suppositions. C'est là une façon de procéder "mauvaise et dangereuse".

Le ministre a ajouté que l'un des officiers en cause avait 31 ans de service à la gendarmerie royale et l'autre, 15 ans.

Cette question a été soulevée durant l'étude des crédits du ministère de la justice.

à la COMEDIE-CANADIENNE
"Le Vol Rose du Flamant"
de Clémence Desrochers et Pierre F. Brault
Du 7 au 20 décembre
Tous les soirs à 8 h. 30 p.m.
Les dimanches à 7 h. 30 p.m.
Matinée samedi 12 décembre, 2 h. 30 p.m.
(Le 7 décembre à guichet fermé)
1ère comédie musicale canadienne-française présentée à Montréal
20 vedettes en scène — Mise en scène d'Albert Millaire
Billets : $4.00 - $3.00 - $2.00 Le samedi soir : $4.50 - $3.50 - $2.50
Les commandes postales accompagnées d'un chèque certifié ou d'un mandat-poste de même que les réservations téléphoniques sont acceptées aux : Productions Deschamps-Lelarge, 1938 ouest, Dorchester, Montréal, 931-1779 ou 935-4659
Billets en vente également : Comédie-Canadienne, UN. 1-3338
Bijouterie Jim Charlebois, 2115 est, Jean-Talon ou 6960, St-Denis
Roger Joubert — Jean-Pierre Masson
Jeannine Sutto — Jean Besré — Monique Lepage — Olivier Guimond — Denise Filiatrault — Jacques Desrosiers — Clémence Desrochers

Ne manquez pas le . . .
SALON ANNUEL DE L'ARTISANAT
actuellement au Palais du Commerce, 1650 rue Berri
tous les jours, de 1h à 11h pm
jusqu'au dimanche 6 decembre incl. — Entree libre

ESSOR SPECTACULAIRE DE L'ARTISANAT QUÉBÉCOIS

Somptueux panorama de la fécondité des artisans du Québec, le Salon vous présente des milliers d'objets originaux conçus pour rehausser l'agrément de votre foyer ou l'élégance de votre mise.

Allez y découvrir les splendides tissus d'ameublement, les vaisselles et céramiques, les meubles, le linge de maison, les étoffes pour vêtements, les bijoux, les ornements que les artisans québécois ont créés pour vous. Visitez le Salon annuel de l'artisanat.

LA CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
MINISTERE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

La Centrale d'Artisanat possède quatre magasins ouverts toute l'année. Vous y trouverez des objets variés qui conviendront à tous vos besoins et à votre budget.

A MONTRÉAL
• 1450, rue St-Denis
Ouverture : tous les jours, de 9 h à 18 h, sauf le vendredi, de 9h à 9h.
• Hôtel Reine Elisabeth
Rez-de-chaussée.
Ouverture : tous les jours, de 9h à 9h, sauf le samedi, de 9h à 6h.

A QUÉBEC
• 34, rue St-Louis
Ouverture : tous les jours, de 9h à 5h, sauf le vendredi, de 9h à 9h.
• Centre d'achats Laurier
Boul. Ste-Foy
Ouverture : lun., mer., sam., de 9h 30 à 5h 30
mar., jeu., ven., de 9h 30 à 9 h 30.

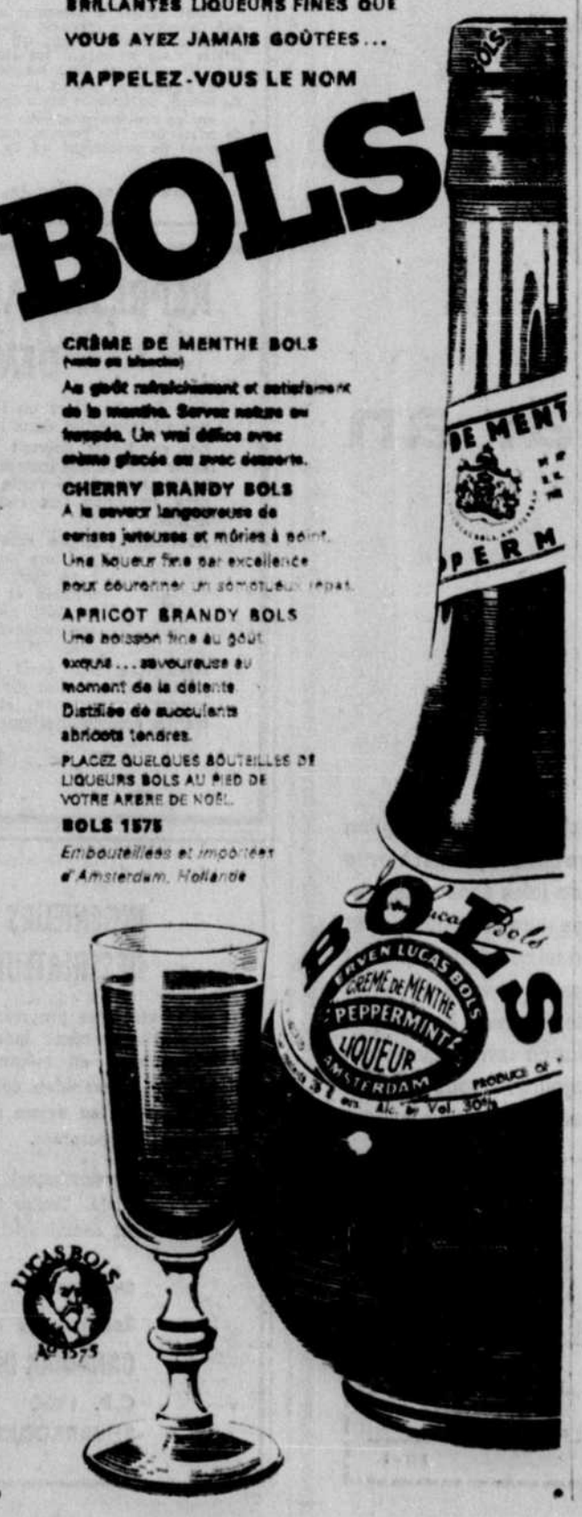
Elysée 4e SEM.
85 MILTON 842-6853
SALLE RESNAIS
"Louis Malle a accompli une oeuvre d'art" — FRANCE-SOIR
LE FEU FOLLET
avec MAURICE RONET, Jeanne Moreau, Alexandra Stewart
PRIX SPECIAL Festival de Venise
EISENSTEIN
16e et dernière semaine
FRANÇOIS TRUFFAUT
la peau douce

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche 2h. 15 — Pas de courses le jeudi.
Cuisine réputée au restaurant "LE CENTAURE", dominant la piste. Réservations: 756-2660.
Venez donc!

VOULEZ-VOUS UN BON COCKTAIL!
Bien servi, dans un décor agréable
VOULEZ-VOUS DANSER?
Aux rythmes de 2 bons orchestres?
ELDER LEGER
JULIO WISKY
SANS FRAIS DE COUVERT NI MINIMUM
VENEZ
AU RENDEZ-VOUS LOUNGE
Pour une consommation ou pour une soirée
Pour réservations téléphonez à : 747-9861
SKYLINE HÔTEL MONTRÉAL
6050 Chemin de la Côte de Liesse
Toronto — Brockville
Montréal
Chaine Canadienne



Tout pour la femme
Huguette Proulx et ses invités vous feront passer des moments agréables, mesdames, tout en vous faisant bénéficier de leurs expériences et en vous prodiguant de précieux conseils.
à 1h.30 p.m.
QUEBEC NO 1
CKAC

Conservez cette liste pour la saison des Fêtes
SERVEZ LES PLUS DÉLICIEUSES ET BRILLANTES LIQUEURS FINES QUE VOUS AYEZ JAMAIS GOÛTÉES...
RAPPELEZ-VOUS LE NOM
BOLS
CRÈME DE MENTHE BOLS (verte ou blanche)
Au goût rafraîchissant et satisfaisant de la menthe. Servez nature ou frappée. Un vrai délice avec crème glacée ou avec desserts.
CHERRY BRANDY BOLS
A la saveur langoureuse de cerises juteuses et mûries à point. Une liqueur fine par excellence pour couronner un somptueux repas.
APRICOT BRANDY BOLS
Une boisson fine au goût exquis... savoureuse au moment de la détente. Distillée de succulents abricots tendres.
PLACEZ QUELQUES BOUTEILLES DE LIQUEURS BOLS AU PIED DE VOTRE ARBRE DE NOËL.
BOLS 1575
Embouteillées et importées d'Amsterdam, Hollande


TECHNICIEN ARCHITECTE DIPLOME

8 années d'expérience en Europe. Cherche situation aussi comme dessinateur.

Ecrire à :

M. Condi Enrico,
494 est, boul. Dorchester, app. 76
Montréal, Qué.

TECHNICIENNE

•

Technicienne R.T.
pour laboratoire général

•

S'adresser au bureau
du personnel

HÔPITAL STE-JEANNE D'ARC

3570, rue St-Urbain
Montréal

ON DEMANDE

Une institutrice qualifiée de la province de Québec, pour classe 8e générale, filles. Faire connaître qualifications, expérience et fournir références. S'adresser à la Commission Scolaire, C. P. 118, Maniwaki, Qué.

IMMEDIATEMENT REQUIS

1 Travailleur social

1 Infirmière, de préférence avec expérience dans le service social.

Prendre rendez-vous avec M. Florent Grandbois, Directeur général des Ecoles, et apporter curriculum vitae.

Commission scolaire régionale Youville,

150, boulevard Maple-Grove,
Maple-Grove,
Comté de Châteauguay

Tél. : Beauharnois : 268-3567
Montréal : .. 692-0804

Winters : la Brinco attend un "rapport final" avant de prendre une décision sur l'aménagement des chutes Hamilton

M. Robert Winters, président de la British Newfoundland Corporation, a déclaré à Montréal que toute autre décision de sa société, concernant le projet d'électricité des chutes Hamilton, sera fondée sur "un rapport final", qui n'a pas encore été reçu, au sujet de la possibilité de transmettre l'électricité en passant par les provinces de l'Atlantique.

Il a dit, dans une déclaration, avoir appris du premier ministre Smallwood "que le rapport final ne sera pas disponible avant deux semaines".

Il a cité le premier ministre qui aurait déclaré à une rencontre que le rapport stipule "qu'il est techniquement et économiquement possible de transmettre l'électricité des chutes Hamilton en passant par les provinces Atlantique, jusqu'aux Etats-Unis."

M. Winters a dit "qu'il attend avec impatience" la réception du document final de la part de ses auteurs — la société de conseillers britanniques Preece, Cardew and Rider.

Au cours d'une conférence de presse, donnée la semaine dernière, M. Smallwood avait dit que le rapport qu'il a reçu de la société britannique à New York et rendu public mercredi, a pris la forme "d'explications orales".

M. Winters n'a pu être rejoint immédiatement pour commenter la conférence de presse de M. Smallwood.

Il a fait sa déclaration à la suite du déjeuner qu'il a pris avec le premier ministre de Terre-Neuve.

Entre temps, à son arrivée à St-Jean, Terre-Neuve, M. Smallwood a déclaré que la réalisation du projet hydro-électrique des chutes Hamilton, au Labrador, dont le coût sera d'un milliard de dollars, commencera au printemps et que les travaux seront faits par la British Newfoundland Corporation.

M. Smallwood, qui avait rencontré la veille à Montréal M. Robert H. Winters, président de Brinco, a déclaré que "vous pouvez être certains qu'il le réalisera avec toute la force et toute l'énergie nécessaires".

L'énergie électrique serait distribuée aux Etats-Unis en passant par les provinces de l'Atlantique. Il a ajouté que "Terre-Neuve était maintenant libre", ayant "échappé aux griffes du Québec".

D'UN OCÉAN A L'AUTRE

M. Martin a reçu M. Paul Hasluck

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures, M. Paul Martin a dîné hier en compagnie du ministre des affaires étrangères d'Australie, M. Paul Hasluck. C'était la première occasion qu'ils avaient de s'entretenir. La brume a forcé l'avion qui transportait le ministre australien à se poser à l'aéroport de Montréal et ce dernier a dû parcourir en automobile la distance de 125 milles séparant la métropole d'Ottawa, y arrivant à la fin de la journée.

Prêts d'Ottawa pour l'épuration

OTTAWA — La Société centrale d'hypothèques et de logement annonce l'approbation de prêts fédéraux pour la construction d'usines d'épuration des eaux-vannes dans 11 municipalités. Il convient de relever les municipalités de Saint-Tharcicius et de Carleton-sur-Mer, dans le Québec, qui reçoivent des prêts de $8,800 et $97,400 respectivement.

SECRETAIRE DEMANDEE

Secrétaire légale bilingue, sténo-dactylo, expérience pas nécessaire; téléphoner pour entrevue:

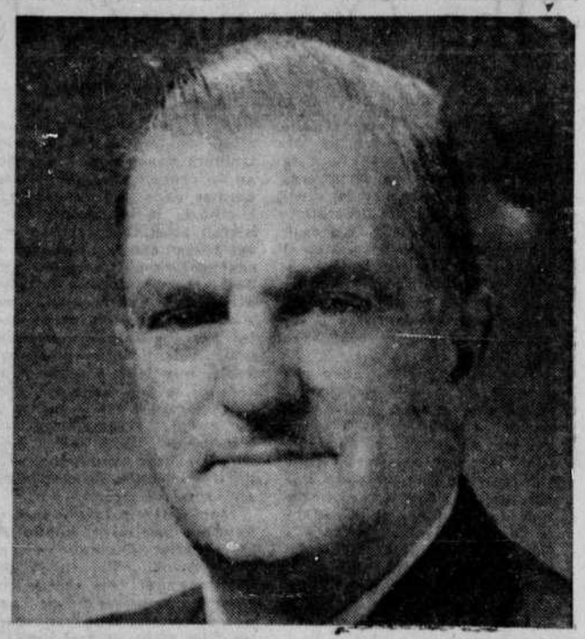
861-2617 — G. Morier

Le vote syndical à la CTM se tiendra le 10 décembre

C'est le jeudi 10 décembre prochain que les quelque 4,000 employés de la Commission de transport de Montréal seront invités à choisir librement, par le moyen d'un vote secret, la centrale syndicale à laquelle ils désirent appartenir. Une décision en ce sens a été rendue vendredi par la Commission des relations de travail.

Les employés de la CTM auront à choisir entre un local de la Canadian Brotherhood of Railway, Transport and General Workers (CTC-FTQ) et leur propre syndicat national affilié à la Confédération des syndicats nationaux. Le groupe comprend à la fois les chauffeurs d'autobus, les commis-caissiers et les mécaniciens.

C'est à la suite du dépôt d'une requête en reconnaissance de la part du Syndicat national que la Commission des relations de travail a ordonné la tenue de ce vote. Des membres du nouveau syndicat insatisfaits des services fournis par la Brotherhod ont fait appel à la CSN pour améliorer leurs conditions de travail et de salaires qui, selon eux, laissent beaucoup à désirer. Les employés de la CTM, disent-ils, sont les grands oubliés parmi les membres de la fonction publique dans la région métropolitaine.



M. Gustave Prévost, avec l'Expo

M. Gustave Prévost, biologiste et biochimiste de grande réputation, quitte sa fonction de président de la Régie des eaux du Québec pour entrer au service de l'exposition universelle de Montréal de 1967 en tant qu'organisateur du projet thémique "L'Homme et les Océans".

M. Prévost a été professeur de biologie aux universités de Montréal et McGill, où il a organisé le laboratoire de biologie.

L'aspect principal du projet que M. Prévost organisera sera un véritable lagon miniature pour montrer comment l'homme tire actuellement sa nourriture et du matériel de l'océan et comment il pourrait retirer davantage de nourriture et de matériaux dans l'avenir.

COGNAC

Prince de POLIGNAC



...le plus grand nom du Cognac

EN VENTE AUX MAGASINS DE LA R.A.Q.
VSOP — REF. 1300
★★★ — REF. 1302

PORTEURS DEMANDÉS

pour la livraison du journal

LE DEVOIR
dans REPENTIGNY

Pour renseignements, communiquez avec:

Service du tirage :

844-3364

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Commis aux ventes et services

POUR COMMERCE DES VENTES PAR TELEPHONE D'EQUIPEMENT DE CONTROLE DE MOTEURS ET DE DISTRIBUTION. HOMME BILINGUE AYANT CONNAISSANCE TECHNIQUE OU DIPLOME D'ECOLE TECHNIQUE.

NOUS SOMMES DES MANUFACTURIERS D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE OPERANT DANS UNE NOUVELLE USINE A POINTE-CLAIRE.

SQUARE D. CO. 697-4790

M. STONE

SECRETAIRE DE DIRECTION

FONCTIONS : Rédiger les procès-verbaux d'assemblée d'un comité d'une importante institution d'enseignement et faire la correspondance.
QUALIFICATIONS : Minimum 11e année, connaissance supérieure du français écrit; connaissance suffisante de l'anglais, femme célibataire de préférence. Quelques années d'expérience connexe dans milieu administratif.

Veuillez appeler le Service du personnel,
UNIVERSITE DE MONTREAL
Tél.: RE. -9951 - poste 241

TRADUCTEURS DES DEBATS
(de l'anglais au français)

Jusqu'à $8,400

Chambre des Communes et Sénat
OTTAWA

Sont invités à présenter une demande les diplômés d'université (hommes et femmes) ayant de l'expérience en traduction ou dans un domaine voisin OU les personnes sans diplôme universitaire mais comptant un certain nombre d'années d'expérience en traduction ou dans un domaine voisin.

Il s'agit d'un travail de nuit dont les heures sont irrégulières. En retour, on accorde des congés supplémentaires entre les sessions.

On se procure précisions et formules de demande aux bureaux de poste dans les grands centres, aux divers bureaux du Service national de placement ou de la Commission du service civil du Canada.

Prière de rappeler le numéro de concours 64-721

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE HULL

CITE DE HULL

BIBLIOTHECAIRE PROFESSIONNEL DEMANDE

La cité de Hull est à la recherche d'un bibliothécaire diplômé avec expérience en catalogage. Salaire selon les qualifications et l'expérience. Conditions de travail très avantageuses.

Les formules de demande d'emploi ainsi que tout renseignement pertinent peuvent être obtenus du bureau du soussigné. Les demandes seront reçues jusqu'à 5 heures de l'après-midi, le 21 décembre 1964.

Roland STEVENS,
Greffier de la cité de Hull.

REPRÉSENTANT DES VENTES DEMANDÉ

Sico Inc. requiert un représentant des ventes pour travail immédiat dans la région de Montréal.

Les candidats doivent être parfaitement bilingues, avoir une bonne instruction et de l'expérience dans le domaine de la vente de peinture. La préférence sera accordée aux candidats âgés de 35 ans ou moins.

Avantages : Ligne complète de produits appuyée par une publicité nationale. Salaire de base, boni et concours. Automobile fournie et dépenses payées. Bénéfices sociaux généreux : fonds de pension, assurance-vie et assurance-santé, vacances.

Soumettre par écrit le plus de renseignements possible : âge, état civil, degré d'instruction, références, expérience, etc. Votre application sera traitée confidentiellement.

SICO INC.,
370, Beauharnois Ouest,
Montréal, P.Q.

Ingénieur Vendeur

Notre compagnie fait la vente d'équipement et de composants électroniques.

Nous recherchons un ingénieur professionnel ayant de l'expérience en électronique pour diriger notre bureau de Montréal. Agé de 30 ans et plus de préférence.

Toutes demandes sont gardées confidentielles. Envoyez résumé complet en anglais à :

WILLER ENGINEERING & SALES CO.
1800 AVENUE ROAD,
TORONTO 12, ONTARIO

INGENIEURS EN MECANIQUE DESSINATEURS

Une entreprise progressive engagée dans la fabrication d'équipement industriel requiert les services d'ingénieurs en mécanique juniors et de dessinateurs. Les candidats doivent être intéressés au génie appliqué et au dessin de machinerie lourde et des parties composantes.

Salaire : proportionnel à l'éducation et l'expérience des candidats. Toutes les applications seront tenues strictement confidentielles.

S'adresser à :

Service des relations industrielles
CANADIAN INGERSOLL-RAND Co. Ltd.
C.P. 1500
SHERBROOKE, P.Q.

OFFICIERS de PLACEMENT

RoyNat Ltd., une société financière canadienne qui progresse rapidement, requiert les services d'officiers de placement bilingues possédant quelques années d'expérience des affaires. Les responsabilités consistent à traiter avec des clients engagés dans diverses entreprises et comprennent notamment l'analyse des différents aspects que comportent les opérations d'une compagnie afin de juger des possibilités de placement. La position offre d'excellentes chances d'avancement et le salaire est en fonction de l'expérience.

Les candidats, de préférence de moins de trente ans, devront être énergiques, d'une personnalité agréable et posséder une formation universitaire ou l'équivalent, en plus d'une habileté à discuter de problèmes corporatifs généraux à l'échelon supérieur.

Les réponses, qui seront tenues confidentielles, devront être accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie et être adressées, à l'attention du "Gérant, Service de Placements", à :

RoyNat Ltd.
620 ouest, boulevard Dorchester,
Montréal 2, Québec.

3 6 5

noëls par an



MEN DES

MenDes Inc.
tout pour le billard

visitez notre salle de montre, les jeudis et vendredis soirs et toute la journée du samedi, durant la saison des fêtes.

Bien sûr. Quoi de moins éphémère, en effet, qu'un billard *MenDes*? Quel autre cadeau promet à votre famille, à vos amis, tant de joies sans cesse renouvelées? Et un billard *MenDes*, ça dure et ça dure: c'est construit avec tant de soin, avec un tel souci de la qualité! Il y a des modèles pour toutes les bourses, à partir de $199.95, et d'excellentes facilités de paiement. Remplissez et postez le coupon ci-dessous pour en savoir davantage: quelques minutes de votre temps aujourd'hui vous vaudront 365 noëls par an des années durant. L'idée vous sourit?

MenDes Inc.
385, rue Dupuy, Québec
Tél. 623-5437 (code régional: 418)

S.V.P. envoyez-moi votre brochure gratuite "Du plaisir pour tous".



NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____

LD - 1

Gérin-Lajoie : il ne faut pas attendre que le Québec fasse tout

De notre envoyé spécial Jules LeBLANC

ROBERVAL — (De notre envoyé spécial) — Après avoir favorisé le regroupement des commissions scolaires au niveau régional, l'Opération 55 transformera l'organisation scolaire du Québec de façon à permettre la décentralisation depuis le provincial jusqu'au régional, a affirmé vendredi soir le ministre de l'éducation au cours d'une réunion publique à Arvida.

"Si on attend de Québec qu'il prenne toutes les initiatives en éducation, on n'ira pas vite, a affirmé M. Paul Gérin-Lajoie. Il ne faut pas attendre que toutes les solutions viennent de "Dieu-le-Père-qui-est-à-Québec". Il faut que les commissions scolaires assument leurs responsabilités". Elles ne doivent prendre aucune initiative qui va à l'encontre des politiques établies du ministère. Cependant, ce qui est "en marge" de ces politiques, c'est bon, et les commissions scolaires peuvent le faire après consultation avec le ministère.

Samedi après-midi, au cours d'une réunion publique à Roberval, M. Gérin-Lajoie est revenu sur cette question et a déclaré que le ministère doit exercer son rôle de direction et établir les politiques générales, mais "il ne doit pas se substituer à l'initiative régionale". Les commissions scolaires régionales doivent prendre en main leurs problèmes et les régler de façon rationnelle et scientifique.

"Nous ne sommes plus à l'époque où les décisions pouvaient se prendre en vase clos. Aujourd'hui, nous sommes arrivés à une démocratie de consultation et de démocratisation . . . Comme le ministère de l'éducation, les commissions scolaires régionales ne sont pas des petites dictatures et elles ne peuvent plus agir en vase clos. L'un et l'autre doivent savoir s'entourer".

Interrogé à maintes reprises au sujet du transport des élèves, le ministre a déclaré que cela n'est agréable pour personne. Ceux qui trouvent qu'effectuer un trajet de 60 à 80 minutes le matin et le soir c'est trop, il les a placés devant l'alternative suivante : ou bien les jeunes resteront dans leur localité respective et y recevront un enseignement secondaire déficient, ou bien ils voyageront et recevront un enseignement secondaire diversifié dans des écoles bien équipées (humainement et matériellement) et bien organisées.

Pour ceux qui auront à franchir des distances supérieures à 80 minute, des résidences d'étudiants seront établies, a-t-il ajouté : moyennant un léger déboursé, ils y séjourneront du lundi matin au vendredi soir; éventuellement ce sera gratuit. Il reste au ministère à déterminer comment seront administrées et financées ces résidences.

Au cours du week-end, M. Gérin-Lajoie a en outre annoncé que :

1) à compter de septembre 1965, les commissions scolaires régionales devront payer les frais de scolarité des élèves de 12e année et leur offrir gratuitement les manuels et le transport;

2) son ministère songe à permettre aux commissions scolaires d'imposer la taxe scolaire deux fois par année au lieu d'une : la première fois en juillet-aot, le taux serait celui de l'année précédente; la deuxième fois, en décembre-janvier, ce serait le taux revisé prévu par le budget adopté par Québec dans les mois précédents.

Le ministre a abondamment insisté sur la nécessité d'avoir des étudiants au sein des comités régionaux de planification scolaire. "Cela fait partie de leur formation : ils apprendront ainsi à s'intégrer dans la société et dans une action collective."

Il faut d'abord utiliser les pouvoirs que nous confère la présente constitution du pays



CHICOUTIMI (De notre envoyé spécial). — M. Paul Gérin-Lajoie a déclaré vendredi qu'il faut établir la "place nouvelle du Québec dans l'Amérique du Nord et dans la Confédération. Il importe de redéfinir les pouvoirs de l'Etat du Québec, mais il est au moins aussi important que nous nous décidions à utiliser les pouvoirs que nous avons et que nous avons laissé dormir depuis 100 ans".

S'adressant à environ 900 étudiants à Chicoutimi, au cours de la deuxième journée de la tournée qu'il effectue présentement à l'occasion de "l'Opération 55", le ministre de l'éducation a affirmé : "L'Acte de l'Amérique britannique du Nord a eu un grave inconvénient pour le Québec, non pas parce qu'il ne lui a pas donné assez d'autonomie, mais au contraire parce qu'il lui en a tellement donné que les Canadiens français se sont endormis sur cette autonomie nouvelle et n'ont pas utilisé les pouvoirs qu'ils avaient", notamment dans les domaines de l'économie, de la santé et de l'éducation.

Soulignant la nécessité de bâtir un Québec nouveau, le ministre a ajouté : "Bâtir un Québec nouveau, c'est redéfinir sa situation dans la Confédération, mais surtout lui donner des institutions sur le plan de l'économie, de la santé, de l'éducation, sur tous les plans qui conditionnent son avenir, de façon à assurer le bien-être de sa population en conformité avec ses justes aspirations nationales.

"Les jeunes, a-t-il ajouté, vous avez une responsabilité à assumer et, quant à moi, si je savais que les jeunes ne sont pas intéressés à contribuer de leurs idées et de leurs actions à l'avancement du Québec, je lâcherais. Mais je ne lâcherai pas, parce que les jeunes vont donner, ensemble et sans répit, les coups de barre nécessaire. Vous avez un défi à relever. C'est vous qui direz si vous acceptez de le relever".

Auparavant, M. Gérin-Lajoie avait affirmé : "Le Québec en marche, un Québec en transformation, n'est pas possible sans une jeunesse en marche qui apporte tous les jours une contribution active et positive à l'avancement du Québec. Tous, y compris les jeunes, ont un rôle à jouer dans cette société qui éclate. Nos institutions traditionnelles sont ébranlées par un flot d'idées nouvelles. Ce Québec de demain, il ne doit pas et il ne sera pas bâti par les seuls adultes mais par les jeunes et avec les jeunes."

Le premier rôle des jeunes, c'est d'étudier. Toutefois, leur rôle ne se limite pas à cela. "Les jeunes peuvent, par leurs idées, leur dynamisme, leur imagination, contribuer tous les jours à édifier le Québec de demain".

Notant que les jeunes ne peuvent jouer ce rôle individuellement, M. Gérin-Lajoie a souligné la nécessité pour eux de se structurer au niveau local, régional et provincial, et il a insisté sur leur participation quotidienne au niveau local.

Le ministre a ajouté que la reconstruction du Québec se fera par la reconstruction de chacune de ses régions, précisant: "Le Québec nouveau doit se bâtir à l'échelle de chacune des régions du Québec. Et dans chaque région, le Québec doit se structurer et les étudiants doivent jouer leur rôle". Il a affirmé également que "la jeune fille et la femme doivent participer à part entière à l'évolution du Québec".

Gratuité scolaire

Interrogé sur la gratuité scolaire, M. Gérin-Lajoie a soutenu: "Au niveau des "instituts', il faut compter qu'on aura la gratuité scolaire dans un avenir vraiment rapproché, à très brève échéance".

Il a réaffirmé que la gratuité scolaire s'étendra éventuellement à tous les niveaux et qu'elle se fera par étapes.

Neuf étudiants diplômés en psycho-pédagogie

Ces jours derniers, au centre social de l'université, a eu lieu la remise de diplômes à neuf étudiants de psycho-pédagogie du centre de formation des éducateurs spécialisés, affilié à l'institut de psychologie de l'université de Montréal.

La séance était présidée par M. Jean-Paul Lavallée, juge en chef de la Cour de bien-être social.

Les nouveaux diplômés sont: Gilles Beaulieu, Guy Bélanger, Robert Bergeron, Jacques Despots, Mario Lauzon, Georges Lebeau, Hélène Leduc, Charles Massé et Andrée Pilon.

Les invités ont pu voir en avant-première le film "Les huit témoins" de l'ONF et Jacques Godbout. La projection a été suivie d'un échange d'opinions entre le réalisateur de ce film consacré à la délinquance et des éducateurs spécialisés en ce domaine.

Que le rapport Parent "batte" les Insolences du frère Untel!

ALMA (De notre envoyé spécial) — Le ministre de l'éducation a lancé un nouveau défi aux éducateurs et aux parents lors d'une réunion publique tenue à Alma samedi soir.

Notant que la deuxième tranche du rapport Parent a été tirée 10,000-12,000 exemplaires, M. Paul Gérin-Lajoie s'est dit convaincu que la vente du deuxième rapport Parent battra le record de 120,000 exemplaires enregistré par LES INSOLENCES DU FRERE UNTEL. "C'est un défi que je lance à toute la province de Québec", a-t-il déclaré.

Faisant remarquer qu'il y a cinquante mille enseignants au Québec, il a ajouté: "On va voir par la vente du rapport Parent le nombre d'éducateurs qui s'intéressent vraiment au progrès de l'éducation." (On croit savoir que la première tranche du rapport n'a été vendue qu'à 7,000 ou 8,000 exemplaires).

La deuxième tranche du rapport Parent servira de base à l'action du ministère. "Ça devient la Bible des éducateurs. Et comme la Bible, chacun doit avoir son exemplaire". Le ministre a précisé qu'on peut s'en procurer auprès de l'Imprimeur de la Reine, à Québec, au coût de $2 l'unité.

CN

MISE EN VALEUR DU TERRAIN
DE LA GARE DE DRUMMONDVILLE

Le Canadien National demande des offres pour la mise en valeur de son terrain de la gare de Drummondville, d'une superficie approximative de 64,000 pieds carrés, situé en bordure de la rue Lindsay. Le chemin de fer louera le terrain disponible sous le régime d'un bail à long terme qui ne dépassera pas 50 ans, pour la construction d'immeuble(s) en remplacement des bâtiments actuels.

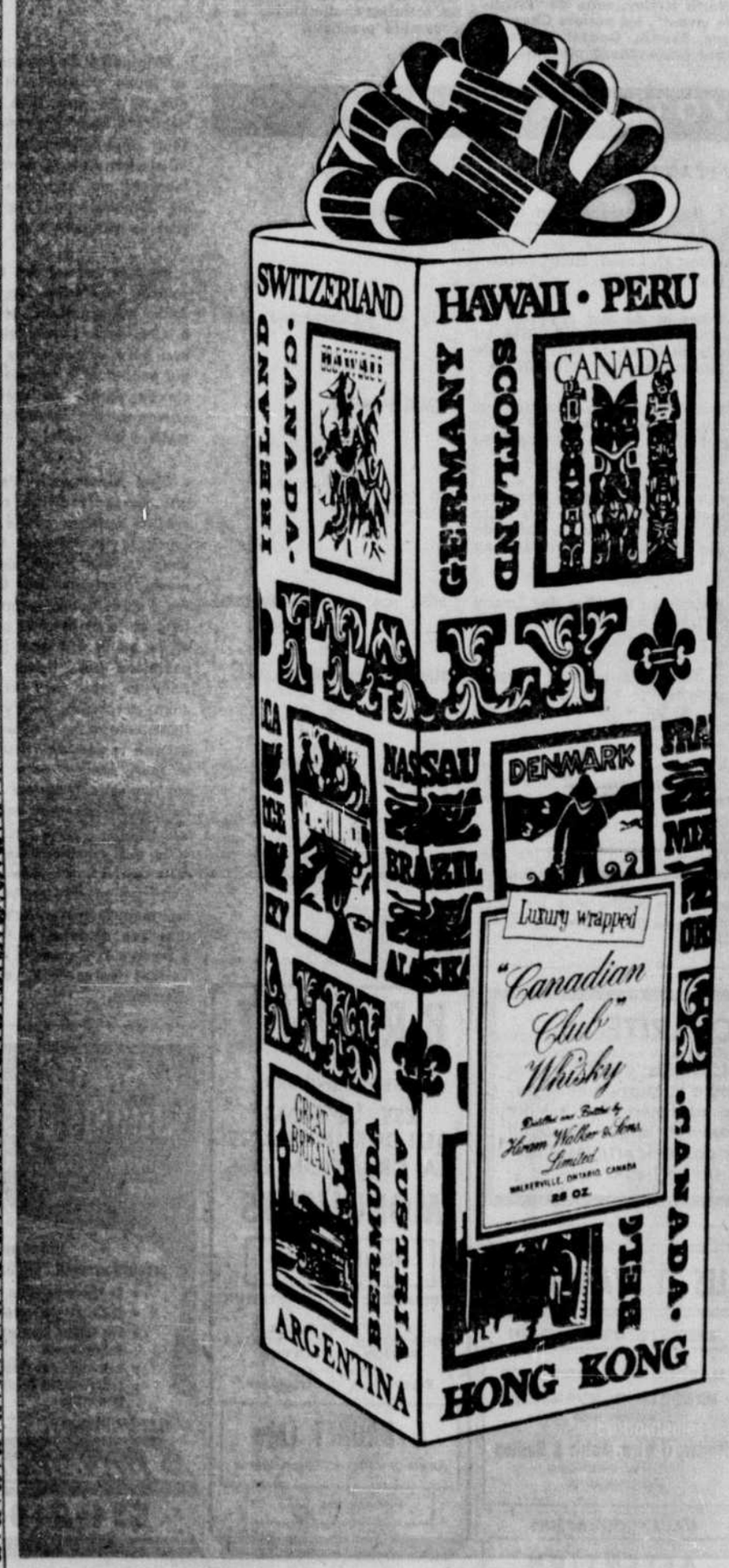
On devra, dans la planification du projet, réserver une superficie de 1,325 pieds carrés au rez-de-chaussée, qui sera louée au Chemin de fer.

Pour obtenir plans et devis descriptifs et pour tous autres renseignents, s'adresser à

M. L. FORGUES
Directeur du Service des Immeubles
Chemins de fer Nationaux du Canada
935 ouest, rue Lagauchetière (9e étage)
Montréal (877-5305).

Les intéressés devront soumettre leurs offres sous pli scellé, l'enveloppe devant porter l'inscription "Mise en valeur de la gare de Drummondville". Le représentant du CN ci-dessus les recevra jusqu'à midi, vendredi, le 29 janvier 1965.

Le Vice-Président,
Chemins de fer Nationaux du Canada,
Montréal,
J.A. McDonald.



Donnez et servez
le meilleur
des meilleurs...

Canadian Club

par HIRAM WALKER

Moelleux, velouté et léger, c'est le whisky le plus recherché pour offrir en cadeau
Maintenant en boite de présentation sans majoration de prix

L'univers féminin

Compétence et qualité prévalent au Salon de l'artisanat

— Ouvert au public jusqu'au 6 décembre

Les pièces en vente, cette année, au Salon de l'Artisanat ont été choisies, pour la première fois, par un comité chargé de la sélection des meilleurs travaux de nos artisans. Une trentaine d'artisans ont vu leurs articles écartés du Salon, cet hiver. Par conséquent, disait M. Oswald Parent, adjoint parlementaire qui remplaçait M. Cournoyer, ministre du Tourisme, à l'occasion de l'ouverture officielle de l'exposition, vous y trouverez des oeuvres et travaux de qualité exécutés par des artisans compétents et progressifs.

Le comité qui a examiné le travail de nos artisans jugeait ce dernier sur la qualité technique de l'exécution de la pièce, sur sa qualité esthétique et également sur l'imagination de l'artisan pour mettre en marchés une production artisanale répondant aux besoins de l'heure.

Une visite rapide du Salon nous a permis d'apprécier le jugement de ce comité. En effet, pour la première fois, il ne semble pas y avoir au Salon plus de cinq à six stands dont les pièces sont inférieures à ce qu'on attend généralement d'artisans compétents. Les mêmes artisans que nous connaissons bien, ceux de North Hatley, ceux de "l'Argile vivant", les potiers Champagne, Baudin, Doucet et autres sont évidemment présents, les tisserands de Ste-Madeleine, les émaillistes et sculpteurs de St-Jean Port Joli, etc. Quelques nouveaux venus dont Maurice Cotnoir de Duvernay, pour n'en nommer qu'un dont les oiseaux de bois, laqués de coloris vifs, montés sur une base de teck et noyer sont tout à fait amusants. Un animalier, voilà un nouveau type d'artisan qu'on connait peu au Québec.

Le Salon de l'Artisanat est ouvert tous les jours de 1 h. de l'après-midi jusqu'à 11 h. du soir, samedi et dimanche compris. L'entrée est libre. Il se terminera, dimanche le 6 décembre prochain.

S.C.

SUR VOTRE AGENDA

DATE	INVITATION	LIEU
30 nov.	Conférence de Mme J. Bock, présidente du comité féminin de l'OSM pour les Femmes chefs d'entreprises à 7h.30. Parmi les invités d'honneur, mentionnons Mmes L. de Gaspé Beaubien, C. LeBel, Henri Gélinas, Mlle Sylvia Daoust et plusieurs autres.	Hôtel Windsor
30 nov.	Défilé de modes des Fêtes et du sud organisé par le Cercle St-Jean-de-la-Croix des Filles d'Isabelle, au profit de leurs oeuvres à 8h.30, en la salle du Café St-Jacques, Montréal. Renseignements: 667-6652.	415 est Ste-Catherine, Mtl.
1er déc.	Conférence de M. Darbelnet, auteur de "Regards sur le français actuel" à 2h.30 sous les auspices de la SEC. Le conférencier parlera de la situation du français au Canada.	Hôtel Windsor
1er et 2 déc.	Bazar annuel du Women's Ort au profit de leurs écoles pour enfants déficients. Le bazar aura lieu toute la journée jusqu'à 10h. du soir dans la salle de l'hôtel de ville de ville Mont-Royal. Invitation au public en général.	90 Roosevelt, Ville Mt-Royal
2 déc.	Partie de cartes à 8h. du soir au bénéfice des Loisirs St-Paul au centre Mgr Pigeon. Renseignements: 769-2741.	5550 rue Angers, Montréal
2 déc.	Vente de Noël au comptoir du cadeau de l'hôpital Notre-Dame; cette manifestation est organisée par les dames auxiliaires. La vente débutera à 11h. du matin. Renseignements: 737-8931.	Hôpital Notre-Dame, Mtl.
	CENTRE D'ART: Cours pour enfants d'âge préscolaire au Centre d'art de Chomedey par Mlle Irène Sénécal de l'école des beaux-arts. Renseignements: 681-1356 et 681-8183.	Centre de Maisonneuve 3000 rue Viau, Montréal
	EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIE: L'expo. de photographie organisée par la section des arts, de la division de la récréation réunit 93 photographies de 35 exposants. Elle sera ouverte au public tous les jours de 1h.30 à 10h. du soir du 27 novembre au 27 décembre. L'entrée est libre.	

Un manufacturier canadien présente une collection "QUATRE SAISONS"

Dans la collection "boutique" qu'il présente actuellement, Auckie Sanft, qui est reconnu comme étant le plus ancien manufacturier canadien d'articles de mode, a tenu à souligner que ses créations sont faites pour une femme légèrement sophistiquée et sans âge précis (c'est ainsi qu'il se représente la femme moderne). Les quarante articles de sa collection présentée ces jours derniers, à Montréal, portent la griffe de John Warden.

Originaire de Niagara Falls, ce jeune couturier n'est âgé que de 24 ans. Il a d'abord débuté à New York puis s'est joint depuis quelques mois à la maison Auckie Sanft. Il est lauréat du trophée Jeanne Campbell pour la conception de vêtements de sport.

Pour ce qui est des tissus et coloris préférés du jeune John, ses créations, se plaît-il à dire, sont toutes-saisons — ceci pour respecter sa théorie qui veut que la femme se soucie de moins en moins des quatre saisons stéréotypées en matière de mode.

C'est ainsi qu'il s'est éloigné de la tradition en utilisant le velours côtelé, le velours, la dentelle et le satin dans la confection des vêtements printemps-été. Les vestes d'après John, seront extra-longues le printemps prochain et se marieront aux jupes et pantalons de ligne évasée. Pour ce qui est des robes, John préconise une nouvelle ligne courbe qui rehausse sa gamme variée de tissus. Pour le jour, comme pour le soir, ses couleurs favorites sont le noir, le blanc et le beige.

Ce qui est intéressant dans cette collection créée par un couturier mais distribuée par un manufacturier, c'est que tous ces modèles se vendent à travers le Canada à des prix variant entre $55. et $130. maximum.



Signés John Warden pour la Boutique Auckie Sanft, ce deux-pièces comprenant jupe et manteau marine et blanc en tissu de laine anglaise. Manteau de taille basse, col et poignets en velours noir. A droite, deux-pièces avec une jaquette de style chemisier, toute blanche, sur une robe dont le corsage est en même tissu; la jupe est à carreaux marines et blancs.



Mlle Thérèse Bernard de la section des relations extérieures de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle prononçait ces jours derniers une conférence devant les membres féminins de la Chambre de Commerce de Montréal. A droite, sur notre photo, la présidente de cette association, Mme Laurette Robillard. Le conseil des membres féminins de la Chambre décernera, mardi soir prochain, au Palais du Commerce, son prix annuel à la première "artisane de l'année" dont le nom sera dévoilé à cette occasion.

Plusieurs enfants souffrent d'un manque de sécurité affective

TORONTO. — Le Dr Martin Fisher, conseiller à la Société d'aide à l'enfance du Toronto metropolitain, est d'avis que toutes les dépressions de l'organisme humain proviennent d'un manque de sécurité affective dans le jeune âge. Si l'enfant est privé très tôt de ce sentiment de sécurité, il souffrira davantage plus tard sur le plan émotif.

Le Dr Fisher exprimait son opinion devant les membres de l'Association ontarienne pour les enfants atteints de troubles émotifs. Au dire du spécialiste, le sentiment de sécurité se développe chez un nourrisson entre son troisième et neuvième mois d'existence, lorsqu'il se sent comblé par une mère aimante. Le tout petit enfant qui possède l'amour maternel à cet âge, avance dans la vie avec une confiance inaltérable dans le succès à venir, ce qui est en soi la clef de la réussite dans bien des cas.

Selon le Dr Fisher, les enfants qui ne reçoivent pas les attentions maternelles au stade où ils en ont besoin, grandissent avec l'idée que le monde est hostile et méchant, et parfois ne sont pas en mesure d'accepter les adversités, ne possédant pas cette confiance en soi comme d'autres plus privilégiés qui ont connu l'amour maternel.

Le cholestérol — coupable ou non coupable?

Les maladies de coeur tuent plus de gens, en Amérique, que toutes les autres maladies réunies. Le cholestérol serait-il vraiment le grand responsable? Vaut-il mieux s'en tenir aux graisses polyinsaturées dans le régime? SÉLECTION du Reader's Digest de décembre vous apporte les plus récentes découvertes sur le cholestérol ...et de sages conseils concernant votre régime alimentaire. Achetez Sélection aujourd'hui

VENTE DE CHARITE

Vente de charité à Montreal Women's ORT, mardi le 1er décembre à 1h. p.m. toute la journée et la soirée; mercredi le 2 décembre au Town Hall à Ville Mont-Royal, 90 avenue Roosevelt, angle Churchill et Laird. Vêtements, cadeaux de Noël, articles d'épiceries, économies, restaurant sur les lieux.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

JEAN GAGNON & CIE LTÉE — COURTIERS D'ASSURANCES — MONTRÉAL

Etablie en 1929
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2730, rue DRUMOND
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861-5771

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

ASSURANCES GENERALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES
Horace Labrecque & Fils Ltée
1411, rue CRESCENT
Plus de 50 années d'expérience
MONTREAL — VI. 9-2371


Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

BRUNET
DE
COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUEBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
Angle Decelles et Reine-Marie
Fondée en 1877

DORÉNAVANT... vos VÊTEMENTS DE SUÈDE peuvent être nettoyés avec éclat
Grâce au nouveau procédé exclusif "SUEDERIZING"
- Le suède demeure souple
- Les couleurs reprennent vie
- Les taches sont enlevées délicatement
- Les doublures froissées redeviennent lisses et brillantes.

APPELEZ MAINTENANT
Suederizing
634-9196

TOUS POUR UN
marabout
POUR TOUS
VOUS OUVRE TOUTES LES PORTES DU SAVOIR
PARUS EN LIBRAIRIE
HISTOIRE UNIVERSELLE
LE DOSSIER NAPOLEON
DOSSIERS SECRETS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE
L'HISTOIRE VECUE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE
marabout université
le dossier Molière
Série d'ouvrages d'information scientifique et culturelle, abondamment illustrés, abordant tous les domaines de la connaissance: histoire, littérature, poésie, médecine, religions.
EN VENTE PARTOUT à PRIX POPULAIRES
Catalogue gratuit sur demande.
EDITIONS MARABOUT KASAN
226 EST CHRISTOPHE COLOMB QUEBEC P. Q.

Achetez directement du manufacturier
et faites
D'INCROYABLES ÉCONOMIES
en faisant l'acquisition de
LUXUEUSES FOURRURES
Manteaux, étoles, jaquettes, capes

Pourquoi payer davantage ! Epargnez considérablement sur l'achat de magnifiques fourrures... superbement féminines... et vendues à nos prix de fabrique exceptionnellement bas.

Incroyable !	Luxueuses étoles de vison, depuis	$200
Incroyable !	Etole de vison demi-peaux	$180
Incroyable !	6 peaux tombantes	$260
Incroyable !	8 peaux tombantes	$325
Incroyable !	Jaquette de vison Ranch	$250
Incroyable !	Jaquette de vison saphir	$250
Incroyable !	Jaquette de vison sauvage	$399
Incroyable !	McKenzie River	$899
Incroyable !	Manteau de vison pastel, depuis	$1000
Incroyable !	Luxueux manteau de *vison pastel*	$1599
Incroyable !	Morning Light	$1999
Incroyable !	Manteau de vison sauvage canadien	$1499
Incroyable !	Vison sauvage canadien du Québec	$1999
Incroyable !	McKenzie River	$2490
Incroyable !	Vison sauvage, produit de qualité du Canada	$4900
Incroyable !	Phoque d'Alaska	$999
Incroyable !	Manteau de Loutre canadienne	$499
Incroyable !	Manteau de Loutre canadienne du Québec	$599
Incroyable !	Loutre du Labrador	$999
Incroyable !	Castor canadien "tipé"	$299
Incroyable !	Réserve de castor "tipé"	$490
Incroyable !	Réserve de castor nuance "Oyster"	$799
Incroyable !	Réserve de castor de nuance Caramel	$799
Incroyable !	Réserve de castort de nuance blanche	$799
Incroyable !	Mouton de Perse, teint	$299



Incroyable !	Mouton de Perse, teint noir	$299
Incroyable !	Mouton de Perse, teint noir	$399
Incroyable !	Mouton de Perse, teint noir	$499
Incroyable !	Mouton de Perse gris	$299
Incroyable !	Mouton de Perse gris	$399
Incroyable !	Mouton de Perse gris	$499
Incroyable !	Manteau de phoque, long et ¾	$349
Incroyable !	Manteau de mouton, imitation Ocelot, long et ¾	$120
Incroyable !	Ambra ¾	$149
Incroyable !	Manteau de pattes de renard bleu	$299
Incroyable !	Manteau antilope, fait-sur-mesure, avec ou sans collet de fourrure	$200 à $250

Le lot de vison sauvage WA, XDK, et DK à $90. de la vente du 24 janvier à Montréal, de la compagnie Hudson's Bay, a occasionné le plus haut prix payé dans une vente. Ce lot fut acheté pour Vanity Fur Co. Ltd. de Montréal.

Hudson's Bay Company
INCORPORATED 2nd MAY 1670
485 DORCHESTER BLVD. WEST
MONTREAL
TELEPHONE UNIVERSITY 6-4641

Vaste stationnement (angle Milton)
Ouvert de 8 h. a. m. à 8 h. p. m.

Un généreux escompte sera donné sur votre vieux manteau de vison

VANITY FUR MFG.

3501 avenue du Parc (angle Milton) AV. 8-2352

L'univers féminin

CHRONIQUE DU LUNDI

Le Canada au concours biblique d'Israël

L'auditorium qui compte 3,500 sièges est comble; à ce public enthousiaste, il faut ajouter les membres d'un imposant jury, les concurrents d'une vingtaine de pays qui sont là sur l'immense estrade, chacun désigné par son drapeau national; batteries de micros, de réflecteurs, de musiciens de l'orchestre qui exécutera l'hymne national à l'entrée du Président et de sa suite, et chacun sait que le pays entier est à l'écoute de ce qui va se passer de dix heures de l'avant-midi à trois heures de la même journée.

Non, ce n'est pas un de nos concours à gros lots, c'est un peu plus extraordinaire que cela. C'était là la première épreuve de 3e Concours international de la Bible, tenu à Jérusalem, cet automne. A la suite d'une première séance éliminatoire, vingt pays ont été représentés, à Jérusalem, dont le Canada, par M. René Salvator Catta, professeur, écrivain, comédien, spécialisé dans le théâtre biblique à une voix. Mais il ne s'agissait pas de théâtre en cette circonstance : uniquement de questions d'érudition, d'histoire ancienne, des faits lointains de la vie hébraïque, etc.

Que le Canada fut représenté à ce concours international, cela sort déjà de l'ordinaire; que ce soit René Salvator-Catta qui nous ait représentés, cela mérite certainement une petite pause. Malgré des centaines de récitals dans tout le Canada, ce grand artiste n'a pu prendre la place qui lui reviendrait dans le Québec, si nous avions plus d'auditoires préparés, sensibilisés à l'art du verbe et aux valeurs de l'histoire du monde, en somme plus de publics cultivés, Il y a une dizaine d'années, la Société d'étude et de conférence avait présenté M. Catta à son auditoire des séances hebdomadaires du mardi. Je l'avais beaucoup remarqué, dans le temps et l'avais dit dans le journal. Je pense toujours de même. Comédien spécialisé dans le théâtre biblique à une voix : on devine la présence en scène, la virtuosité du verbe et du geste qu'exige ce théâtre biblique quand le comédien s'impose de faire vivre toute la vie d'un personnage, de la situer par les sortilèges de la pensée et du vers, et de rejoindre l'art de la vie au théâtre, le plus grand des arts, peut-être, quand il est authentique et réussi. Pourquoi les ondes canadiennes ne nous présentent-elles pas plus souvent, régulièrement, surtout aux fêtes religieuses, un artiste et un spécialiste de la Bible, de la valeur de ce comédien ? Ce serait à la fois instructif, éducatif et culturel et un grand plaisir pour l'esprit. Ce plaisir de l'esprit qu'il faut parfois aller chercher chez nos voisins américains. Je pense, entre autres, à ce soir de Pâques, en famille, où nous avons écouté un comédien de langue anglaise, donner lecture, au complet, de l'Evangile de la Passion, selon saint Mathieu. C'était vraiment dramatique, vraiment de l'histoire et du théâtre et vraiment de l'art. Ce qui nous a permis de ne pas regretter les sauteuses de music-hall, présentées sur nos ondes et nos écrans, au même moment, même si elles étaient costumées en petits lapins des bois. A Noël, c'est souvent la répétition des bouffonneries passées avec, trop souvent, le plus de vulgarité possible. Mettre l'art au service des grands textes bibliques? Vous comprenez si aucun commanditaire n'y pense, il faut bien s'en passer.

—•—

En 1956, quatorze pays avaient participé à ce concours du Champion de la Bible; en 1961, 17 pays se sont inscrits; en septembre 1964, 20 pays avaient un concurrent. Deux femmes s'étaient incrites, ont subi les épreuves de sélection et finalement ont été invitées à aller en Israël : Irja Immonen, de Finlande, et Begaletch Gabre, d'Ethiopie. Un noir représentait la Nigéria; la France et l'Australie étaient représentées par de jeunes religieux.

Tout en parlant avec le plus grand enthousiasme de cette expérience biblique, unique, dans le très moderne Israël d'aujourd'hui, M. Catta nous explique comment les interrogatoires publics de quinze minutes environ, répétés deux jours de suite, avant le grand soir de la séance finale, sont des épreuves de taille pour le système nerveux des candidats, et quelle mémoire bien stylée, à travailler vite et effectivement dans toutes les circonstances et... sous tous les climats, il faut aux concurrents, surtout quand la fatigue les gagne...

Et l'on imagine bien que les questionnaires ne portent pas spécialement sur le passage de la mer Rouge, le sauvetage de Moïse ou les danses de Salomé ! Non, mais par exemple : "En quelles circonstances Saül s'est-il humilié ? Nommez-en au moins quatre — Nommez six Pharaons — Désignez les ambassades amies ou ennemies venues à Jérusalem" Ou encore : "Quels sont les rois qui se préoccupèrent de faire des réparations au Temple ? Nommez-en deux — Quels prophètes ont parlé des îles et de quelles îles ?" etc.

—•—

Après la décision finale du jury, une médaille d'or est remise au grand vainqueur, en l'occurrence, le candidat australien, Graham Mitchell; des médailles d'argent et de bronze aux concurrents suivants, selon le nombre de points conservés.

L'histoire actuelle de l'Etat d'Israël a un aspect proprement fantastique pour peu qu'on s'arrête à étudier l'effort colossal et les réalisations spectaculaires de son agriculture, de son industrie, de son commerce (avez-vous goûté aux oranges de Jaffa ?). Bien sûr, des Israéliens de tous les pays ont mis la main à la pâte, y versant souvent des fortunes entières, comme levain, mais c'est l'apport travail et main-d'oeuvre qui est encore le plus frappant, inimaginable. Et, pourtant, ce qui dépasse encore tout cela ,ce sont les efforts et les succès des entreprises intellectuelles variées qui ont tenté, dans la pensée des dirigeants, d'établir et de favoriser la vie de l'esprit dans le pays qui se forgeait à la force des poignets, dès les commencements. Pas étonnant qu'on puisse vous parler aujourd'hui d'un orchestre d'enfants ou d'un musée dans un kibboutz, de sa bibliothèque ou de sa discothèque ! L'un des buts du kibboutz est de créer une paysannerie d'un niveau culturel élevé. Et ce sont ces mêmes Israéliens qui ont remis l'hébreu en pratique pour se faire une langue vraiment nationale et qui tiennent assez aux valeurs de leur histoire et de leur Bible pour offrir transports et séjours gratuits en Israël, aux concurrents de leurs concours internationaux de Bible. Inutile de dire qu'avant les séances du concours, les invités, pendant cinq jours, sont promenés d'un coin à l'autre du pays où leur admiration a souvent l'embarras du choix avant de se poser...

Mais ces gens qui foncent vers l'avenir avec un courage et une énergie sans limites, ne pensent pas un moment à biffer l'histoire et à tourner le dos au passé. C'est peut-être bien ce qui fait leur force et leur succès.

Germaine BERNIER

Des mères de familles retournent à l'étude du nursing

TORONTO — Des femmes ayant terminé leurs études depuis 10 à 30 ans suivent maintenant un cours d'infirmière organisé sur une base expérimentale. Bien que ces femmes soient intelligentes et désireuses de réussir, elles ont un peu de mal à s'adapter au règlement d'une salle de classe. Pour ces élèves, qui sont mariées et mères de famille, il n'est pas facile de trouver du temps pour vaquer à leurs occupations après une journée de classe, soit de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

Quelques-unes parmi ces femmes ont perdu l'habitude de manier des livres de classe et paraissaient nerveuses au début du cours, en septembre. Cependant la directrice Margaraet Mackenzie, a confiance que ses élèves réussiront à terminer le cours de deux ans. Elle a noté de plus que ces étudiantes-infirmières d'un âge plus avancé se font mieux comprendre des patients.

Une suggestion

L'idée d'une école pour femmes de 30 à 50 ans vient d'une suggestion formulée au congrès des hôpitaux catholiques de l'Ontario. On croyait que des femmes de cet âge, probablement mariées et mères de famille, resteraient sans doute plus longtemps dans la profession que les jeunes célibataires diplômées des écoles d'infirmières.

Trente-deux femmes forment la première classe de l'Ecole Quo Vadis, une institution indépendante, sans distinction de religion. L'aide financière vient pour l'instant de la Commission des services hospitaliers de l'Ontario, par l'intermédiaire de l'hôpital Saint-Joseph qui offre la salle de cours et l'entrée aux cliniques.

Ces étudiantes infirmières reçoivent l'encouragement de leurs maris et enfants qui font leur part à la maison et offrent leur support moral, ce qui est encore plus précieux.

Les élèves de l'Ecole Quo Vadis ont été choisies parmi 80 candidates. Depuis l'inauguration de cette classe d'étudiantes-infirmières plus âgées, l'école reçoit des demandes de renseignements de toutes parts, et de régions aussi éloignées que la Rhodésie du Sud.

Cours culinaires pour préparer le "repas de Noël"

L'Institut d'art culinaire du professeur Bernard donnera des cours avec repas dans le but de renseigner les femmes qui désirent connaître de nouvelles et bonnes recettes de fêtes. Ces cours débuteront cette semaine. Certains ont lieu l'après-midi, d'autres le soir. Ils se poursuivront jusqu'au 11 décembre. Les lectrices intéressées à ces cours d'art culinaire doivent s'adresser directement à l'Institut d'art culinaire, 1253 McGill College, suite 120, Montréal.

Du côté des princesses...

PARIS. — Les fiançailles de la princesse Anne de France, fille du comte et de la comtesse de Paris avec le prince Carlos de Bourdon ont été annoncées dernièrement.

La princesse Anne est née le 4 décembre 1938. Elle a passé ses premières années au Brésil puis au Maroc et en Espagne, enfin au Portugal jusqu'à l'installation de ses parents à Louveciennes (banlieue parisienne) après l'abrogation de la loi d'exil. Elle est la cinquième enfant et la troisième fille du comte et de la comtesse de Paris.

Les liens de famille font que la princesse Anne connait le prince Carlos de longue date. Tous deux avaient eu l'occasion de se retrouver au mariage de don Juan Carlos avec la princesse Sophie de Grèce à Athènes et depuis lors à plusieurs reprises avait couru le bruit de leurs fiançailles probables.

Bien que la date du mariage ne soit pas encore annoncée il semble qu'il aura lieu au printemps prochain.

de chez BIRKS pour Noël



La PELLE DORÉE

du plaisir "à la pelle" lors de vos parties avec cette ingénieuse combinaison d'ouvre-bouteille et ramasse-glace
Présent original pour le bar de monsieur !
En métal doré, 9" de longueur; exclusif à la maison Birks

7.95 chacune

BIRKS JOAILLIERS

Le magasin du Carré Phillips est ouvert les jeudis et vendredis jusqu'à 9h. p. m.

Commandes téléphoniques 866-1411

locaux 391 392 393

BIRKS B·B



PLATEAU À TROIS ÉTAGES

pour servir — avec beaucoup de grâce — canapés et petits fours lors de vos thés et parties... ou encore, pour recevoir avec grande élégance vos arrangements de fleurs et de fruits. Plaqué argent d'un bel éclat; 13" de hauteur

12.50

(S'obtient également à deux étages; 9" de hauteur : 10.00)

BIRKS B·B



VICTORIA
ensemble de trois pièces*
(miroir, brosse à cheveux et peigne)
60.00



LADY JOSEPHINE
ensemble de trois pièces*
93.50



CYNTHIA
ensemble de trois pièces*
52.50



COUNTESS BESSBOROUGH
ensemble de 3 pièces
115.00

Parmi ses trésors... son ENSEMBLE DE TOILETTE EN STERLING occupera la première place

La maison Birks vous offre un grand assortiment de modèles exclusifs fabriqués dans ses propres ateliers d'argenterie. Madame sera ravie de recevoir l'un de ces élégants ensembles : de lignes harmonieuses et d'une distinction raffinée, ils sont ornés de motifs gravés à la main ou guillochés
Accessoires assortis en magasin

Conditions faciles de paiement, si on le désire



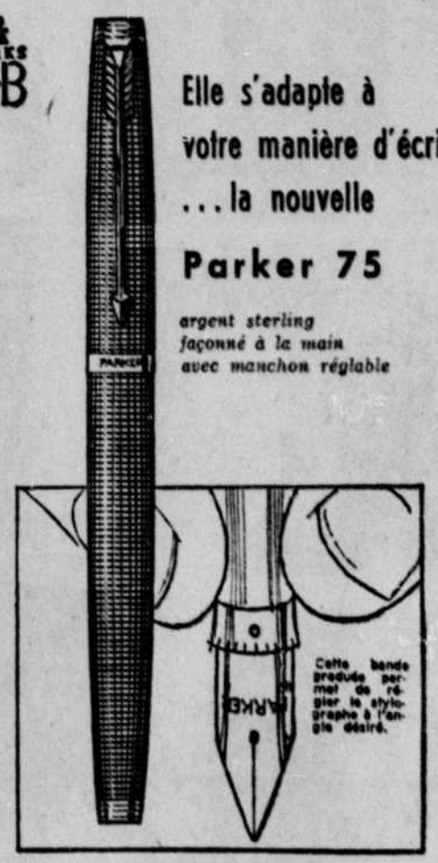
BIRKS JOAILLIERS

*Les prix indiqués sont pour les ensembles de trois pièces : le miroir, la brosse à cheveux et le peigne. Ces pièces se vendent séparément.

BIRKS B·B

Elle s'adapte à votre manière d'écrire ...la nouvelle Parker 75

argent sterling façonné à la main avec manchon réglable



Un présent bien personnel, pratique et de grande distinction. Ce nouveau stylographe sera vraiment sous les ordres de son propriétaire. La plume en or 14 carats se règle à l'angle désiré; la forme du manchon rend l'écriture très confortable. Avec cartouche de rechange, ou réservoir ordinaire. 30.00

BIRKS JOAILLIERS

Un verre de fine liqueur complemente agréablement le repas...



Benedictine

lui donne un cachet de perfection

La Grande Liqueur fabriquée à Fecamp France depuis plus de 400 ans

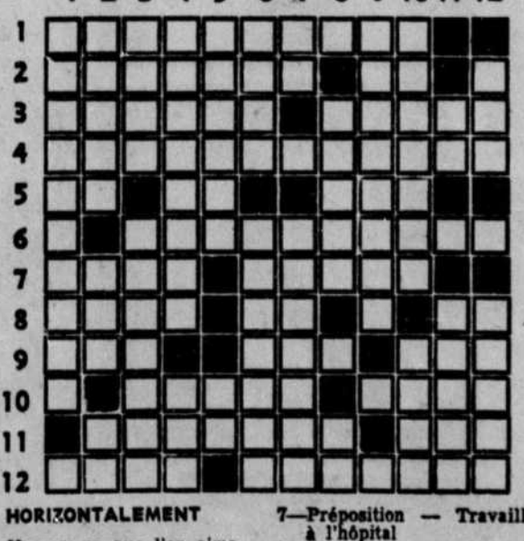


Si vous préférez une liqueur plus sèche exigez

B et B

un mélange de Bénédictine et de cognac dont le goût sec et la finesse vous enchanteront

Les mots croisés du "DEVOIR"



HORIZONTALEMENT

1—Va vers ce que l'on aime le mieux
2—Ecrit pour la Télévision du Québec — Impersonnel
3—Inspiratrice — Ordre de vider son verre
4—Elle a souvent une origine alimentaire
5—Négation — Adverbe — Prénom
6—Qui jette des reflets ondoyants
7—Boisson non encore fermentée — Sont remplis d'air
8—Greffe — En suite — Démonstratif
9—Fait du tort — Propre — A travers
10—Convenir — Espace intérieur non bâti
11—Donnons de la distraction — Fatigué
12—Abattus — Ni pour les uns ni pour les autres

VERTICALEMENT

1—Entièrement
2—Est le monarque de — A New York — Article
3—Publie — Silence souvent intentionnel
4—Sauvagerie cruelle — Obtenus
5—Liquide pour soigner — Forme la charpente du corps
6—En pilier — Point de vue
7—Préposition — Travaille à l'hôpital
8—D'anciens pays absorbés par l'URSS — Connu
9—Outils tranchants
10—Jalousons — En faveur
11—Cardinaux — Raison à l'origine
12—Nez en tous sens — Vas au hasard

Solution de samedi

Horizontalement:—
1—FRENESIE — ILS
2—LABORATOIRE —
3—APRPE — PO — SEVE
4—TAILLEURS — EL
5—T — E — I — AUTRE
6—ENTREPRISE — M
7—U — E — VOUS — LIE
8—S — SORTIONS — N
9—EU — JEANNE — ST
10—— TA — BENITE —
11—ARIEL — EGALE
12—CHAMPETRES — N

Verticalement:—
1—FLATTEUSE — C
2—RAPA — N — UTAH
3—EBRIETES — ARA
4—NOEL — R — OJ — IM
5—ER — LIEVRE — EP
6—SAPE — POTABLE
7—ITOU — RUINE — T
8—EO — RAISONNER
9—— ISSUS — NEIGE
10—IRE — TELS — TAS
11—LEVER — I — SEL —
12—S — ELEMENT — EN

CARRÉ PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND

Dupuis

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h. à compter de demain jusqu'au 23 décembre

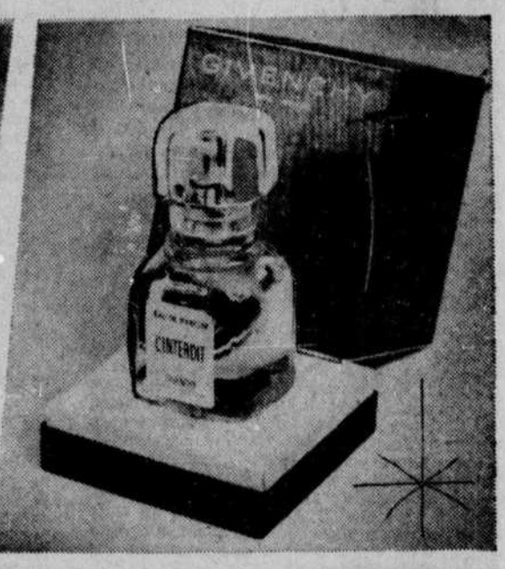
excepté samedi: 9h.30 à 5h.30

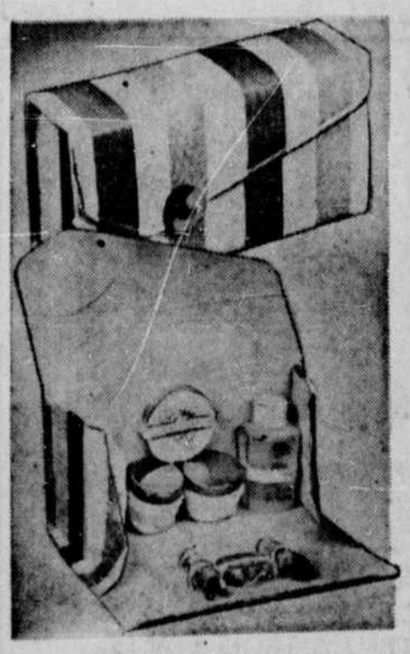




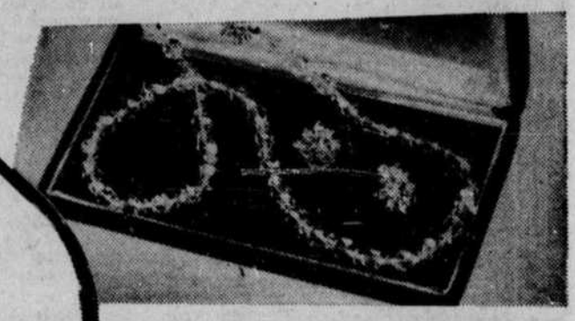


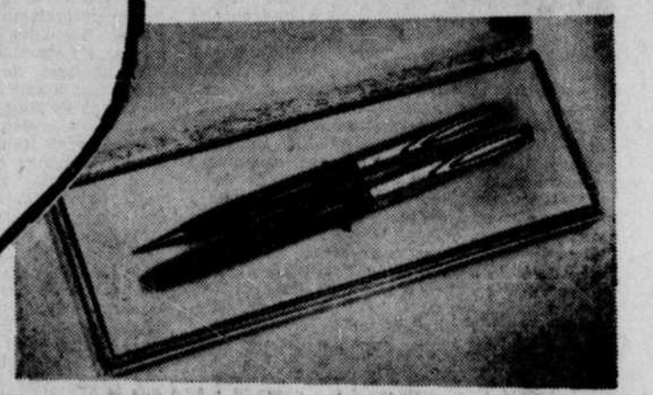












Suggestions

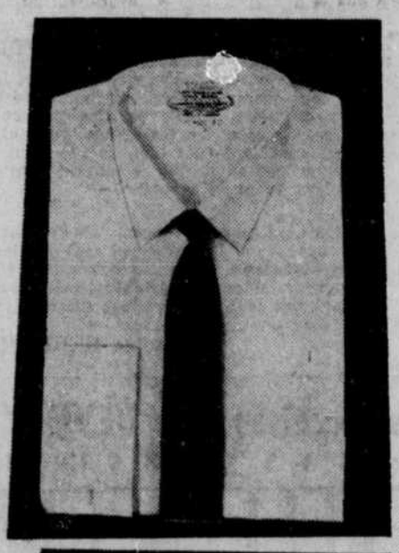
Cadeaux pour tous

$10.

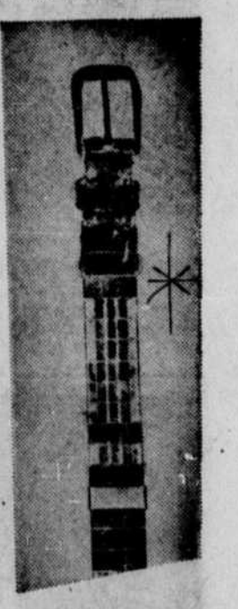




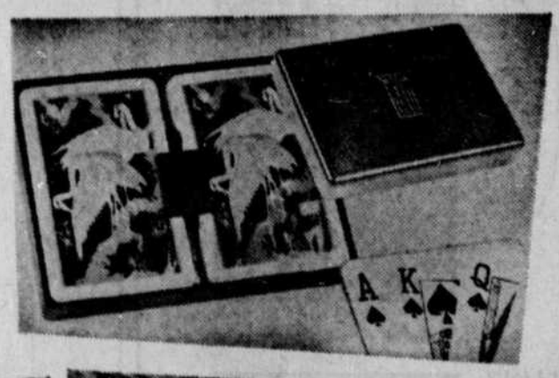








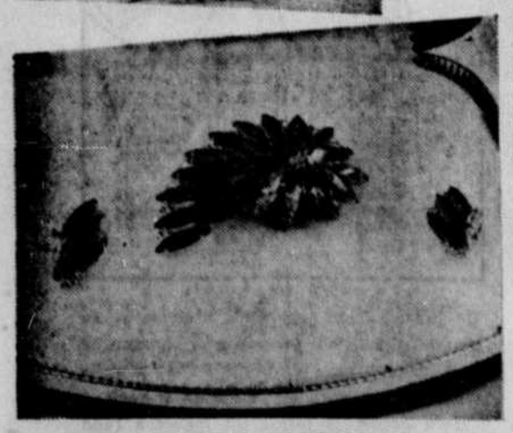




















FAITES VOTRE CHOIX EN REGARDANT DE GAUCHE A DROITE – CHAQUE DESSIN CORRESPOND A L'ARTICLE DETAILLE CI-DESSOUS - VI. 2-6171

Coffret sans de Cologne au parfum FLEURS DE ROCAILLE de Caron de Paris, format 6 onces. **$10**

Eau de Cologne CHANT D'AROMES de Guerlain de Paris, format 7 onces. **$10**

Eau de toilette CREPE DE CHINE de Millot, de Paris, le parfum enveloppant comme de la soie. Format 3 onces. **$10**

Eau de parfum GIVENCHY au parfum INTERDIT en la DE, format de luxe de 3 onces. **$10**

Ensemble DESERT FLOWERS de Shulton, présentation des Fêtes: 1 poudre bain 7 onces, 1 huile bain 4 onces, 1 Cologne vaporisateur 3 onces, 1 lotion pour les mains 3.5 onces, 1 parfum format pour le sac **$10**

Ensemble de produits de beauté DU BARRY, le tout dans un étui de grand luxe, comprenant tout le nécessaire pour un maquillage parfait. **$10**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, — RAYON 240

Une belle occasion à l'approche des Fêtes pour vous procurer un de ces colliers et boucles d'oreilles en cristal blanc. Un rang, joli fermoir fantaisie.
l'ensemble **$10**

Ensemble broche et boucles d'oreilles avec pierres marquise noires et blanches. **$10**
l'ensemble

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 251

Ensemble stylo et porte-mine C/F WATERMAN, à cartouche, pointes assorties: fine médium ou extra fine. Coloris: noir, bleu, vert, marron.
l'ensemble **$10**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 280

Pour la croisière vers le sud cet ensemble de plage: gilet larges rayures, boutonné. Culotte genre boxer, taille élastique, support intérieur. En coton "Sanforized" bleu, gris, brun — P.M.G. tailles.
l'ensemble **$10**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620

Belle serviette cuir, 17", gousset extensible 7½", coins doubles. Solide poignée. Ton brun havane. **$10**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 280

Importé de l'Italie ce vase par "Formenton", belle céramique décorée motif gracieux. **$10**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760

Chemises blanches en TERYLENE, col tenant, manchettes doubles, poche poitrine. Par Forsyth, sans repassage. Encolures 13½ à 17½. **$10**

Chemises blanches en broadcloth "Sanforized", col tenant, manchettes doubles, poche. Tissu haute qualité, confection Forsyth ou Arrow impeccable. Encolures 13½ à 17½. **$10**

Ceinture réglable en métal, devant de cuir alligator pour retenir la boucle P.M.G. — or ou argent. **$10**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

Très beau bracelet en métal blanc fini vieil argent, large, motifs appliqués autour, chaînette de sûreté. **$10**

Belle chaînette en or jaune, 10 carats, avec perle cultivée. Présentation dans riche écrin. **$10**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

Cartes à jouer marque "Kem", en plastique durable et lavable. Décor dessins modernes au recto. 2 jeux par coffret. **$10**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280

Cendrier en verre soufflé ici même au Canada, belle variété de modèles et de couleurs. **$10**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760

Cravate pure soie Christian Dior, haute élégance, vaste assortiment modèles, coloris, pour convenir au goût de chacun **$10**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, — RAYON 620

Boutons de manchettes et fixe-cravate, métal et pierre, belle présentation pour cadeau apprécié. Or et argent dans cette collection étendue.
l'ensemble **$10**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

Beau chapelet en cristal, grains ronds, monture argent sterling fini rhodium, non ternissable. Belle croix, longueur 26". Dans jolie boîte fantaisie. **$10**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 223

Boutons de manchettes en métal blanc, pierres de couleurs, avec bouton-pression pour la cravate.
l'ensemble **$10**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

Pipe Peterson en bruyère anglaise, un cadeau pour le fumeur difficile. Choix de plusieurs modèles. **$10**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 970

Gants cuir et laine "African Cape", écusus main. Souples et tout confort en 6 brun gris ou noir — Pointures 7½ à 10.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

Dupuis Frères Dupuis Frères, 865 est, rue Ste-Catherine, Montréal, commandes téléphoniques, VI. 2-6171 — Autres appels, VI. 2-5151 — Heures d'affaires: tous les jours de 9h.30 à 9h., samedi 9 h. 30 à 5h.30

Première tentative officielle de participation de la jeunesse ouvrière à l'amélioration de son sort

Devant l'automation, les jeunes ont peur!

La première réaction des jeunes travailleurs devant l'automatisation, c'est la peur. Peur de ne pas trouver de travail, ou s'ils ont un emploi, peur de le perdre. C'est sur cette toile de fond d'insécurité qu'environ 150 jeunes travailleurs, membres de la Jeunesse ouvrière catholique, et une quarantaine de représentants du monde patronal, syndical et gouvernemental, ont précisé au cours de la journée de samedi, au colloque sur "les jeunes et l'automatisation" [illegible] divers aspects du changement technologique et ses répercussions sur la vie de la jeunesse.

Au cours des exposés de 8 panelistes (4 "jeunes" et 4 "adultes"), des travaux de cinq commissions, et d'une assemblée plénière en soirée, on a mis en lumière les faits suivants:

• Les jeunes sont, avec les plus de 45 ans, ceux des travailleurs que la technologie touche davantage: le taux de chômage chez les moins de 20 ans est deux fois plus élevé que la moyenne du pays, et il est également supérieur à la moyenne chez les travailleurs dans la vingtaine; le taux va en diminuant à mesure que l'âge des groupes observés augmente.

• Les jeunes sont souvent exclus de la grande entreprise: les changements technologiques y réduisent le nombre d'emplois, et d'autre part des clauses d'ancienneté dans les contrat, là où il y a des syndicats, font que les emplois disponibles sont réservés aux travailleurs plus âgés.

• Dans les régions de la province où il n'y a qu'une seule grande entreprise, ou une seule activité dominante, l'embouteillage mentionné plus haut force les jeunes soit à se limiter à des emplois inférieurs, soit à émigrer vers les grands centres auquel cas ils font face aux difficultés d'adaptation à un nouveau milieu.

• Dans le passé, même récent, la formation professionnelle qui aurait permis au jeune de trouver sa place dans le monde du travail était inadéquate: un jeune typographe montréalais a fait savoir, à ce sujet, qu'après six ans d'entrainement dans son métier, il ne peut trouver que du travail à temps partiel, et "pendant ce temps, malgré qu'il y ait de moins en moins d'ouvertures pour les jeunes dans le métier de l'imprimerie, l'Ecole des arts graphiques, comme si de rien n'était, accepte autant d'élèves qu'il lui est possible de recevoir."

Ce tableau sombre a été nuancé par certains participants et conférenciers, qui ont signalé que l'automation crée aussi de nouveaux emplois, particulièrement dans les secteurs de pointe de l'industrie et des services, qu'elle permet un accroissement fantastique de la productivité, et en conséquence augmente le nombre de produits disponibles pour les consommateurs. Tous les participants étaient prêts à convenir que l'automation offre des avantages, permettant par exemple à l'homme de se dégager de la servitude du travail manuel et laissant plus de temps aux loisirs.

Reste que le bilan qu'ont dressé les participants est surtout négatif. On a exprimé la crainte, par exemple, que le mirage des avantages extraordinaires que peut produire l'automation ne serve d'alibi aux pouvoirs politiques, économiques et sociaux leur permettant de négliger les problèmes de ceux que l'automation écrase dans l'immédiat.

Ces pouvoirs ont d'ailleurs été l'objet de critiques sévères au cours du colloque.

L'entreprise: On a affirmé que les patrons tirent un profit considérable de l'automation, profit dont les ouvriers ne retirent pas leur juste part. L'augmentation des salaires ne suit pas l'augmentation de la productivité; lorsque l'employeur concède des avantages aux employés mis à pied par l'automation, ces avantages sont sans commune mesure avec les profits qu'en retire l'entreprise. On a reproché aussi à l'entreprise de ne pas se préoccuper de la formation professionnelle des jeunes qu'en fonction du rendement: ce qu'elle cherche, c'est d'habituer le nouvel employé à sa tâche le plus rapidement possible. On estime qu'en général les employeurs ne tiennent aucun compte de l'humain: "J'ai l'impression, a dit une jeune ouvrière, que mon salaire de 90 cents l'heure représente exactement ce que je vaux aux yeux de mon patron."

Dans un autre ordre d'idées, les dirigeants jocistes ont souligné avec amerturme qu'ils avaient invité 235 représentants du patronat à leur colloque, et que quatre seulement s'y sont présentés: trois de l'Association professionnelle des industriels, et un haut-fonctionnaire de l'Hydro-Québec.

Le gouvernement: Les exigences des participants à l'égard de l'Etat ont donné lieu à de nombreuses suggestions pour des politiques d'avenir. Au chapitre des critiques, on a noté que le gouvernement a été volontairement timide dans ses interventions dans l'économie, ce qui explique pourquoi les gens ne sont pas prêts à accepter l'intervention massive de l'Etat qui serait nécessaire pour faire face à l'automation, n'y ayant pas été habitués. On a dit qu'au Québec, le pouvoir est détenu par une minorité qui ignore les besoins de la masse, et on a déploré le manque de communications entre la population et les gouvernants. Enfin, on a souligné que l'Etat n'a pas jusqu'ici organisé l'éducation ouvrière. Un participant, notant que le colloque se tenait dans l'auditorium de l'université de Montréal, s'est demandé pourquoi les jeunes ouvriers, dont les impôts contribuent à financer une université qui produit leurs patrons, n'auraient pas eux aussi leurs enseignants à plein temps, et leurs locaux où ils pourraient se réunir sans être obligés de quêter des places chez les autres.

par Evelyn GAGNON

Au cours d'un colloque de deux jours sur le jeune travailleur et l'automation, la JOC a formulé une série de recommandations, adressées au gouvernement, aux entreprises et aux syndicats, en vue de permettre l'intégration des jeunes dans le monde du travail. A la fin du colloque, le président de la JOC, M. Jacques Boucher, a noté que les quelque 150 jeunes participants avaient consenti un effort de réflexion sans précédent pour en arriver à préciser ces recommandations, et qu'il s'agissait d'une première tentative officielle de participation de la jeunesse ouvrière à l'amélioration de son sort.

Les participants ont réclamé de l'Etat une véritable planification économique, qui tienne compte des besoins et de la situation de la main-d'oeuvre ainsi que l'adoption d'une législation qui protège le jeune travailleur: congés culturels statutaires, salaire minimum plus élevé, application immédiate des recommandations des rapports Parent et Tremblay en ce qui touche la formation professionnelle.

L'Etat devrait aussi, selon eux, créer une caisse qui serait fournie par les employeurs, et qui servirait à rééduquer les travailleurs déplacés par l'automatisation et à les aider à s'installer dans un nouvel emploi. Il devrait favoriser la formation d'un comité tripartite — employeurs, syndicats, gouvernement — qui étudierait les conséquences des changements technologiques, prévoirait les mises-à-pied qui en résulteront, et verrait à en contrebalancer les désavantages.

Dans le domaine de l'éducation, l'Etat devrait assurer une formation polyvalente, qui prépare le jeune à changer trois ou quatre fois d'orientation professionnelle au cours de sa vie. On a suggéré la création de centres régionaux d'éducation ouvrière qui dispenseraient aux ouvriers, jeunes et moins jeunes, un enseignement permanent.

Les jocistes ont recommandé aux syndicats de créer des cadres appropriés pour permettre aux jeunes de s'exprimer. Ils ont également suggéré que les conventions collectives contiennent des clauses destinées à protéger les jeunes travailleurs, clauses par exemple qui prévoiraient un régime de formation professionnelle dans l'usine ou qui empêcheraient l'employeur de congédier un jeune travailleur au terme de sa période de probation, de sorte qu'il ne peut s'inscrire au syndicat.

A plusieurs occasions, au cours du colloque, on a évoqué la possibilité d'assurer le plein salaire au lieu d'assurer le plein emploi, comme moyen de distribuer équitablement les bienfaits d'une automatisation qui supprime le besoin de travailler.

Diverses mesures pour intégrer les jeunes dans le syndicalisme

Les participants au "Colloque-travail" de la JOC ont proposé la création de sections de jeunes à l'intérieur des syndicats, et une collaboration systématique entre la JOC et les syndicats, pour permettre l'intégration des jeunes dans le syndicalisme dont ils sont aujourd'hui absents.

Hier, la deuxième journée du colloque sur "les jeunes et l'automation", avait pour thème l'intégration du jeune dans son milieu professionnel, mais les discussions ont porté presque exclusivement sur le syndicalisme. Les jocistes présents ont établi une longue liste de griefs à l'égard du fonctionnement actuel des syndicats, ce qui a provoqué un débat animé avec les syndicalistes qui participaient à la rencontre.

En fin de journée, lorsqu'un syndicaliste a signalé que les critiques des jeunes ouvriers à l'endroit des syndicats rejoignaient les critiques patronales traditionnelles, une dirigeante de la JOC, désemparée, a expliqué: "C'est peut-être vrai que nous avons l'air de faire de l'antisyndicalisme. Mais à qui voulez-vous qu'on s'adresse? Les syndicats sont notre seul espoir de nous intégrer au monde du travail. Ce ne sont sûrement pas les employeurs, qui ne sont même pas venus ici nous écouter malgré les 235 invitations que nous avons lancées, qui ne respectent même pas les lois existantes, qui vont nous permettre de le faire. Nous nous attaquons au syndicalisme parce que c'est encore lui qui est le plus près de nous."

Au colloque, les jocistes ont reproché aux dirigeants syndicaux d'être peu réceptifs aux jeunes, de ne pas se préoccuper d'eux dans les contrats collectifs, mais aussi d'être, d'une manière générale, coupés des simples membres.

Ils ont reconnu que les jeunes eux-mêmes s'intéressent peu aux syndicats et nourrissent beaucoup de préjugés antisyndicaux. Mais, à leur avis, les syndicats doivent assumer une grande part de responsabilités pour cette situation, parce que leurs dirigeants, surtout au niveau local, n'ont pas fait les efforts nécessaires pour initier les jeunes travailleurs à la vie syndicale.

Les postes de commande dans les syndicats sont contrôlés par les plus vieux qui ont fait du syndicat leur affaire. "Quand on essaie de parler dans une réunion, on se fait dire qu'on est en-dehors du sujet. — On ne comprend pas la procédure des assemblées. — On a l'impression que les syndicats, c'est une affaire de cotisations et de conflits. — Ca fait quatre ans que je suis dans un syndicat et personne ne m'a jamais dit ce qu'il y avait dans la convention collective. — On veut participer, mais les vieux ont peur de nos idées, qu'ils trouvent trop révolutionnaires, et ont peur de notre concurrence, de perdre leurs postes". Voilà quelques-unes des nombreuses observations qui ont été faites sur le sujet.

La réaction des "vieux" syndicalistes fut vive; les jeunes ont aussi leur responsabilité, ont-ils dit; créer des sections de jeunes dans les syndicats risquerait de diviser les travailleurs qui ont besoin d'être unis de pensée et d'action devant les employeurs; tous les syndicats ont des programmes d'éducation, mais ne réussissent pas à provoquer l'intérêt des membres; les budgets sont limités, et vont à 90 pour cent aux services d'organisation, ce qui laisse peu d'argent pour l'éducation; pourtant l'organisation est importante, puisque seulement 30 pour cent des travailleurs, et probablement seulement 15 pour cent des jeunes, sont syndiqués.

Les jocistes ont admis les réserves des syndicalistes, mais ont quand même proposé: qu'en collaboration avec la JOC, on mette sur pied des sections de jeunes dans les syndicats; qu'on organise l'accueil des nouveaux travailleurs, au besoin en leur donnant un "parrain" syndical; qu'on songe à réserver une place aux jeunes dans les bureaux de direction des syndicats locaux, et à limiter statutairement la durée du mandat des dirigeants syndicaux pour assurer le renouvellement des cadres; qu'on donne des cours sur le syndicalisme, et "sur l'histoire des luttes et des victoires ouvrières", au niveau secondaire et dans les écoles techniques, de manière à inculquer au jeune le sens du collectif.

Il est à noter que les cinq ateliers de travail qui ont discuté de l'intégration des jeunes au monde professionnel se sont prononcés contre les luttes intersyndicales et la publicité qui leur est faite et ont invité les deux centrales syndicales à se rencontrer pour mettre fin à ces conflits.

LE DEVOIR
MONTRÉAL LUNDI 30 NOVEMBRE 1964

Onzième remaniement du ministère Lesage

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — Le 5 juillet 1960, le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, victorieux aux élections générales du 22 juin, formait son premier cabinet. Seize membres se partageaient dix-neuf ministères.

Depuis ce temps, il y a eu onze remaniements. Six ministre ont disparu et sept nouvelles figures ont fait leur entrée au cabinet. Depuis le dernier remaniement, celui d'avant-hier, dix-sept membres se partagent vingt ministères.

Des seize nommés en juillet 1960, deux seulement ont conservé exactement la même juridiction: M. Bernard Pinard, la voirie et le Dr Alphonse Couturier, à la santé.

Les autres ont soit changé de ministères — la liste en est très longue —, soit accumulé un ministère supplémentaire, comme par exemple M. Lesage qui, le 28 mars 1961, ajoutait à ses titres de premier ministre et de ministre des finances celui de ministre des affaires fédérales-provinciales, soit accru leurs responsabilités par la transformation de leur propre ministère. C'est ainsi que de ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie est devenu ministre de l'éducation, que M. Alcide Courcy a vu la fusion en un seul des deux ministères distincts qu'on lui a confiés le 5 juillet et que M. Emilien Lafrance a élargi sa juridiction par la loi créant le ministère de la famille et du bien-être social.

Le premier cabinet du 5 juillet se composait ainsi:

M. Jean Lesage: premier ministre et ministre des finances;
M. Georges Lapalme: procureur général;
M. René Hamel: ministre du travail et ministre des affaires municipales;
M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la jeunesse;
M. Alcide Courcy: ministre de l'agriculture et ministre de la colonisation;
M. René Lévesque: ministre des travaux publics et ministre des ressources hydrauliques;
M. Gérard Cournoyer, ministre des transports et communications;
M. Bernard Pinard, ministre de la voirie;
M. Emilien Lafrance, ministre du bien-être social
M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province;
Dr Alphonse Couturier, ministre de la santé;
M. Gérard D. Lévesque, ministre des pêcheries et de la chasse;
M. André Rousseau, ministre de l'industrie et du commerce;
M. Bona Arsenault, ministre des terres et forêts;
M. Paul Earl, ministre des mines;
Dr C. A. Kirkland, ministre d'Etat.

De ces seize ministres de la première heure, six ne le sont plus: trois ont démissionné, MM. Georges Lapalme, René Hamel et Lionel Bertrand; un quatrième, M. André Rousseau, a subi la défaite aux élections de novembre 1962 et deux autres sont décédés, le Dr C.A. Kirkland et M. Paul Earl.

Les onze remaniements

Le 28 mars 1961, à la suite de la création de quatre nouveaux ministères, on assistait à un premier remaniement: M. Lesage ajoutant à ses responsabilités les affaires fédérales-provinciales, M. Lapalme les affaires culturelles, tandis que M. René Lévesque et M. Earl devenaient respectivement premiers titulaires des richesses naturelles et du revenu.

M. René Saint-Pierre entre au cabinet comme ministre des travaux publics. Neuf mois plus tard, soit le 20 décembre, M. Hamel cédait son portefeuille des affaires municipales à une nouvelle figure, M. Lucien Cliche.

Le troisième remaniement est survenu le 5 décembre 1962, trois semaines après les élections générales du 14 novembre: M. Gérard D. Lévesques remplace le ministre défait, M. Rousseau, à l'industrie et commerce, M. Arsenault cède les terres et forêts à M. Cliche pour s'occuper de la chasse et des pêcheries.

Le conseil exécutif accueille trois nouveaux membres: M. Pierre Laporte aux affaires municipales, Mme Claire Kirkland-Casgrain et M. Carrier Fortin comme ministres d'Etat.

Le 3 avril, M. Bertrand prend charge du nouveau ministère du tourisme, chasse et pêche, laisant le secrétariat à M. Arsenault.

Le 30 mai 1963, changement mineur: M. Lesage, à la suite du décès de M. Earl, ajoute à ses responsabilités déjà lourdes celle du ministère du revenu.

Le 8 août 1963, M. Hamel soulage M. Lapalme du portefeuille du procureur général et cédait le ministère du travail à M. Fortin. Un nouveau venu, M. Eric Kierans, devient ministre du revenu.

Le 13 mai 1964, M. Gérin-Lajoie est assermenté comme ministre de l'éducation, tandis que le 31 août de la même année M. Claude Wagner, non encore élu dans Verdun, devient solliciteur général.

Le 9 septembre, M. Laporte cumule les affaires culturelles laissées sans titulaire depuis la démission de M. Lapalme.

Le 30 octobre, M. Hamel étant nommé juge, M. Wagner devient enfin procureur général.

Avant-hier, le 25 novembre, onzième et dernier remaniement: M. Bertrand démissionne pour entrer au conseil législatif, M. Cournoyer passe au tourisme, chasse et pêche, et Mme Kirkland-Casgrain aux transports et communications.

Depuis le premier cabinet du 5 juillet 1960, il y eut donc sept nouvelles figures au cabinet: MM. Saint-Pierre, Cliche, Laporte, Fortin, Mme Kirkland - Casgrain, Kierans et Wagner.

Le cabinet actuel se compose ainsi: M. Jean Lesage, premier ministre, ministre des finances et ministre des affaires fédérales-provinciales; M. Claude Wagner, procureur général; M. Carrier Fortin, ministre du travail; M. Pierre Laporte, ministre des affaires municipales et des affaires culturelles; M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'éducation; M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et colonisation; M. René Lévesque, ministre des richesses naturelles; M.

(Suite à la page 14)

MAINTENANT QUE VOUS AVEZ
2 VOITURES
2 ENFANTS
2 MAISONS
2 COMPTES EN BANQUE
2 TELEPHONES,
N'EST-IL PAS TEMPS QUE VOUS DISPOSIEZ DE
2 LANGUES?
POUR VOYAGER POUR VOS AFFAIRES OU SIMPLEMENT POUR VOTRE PLAISIR UNE AUTRE LANGUE EST TOUJOURS AGREABLE LORSQU'ELLE EST APPRISE
A
ÉCOLES BERLITZ
LANGUES VIVANTES
Montréal
845-1161
2055, rue Peel
1621, Place Ville-Marie
Québec
529-6161
500 est, Grande-Allée
Ottawa
232-5343
81, rue Metcalfe
TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE
DE 8H.30 A 10 P.M.

$1,000
ELLE GAGNE
VOUS POUVEZ GAGNER VOUS AUSSI!



Montréal, Qué.: Mme Roland Fugère, 6340, rue Cartier, Montréal, Qué., reçoit de M. André Roy, représentant de PETER JACKSON, le prix PETER JACKSON de $1,000 en argent. En effet, Mme Fugère a trouvé un des certificats de $1,000 qui ont été insérés dans des paquets de cigarettes PETER JACKSON au nouveau format KING SIZE extra-long à bout filtre. Achetez-en un aujourd'hui même, vous aussi vous gagnerez peut-être $1,000.

Peter Jackson
KING SIZE BOUT FILTRE
UN NOM CÉLÈBRE DEPUIS 1861

LE SHERRY "MEDIUM"
EMU
EST DE RETOUR
C'est le plus populaire des sherries importés—ni trop doux, ni trop sec!
$2.10
40 oz
Parmi les produits australiens les plus réputés



BIRKS B·B



LA MODE DE L'HEURE
Nouvelle forme d'une grande originalité en or florentin jaune ou blanc*: ses lignes sont accentuées de magnifiques diamants. Mouvement suisse de haute précision.
* *Or 14 carats*
235.00
BIRKS JOAILLIERS
CARRÉ PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND

M. Drapeau annoncerait cette semaine le projet Montréal-Paris: une haute tour à l'Expo 67

C'est cette semaine, à Paris, que M. Drapeau fera probablement une déclaration au sujet du projet commun que les villes de Montréal et Paris entendent réaliser à l'Exposition 1967. Samedi soir, le maire a regagné Paris, venant de Beyrouth où, semble-t-il, il avait eu des entretiens avec M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo. M. Drapeau n'a pas voulu indiquer à la presse le sens de ses démarches.

On croit savoir toutefois que le projet Paris-Montréal est au centre des préoccupations du maire et qu'il ne prolonge son séjour dans la capitale française que dans l'attente de la réponse définitive des autorités parisiennes.

Ce projet commun — que M. Saulnier avait annoncé à la presse il y a une dizaine de jours — serait une haute tour (750 pieds) au sommet de laquelle serait aménagé un restaurant. C'est du moins ce que révélait le MONTREA STAR samedi, précisant que la réalisation du projet coûtera environ $4,000,000.

M. Saulnier a quitté Montréal samedi pour Paris où il devait de nouveau s'entretenir avec le maire et les autorités municipales de Paris. A Beyrouth, le maire de Montréal a sans doute réussi à obtenir l'autorisation nécessaire du commissaire général.

NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE DES ARTS PLASTIQUES



• La nomination de monsieur Rolland Boulanger, M. SOC., au poste de directeur du Service des arts plastiques à la Direction générale des arts et des lettres au ministère des Affaires culturelles a été annoncée récemment par M. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles. Critique d'art et journaliste, directeur fondateur du périodique "Arts et pensée", première revue canadienne d'arts plastiques rédigée en français, chargé de cours à la faculté de Musique et à la faculté des Arts de l'Université de Montréal de 1951 à 1964, monsieur Boulanger est aussi l'auteur de "Technique du tableau", et co-auteur d'une "Histoire du Canada".

Deux missionnaires canadiens ont été tués à Stanleyville

LEOPOLDVILLE — Une missionnaire canadienne de la Croisade mondiale d'évangélisation, Muriel Harman, 69 ans, de Victoria, a été tuée mercredi dans un massacre dans la région de Stanleyville, a-t-on appris samedi.

L'ambassade canadienne à Léopoldville a confirmé sa mort, dont on continuait cependant d'ignorer les circonstances. On croit qu'elle était du nombre d'un groupe de Blancs abattus par les insurgés sur la place du marché.

Sa mort porte à deux le nombre des Canadiens tués depuis que les parachutistes belges sont arrivés à Stanleyville mardi.

Le révérend Hector MacMillan, 49 ans, d'Avonmore, Ont., a été tué à Stanleyville mardi matin.

Huit Canadiens, dont sept femmes, sont encore en territoire rebelle, a déclaré l'ambassade.

On rapporte que de ce nombre se trouve soeur Yvonne du Bon Pasteur (Jeannette Vézina) de Montréal; soeur Marie-Gaston (Donia Bédard) de Notre-Dame-de-la-Paix, ainsi que le révérend et Mme Chester Bruk, de Calgary, un missionnaire de l'Unevangelized Fields Mission.

Entretiens canado-américains sur l'auto

OTTAWA — D'autres entretiens ont eu lieu hier sur la libéralisation du commerce de l'automobile et des pièces d'automobiles entre le Canada et les Etats-Unis. Des représentants du gouvernement et des dirigeants de filiales canadiennes de manufacturiers américains y ont pris part. L'abolition graduelle des tarifs a pour condition que les manufacturiers canadiens augmenteront leur production de pièces. Le Canada n'a que six p.c. du commerce continental d'automobiles et de pièces. D'autres entretiens auront lieu le mois prochain.

Le Canada...

(Suite de la première page)

duire des bombes à la tonne et de renouveler son équipement comme on change de chemise. Aucun pays, sauf les Etats-Unis et l'URSS, ne peut se le permettre, encore moins le Canada qui a 10,000 milles de frontières. Il n'a ni les ressources humaines, ni les ressources matérielles nécessaires pour les défendre seul.

L'adhésion à l'OTAN offre donc au Canada l'avantage de le protéger convenablement contre toute agression sans qu'il soit privé de son indépendance et sans qu'il lui en coûte trop cher. Il peut même envisager de réduire ses frais au fur et à mesure que se dissipera la menace d'agression contre ses frontières et celles du monde libre.

Le Canada, par conséquent, tient avant tout à préserver l'OTAN et c'est pourqu'oi il agit avec une telle prudence dans l'affaire de la MLF. Sa principale préoccupation est de veiller à ce qu'elle n'affecte pas l'unité de l'alliance et s'il juge nécessaire pour cela de laisser tomber le projet, on peut supposer qu'il usera de toute son influence auprès des Etats-Unis pour en arriver là.

Pour l'instant, le Canada se demande s'il faut prendre au sérieux les menaces du général de Gaulle de se retirer de l'OTAN si la MLF est mise sur pied suivant les termes proposés par les Etats-Unis. Ceux-ci, comme on sait refusent d'abandonner totalement aux membres européens de l'OTAN la décision quant à l'usage des fusées Polaris à ogives nucléaires qui composeront la force multilatérale. Si de Gaulle mettait sa menace à exécution, pense le Canada, l'OTAN risquerait, sans la France, de s'effondrer.

C'est pourquoi, même s'il ne partage pas complètement son opinion, le Canada est disposé à écouter attentivement les arguments du général et à les défendre au besoin.

Conformément à cette politique, les délégués canadiens à la conférence des parlementaires de l'OTAN à Paris, la semaine dernière, ont soigneusement évité de prendre fermement parti pour l'une ou l'autre thèse. MM. Jean-Eudes Dubé et Robert Temple, qui se sont adressés à la commission politique, ont insisté davantage sur l'importance de partager les décisions militaires et politiques entre tous les membres de l'OTAN que sur la MLF elle-même.

Faits divers

Incendies

Deux enfants de M. et Mme David Wilson, de London, en Ontario, ont péri en fin de semaine dans l'incendie de la demeure familiale. Le père de famille s'en est tiré indemne tandis que la mère a été gravement brûlée. Son état n'inspire cependant pas autrement d'inquiétude.

-O-

MILLBRIDGE. — Un vieillard impotent et sa gouvernante ont disparu croit-on dans l'incendie de la maison qu'ils habitaient à Millbridge en Ontario. La maison a été entièrement détruite et l'on ne retrouve aucune trace de M. John Hogan, 84 ans, et de Mme Margaret Morris, dont on ignore l'âge.

-O-

QUEBEC. — Vingt personnes ont dû quitter un immeuble de rapport en fin de semaine, le feu s'étant déclaré dans le garage et se propageant aux appartements. Quatre voitures ont été détruites dans le sinistre qui n'a pourtant pas pris des proportions incontrôlables. L'immeuble appartient à Mme Antonio Robitaille.

Noyade

QUEBEC. — Une fillette de 5 ans, Michèle Lefrançois, a succombé vendredi tandis qu'on la conduisait à l'hôpital après l'avoir trouvée inconsciente dans une pièce d'eau.

Explosion en Grèce

ATHENES — Des secours médicaux ont été dépêchés par hélicoptères au pont de Gorgopotamos, à deux cents kilomètres d'Athènes, ou l'explosion d'un engin a fait 13 morts et 49 blessés, dont beaucoup sont grièvement atteints. Des experts se sont rendus immédiatement sur les lieux pour déterminer les causes de l'explosion. Selon les premiers renseignements, c'est une mine abandonnée après le sabotage du pont par les résistants grecs, en novembre 1942, qui aurait explosé. Cependant, l'EDA, parti grec d'extrême-gauche, formule le soupçon qu'il pourrait s'agir d'un attentat dirigé contre les participants, en grande majorité de gauche, à la cérémonie d'hier.

Un bébé Sambor est mort

PARIS — L'état de santé du petit Dominique Sambor qui est mort hier matin était déjà précaire samedi soir. "Il a besoin d'une assistance respiratoire continue", avait déclaré le professeur Lelong, au cours de la conférence de presse qu'il avait tenue en fin d'après-midi. En dehors de toute ranimation il ne présente aucun mouvement respiratoire spontané".

Le professeur Lelong avait en outre précisé que les quintuplés étaient à l'extrême limite de la viabilité.

Naufrage aux Philippines

MANILLE. — Vingt-et-un Philippins pour la plupart des femmes et des enfants se sont noyés samedi après que le bateau qui les transportait eut coulé au large de la côte de Zanoanga (Philippines du Sud). Trente et un autres passagers ont été sauvés.

Dion en sursis

QUEBEC — Léopold Dion, 44 ans, de Pont-Rouge, a obtenu hier un sursis qui reporte son exécution au 19 février prochain.

Dion devait être pendu le 4 décembre prochain à la prison de Bordeaux. Il a été reconnu coupable par un jury, du meurtre de Pierre Marquis, 13 ans, de Québec, qui était disparu de la demeure de ses parents au cours de l'été 1963 et dont le corps avait été retrouvé quelque temps plus tard, enfoui sous la terre, sur une propriété privée, près de Pont-Rouge. Trois autres enfants de la région de Québec avaient disparu dans la même période et le procureur de Dion, Me Guy Bertrand, avait admis, lors du procès que Dion les avait également tués.

Haase en sursis

OTTAWA — Le cabinet a retardé au 18 mai l'exécution de Lawrence Herman Haase, de Kelowna, C.-B. qui devait tout d'abord expié son crime demain mardi.

Le 6 mars dernier, Haase à été trouvé coupable à l'issue de son procès à Kamloops, C.-B., du meurtre qualifié de Donna Margaret Ring et du meurtre non qualifié de sa soeur jumelle Dianna Sharon.

Les corps tailladés des deux victimes avaient été découverts dans un sous-bois contigu à leur domicile de Mable Lake Lodge, quelque 23 milles à l'est d'Enderby.

Lesage...

(Suite de la première page)

connaissance des idées qui ont cours chez certains jeunes. Pour plusieurs, ce fut une révélation choquante mais qui, à mon sens, n'a pu avoir par la suite que des effets bienfaisants. L'ignorance demeure encore le pire ennemi de l'homme et ce n'est pas en refusant de voir les choses telles qu'elles se présentent que nous réussirons à vaincre l'erreur et l'égarement".

"Ce qui frappe le plus dans ce film — et c'est vraiment effarant — c'est l'ignorance quasi complète que certains jeunes ont de nos institutions politiques, de notre système parlementaire, et, ai-je besoin de le préciser, des changements majeurs survenus au Québec depuis quatre ans". Soulignant qu'il se réjouissait de ce que les jeunes de 18 à 21 ans aient maintenant le droit de vote, le chef du gouvernement a ajouté que ce droit "oblige désormais tous les jeunes, qu'ils soient à l'étude, au travail, ou à la recherche d'un emploi, à s'intéresser activement à notre vie politique, à acquérir les connaissances qui leur permettront de faire un usage réfléchi et véritablement adulte du droit qui leur a été accordé".

M. Lesage a terminé en soulignant qu'il appartenait aux jeunes libéraux de jouer un rôle d'éducation politique avant tout, dans le but d'éveiller la conscience de la jeunesse et lui insuffler le culte de la connaissance, de la vérité, de la saine démocratie et de la paix sociale.

Bombay...

(Suite de la première page)

tuelles, d'où qu'elles viennent".

Musulman lui-même, le Dr Hussein a rappelé que le christianisme existe depuis près de 2,000 ans en Inde et est intégré à sa vie et à son histoire.

Le vice-président a déclaré que le gouvernement indien se réjouissait du fait que Bombay ait été choisie pour la tenue du congrès eucharistique et que cette joie avait été décuplée en apprenant que le pape se rendrait lui-même en Inde.

De nombreux pèlerins sont venus de l'étranger, mais sans doute par crainte de trouver difficilement à se loger, leur nombre n'est estimé qu'entre 3,000 et 8,000 alors qu'on en avait prévu 30,000 au début.

Lettre apostolique

Une lettre apostolique adressée par le pape au congrès eucharistique a été lue au cours de la cérémonie, le souverain pontife y déclarant qu'il prie avec ferveur "pour qu'au cours du congrès puisse s'allumer la flamme d'une fraternité authentique".

La bénédiction du saint sacrement a mis le terme à la cérémonie, alors que le soleil avait déjà disparu sur l'océan indien, derrière les palmiers qui bordent l'immense ovale.

Hier soir, une foule évaluée quelles de nombreux non-caquelles de nombreux non catholiques, a assisté à la nuit tombante à la grand-messe pontificale célébrée pour la première fois en grande pompe par le légat papal. Quelque 40,000 fidèles ont reçu des mains de 80 prêtres la sainte communion.

La deuxième journée du congrès avait débuté tôt hier matin par deux messes solennelles.

Au cours de la matinée, le congrès, réuni en séance plénière, a entendu une allocution du directeur général de l'Organisation mondiale pour l'alimentation FAO, qui a rappelé la contribution des principales Eglises du monde à la lutte contre la faim.

Le cardinal Agaganian a lancé à cette occasion un appel à la conscience chrétienne des pays développés, leur demandant de "nourrir les affamés, d'habiller ceux qui n'ont rien, et de donner un toît à ceux qui sont sans foyer".

Répartition...

(Suite de la première page)

Le nombre des sièges accordés à chaque province est déterminé selon des formules contenues dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Ces commissions doivent tout d'abord fixer la population moyenne d'une circonscription et il leur est ensuite permis de dresser la carte électorale autour de groupes de population représentant à 25 p.c. près, dans un sens ou dans l'autre la moyenne préalablement établie.

Voici le nombre des sièges accordés à chaque province aux termes de la formule de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique à la lumière du recensement de 1961 les chiffres entre parenthèses représtentent le nombre de sièges qu'elles détiennent présentement:

Terre-Neuve 7 (7); Nouvelle-Ecosse 11 (12); Nouveau-Brunswick 10 (10); Ile du Prince-Edouard 4 (4); Québec 74 (75); Ontario 88 (85); Manitoba 13 (14); Saskatchewan 13 (17); Alberta 19 (17); Colombie-Britannique 23 (22); Yukon 1 (1) et Territoires du Nord-Ouest 1 (1).

Rechercher la perfection...

(Suite de la première page)

dit, a demandé aux Américains de travailler pour une "grande société". Au Canada, j'aimerais nous voir créer une "bonne société". Une société qui ne vise pas uniquement à la grandeur et au pouvoir, non plus qu'au seul confort matériel, mais une société qui recherche la perfection dans tous les domaines: industries et arts, institutions publiques, enseignement, relations humaines, moralité publique". C'est à ce point de son allocution que le premier ministre aborde, sans prononcer aucun nom, les derniers événements d'Ottawa: les accusations portées sont très sérieuses; rien ne doit être caché et toute conduite répréhensible devra être corrigée. M. Pearson ajoute cependant: "Si l'enquête confirme l'exactitude des accusations portées au parlement". Il faut se garder de tout jugement hâtif. La réputation d'un innocent ne doit pas être détruite par des paroles brutales prononcées à la légère. Attendons pour juger et condamner que l'enquête soit terminée. C'est ce que j'entends faire pour ma part.

A Winnipeg seulement, M. Pearson a donc débordé le cadre du thème des différentes allocutions qu'il a prononcées, en Saskatchewan (à Saskatoon, au congrès d'un parti libéral dynamique, survolté par sa récente victoire), sur la frontière de l'Alberta, à Loydminster, et au Manitoba, à Brandon, puis à Portage La Prairie. Dans tous ces endroits, il n'avait fait qu'insister sur l'unité canadienne, une unité basée sur la coopération et le respect des entiés etniques. Il avait également, comme il le fait dans son discours de Winnipeg, évoqué la possibilité d'élections prochaines;" nous espérons que des élections prématurées ne seront pas imposées au pays. Si elles le sont, ce sera la responsabilité des autres. Nous, parti libéral, nous serons prêts".

D'élections générales peut-être pas très éloignées, il a été surtout question lors des prises de contact avec les responsables locaux du parti, à Winnipeg aussi bien que lors des autres étapes de ce voyage.

M. Pearson est d'ailleurs beaucoup plus à l'aise lorsqu'il parle à un petit groupe de personnes, lorsqu'il répond à des questions. C'est pourquoi la rencontre la plus importante de ces quatres jours dans l'Ouest, celle qui pourrait le plus influencer le vote des fermiers lors des prochaines élections fédérales, a été l'entretien accordé aux représentants des organisations de cultivateurs de la Saskatchewan. M. Pearson a rassuré ses interlocuteurs: Nous ne donnerons pas notre accord à l'abandon des voies ferrées secondaires déficitaires sans tenir compte des intérêts locaux, même si cela veut dire que ces lignes devront continuer à être exploitées avec perte. Nous n'entendons pas revenir sur les concessions tarifaires consenties aux cultivateurs par les accords de "Crow Nest".

AVIS DE DÉCÈS

BEAUCHAMP — A Montréal, le 29 novembre 1964, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Alphonse Beauchamp, ex-professeur à la Commission des écoles catholiques de Montréal, époux de Gabrielle Beaucage. Il était le père de Jean-Paul, Madeleine, Mme Roger Tremblay (Ghislaine), Mme Pierre-Paul Allain (Suzanne), Mme Aimé Charette (Carmen), Monique, Mme Lionel Aubry (Marthe) et de l'abbé André Beauchamp. Il laisse deux frères, Sylvio et Loyolo auront lieu mercredi le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 130 est Henri-Bourassa à 8h.45 pour l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUCHESI — A Montréal, le 29 novembre 1964 est décédé M. Louis Bruchési, époux de Yvette Vézina, demeurant au 2932 rue Lacombe, père de Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, 5650 Chemin de la Côte-des-Neiges à 8h.45 pour l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CODERRE — A Montréal-Est, le 28 novembre 1964, est décédée Mme Berthe Tétreault, veuve de feu le notaire J. Emery Coderre. Elle laisse dans le deuil un fils, Maurice, époux de Lorette Julien et une fille, Françoise, épouse de Marcel Jodoin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville et Gingras, 11813 est Notre-Dame, à Pointe-aux-Trembles, pour se rendre à l'église St-Octave de Montréal-Est où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOGUEN — A Moncton au Nouveau-Brunswick, est décédée, vendredi le 27 novembre 1964, Mme Edouard Goguen à l'âge de 71 ans et trois mois. Mme Goguen était mère de Lorette et d'Alain.

LEPAGE — A Montréal, le 27 novembre 1964, à l'âge de 83 ans, est décédée Mlle Cécile Lepage, fille de feu Léandre Lepage et de feu Frizild Legault, demeurant au 4539 de la rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu mardi, le premier décembre. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Marchand, 4228 Papineau pour se rendre à l'église à 9 heures. Et de là au cimetière St-Louis de Gonzague où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESAGE — A Montréal-Est, le 28 novembre 1964 à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jean Lesage, époux de Madeleine Patenaude, industriel et co-propriétaire de Glanta Electric Mfg Ltée. Il laisse dans le deuil ses deux fils, Guy et André, son frère Lucien, et l'épouse de ce dernier, Gabrielle Vaillancourt, sa soeur Annette, épouse de Léopold Fortin. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville et Gingras, 11813 est Notre-Dame, à Pointe-aux-Trembles, pour se rendre à l'église St-Octave de oMntréal-Est où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE — A Montréal le 27 novembre 1964, à l'âge de 84 ans, 10 mois, est décédé M. Napoléon Sauvé, époux de feu Mélitime Leblanc. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires D. A. Collins 3610 ouest, rue Sherbrooke. Les obsèques auront liue en l'église Ste-Claire d'Assise, Rivière-Beaudette, mercredi le 2 décembre, à 11 heures. Inhumation au cimetière paroissial. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE

A la mémoire de M. Georges Landreau une messe anniversaire sera célébrée en la chapelle du Carmel, 351 rue du Carmel, le mardi 1er décembre 1964 à 5 h. 45 du soir. La Directrice et les professeurs du Conservatoire Lassalle invitent tous les anciens à se joindre à eux.

Vote chez les fonctionnaires

Aujourd'hu'i', 26,027 fonctionnaires de la province de Québec votent pour désigner l'organisme qui les représentera désormais auprès du gouvernement. Ils ont le choix entre le syndicat des fonctionnaires provinciaux, mis sur pied avec l'aide de la Confédération des syndicats nationaux, et le Conseil général des employés du gouvernement, organisme issu des associations d'employés civils qui ont été seules à grouper les fonctionnaires jusqu'en 1960.

Le choix que feront les fonctionnaires revêt une importance capitale, puisque le gouvernement a annoncé son intention de discuter des termes d'une nouvelle législation de la fonction publique avec celui des deux organismes qui remportera la victoire.

Diefenbaker...

(Suite de la première page)

Les conservateurs sont d'avis qu'il devrait y avoir un plébiscite sur le drapeau lors des prochaines élections générales.

Pour ce qui est des modifications à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, "il est évident que le gouvernement craint de le soumettre à un examen approfondi du Parlement".

La formule gouvernementale "tout comme la formule Fulton", ne comporte rien du genre.

Advenant l'adoption de la formule proposée, "ce serait la fin du Canada comme nation". Les conservateurs entendent continuer leur opposition à la formule Pearson et au "fanion Pearson", allusion évidente au drapeau proposé par le gouvernement.

"Le premier ministre m'appelle le grand objecteur. Je ferai toujours opposition à toute politique ayant pour effet de désunir la nation".

Onzième...

(Suite de la page 13)

Gérard Cournoyer, ministre du tourisme, chasse et pêche; M. Bernard Pinard, ministre de la voirie; M. Emilien Lafrance, ministre de la famille et du bien-être social; M. Bona Arsenault, secrétaire de la province; M. Aiphonse Couturier, ministre de la santé; M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'industrie et du commerce; M. Eric Kierans, ministre du revenu; M. René Saint-Pierre, ministre des travaux publics; M. Lucien Cliche, ministre des terres et forêts; Mme Kirkland-Casgrain, ministre des transports et communications.

A ce nombre, il faut ajouter M. George Marler qui siège au cabinet grâce à une tradition qu'a fait revivre l'administration Lesage voulant que le leader du gouvernement au conseil législatif soit également membre du conseil exécutif.



PASSEZ LES FÊTES AU CHÂTEAU FRONTENAC

Vous n'oublierez jamais votre séjour au Château Frontenac! L'esprit et la joie des temps passés ressusciteront pour vous, parmi les rires et le tintement des grelots. Il y aura, à Noël, le pittoresque défilé du Sanglier et, au jour de l'An, un magnifique dîner gastronomique.

Et n'oubliez pas vos skis. Chaque jour, des autobus partent du Château à destination du lac Beauport, célèbre station hivernale, toute proche, où se trouve une école de ski. Adressez-vous à une agence de voyages ou à un bureau du Canadien Pacifique.



Château Frontenac
Canadien Pacifique

TRAINS/ CAMIONNAGE/ BATEAUX/ AVIONS/ HÔTELS/ TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

Pour ceux qui préfèrent un SCOTCH DOUX et LÉGER

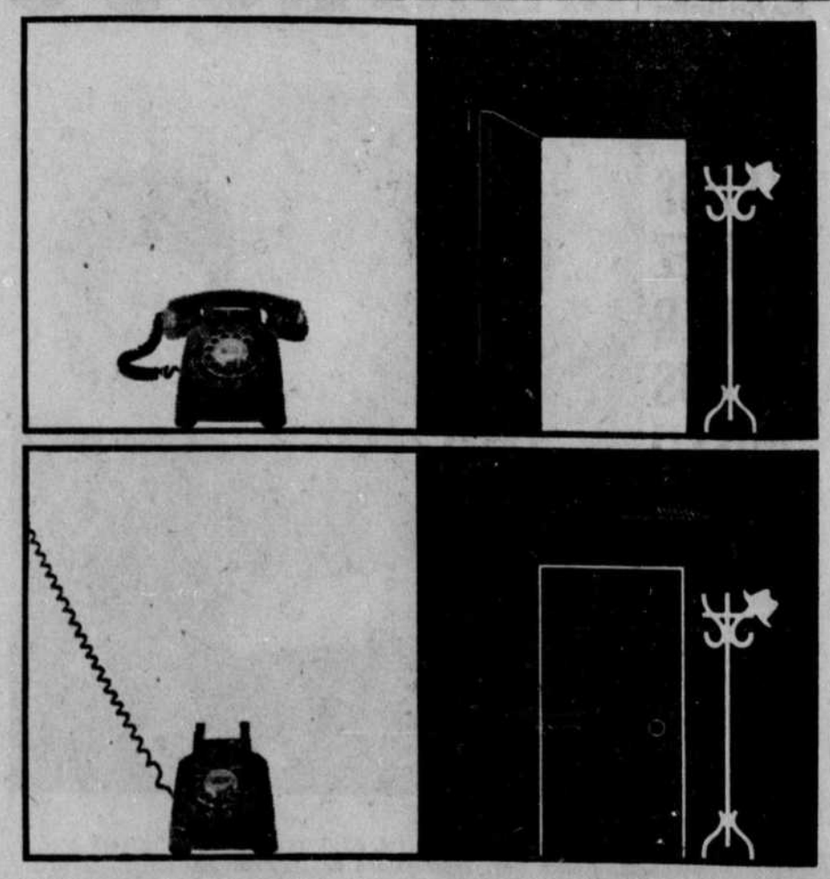


ST. LEGER
LE CHOIX DES CONNAISSEURS
Jugez-en par vous-même

Disponible dans tous les magasins de la REGIE
Distillé et embouteillé en Ecosse par Hill Thompson & Co. Ltd. fabricants du fameux scotch "SOMETHING SPECIAL" de renommée mondiale

Vous voulez garder une partie de ce que vous gagnez... Le meilleur moyen d'y parvenir est d'acheter de l'assurance-VIE PERSONNELLE PERMANENTE. Vous pourrez convertir vos polices en un revenu garanti tant que vous vivrez.

75e ANNIVERSAIRE
L'EXCELSIOR
Compagnie d'Assurance-Vie



en prenant votre téléphone...

Oui, si vous n'avez qu'une seule ligne. Voilà pourquoi les entreprises à la page ont des lignes supplémentaires: les clients trouvent toujours, téléphoniquement parlant, porte ouverte, au lieu d'être accueillis par un rébarbatif signal "occupé".

Un seul appel manqué et vous perdez peut-être, au profit d'un concurrent, de quoi payer une ligne supplémentaire pendant un an! Ayez donc assez de lignes téléphoniques pour être sûr de ne manquer aucune affaire!

fermez-vous la porte à tout autre appel?

LA COMPAGNIE BELL VOUS OFFRE des services complets de communications d'affaires, adaptés à toutes les entreprises: téléphone, radio, intercom ... appareils pour la transmission de messages dactylographiés ou manuscrits, de photos, dessins, cartes et données mécanographiques de toutes sortes. Les bonnes communications font les bonnes affaires—et les lignes supplémentaires ne sont qu'un des moyens que la compagnie Bell met à votre disposition pour améliorer vos communications.

BELL LES COMMUNICATIONS SONT NOTRE RAISON D'ÊTRE

La justice sociale ne remplace pas entièrement la charité



Le congrès de Caritas

Caritas-Canada a terminé samedi matin dans un hôtel de la métropole son congrès convoqué à l'enseigne de "La socialisation et l'engagement chrétien". Ce thème résulte de la "vague de libéralisation" à laquelle nous assistons actuellement et qui amène l'Etat à intervenir de plus en plus dans le domaine du bien-être. Les congressistes en ont généralement conclu que loin de diminuer leur rôle au sein de la société, cette intervention étatique les aidera à améliorer leur oeuvre puisqu'elle leur permettra de se spécialiser davantage et de parfaire leur travail.

Le congrès a élu un comité directeur de la section française dont le rôle consistera à donner à Caritas les moyens d'orienter sa mission : "Le rayonnement de la charité par la promotion des valeurs humaines et chrétiennes dans le domaine de l'assistance et du bien-être". Le président de ce comité directeur est M. Louis-Ph. Bouchard, de Québec ; le vice-président, M. Jules Perron, des Trois-Rivières. Il comprend un secrétaire et un trésorier ainsi que 15 administrateurs.

M. Claude Ryan, directeur du DEVOIR, a déclaré aux congressistes de Caritas-Canada que la "socialisation" (dans le sens d'une intervention grandissante de l'Etat dans le domaine social) ne signifie nullement que l'initiative privée soit désormais inutile en cette matière. Au contraire, estime l'ancien secrétaire général de l'Action catholique, l'activité des oeuvres de charité (qu'il préfère appeler "oeuvres de miséricorde") sera toujours "requise".

M. Ryan, qui se présente comme un profane, est venu donner aux membres de Caritas réunis pour la dernière assemblée plénière de leur congrès, "le point de vue d'un simple citoyen qui s'intéresse, comme c'est le devoir de chacun, à cette question".

Après avoir consulté le rapport Boucher, M. Claude Ryan, souhaite que ses recommandations soient prises au sérieux et appliquées dans toute la mesure du possible.

Dans un exposé très clair, le conférencier fait tout d'abord le point du nouveau partage des responsabilités charitables entre l'Etat et les organismes privés, religieux pour la plupart, mais pas essentiellement religieux. "L'initiative privée en charité n'est pas exclusivement initiative de l'Eglise". Le conférencier exposera du reste les différences dont on néglige trop souvent de tenir compte en parlant des organisations "catholiques" de charité.

1—Depuis 1961, nous assistons au Québec à un déplacement du "foyer principal mais non exclusif", de l'autorité vers l'Etat qui a commencé à faire sa part.

2—Ce "déplacement d'autorité" a provoqué un rétablissement progressif de l'équilibre des ressources professionnelles et des attributions.

3—Ce partage se confirmera de plus en plus, l'Etat prenant en charge ce que l'on pourrait appeler "l'assistance de base" résultant d'une simple justice sociale plutôt que d'un souci de "charité publique".

M. Ryan établit une comparaison avec le domaine de l'éducation. "L'intervention de plus en plus grande de l'Etat en matière d'enseignement n'est pas prête de détruire les initiatives des écoles privées dont on continuera d'avoir besoin".

4—Il semble certain à M. Ryan que l'Etat laissera sciemment à l'initiative privée certains secteurs particuliers, notamment les tâches de prévention et de réadaptation. Et le conférencier fait à nouveau une comparaison avec un autre domaine, celui des travaux publics. "On n'imagine pas l'Etat possédant toute la machinerie nécessaire aux grands travaux routiers par exemple. Et c'est bien pourquoi il fait appel aux entrepreneurs privés".

5—Le conférencier a constaté dans plusieurs pays que l'accroissement du rôle de l'Etat, loin d'annihiler les initiatives privées les a parfois fait naître, les a souvent stimulées. Même dans les pays socialistes où le régime est, en principe, opposé à l'initiative privée.

6—Le directeur du DEVOIR estime que des organismes naîtront qui ne seront "ni tout à fait publics ni tout à fait privés". Et il cite en exemple les instituts prévus au rapport de la Commission Parent en matière d'éducation. M. Ryan constate qu'en France notamment — où l'on oublie souvent de voir ce qui se fait, tentés que l'on est de prendre exemple sur les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne — en France donc, des organismes mixtes existent en grand nombre qui sont des modèles de décentralisation des responsabilités. Il cite, à titre d'exemple, le régime français de sécurité sociale qui repose sur les caisses régionales de sécurité et d'allocations familiales dont les responsables sont démocratiquement désignés par les intéressés immédiats, le tout fonctionnant sous la surveillance de l'Etat.

7—On verra donc apparaître au cours des prochaines années des organismes nouveaux du type envisagé ci-dessus et d'autres que les circonstances inspireront.

8—Les organismes privés joueront auprès des pouvoirs publics un rôle consultatif beaucoup plus important que par le passé.

9—Le secteur privé, en matière de charité comme en toute autre, doit être vigilant. Il lui appartient de surveiller, voire de critiquer l'action de l'Etat. Certes, il existe le parlement dont c'est théoriquement le rôle, mais on doit admettre que les représentants du peuple n'ont pas la compétence universelle que supposerait une vigilance de tous les instants. C'est donc aux organismes spécialisés de remédier à cette lacune.

10—Les organismes de charité ne devraient pas négliger l'aspect "publicitaire" de leurs interventions. A ce sujet, il leur faudrait ne pas négliger la presse, alliée fidèle pour autant qu'on attire son attention. "D'aucuns se plaignent que les syndicats et d'autres mouvements obtiennent dans les journaux et à la télévision un écho retentissant. Ces personnes ignorent sans doute que lesdits mouvements se manifestent à la presse".

INFLUENCE DE LA SOCIALISATION SUR L'ACTION DE L'EGLISE

M. Ryan tient à différencier les multiples aspects que l'on peut donner à "l'action de l'Eglise" dans le domaine du bien-être. Il distingue, pour sa part, quatre paliers différents d'institutions impliquant l'Eglise.

1—Celles qui résultent de l'initiative de catholiques en tant qu'individus. C'est probablement les plus importants, dont l'action ne sera jamais limitée, quelles que soient les structures de travail adoptées par la société.

2—Celles qui émanent des communautés religieuses, "associations volontaires au sein de l'Eglise".

Leur action sera toujours requise. Doit-elle se fondre en un tout ? C'est une question à laquelle il faut répondre en fonction de la mission de chaque communauté.

Aux communautés religieuses, le conférencier fait remarquer que le public est de plus en plus réticent aux investissements coûteux. Il leur recommande d'établir une indispensable séparation entre les biens de la communauté et les moyens que celle-ci réclame pour faire oeuvre charitable.

Quant à l'aspect gestion des oeuvres appartenant aux communautés, M. Ryan recommande que des laïcs y soient intéressés. Il demande également aux communautés d'oser publier leurs bilans. Cet étalage, estime-t-il, s'il peut mettre fin à certains abus pourra aussi faire taire certaines critiques souvent non fondées.

3—Les oeuvres relevant directement de l'Eglise, que ce soit au niveau diocésain, national ou universel. Leur importance varie suivant les diocèses. On attend particulièrement des évêques qu'ils fournissent des conseillers moraux compétents et disponibles pour les oeuvres existantes.

M. Ryan signale l'existence d'un domaine jusqu'ici peu fréquenté où les Eglises diocésaines auraient beaucoup à faire. Il s'agit de l'éducation conjugale et familiale. M. Ryan se demande si, dans une société "affluente", les oeuvres de "miséricorde intellectuelle et spirituelle" (éducation populaire, etc.) ne devraient pas être l'objet d'une plus grande attention.

4—Il existe enfin les oeuvres nées de l'initiative de catholiques qui ont de ce fait créé des institutions "catholiques" ce qui n'en fait pas pour autant des mouvements de l'Eglise. Ces mouvements-là, selon M. Ryan, ne doivent pas exagérément s'attacher à défendre la confessionnalité coûte que coûte, ce qui ne veut du reste pas dire qu'elle doive être rejetée a priori : il faut plutôt étudier chaque cas loyalement et tirer les conclusions qui servent le mieux le bien général.

En quelque sorte, le conférencier recommande aux responsables de ces oeuvres de se méfier des croisades, de l'excès de zèle qui les écarte de leur mission première, celle de faire le bien, ce qui, en soit, est suffisamment chrétien pour qu'il ne soit pas nécessaire de tellement insister sur le caractère chrétien de l'oeuvre.

En conclusion, M. Ryan qui admet que la présente libéralisation "bouscule certaines choses établies", rappelle à son auditoire que "toute vague de libéralisation est suivie d'une époque de stabilisation".

Le "petit coup" peut-il devenir alcoolisme?

Quels sont les signes précurseurs de l'alcoolisme? Que faut-il penser des cocktails avant le repas du midi? Y a-t-il plus d'hommes que de femmes chez les alcooliques? Ne peut-on se guérir que par une abstinence complète? Vous trouverez dans SÉLECTION du Reader's Digest de décembre les réponses pertinentes d'un spécialiste aux questions que l'on pose le plus fréquemment sur l'usage des boissons alcooliques. Achetez Sélection aujourd'hui!

HENNESSY



Qu'est-ce qui se cache derrière un nom irlandais?

Un grand cognac français!

COGNAC HENNESSY
LE PRÉFÉRÉ DES CANADIENS



Pour M. Robert Barnabé, une assurance-vie London Life est synonyme de sécurité, de placement sûr et d'avenir sans nuages.

Une assurance-vie de la London Life permettra à M. Robert Barnabé de doubler son argent

Une police d'assurance "Jubilee" de la London Life est un placement unique parce que tout en vous protégeant d'année en année, elle constitue un montant d'épargne imposant. Voici un cas précis, celui de M. Robert Barnabé de Montréal.



EN JUIN 1956, M. Robert Barnabé reçoit son diplôme de la General Motors Institute de Flint, au Michigan, et devient l'associé de son père à la direction de Barnabé Motors. Peu de temps après, il contracte—avec la London Life—une assurance de $25,000 avec participation aux bénéfices.

Age: 27 ans Primes mensuelles: $33.41

A 65 ans, il aura versé $15,234 en primes. *Combien retirera-t-il de ce placement?*

S'il laisse ses dividendes s'accumuler, il aura à 65 ans environ $31,143 d'économies qui se répartiront comme suit: $13,725 de valeur de rachat garantie augmentée de $17,418 de dividendes accumulés.

(Ces dividendes sont basés sur les taux *courants* de la London Life. Bien qu'ils ne soient pas garantis, il est à noter que les dividendes de la Compagnie ont atteint un record remarquable de progression au cours des 50 dernières années. C'est ainsi que leurs taux ont augmenté à *sept* occasions différentes depuis 1951).

S'il atteint un âge avancé, sa famille sera ainsi protégée pendant 38 ans et il pourra retirer plus du double de la somme versée en primes.

En effet, à sa retraite, lorsque M. Barnabé aura atteint 65 ans, la London Life lui offrira *trois* possibilités:

(1) Celle de pouvoir conserver sa police d'assurance de $25,000 et d'accroître ses économies.

(2) Celle de pouvoir retirer ses économies en une *somme globale.*

(3) Celle de pouvoir convertir ses économies en une rente viagère ou en une rente pour une période d'années, déterminée suivant l'option.

De plus, bien que ce ne soit pas le cas de Monsieur Barnabé, un assuré peut, lors de difficultés financières, emprunter facilement et rapidement sur la valeur d'emprunt de sa police "Jubilee". L'intérêt de 6% est comparable au taux des banques; il est *beaucoup plus bas* que ceux offerts par les compagnies de finance.

Voici quatre autres raisons pour lesquelles la police d'assurance "Jubilee" de la London Life est un placement sûr:

(1) Une police "Jubilee" est aussi sûre que des obligations les plus rentables, elle est de loin supérieure à la plupart des actions courantes. C'est un placement particulièrement intéressant car pendant qu'il rapporte, il protège votre famille.

(2) La London Life investit prudemment et avantageusement au Canada. C'est une des raisons pour laquelle les dividendes de la Compagnie sont élevés. En 1963, la Compagnie a gagné 5.54% sur ses placements (frais d'investissements acquittés).

(3) La London Life est *uniquement* au service des Canadiens, dont la longévité est très élevée; c'est la raison pour laquelle les primes de la London Life sont basses.

(4) La *souplesse* des plans d'assurance est un point très important. En accord avec votre agent d'assurance de la London Life, vous pourrez élaborer un programme selon *vos* besoins personnels.

Par exemple, vous pouvez vous réserver le droit d'accroître périodiquement votre assurance jusqu'à 40 ans, et ceci *sans examen médical.* Vous pouvez aussi en acquitter les primes chaque mois. De plus, vous avez la possibilité d'améliorer votre protection pendant la croissance de vos enfants.

Plusieurs familles, plusieurs problèmes à résoudre . . . ce qui convient à M. Robert Barnabé peut très bien ne pas vous convenir; c'est pourquoi tous les représentants de la London Life ont été *formés* pour adapter l'assurance à chaque cas particulier.

Saïgon : violentes manifestations

SAIGON — Une centaine de personnes ont été arrêtées hier à Saigon lorsque les obsèques d'un jeune bouddhiste tué mercredi dernier par la police ont dégénéré en une manifestation contre le gouvernement du premier ministre Tran Van Huong.

L'incident est venu ajouter à la tension dans la capitale sud-vietnamienne, pratiquement placée sous la loi martiale, tandis que le gouvernement Huong est soumis à des critiques grandissantes et que le gouvernement américain procède à un important examen de la situation au Sud-Vietnam.

Les obsèques de l'adolescent de 15 ans semblaient se dérouler dans le calme, lorsque, le cortège ayant quitté la capitale, les forces de l'ordre décidèrent d'arrêter la dernière voiture de celui-ci pour y trouver des tracts anti-gouvernementaux. Les deux mille personnes qui accompagnaient le cercueil s'immobilisèrent donc au milieu de la route et réclamèrent la libération des jeunes gens arrêtés. Les parachutistes, au nombre d'environ 1,500, en tenue de combat et armés, entourèrent ensuite le groupe et lui donnèrent l'ordre de se disperser. Après un long échange d'invectives et d'appel au calme, les soldats décidèrent de disperser la foule, ce qui fut fait, au dire des observateurs, avec une efficacité et une violence inusitée.

D'autre part, le président Johnson a déclaré samedi, veille de sa rentrée dans la capitale américaine après un séjour d'une dizaine de jours à son ranch d'Austin au Texas, qu'il ne s'attend à "aucune annonce dramatique" à la suite des entretiens qui se poursuivent actuellement entre les principaux responsables de la politique américaine au Sud-Est asiatique. Il a tenu ainsi à décourager les spéculations concernant une extension de la guerre au Nord-Vietnam émises récemment au sujet de l'extension de la guerre en Asie du Sud-Est.

Cependant, à son arrivée à Washington où il représentera désormais son pays, le général Tran Thien Khiem, ancien commandant en chef de l'armée sud-vietnamienne, a préconisé l'attaque des bases de ravitaillement du Vietcong au Nord-Vietnam tout en reconnaissant que cette extension du conflit entraînerait une intervention accrue de la Chine communiste.

Samedi, par ailleurs, le haut conseil national avait recommandé à M. Tran Van Huong de remanier son gouvernement dès que la situation le permettra à Saïgon et avait en même temps lancé un appel à la population, lui demandant de respecter la loi et la constitution provisoire et de ne plus participer à des manifestations contre le gouvernement.

Par contre, le bonze supérieur Thich Tam Chau, second dans la hiérarchie bouddhique, a déclaré à Saïgon que "les bouddhistes resteront dans l'opposition au gouvernement Tran Van Huong, même si celui-ci est remanié. Menaçant de déclencher une campagne de non-coopération et de non-violence si le gouvernement ne met pas fin à son action de répression contre la population et les bouddhistes, le bonze a d'autre part affirmé que les bouddhistes ne s'opposeront pas aux voeux de l'ensemble de la population si celle-ci demande qu'on mette fin à la guerre.

Pendant ce temps, à Hanoï le ministère des Affaires étrangères du Vietnam du Nord a élevé une protestation énergique contre l'agression américaine, annonce l'agence VNA.

Quatre navires de guerre américains, précise la déclaration du ministère, ont violé le 27 et le 28 novembre les eaux territoriales de la République démocratique du Vietnam. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a qualifié cette agression de "nouvel acte de guerre prémédité de la part des Etats-Unis et de leurs hommes de main".



Churchill a 90 ans

LONDRES. — Sir Winston Churchill, l'homme qui a personnifié une Grande-Bretagne défiante à ses jours les plus sombres et à ses heures les plus glorieuses célèbre aujourd'hui son 90e anniversaire de naissance.

Pour souligner son 90e anniversaire de naissance, tous les discours de Churchill ont été enregistrés sur disque long jeu. Feu le président John F. Kennedy a rendu hommage à la puissance de ces discours historiques quand, en avril 1963, il a proclamé sir Winston citoyen américain honoraire. "Au cours des jours sombres et des nuits plus sombres encore, alors que la Grande-Bretagne était abandonnée à elle-même, il a mobilisé la langue anglaise et l'a envoyée dans la bataille", a dit Kennedy en parlant des mémorables discours de Churchill.

Deux des plus célèbres discours — "Je n'ai rien à vous offrir si ce n'est du sang, des fatigues, des larmes et des sueurs" et l'hommage de la bataille de Grande-Bretagne aux "quelques-uns" — seront entendus par le public dans leur totalité pour la première fois dans le grognement personnel de Churchill. Il a prononcé ces discours dans l'enceinte de la Chambre des communes, en 1940, et en 1949.

Trente kilos de fruits secs, 50 oeufs, trente kilos de farine, 10 kilos de graisse, telle est la recette du gâteau d'anniversaire commandé par lady Churchill pour les 90 ans de Sir Winston.

La pâtissière, d'origine hongroise, qui depuis 23 ans est chargée de la confection des gâteaux d'anniversaire de la famille churchill, livrera son chef-d'oeuvre de deux pieds de diamètre et de 8 pouces de haut, pesant 120 livres, à 11 heures aujourd'hui (lundi 30 novembre) au domicile de l'illustre homme d'Etat.

L'Assemblée générale de l'O.N.U. s'ouvre mardi dans la confusion

NATIONS UNIES — Remise à deux reprises, la dix-neuvième session de l'assemblée générale des Nations unies s'ouvre mardi après-midi dans des circonstances si étranges qu'il est impossible de dire jusqu'à la dernière minute si l'assemblée aura réellement lieu.

L'obstacle se présente sous la forme d'une crise dite financière, mais en réalité juridico-politique, qui a monopolisé à juste titre l'attention des diplomates et du secrétaire général depuis plusieurs mois, puisqu'elle aboutirait, si toutes les menaces proférées jusqu'ici se réalisent, au retrait du droit de vote à l'assemblée à la délégation soviétique, et au départ subséquent de l'URSS de l'assemblée et peut-être de l'ONU.

Des formules de compromis in extremis étaient fiévreusement à l'étude quarante-huit heures avant l'ouverture de l'assemblée. Les Etats-Unis, qui avaient annoncé leur intention de faire invoquer contre l'URSS dès l'ouverture de la session l'article de la charte qui prévoit le retrait du droit de vote pour non-paiement de contributions au cas où Moscou maintiendrait son refus de financer les opérations du Congo et du Moyen-Orient, paraissaient accepter un délai, peut-être sous la pression de l'aggravation des événements au Vietnam et au Congo et de négociations en vue avec la nouvelle équipe de Moscou.

Ce délai, qui permettrait un nouvel examen de l'ensemble du problème, se solderait par de gros artifices de procédure qui auraient pour effet de renvoyer les débats de l'assemblée générale à février ou mars prochain.

Si cette formule est acceptée par tous les intéressés, l'assemblée s'ouvrira bien le 1er décembre, mais tout vote y sera scrupuleusement évité et tous les débats véritables seront retardés.

Au lieu d'être élu par bulletins de vote secrets, le président sera "déclaré élu par acclamations". La chose est facilitée par le fait qu'il n'y a plus qu'un seul candidat, M. Alex Quaisonsackey, (Ghana) mandaté par le groupe africain auquel revient la présidence cette année. L'assemblée tiendra alors son débat général, pour lequel trois chefs adjoints de gouvernement et 58 ministres des affaires étrangères se sont fait inscrire jusqu'ici. Il s'agit de discours de politique étrangère prononcés à la tribune de la grande salle de l'assemblée. Le seul ministre des affaires étrangères des quatre Grands dont le nom est inscrit est M. Andrei Gromyko, qui profite comme chaque année de cette occasion pour venir s'entretenir avec les dirigeants américains. M. Dean Rusk, le Secrétaire d'Etat américain, ne prendra pas la parole, mais sera présent dans les couloirs.

On prête au ministre soviétique l'intention de présenter à l'assemblée des propositions pour la remise en vigueur des dispositions de la charte concernant la création d'une force internationale sous l'autorité du conseil de sécurité, et de prononcer à propos d'une question à l'ordre du jour portant sur la non-dissémination des armes nucléaires, un réquisitoire contre le projet américain de force mutilatérale.

Mais les délibérations en commission sur ces problèmes, comme l'ensemble du problème du désarmement, seront renvoyées en tout état de cause au début de 1965, de même que toutes les questions substantielles, à l'exception de l'admission de nouveaux membres-Malawi (ex-Nyassaland), Zambie (ex-Rhodésie du Sud) et Malte qui seront élus, eux aussi, par "acclamations" le jour de l'ouverture de l'assemblée, portant à 115 le nombre des pays membres de l'ONU. Selon la charte, les élections au divers conseils doivent aussi avoir lieu avant le 31 décembre. Les Pays-Bas, le Brésil et le Mali ou la Jordanie (mais le Mali a l'appui du groupe africain) devraient croit-on, succéder à la Norvège, au Brésil et au Maroc, pays sortants, tandis que la Malaysia, à la suite d'un partage d'un mandat de deux ans, viendrait siéger pour un an à la place actuellement occupée par la Roumanie.

Serait-il possible de procéder aussi à ces élections sans vote, par l'application d'une procédure employée de plus en plus à l'ONU, le "consensus" ou absence d'objections, de même que pour la mise sur pied urgente des organes prévus par la conférence de Genève sur le commerce et le développement, et l'approbation de rubriques budgétaires ?

Il est vain de chercher des réponses à ces questions qui toutes découleront de l'orientation de la première journée de l'assemblée.

En dehors des points urgents, l'ordre du jour de l'assemblée comporte cette année, parmi les problèmes politiques importants, les questions suivantes :

La représentation chinoise, qui a acquis une actualité renouvelée à la suite de l'explosion atomique d'octobre, on s'attend à ce que la Chine populaire recueille plus de voix qu'elle ne l'a jamais fait dans le passé à l'ONU mais pas encore suffisamment pour franchir la barrière américaine.

La question de Chypre, posée à l'assemblée à la fois par Chypre et par la Turquie.

La question de la discrimination raciale en Afrique du Sud, qui est l'objet de pressions de plus en plus fortes.

La question de la Rhodésie, que la prise de position de Londres n'a pas suffi à soustraire aux promoteurs "onusiens" de la décolonisation à outrance.

Il est toujours possible enfin que le problème du Congo revienne devant l'assemblée devant la poussée combinée de certains africains et de l'URSS.

Sur le plan économique, les efforts de l'ONU pour l'assistance technique aux pays du tiers monde auront la priorité dans le cadre de la décade des Nations unies pour le développement.

On avait prévu que l'assemblée se terminerait à la mi-mars. Dans les circonstances actuelles, elle pourrait se poursuivre plusieurs mois encore, avec des interruptions prolongées.

LES PARACHUTISTES BELGES QUITTENT LE CONGO

Stanleyville : les rebelles contre-attaquent avec succès

Ayant opéré le sauvetage de 1,800 Blancs prisonniers des rebelles à Stanleyville et de 375 autres à Paulis, les 650 parachutistes belges sont rentrés dans l'île de l'Ascension près des côtes africaines. Leur départ s'est effectué de la base de Kamina, hier matin.

Leurs opérations auront duré six jours. Ils ont laissé trois de leurs camarades de combat sur le terrain. Une douzaine d'autres, blessés, ont déjà été rapatriés en Belgique avec des réfugiés libérés.

L'armée nationale congolaise poursuit seule des opérations de sauvetage avec des fortunes diverses. Alors qu'à Stanleyville où des éléments de l'ANC avaient réussi à prendre pied sur la rive gauche du fleuve, ils ont dû se retirer laissant les rebelles maîtres de cette partie de la ville où il y aurait eu 31 personnes tuées dont 19 missionnaires. A Titule, dans la province d'Ouele (région de Buta) l'ANC a libéré 40 Européens dans l'après-midi de samedi.

Dans l'ensemble toutefois, la situation militaire n'a guère évolué, et l'on est sans nouvelle de la localité de Paulis.

L'évacuation des réfugiés s'est poursuivie activement au cours du week-end. A Bruxelles, un avion de ligne a amené hier matin 67 réfugiés de diverses régions du Congo qui ont été accueillis par le prince Albert et la princesse de Liège. A Munich, un avion a amené les derniers missionnaires allemands de l'ordre du Sacré-Coeur, rapatriés d'Ikela.

Les missionnaires allemands se sont rendus dans leurs familles pour une période de repos, avec l'espoir de regagner Ikela quand la situation le permettra.

Par ailleurs, selon le **Sunday Mirror** 147 rebelles congolais réfugiés au Soudan, seraient arrivés à Prague, vendredi soir via le Caire, à bord de 3 avions Ilyouchine. La plupart de ces réfugiés partiraient prochainement pour Moscou.

Les opérations parachutées du Congo continuent à susciter des réactions dans le monde.

A Pékin, une manifestation monstre, groupant selon les chiffres officiels 700,000 personnes, s'est déroulée pendant trois heures sur une grande place de la capitale chinoise aux cris de "A bas l'impérialisme belgo-américain".

Tous les dirigeants communistes chinois étaient présents y compris le président Liou Chao Chi, et le secrétaire général Mao Tsé-toung — chose extrêmement rare, et l'on considère ce fait comme un indice de la volonté de Pékin d'exploiter l'intervention au Congo en faveur de son prestige auprès des peuples afro-asiatiques.

Commentant ces événements le **New York Times** écrit :

"Il serait illusoire de ne pas reconnaître que les chances d'une coopération fructueuse entre les nations occidentales et les Etats africains ont été compromises. De même, les occasions offertes à l'influence et à l'exploitation soviétiques et chinoises dans ces Etats, se sont accrues".

"L'avenir du Congo, conclut ce journal, demeure sous le signe du malheur et du déchirement, aussi bien pour cet Etat, que pour le reste du monde".

D'autre part, en accord avec un certain nombre d'autres Etats africains, l'Ethiopie proposerait l'organisation d'une conférence au sommet, non pas à Addis-Abeba, comme la commision ad hoc de l'OUA l'avait proposé à Nairobi, mais à New York pendant la session de l'Assemblée générale de l'ONU, pour discuter du problème du Congo. Selon le gouvernement éthiopien, le choix de New York serait préférable car les parties intéressées à ce problème (y compris les E.-U., la Belgique et l'URSS) seraient en état de discuter de ce problème, à l'échelon le plus élevé.

P.-H. Spaak répond à Moscou

BRUXELLES — "La version du gouvernement soviétique sur l'intervention des paracommandos belges est une parodie de la réalité", déclare M. Paul-Henri Spaak, ministre belge des affaires étrangères dans une note verbale qu'il a remise à l'ambassadeur d'URSS à Bruxelles, M. Pavel I. Guerassimov.

"Il est inconcevable, par exemple, ajoute le gouvernement belge, que le gouvernement de l'URSS, qui est représenté au Congo, n'ait pas eu connaissance des atrocités perpétrées depuis des mois par les élements rebelles tant sur les Européens que sur les Congolais.

"La décision prise par les autorités de fait de Stanleyville au mépris de toutes les règles humanitaires et des principes du droit, de transformer en otages les ressortissants civils de certains pays étrangers était, elle aussi, de notoriété publique puisqu'elle avait été radiodiffusée par ses auteurs".

M. Spaak a rappelé les nombreuses démarches faites auprès des chefs d'Etat et des organisations internationales, et son appel aux rebelles. Ces démarches n'ont réussi à empêcher ni le maintien de la menace de mort qui pesait sur les otages ni la poursuite "d'une série d'actes de barbarie révoltante".

D'accord avec le gouvernement légal de Léopoldville, le gouvernement belge a alors estimé "qu'il ne pouvait plus se soustraire à un devoir élémentaire d'humanité".

"L'action temporaire qui a été entreprise, a ajouté M. Spaak, n'avait pas pour but d'aider l'armée nationale congolaise à reconquérir Stanleyville, mais au contraire d'éviter que l'arrivée de l'A.N.C. dans la capitale de la province orientale ne donne le signal du massacre. Les parachutistes avaient pour mission unique de sauver les civils en danger. Ils ont strictement appliqué cette consigne".

"Leur intervention n'a malheureusement pas pu empêcher les éléments rebelles de se livrer à de nouveaux carnages que Moscou passe sous silence".

M. Paul-Henri Spaak a également réagi au communiqué publié à Nairobi, par le comité ad hoc pour le Congo de l'Organisation de l'unité africaine, lequel déplorait l'intervention militaire belge dans les régions du Congo occupées par les rebelles.

La Belgique n'est pas intervenue militairement, puisque ses troupes ont été retirées dès que l'évacuation a été terminée, déclare M. Spaak dans son message. Le ministre belge exprime l'espoir que la commission de l'OUA suggérera des mesures propres à assurer la sécurité des Européens et des étrangers qui se trouvent encore sous la menace au Congo.

Favorable à l'admission de la Chine

NEW YORK — M. Alex Quaison-Sackey, représentant du Ghana aux Nations unies et candidat à la présidence de la prochaine Assemblée générale de l'ONU s'est prononcé dimanche en faveur de l'admission de la Chine communiste à l'ONU et de l'expulsion de l'Afrique du Sud.

Interviewé dans le programme télévisé "Face The Nation", M. Quaison-Sackey dont la candidature est soutenue par les 33 pays africains membres de l'ONU, a, par ailleurs, estimé que l'Assemblée générale devrait être habilitée à prendre les décisions concernant les opérations du maintien de la paix.

S'opposant à la position soviétique sur ce point, il a déclaré que si un véto était opposé au Conseil de sécurité à une proposition concernant le maintien de la paix, cette proposition devrait alors être soumise au vote de l'Assemblée générale.

Aux 4 coins du monde

Voyages de Gerhardsen

OSLO. — M. Einar Gerhardsen premier ministre norvégien a accepté une invitation du gouvernement soviétique à se rendre en URSS et une invitation du gouvernement britannique à se rendre en Gde-Bretagne en visite officielle.

L'homme à la malle

TEL AVIV — Mordekhai Louk, l'homme à la malle, a été renvoyé en prison pour 15 jours par le magistrat instructeur de Tel Aviv, sur demande de la police qui désire poursuivre l'interrogatoire de l'espion, et formuler une inculpation.

DEVANT LE CONSEIL NATIONAL DE LA SFIO

Moch : la France ne sera jamais à l'échelle de la dissuasion H

PARIS — "Il n'y aura pas de dissuasion par la force atomique française parce que nous ne sommes, nous ne pouvons pas être à l'échelle de la dissuasion", a déclaré hier M. Jules Moch, ancien ministre, devant le conseil national du parti socialiste français (SFIO). Au cours de cette intervention, d'un caractère assez technique, l'ancien ministre a mis l'accent sur "le caractère illusoire" de la force nucléaire française. "Les Russes eux savent parfaitement, a conclu M. Moch, qu'en aucun cas nous n'emploierons notre force de dissuasion contre eux parce que si nous arrivons à détruire 3 ou 4 millions d'hommes dans leur pays, dans le quart d'heure suivant, il n'y aurait plus aucun Français de vivant".

Une autre intervention a marqué le débat de politique générale ouvert hier, celle de M. Gaston Deferre, maire de Marseille et candidat à la présidence de la république qui a fait le point de sa campagne électorale. Il a réaffirmé sa volonté de poursuivre le combat contre le général de Gaulle, afin, a-t-il dit, d'ouvrir les yeux des Français sur les dangers de la politique menée par le régime actuel.

Enfin c'est M. Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO, qui a tiré les conclusions du débat. Après avoir souligné son identité avec M. Defferre, il a vivement critiqué la politique du général de Gaulle, notamment sa politique étrangère et militaire, qui, a-t-il affirmé, "divise le monde libre". Il a jugé à ce propos la construction européenne dangereusement menacée et à propos du prix des céréales, il a déclaré: "On demande des concessions à l'Allemagne sur le plan économique mais on ne lui offre rien sur le plan politique. M. Mollet a conclu en affirmant que l'Europe sera intégrée, supra-nationale ou ne sera pas.

Gaza : 2 soldats canadiens tués par une mine

GAZA — Deux soldats canadiens des Nations unies ont été tués vendredi dernier lorsque leur jeep a sauté sur une mine à la frontière israélo-égyptienne, près de Rafah. Le caporal Paul Réginald Wallace, de Mains County, Nouvelle-Ecosse, et le soldat Adrian Bons, de Bowmanville, Ontario, revenaient d'une tournée d'inspection du no man's land avec un bedouin surpris au moment de passer la frontière lorsque l'accident s'est produit. Le bedouin a également été tué.

Mariner IV doit être réorienté

WASHINGTON — L'Administration nationale de l'espace et de l'aéronautique (NASA) a procédé dans la nuit de dimanche à une tentative télécommandée d'orientation d'un "oeil électronique" du satellite "Mariner 4" en direction de l'étoile Canope.

Le "Mariner 4" pesant 575 livres a été lancé samedi matin de Floride en direction de la planète Mars qu'il doit photographier dans la nuit du 14 au 15 juillet.

La manoeuvre d'orientation du "détecteur" en direction de Canope s'est effectuée automatiquement à partir de cette "caméra volante" dimanche mais s'est soldée par un échec. Les techniciens américains la considèrent indispensable au bon fonctionnement de l'appareillage de télécommunication du "Mariner". Aussi va-t-elle être entreprise lundi à partir du laboratoire spatial de Goldstone en Californie. Le dispositif automatique — vraisemblablement défectueux — du Mariner pour son orientation sur Canope sera préalablement neutralisé à l'aide également d'impulsions électroniques parties de Goldstone.

George Ball s'entretiendra à Londres de la force nucléaire atlantique des travaillistes

LONDRES. — Les projets britanniques relatifs à la création d'une "force nucléaire atlantique", dont Washington ne semble toujours pas avoir une idée très précise, seront évoqués aujourd'hui au cours des entretiens que le sous-secrétaire d'Etat américain, M. George Ball, doit avoir avec les dirigeants britanniques. On s'attend, d'autre part, que l'envoyé spécial du président Johnson discutera avec ses interlocuteurs des questions économiques et financières concernant la Grande-Bretagne qui seront soulevées mercredi et jeudi à Paris à la réunion de l'OCDE.

En ce qui concerne la FNA (le sigle FMI a disparu du vocabulaire officiel britannique), on souligne à Whitehall que les idées britanniques ne sont pas définitivement arrêtées et qu'elles s'inscrivent dans un "long et continuel processus". On laisse volontiers entendre qu'elles ne se cristalliseront pas avant la rencontre, prévue pour les 7 et 8 décembre, entre le premier ministre M. Harold Wilson et le président Johnson et avant d'autres "contacts bilatéraux et ultérieurement multilatéraux".

Dans cette situation, on sait à peu près ce que le gouvernement travailliste ne veut pas — il est par exemple opposé au projet américain actuel d'une flotte de 25 navires de surface dotés de fusées Polaris — mais on ne possède que des informations incomplètes sur la forme qu'il voudrait donner à la "force atlantique", sur la manière dont le contrôle de celle-ci serait assuré et, détail tout aussi important, sur les moyens de pourvoir à son financement.

Maxime
NETTOYAGE ENTREPOSAGE
service de 3 heures
1415 Bois-Franc RI. 8-6188
Succursale
4140 St-Denis VI. 4-1158

PHARMACIE
A VENDRE
à Trois-Rivières
Bon emplacement sur rue très achalandée. Bon chiffre d'affaires. Très moderne.
S'adresser à Case 1073
Le Devoir

Digne couronnement d'un bon repas
Grand Marnier
Office général des Grandes Marques, limitée


SOUFFLEUSES et CHARRUES à NEIGE
La SOUFFLEUSE à neige GRAVELY 26", moteur 6.6 c.v., démarreur électrique, ENLÈVE TOUTES NEIGES, mouillée, foulée, sèche, poudreuse, et la SOUFFLE à distance.
La CHARRUE à neige GRAVELY 48" est IDÉALE pour nettoyer les CHEMINS D'ENTRÉES, PATINOIRES, etc.
Le puissant tracteur GRAVELY avec un CHOIX de 30 accessoires différents, est UTILE à l'année pour TRAVAUX de toutes sortes. CATALOGUE descriptif GRAVELY et liste de prix GRATIS.
W. H. PERRON & Cie Ltée (71)
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q. (Propriétaires de Dupuy & Ferguson Ltée)


Revitalisez-vous
VITTEL GRANDE SOURCE
pour vous aider à vivre bien et mieux
DU SOLEIL EN BOUTEILLE
Agent général pour le Canada: J. Alfred Ouimet, Montréal

VIENT DE PARAITRE :
"EXPERIENCES DE CHIMIE ELEMENTAIRE A L'ECHELLE SEMI-MICRO"
Auteurs : Samuel Madras, Gordon Hall et Robert Holcomb
Traduit de l'anglais par :
MM. Charles de Guise, B.Sc. (chimie)
Robert Gauvin, M.Sc. (chimie)
Jean Desnoyers, B.Sc. (chimie)
relié • illustré • 170 pages • $2.90
En vente dans toutes les librairies
*Messieurs les libraires : Demandez à notre représentant la formule de SERVICES D'OFFICE !
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE
maison établie depuis 1842
450, ave Beaumont, Montréal 15 Tél.: 273-5181

COMMENCEZ MAINTENANT
LE SEMINAIRE SOCIAL PIE-XII
Moyens : cours par correspondance et sessions d'études
Programme d'études : études religieuses, sociales, politiques et économiques
Admission : jeunes et adultes désireux de se perfectionner et de se cultiver
Durée des cours : selon le désir de chacun
Diplôme : six examens donnent droit à un diplôme de "Formation Sociale" décerné par l'Université de Sherbrooke et le Séminaire Social
C.P. 610, Nicolet
Demandez le prospectus au Séminaire Pie XII ou téléphonez à Montréal 671-8382

C'est à l'ange qu'on reconnaît ce divin cognac


le cognac des Rois de France
En 1701 Louis XIV accorda à Philippe Guillet, maire de Cognac dès 1687, un Brevet royal le consacrant distillateur des Rois de France.
Le cadeau qui confirme votre bon goût

Les jeunes libéraux de la province de Québec tiennent leur congrès annuel à Montréal

Deux nouveaux ministères: l'un, du Plan, l'autre, de l'immigration

par Gilles LESAGE

Au cours de leur congrès annuel en fin de semaine, dans un hôtel de Dorval, les jeunes libéraux du Québec ont adopté des résolutions demandant la création de deux nouveaux ministères — celui du Plan et celui de l'immigration — mais en ont rejeté d'autres, destinées à rendre l'enseignement non confessionnel dans toutes les institutions.

Les congressistes n'ont pas eu le temps d'étudier plus que la moitié des nombreuses résolutions soumises pour étude.

La résolution des jeunes de Montréal St-Jacques allègue que la majorité des immigrants s'installent dans la région et adoptent en grand nombre la langue anglaise, ce qui risque de rompre l'équilibre social et linguistique de la métropole. Un ministère de l'immigration devrait "favoriser le genre d'immigration qui cadre davantage avec le Québec et les Canadiens français et prendre tous les moyens pour intégrer les néo-Canadiens du Québec au groupe canadien-français".

Une résolution, soumise par le comté de Bourget, et demandant que le français soit décrété seule langue officielle au Québec, a été largement défaite. La principale raison des opposants est la suivante : le Québec se priverait de dialogue avec les autres provinces et consacrerait son "isolation", ce qui nuirait aux minorités françaises du pays. Les jeunes libéraux d'Outremont demandaient l'étatisation des universités de la province. La majorité a rejeté cette résolution.

Les jeunes libéraux ont également rejeté la proposition de la section Notre-Dame-de-Grâce à l'effet "qu'aucune école publique ne représente un groupe religieux particulier", et qu'en conséquence ces écoles devraient être neutres. Ils en ont toutefois adopté une autre du club libéral de McGill, "considérant que la non-confessionnalité de l'enseignement assure une meilleure sauvegarde des droits et libertés de l'individu", et proposant que certaines institutions scolaires soient non confessionnelles. Le Club demandait que toutes les institutions scolaires soient non-confessionnelles.

La Fédération des jeunes libéraux du Québec demande la formation immédiate d'un ministère du Plan.

Présentée par l'Association des jeunes libéraux du comté de Montcalm, cette résolution a toutefois été amputée d'une section demandant l'abolition de l'actuelle loi ARDA, étant donné qu'elle est "une façon pour le gouvernement central de s'immiscer dans le domaine provincial".

Les jeunes libéraux de Montcalm allèguent que la situation économique de certaines régions de la province est déplorable, et que le Conseil d'orientation économique du Québec ne remplit pas entièrement son rôle d'organisme planificateur parce qu'il n'a aucun pouvoir exécutif.

Le COE ferait partie de ce nouveau ministère du Plan. Une loi similaire à la loi ARDA serait adoptée et administrée par ce nouveau ministère. Sa première tâche serait de conduire une vaste enquête économique, sociologique et culturelle à travers la province. Dans l'esprit des proposeurs, le ministère aurait juridiction pour établir, dans chacune des régions économiques du Québec, une structure administrative qui appliquerait, en collaboration avec la population locale, un programme de développement rationnel de ces régions.

La nouvelle constitution de la Fédération des jeunes libéraux du Québec, sur le modèle de celle de la Fédération ainée, consacre le principe de la séparation d'avec la Fédération nationale et affirme que la FJLQ ne s'occupe que d'affaires provinciales. Elle assure également une présence plus active des jeunes au sein de la FLQ.

Les rédacteurs de la nouvelle constitution avaient proposé d'abaisser l'âge d'admission des membres à 16 ans (au lieu de 18) et de le limiter à 30 ans (au lieu de 35). Les membres ont accepté la première suggestion mais ont rejeté la seconde.

Notons que jusqu'ici le chef du parti libéral ou son représentant faisait partie des huit commissions permanentes du parti. Cette disposition a été abolie.

Au lieu de cinq vice-présidents, la FJLQ comprendra dorénavant dix-neuf vice-présidents, soit un de langue anglaise et dix-huit représentant chacun des dix-huit groupements régionaux.

Il n'y a pas lieu d'élections au cours du congrès et plusieurs des nouveaux postes créés sont encore à combler. Voici les noms des membres du conseil exécutif élus par acclamation dimanche. Maurice Bonvouloir, président réélu; vice-présidents: Claude Lespérance, Hugues Savoie, Rosario Jolin, Louis Vézina, Claude Amyot; Jacques Guilbault, nouveau secrétaire; Guy Morin, nouveau trésorier; Richard Lord, nouveau vice-président de langue anglaise.



Lévesque : les jeunes doivent constituer une force d'opposition à l'intérieur d'un parti

M. René Lévesque a déclaré samedi à quelque 200 jeunes libéraux réunis en congrès annuel qu'ils n'auraient pas leur raison d'être au sein du parti s'ils ne constituaient pas une force d'opposition intérieure. Cette opposition, a-t-il ajouté, elle est normale et inévitable en raison du conflit entre les générations qui doit se refléter dans les partis politiques. Par définition, l'opposition des jeunes a des impatiences fécondes, de la ténacité et doit refléter les préoccupations des jeunes du Québec.

Si le parti doit être une tranche vivante de la société, il attend de ses jeunes membres ce que toute la collectivité attend des siens: qu'ils soient eux-mêmes. Et les jeunes membres d'un parti au pouvoir ont des responsabilités écrasantes, a ajouté le ministre des richesses naturelles du Québec. Les jeunes ne sont pas ou peu compromis dans les luttes qui dégénèrent souvent dans la rancoeur et l'entêtement des plus vieux. Ils sont également moins traumatisés par le passé récent (le duplessisme) et éloigné (la crise, etc.). Ils doivent faire en sorte d'accélérer l'avenir qui sera le leur, parce qu'ils sont compromis pour plus longtemps que les ainés dans les politiques actuelles du gouvernement, dans ce qu'il fait et dans ce qu'il devrait faire. Ils doivent également être plus libres, parce que jeunes et neufs.

Tout en affirmant que la voix des jeunes est unique et irremplaçable lorsqu'elle est authentique, M. Lévesque a dit qu'ils ne peuvent se prendre pour le tout et qu'ils n'ont pas nécessairement toujours raison. "Il leur manque encore le sens du possible, souvent très triste, qui réduit à des proportions manoeuvrables de grands idéaux".

Le parti libéral, a poursuivi le ministre, attend de ses jeunes qu'ils soient les porte-parole authentiques de leur groupe d'âge. Ce rôle leur interdit d'épouser aveuglément les vieilles querelles et de se ranger infailliblement derrière les clans de vieux politiciens. Il leur interdit également d'épouser sans critique les manières de procéder des gens en place.

Les jeunes ne doivent pas non plus flagorner les puissants pour "monter" dans le parti, au mépris de leurs convictions. Si le "il faut que ça change" a été un slogan électoral, il doit être un slogan permanent pour les jeunes, a soutenu le ministre.

Ce que le parti attend de ses jeunes, a poursuivi l'invité des jeunes libéraux, c'est de l'ouverture d'esprit aux idées neuves car eux-mêmes sont neufs. C'est aussi du désintéressement et de l'idéalisme. "Vous vous préparez à servir, vous n'êtes pas de jeunes rapaces qui attendent leur tour pour la curée, d'autant plus que lorsque vous serez pleinement engagés dans l'action politique, le parti libéral fera probablement une cure d'opposition, comme il est normal en régime démocratique. Et il en aura besoin", a précisé le ministre.

Déplorant l'absence d'éducation politique de la majorité des jeunes — qui constitue l'une des faiblesses les plus évidentes du Québec actuel — M. Lévesque a élaboré quelques suggestions pratiques. Il invita les jeunes libéraux à élaborer des contacts réels et suivis avec la jeunesse et ses activités, qu'il s'agisse des copains de St-Henri ou de FAGEQ. Par exemple, le film "Jeunesse année zéro" représente-t-il l'opinion des jeunes? C'est à vous de nous le dire, ajouta-t-il, il les a invités aussi à organiser des forums d'éducation politique, des tables rondes dans les comtés, sur divers problèmes. La FJLQ, a-t-il ajouté, doit être présente au milieu.

Relevant rapidement quelques-unes des résolutions qui devaient être étudiées par les congressistes, le ministre a invité les jeunes à appuyer leurs demandes sur des faits réels, des enquêtes, des informations précises. "Il ne faut pas que vous imaginiez les problèmes dans les salons ou les clubs, mais qu'ils reflètent réellement ceux du milieu, avant d'oser conclure avec une logique presque futuriste".

Les jeunes du milieu, a encore demandé M. Lévesque, vous considèrent-ils comme des "croulants" prématurés? En pleine révolution tranquille, êtes-vous à la page?

En somme, a conclu M. Lévesque, le parti attend de vous du sérieux, de la réflexion, une pensée politique. Un parti n'est pas un "party" et la politique n'est pas un "hobby" social. Rappelant le propos à l'effet que le Québec serait "condamné au progrès forcé", le ministre a dit que pour les jeunes le progrès ne devait pas être forcé, mais dynamique et voulu, à l'image de leur groupe.

LES ANGLO-QUEBECOIS

Au début du même congrès, le nouveau ministre des transports, Mme Claire Kirkland-Casgrain, a dit que les jeunes Anglo-québécois, étant plus près des Canadiens français que les citoyens des autres provinces, devraient dès lors mieux comprendre les aspirations du Québec et les interpréter auprès de leurs concitoyens de langue anglaise.

Mme Kirkland-Casgrain a aussi souligné que bien que le gouvernement provincial nourrisse une grande confiance envers les jeunes, il n'est toutefois pas tenu de se soumettre à des opinions et à des impatiences de jeunes.

Cinq mouvements de jeunesse sur 39 ont répondu à l'invitation...

La Fédération des jeunes libéraux avait invité les représentants des 39 mouvements qui font partie du conseil provisoire des mouvements de jeunesse du Québec à venir entendre M. Lévesque samedi midi et à assister à la projection du film "Jeunesse année zéro", qui devait être suivie d'un échange de vues.

Mais cette invitation avait été faite de façon si tardive et si peu convaincante qu'à peine quatre ou cinq mouvements avaient délégué des représentants, dont les jeunesses musicales et l'A.G.E.U.M., et que même ces derniers n'ont absolument rien dit n'ayant pas été invités à le faire. De sorte que cette expérience "d'avant-gardisme" au cours d'un congrès politique a été complètement ratée et est à reprendre.

Dans sa causerie, le ministre Lévesque avait félicité les jeunes libéraux de cette initiative, soulignant que les contacts étaient essentiels entre les jeunes engagés dans l'éducation et l'action politique et la masse des autres. Pour reprendre les mots du ministre, les jeunes du "milieu" considèrent-ils les membres de la FJLQ comme des "croulants" prématurés?

...Il est difficile de tirer des conclusions de cette tentative ratée, qui a pu paraître audacieuse, mais qui est en fait empreinte de grand réalisme. ...Il n'est pas nécessaire de parler longuement du film "Jeunesse année zéro" présenté aux membres et aux invités de la FJLQ samedi après-midi. Disons tout simplement qu'à la question posée par M. Lévesque lui-même, à savoir si ce film représentait l'opinion des jeunes, les congressistes ont été bien incapables de répondre. Le "producteur" Maurice Leroux a expliqué que la Fédération libérale, en donnant une voix à ceux qui n'en ont pas, avait tenté de savoir ce qui n'allait pas chez les jeunes. Mais cette explication n'a pas satisfait le député de Bourget, M. Jean Meunier, pour qui le film semble "injuste" parce qu'il oublie les réalisations du parti, surtout en éducation!

Le plus tragique est que cette impression "officielle" semblait ressentie également par plusieurs des jeunes congressistes, désireux de noyer le malaise pénible que la projection avait pu provoquer chez eux. Tant il est vrai qu'il est tentant et facile de se donner bonne conscience et d'escamoter les questions les plus graves.

Un membre de l'exécutif provisoire des Mouvements de jeunesse du Québec, rencontré au cours de cette réunion présumément "a-politique", nous a dit qu'au cours de plusieurs rencontres de l'exécutif, depuis le congrès de fondation au début de février dernier, le projet de constitution était complètement élaboré et était prêt à être soumis au prochain congrès, probablement en mars. Il a ajouté que le travail allait bon train et se poursuivait dans l'enthousiasme.

Mais pour savoir ce que les jeunes des mouvements de jeunesse ont à dire aux jeunes déjà politiquement engagés, il faudra attendre un autre congrès.

L'idée a été lancée. Elle devrait être reprise et cette fois donner lieu à de réels échanges de vues.

Des lieutenants de Hal Banks dirigent encore le S.I.G.M.

OTTAWA — L'un des principaux chefs syndicaux canadiens a affirmé que l'élection tenue récemment au syndicat international des gens de mer avait laissé les lieutenants de Banks à la direction de ce syndicat.

M. W. J. Smith, président de la Fraternité canadienne des employés de chemin de fer, des transports et manoeuvres (CTC) a attribué cette situation au fait que la commission de tutelle nommée par Ottawa n'avait pas effectué le nettoyage qui s'imposait parmi les chefs du syndicat des marins.

"Etant donné le calibre de tous les candidats sauf quelques-uns, le résultat de l'élection ne pouvait faire de différence. Tous étaient également inaptes et entachés de banksisme", a dit M. Smith.

Le résultat de l'élection, a-t-il ajouté, est "extrêmement décourageant pour ceux d'entre-nous qui, dans le mouvement syndical, ont consacré tant d'efforts, de temps et d'argent à combattre le SIGM de Banks et à convaincre le gouvernement de prendre des mesures pour le débarrasser des voyous".

Le nouveau président du syndicat des gens de mer est Leonard McLaughlin, principal lieutenant de Banks.

"Le résultat..., confirme la prétention du juge T.G. Norris selon laquelle il aurait fallu transformer la constitution du SIGM pour garantir les droits démocratiques de ses membres avant de tenir des élections," a dit M. Smith.

Il aurait également fallu une vigoureuse campagne de rééducation parmi les membres de ce syndicat "afin d'effacer les années de lessivage du cerveau subi sous le règne de l'ancien président Hal Banks".

Les tuteurs n'ont pas éliminé de la direction du syndicat tous les membres de "la machine corrompue de Banks", dit-il. "Ils se sont contentés de déposer Banks tout en laissant son empire intact et tous ses principaux lieutenants en place".

UN CONGRES DE MEDECINE PSYCHOSOMATIQUE

Quand la maladie se manifeste dans un organe, c'est tout l'homme qui est malade

par Marc-Henri CÔTÉ

Quand la maladie se manifeste dans un organe, c'est l'homme entier qui est malade. Comme Hippocrate, il y a fort longtemps déjà, l'avait constaté, l'esprit a part dans la maladie autant que d'autres causes et le milieu extérieur influe par nos émotions, sur l'état de santé.

La médecine psychosomatique que les généralistes évoquent en raison de leur situation "au milieu" de la chaîne médicale qui offre son concours, avec ses multiples disciplines, à l'humanité souffrante, a fait l'objet d'un congrès la semaine dernière à l'hôpital Notre-Dame de l'Espérance, à St-Laurent.

Le congrès a permis à une centaine de médecins de pratique générale de suivre des cours auxquels la Fédération des omnipraticiens de la province de Québec attache un crédit de quinze heures.

La première journée, jeudi, a été présidée par le Dr Gaston Dupuis. La psychophysiologie cérébrale, la psychosomatique cardiovasculaire ; la psychosomatique et le système respiratoire ont été les sujets de conférences et d'entretiens.

Sous la présidence du Dr Jean-Baptiste Jobin, président du collège des médecins et chirurgiens, doyen de la faculté de médecine de Laval, les communications, vendredi, ont porté sur la médecine psychosomatique en obstétrique, en gynécologie, en sexologie. Une séance a été présidée par le Dr Lucien Coutu, doyen de la faculté de médecine de l'université de Montréal.

Un premier entretien sur la psychothérapie en médecine générale a été prononcé par le Dr A. Day ; le conférencier de marque qu'est le Dr Hans Selye, directeur de l'Institut de médecine expérimentale de l'université de Montréal, a traité de médecine psychosomatique et les glandes endocrines humaines.

D'autres aspects de la médecine psychosomatique étaient abordés, samedi matin, en gastro-entérologie, de même que la médecine musculo-squelettique.

Le Dr R. Lecours a parlé de la recherche et les omnipraticiens. A la même occasion, le Dr Lecours qui en quelque 35 ans de pratique, moitié à la campagne, moitié à la ville, a acquis une grande expérience des problèmes humains de la médecine, a lancé un volume de réminiscences de praticien, aux Editions de l'Homme, sous le titre de "gésine".

Au cours d'une entrevue avec quelques médecins qui ont participé au congrès, l'on a pu discerner l'idéal qui anime les médecins de pratique générale, ceux qui s'intéressent tout particulièrement à la médecine psychosomatique.

Dans le cabinet médical, un être humain traite un autre être humain et il doit s'établir entre les deux une confiance mutuelle qui va au-delà d'un examen clinique même poussé et au-delà des constatations laconiques d'une fiche médicale.

Le médecin généraliste ou de médecine psychosomatique devient "le gérant médical" de son patient, celui qui le guide et réussit même par ses conseils de prévention, ses suggestions, ses techniques de rééducation et de détente, à assurer l'équilibre du patient et à lui éviter des malaises, des maladies.

Depuis longtemps déjà, les travaux de psychologues et de physiologistes ont démontré que les émotions influent sur le comportement et par conséquent sur la santé psychique et physique. Ces émotions résultent généralement de problèmes bien particulier, auxquels s'offre presque toujours une adaptation consciente.

Cette adaptation il faut la rechercher et c'est la médecine psychosomatique qui peut le mieux l'indiquer.

Les Boulangeries POM vous offrent de délicieux produits en plus grand nombre que toute autre boulangerie de Montréal

32 sortes de gâteaux, 15 sortes de beignes. 9 tartes aux fruits différentes. Pâtisserie danoise. Brioches en anneaux. Crumpets. Muffins à l'anglaise. Fèves au lard cuites au four. Biscuits secs. Biscuits. Petits pains. 29 sortes de pains et d'autres encore. Produits Harrison Brothers Limited.

POM Les boulangers POM

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" — 844-3361

— TÉLÉPHONEZ DEUX JOURS À L'AVANCE —

AIDE DOMESTIQUE

Aide générale demandée pour appts de 6 pièces, chambre, téléviseur et radio, 2 enfants d'âge scolaire. Gardons femme de ménage. Salaire généreux. Références. Tél. : 747-7767. 3-12-64

Aide générale avec expérience, aimant les enfants (2), bon chez-soi. St-Lambert. Tél. : 671-7149. 3-12-64

Fille avec expérience, logée, 2 enfants, pas de cuisine, quartier de Snowdon. Tél.: 482-4202. 1-12-64

Femme âgée, sérieuse, sobre, honnête, chez homme retiré, à 50 milles de Montréal, dans les Laurentides. Maison très moderne, près d'un lac sur grande route, très réservée, peu de travail. Références exigées. Permanent, pas d'aventurière. Tél.: WE. 2-7696. 1-12-64

ANTIQUITES

Canadiana : Armoire à losanges, tables à traverse, chaises, commodes, bureaux, lave-mains, buches, pupitres, berceaux, sculptures, girouettes, lampes, bahuts, armoires à panneaux soulevés, coffres. Sacrifice. 671-3276. 7-12-64

A LOUER

Bureau, 960 est, Jean-Talon, $75.00 par mois, éclairage et chauffage payés par le propriétaire. Communiquer à 276-3639. 1-12-64

CARTIERVILLE — Appartements à partir de $67.50. 3½-4½ grandes pièces éclairées. Occupation immédiatement ou plus tard. Près écoles, centre achats et transport. S'adresser à 11950 Michel-Sarrazin, appt 5, ou téléphoner à FE. 4-8449. 1-12-64

ENTREPOSAGE D'AUTOS pour l'hiver, à l'intérieur, assuré, service batterie. Eastern Automobile Storage, 2760 Notre-Dame est, 526-0859, 9 a.m. à 10 p.m. Remorquage. 8-12-64

Manufacture 2 étages, 3,000 pieds, située à 2141 Beaudry. Tél.: 526-2843. 26-12-64

Boul. Métropolitain, St-Laurent, bureau moderne. Stationnement $50. par mois. Tél.: 381-7484. 2-12-64

Local commercial pour tout genre de commerce, 4170 Charleroi, Montréal-Nord, près Pie IX. Inspection de midi à 9 p.m. Tél.: 321-6896. 5-12-64

A VENDRE

SOMMET TRINITE — SUR LE MONT ST-BRUNO

De tous les terrains offerts, le plus beau et le mieux situé. Prix demandé $0.50 le pied, véritable valeur $0.80. Terrain 100 x 150 construction possible fin 1965; facilités de paiements. Tél. : 653-2496. 1-12-64

RIVE-SUD — Hôtel, grill, taverne, salle dîner, 12 chambres, terrain de 50,000 pi., bière en fût, comptant : $20,000. Echange accepté propriété à revenus, terre ou camp d'été, sauf commerce.
IMMEUBLES VALVER, courtiers, 676-7161 4-12-64

ESTEREL

Bord de l'eau, 22,500 pieds carrés, près hôtel, ski, équitation. 747-1200. 5-12-64

Deux terres boisées, soit un total de 200 acres, situées sur le lac Simon à huit milles de Chénéville, P. Q. 4-12-64

CHALETS A LOUER

Chalets de ski, 4 appts, cuisine et chambre de bain. 1500 pieds de la pente de ski. Téléphone Montréal, après 6 heures, 523-2213. Ste-Agathe, 326-3480. JNO

CHAMBRES A LOUER

N.D.G. — rue Northcliffe, grande chambre dans famille d'adultes. Aussi un garage. HU. 1-3221. 1-12-64

COTE-DES-NEIGES, rue Lacombe, grande chambre pour 2 jeunes filles, près hôpitaux, Université, facilités de transport. Privilège de la cuisine. 731-1733. 2-12-64

BOUL. ST-JOSEPH est — 2 pièces meublées, tranquille, dame ou demoiselle distinguée, privilège cuisine, travailliant. Tél.: 521-5017. 1-12-64

DEMANDE D'EMPLOI

Dame de compagnie, bonnes références. Libre immédiatement. Tél. : 727-6575. 3-12-64

Prendrais ouvrage de dactylo à domicile : lettres à adresser, comptes, etc. Appelez jour ou soir: 766-7405. J.N.O.

A bas prix, peinture générale, équipé au complet, 10 ans expérience, $1.15 heure ou au contrat. LA. 4-1868. 3-12-64

Secrétaire, en français seulement, à temps partiel, 9 hres a.m. à 1 hre p.m., chez avocat, notaire ou courtier d'assurances. 861-3130. 1-12-64

DIVERS

200 fauteuils rembourrés théâtre, frigidaire commercial 4 portes 24 pieds cubes, 200 pupitres écoliers, 100 chaises de salle, construction spéciale, aspirateur industriel. Tél. : WE. 2-3945. 1-12-64

Nous achetons vieilles peintures canadiennes. Appeler : FE. 4-8106. JNO

AUBAINE, très bon piano droit, Wm. Knabe, en acajou, mécanisme en parfaite condition. Vendrais $100. 721-2385. 7-12-64

EDUCATION

Donnerais cours d'arithmétique (à temps partiel) de la 1ère à la 9e année, District Rosemont. Informations après 6 heures du lundi au vendredi. Tél. : CL. 5-6355. 2-12-64

PROFESSEUR DEMANDE

Professeur spécialisé pour enseigner aux déficients mentaux, pouvant s'exprimer en anglais. Emploi immédiat. Faire parvenir l'application et le curriculum vitae à M. Jacques Chartrand, directeur général des Ecoles, 130 rue Ambassador, Pointe-Claire, Qué. 1-12-64

ANGLAIS — APPRENEZ L'ANGLAIS Méthode rapide audio-visuelle, $0.50 hre pour leçons en groupe. Tél.: 332-6445. 7-12-64

COURS particulier de latin, français. Informations : 739-8918. 2-12-64

FEMMES DEMANDEES

Fille expérimentée sur machine à boutons et boutonnières "Overlock". S'adresser à 4428 St-Laurent, 3e étage. 1-12-64

COMPTABLE BILINGUE

Pour bureau dans quartier centre, de préférence avec expérience sur machine de comptabilité Burrough. Appeler VI. 4-1012, M. Max, pour entrevue. 1-12-64

Secrétaire possédant sténographie bilingue pour manufacturier de produits alimentaires. Bonnes conditions de travail. Ecrire à casier 1066, Le Devoir. 1-12-64

Dactylo parfaitement bilingue avec expérience, téléphone, département de commandes et factures, travail général de bureau. Téléphoner UN. 1-9945. 4-12-64

SECRETAIRE PARFAITEMENT BILINGUE, DACTYLO, POUR TRAVAIL GENERAL DE BUREAU. EXPERIENCE NECESSAIRE. STENO NON INDISPENSABLE. S'ADRESSER A M. DOMINIQUE BOULET, TEL.: (résidence) 524-8836. 1-12-64

Sanatorium dans les Laurentides demande une dactylo bilingue de préférence. Excellentes conditions de travail. S'adresser au Bureau de l'Admission, Mount Sinai Sanatorium, Boîte postale 1,000, Ste-Agathe-des-Monts, Qué. 1-12-64

Sanatorium dans les Laurentides demande une technicienne bilingue pour prendre la direction entière du laboratoire. Diplôme R.T. essentiel. Pour plus de renseignements, écrire au Directeur des Laboratoires, Mount Sinai Sanatorium, Boîte postale 1,000, Ste-Agathe-des-Monts, Qué. 1-12-64

Emballeuses de cadeaux avec expérience demandées. Ouvrage permanent. S'adresser Hemsley, 394, rue St-Jacques ouest. 2-12-64

Démonstratrices pour fins de semaine dans pharmacies ou centres d'achats de Montréal ou environs. Aussi, démonstratrices pour toutes autres régions de la province. Produit de haute qualité. Démonstrations étonnantes. Ecrire détails à: Québec Exclusivi-T, 2121, Cadillac, Mtl. 1-12-64

FEMMES DEMANDEES

Institutrice demandée, cours primaire, titulaire pour 3e et 4e année. Qualifications requises : expérience dans l'enseignement, de janvier à juin 1965 — 272-7652.
COMMISSION SCOLAIRE STE-MADELEINE D'OUTREMONT 2-12-64

CARRIERE DANS LA VENTE

Nous recherchons une femme distinguée, ambitieuse, de bonne réputation et âgée de 30 ans et plus. Nous vous entraînerons pour une position permanente avec sécurité, prestige et possibilités de revenus au-dessus de la moyenne. Mlle Sénécal, Tél.: 842-8462. 2-12-64

Secrétaire bilingue pour travail général de bureau. Expérience préférable. Dactyolographie nécessaire. Pour rendez-vous, appeler Mlle Jeanvrin à VI. 9-9181. 2-12-64

INFIRMIERES LICENCIEES

Infirmières licenciées demandées pour travail temporaire, dans l'industrie. Bilingues de préférence mais non indispensable. Ecrire en mentionnant âge et expérience à Casier 1075 Le Devoir. 1-12-64

SECRETAIRE-BILINGUE

Une Association Nationale du Commerce de Détail requiert une secrétaire bilingue pour travailler à Toronto. Une connaissance approfondie du français et de l'anglais plus les qualifications usuelles sont nécessaires. Salaire et conditions de travail intéressants. Les candidates intéressées sont priées d'envoyer un résumé de leur carrière à :
Case 1065
Le Devoir, Montréal. 1-12-64

Cherchons une secrétaire d'expérience pour les avant-midi seulement. Veuillez écrire à Yogourt Délisle Ltée, 5275 Berri. 1-12-64

Secrétaire demandée pour association professionnelle. Qualifications 11e année, cours commercial, ou de secrétariat. Bonne connaissance du français. Salaire selon l'expérience ($3,600.00 à $4,000.00) Références requises. Ecrire Casier 1074, Le Devoir. 2-12-64

Réceptionniste et téléphoniste bilingue, expérience pour étude légale, assurance-groupe, 9 hres a.m. à 5 p.m., VI. 2-3985. 2-12-64

Infirmière d'un certain âge pour travail de jour, de 9 à 4. Pour maison de convalescence dans Tétreaultville. Congés de fins de semaine. Salaire $75.00 semaine. 254-8744. 1-12-64

HOMMES DEMANDES

VENDEURS EXPERIMENTES

Dans vente de chaussures, temps plein ou partiel. Détails : Bons salaires et commission. 523-3281. 2-12-64

Demande homme honnête et travaillant qui veut gagner un salaire plus élevé que la moyenne. Possédant une auto et de l'ambition pour de l'avancement. Entre 4 et 5 heures p.m., jeudi et vendredi. 9 et 10 heures a.m., lundi et mardi.

FULLER BRUSH CO. LTD.
a/s M. Léo Comtois,
3025, boul. L'Assomption 2-12-64

COMMIS JUNIORS MESSAGERS

Les candidats devront être âgés de 18 ans ou plus, posséder au moins une 9e année et être bilingues ! Possibilité d'avancement. Régime de pension et autres avantages marginaux. Téléphoner à RI. 7-5511, Poste 352. 1-12-64

N.D.G. — Avons besoin d'un couple pour conciergerie à temps plein. Doit être en mesure de comprendre et parler suffisamment le français et l'anglais. Doit être bon travailliant, sobre et honnête. Logement 3 pièces fourni plus salaire intéressant. S'adresser à 3285, boul. Cavendish, chambre 500, Tel.: 482-2300. 8-12-64

Hommes ou femmes de 25 ans et plus, si vous désirez obtenir un des meilleurs revenus dans le domaine de la vente, joignez-vous à une compagnie nationale spécialisée dans la distribution des fonds mutuels. Aucune expérience nécessaire quand un entraînement effectif vous sera donné. Si vous êtes ambitieux et désirez faire réellement un bon revenu, appelez M. Boileau à 527-9785. 2-12-64

CARRIERE DANS UN DOMAINE NOUVEAU — C'est une position de prestige offrant la possibilité d'un revenu élevé. Depuis quelque temps, notre compagnie réputée connait une expansion formidable, créant ainsi des ouvertures intéressantes dans la distribution de placements. Il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience de la vente ou de placement, quand nous aimons former notre personnel selon nos méthodes spécialisées. M. G. Lemaire, tél.: 842-8102. 2-12-64

IMMEUBLE
DIVISION DU PLACEMENT
3 AGENTS DEMANDES

Candidats sérieux, enthousiastes, possédant auto et désirant se créer une profession lucrative, bien au-dessus de la moyenne.
Entraînement complet, entière coopération, aide du gérant et des supérieurs en tout temps. Expérience utile mais non essentielle. Pour entrevue confidentielle, RE. 1-1101 demander M. NANTEL.
IMMEUBLES FAUST 1-12-64

Architecte et dessinateur, expérience minimum 5 ans. Les architectes Gagnon et Archambault, 844-8806. JNO

GROSSISTE EN FOURNITURES DE PLOMBERIE A ST-LAURENT, demande des commis pour établir prix, pour comptes payables et recevables; aussi expéditeurs. Doivent avoir expérience en fournitures de plomberie et chauffage. Appeler M. S. Weinstein, 748-6101, MAIN PLUMBING & HEATING SUPPLY. 1-12-64

Bijoutier d'expérience, travail régulier, bon salaire à 1468 Bleury, suite 1. 4-12-64

COMPTABLE VERIFICATEUR pour bureau de comptables agréés, plus de 3 ans d'expérience. Ecrire à case 1067, Le Devoir, Montréal. 2-12-64

Presseurs d'expérience pour pantalons d'hommes et garçons demandés par manufacturier de pantalons. S'adresser à Diamor Pants, 9250 Meilleur. 2-12-64

Expéditeurs et emballeurs avec expérience dans l'emballage de porcelaine et cadeaux. Ouvrage permanent. S'adresser à Hemsley, 394 St-Jacques ouest. 2-12-64

Un vendeur de camions à fourches "Clark" demandé pour l'expansion d'une compagnie. Les qualifications requises sont la maturité, le bilinguisme et un tempérament décidé à aller de l'avant. Les applications de vendeurs expérimentés dans une branche semblable à celle ci-haut mentionnée, seront prises en considération. Ecrire à case 1071, Le Devoir, Montréal. 2-12-64

ON DEMANDE

REPRESENTANT DES VENTES

demandé par un manufacturier d'équipement de ferme. Doit être bilingue et posséder une auto. Revenu assuré plus indemnité de déplacement et de dépréciation d'automobile.

Ecrire pour entrevue personnelle en mentionnant âge expérience de la vente et état civil.

JAMESWAY CO. LIMITED,
124, RUE BISHOP,
PRESTON, ONTARIO

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

ROYAL TRUST

EST

Bellechasse, 1665, 5 pièces fermées, occupation immédiate, $55.

MAISONNEUVE

Bourbonnière, 2637, 3e étage, 5 pièces, $65, occupation immédiate.

LACHINE

Boul. St-Joseph, 909-939, 3 et 4 pièces, genre cottage, $35 et $40. Occupation immédiate.

SECTION DE LOCATION ET GESTION
SERVICE DES IMMEUBLES
845-4741 — LOCAL 521 1-12-64

MADERSON Tower, 6275 Sherbrooke ouest, 1½, 2½, 4½, meublé ou non, chauffé, ascenseur, concierge.
IMMEUBLES TANGUAY,
527-4161, de 9 à 5 1-12-64

VILLE D'ANJOU — Logement 5½ pièces, neuf, éclairé, 7331 boul. Roi-René, $75 par mois. Téléphoner 2 à 8 h. p.m., 352-3316, 250-5000 J.N.O.

ROSEMONT, 4½, fermé, neuf, moderne, chauffé, eau chaude fournie. 6740, 30e avenue, appt 1, 727-5836. 26-12-64

NOUVEAU BORDEAUX, rue Truart (Acadie et Henri-Bourassa), duplex 5½ pièces, chauffé, avec garage. Tél.: 334-1673. 28-12-64

PLACE D'YOUVILLE

8655 FOUCHER, COIN CREMAZIE

Beaux appts neufs, dans édifice moderne, ascenseurs, thermostat individuel, garage, etc., près de la station du Métro. Luxueux 2½ et 3 pièces à partir de $100.00. Léger supplément si meublé. — 381-8702. 2-1-65

Logement 4½ neuf, 4170 Charleroi, Montréal-Nord, près Pie IX, $95.00 par mois, chauffé, occupation immédiate, 2 mois gratuits. Inspection midi à 9 p.m., 321-6896. 5-12-64

(PENT-HOUSE) 8 PIECES, 3 CHAMBRES DE BAIN ET 5 PIECES, 2 CHAMBRES DE BAIN, 250 EST, BOUL. ST-JOSEPH, $44-7096 ET 527-2496. 16-12-64

Logement 2½ meublé, 4170 Charleroi, Montréal-Nord, près Pie IX. Inspection de midi à 9 p.m. Tél : 321-6896. 5-12-64

LAVAL-DES-RAPIDES, boul. des Prairies, 5½ pièces, chauffé, neuf, garage, proximité écoles, église, rue sur rivière, bas, $135.; haut $110. Grand terrain arrière. 387-3766. 1-12-64

Gagnant du GRAND PRIX
Conseil national du style

EMBASSY ROW

1545, avenue McGregor

spacieux appartements de 1, 2 et 3 chambres à coucher

Piscine chauffée dans un superbe décor

Venez voir nos appartements modèles

LOCATION A PRIX MODIQUE

Information : WE. 5-3808

THE ROYAL TRUST COMPANY

17-11-64

BOUCHERVILLE, haut, luxueux 6 pièces chauffées, thermostat, buanderie, eau chaude à l'année, tapis, tentures, rideaux, paysager, patio. Aubaine, cause départ. Libre décembre ou janvier. Tél.: 653-1195. 1-12-64

AVENUE VICTORIA, pour 6 mois ou plus, logement de 6 pièces, meublé, rez-de-chaussée, chauffé, garage chauffé, jardin. Prix raisonnable. 525-7919. Matin ou soirée. 2-12-64

ST-ANDRE, 8435 — Appartement 1 pièce, chauffé, meublé, cuisinière, réfrigérateur, douche, Bendix. DU. 1-2830. 2-12-64

CHATEAUGUAY — Bungalow moderne, 3 chambres à coucher, près école, transport, excellente location, loyer $105. Tél.: 602-9065. 2-12-64

AYLWIN 2651, appartement 3 pièces, non chauffé, propre, éclairé. Occupation immédiate. HU. 6-6715. 2-12-64

Rue Labelle, près Ste-Catherine, 3 pièces chauffées, réfrigérateur, poêle, eau chaude à l'année. Taxes payées. $60. par mois. Une pièce chauffée, eau chaude, taxes payées, toilette et douche $30.00. VI. 9-1825. Le matin seulement, sauf le 2-12-64

DUDEMAINE — 4302, Nouveau Bordeaux, près station C.N.R., centre d'achats, 5½ appts, chauffés, deuxième, garage.
IMMEUBLES TANGUAY,
527-4161, de 9 à 5 5-12-64

MAINTENANT !

Bas Prix Comprend :

1. Air climatisé central
2. Tapis mur à mur
3. Electricité
4. Grandes draperies à toutes les fenêtres
5. Piscine chauffée sur le toit
6. Antennes pour tous les canaux de télévision
7. Cuisines avec toutes commodités électriques G.E.
8. Thermostat individuel dans chaque chambre
9. Intercom particulier à plusieurs lignes
10. Salle de jeu moderne
11. Magasins et services à l'intérieur de l'édifice
12. Préposé au stationnement des automobiles
13. Service de portier 24 heures par jour

Vendez votre auto, rendez-vous au travail à pied! (Il y a un service de location d'autos à des prix spéciaux)

CANTLIE HOUSE

1110 ouest, rue Sherbrooke à Peel
Ouvert tous les jours de 9h a.m. à 8h. p.m. — Samedi et dimanche jusqu'à 6h. p.m.

Locations et direction
WALDORF CORPORATION
845-3241

ON DEMANDE

Coiffeuses ou coiffeurs sérieux et capables de bien peigner, dans centres d'achats. Soir : DA. 2-5273; Jour : DA. 1-6700 et OR. 7-2732. 8-12-64

PERSONNEL

JEUNES FILLES, célibataires, veuves, veufs, désirant rencontres sociales, courrier amical, agence matrimoniale, peuvent se joindre à Du Bonheur Enr. Tél.: RA. 9-0680. Pour inscription, envoyer $2.00 à casier postal 101, Station Rosemont, Montréal, P.Q. 1-12-64

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC

AUBAINE

Cottage détaché, 6 pièces, salle de jeu, garage, fenêtres et portes d'aluminium. Possibilité de revenus. Cuisine aménagée au 2e plancher. Maison très pratique pour famille moyenne ou couple désirant petit revenu. Evaluation $17,100. Prix demandé $16,500. Comptant minime. Conditions de paiement exceptionnelles.

G. Carignan, 669-8711 — VI. 8-1144

ARMAND DES ROSIERS INC.

Courtier en Immeubles. 2-12-64

CARTIERVILLE, split-level, 7 pièces 7549 De Villebon, 1½ chambre de bain, foyer, garde-robes en cèdre, chambre froide, 10 minutes CNR. Occupation immédiate. $27,500.00. M. Turcotte, 331-2891. 1-12-64

LONGUE POINTE, rue Chouinard, duplex semi-détaché, 2—5½ pièces, garage, bas disponible ler mai, haut loué. Excellent prix. Appeler H. Kcnehan à RE. 1-1101 Pour le soir : OR. 1-4764. IMMEUBLES FAUST, courtiers licenciés et assurés. 1-12-64

VILLE D'ANJOU — Triplex, 3 étages, 3 logements 5½, salle de jeu, garage double. Prix: $28,600. Faut voir, 2 à 8 p. m. 7331 boul. Roi-René, 352-3310. 259-5000. J.N.O.

VILLE D'ANJOU

Cottage, 7 pièces, à vendre ou à louer, salle de jeu, propriété neuve, prix $16,000. Comptant $3,000. Occupation immédiate. Appeler après 6 heures, 352-1785. 3-12-64

DUVERNAY. — Split level, vacant, 5 pièces, sous-sol fini, garage au niveau, fenêtres aluminium, terrain paysager clôturé, adoucisseur d'eau. Occasion unique, prix $14,500. Comptant $1,000. Faut vendre, faites offre. J.-RENE MARCOUX, courtier, 669-6733. 4-12-64

VENDOME

Voisinage Villa-Maria, grand cottage, luxueux, idéal pour professionnel, pièces très spacieuses, boudoir adjacent à cuisine moderne, 2 salles de bain, couleur et 2 (powder room), beau sous-sol, garage, jardin, fenêtres aluminium, toit neuf. M.L.S. $46,500.00.

BRILLON

Cottage façade pierres, toit espagnol, 8 pièces, beau salon, salle à manger adjacente, cuisine moderne, spacieuse, buanderie et (powder room), 4 chambres ensoleillées et solarium chauffé, sous-sol sensationnel, coûtant $20,000 et (powder room). Nouveau exclusif $38,000.

MARCIL

Face au parc, cottage, coquet, 7 pièces, boiseries en chêne, salle à manger séparée avec poutres au plafond. Cuisine moderne, poêle et réfrigérateur inclus, 4 chambres à coucher, sous-sol sensationnel, chambre adjacente, nombreux (Built-ins), 2 salles de bains luxueuses, couleurs. Seulement $29,000.00. Avec tapis mur à mur.

VICTORIA

Duplex, voisinage Marie-France, 6 et 7. Occupation du bas, grandes pièces. Aubaine à $29,000.00.

GIROUARD

Près église, école et transport, cottage, vieille maison avec beaucoup de charme, 2 cheminées naturelles, fenêtres dans le plomb, salle à manger avec poutres, nouveau M.L.S. Toit neuf. Seulement $24,000 — $4,000 comptant.

SOMERLED

Duplex 6 et 6, occupation du bas, grandes pièces, récemment décorées, jardin. Seulement $34,000.00. Anxieux de vendre.

Mme Laurier — HU. 1-9683

ISABELLE LAFRENIERE,
Courtier — WE. 2-6363

Notre intuition féminine vous aidera 1-12-64

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT — DU. 3-2532. J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

CITE DE WESTMOUNT

LISTE ELECTORALE MUNICIPALE

Avis est par la présente donné, que Je, soussigné, commis de ville actif de la cité de Westmount, a préparé en vertu de la Loi, la liste des électeurs municipaux de la cité de Westmount, et que cette dite liste est maintenant déposée à mon bureau, à la disposition et pour l'information de toutes personnes intéressées.

Donné de ma main à Westmount, ce vingt-septième jour de novembre, 1964.

R. B. SEAMAN,
Commis de ville actif.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 661-384

LIONEL LEROUX, notaire, résidant et domicilié au numéro 32 de l'avenue Roskilde, dans la cité d'Outremont, district de Montréal,
demandeur.
vs
RUDBERG BROS. INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au numéro 3468 de la rue Drummond, dans les cité et district de Montréal,
défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à la défenderesse, RUDBERG BROS. INC., de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 25 novembre 1964.
ANDRE NOEL
Député-Protonotaire
Mes. Filion, Badeaux & Ass.
Avocats,
159 ouest, rue Craig,
Ch. 320,
Montréal, P.Q.
Procureurs du demandeur

AVIS LEGAL

RE: BEAUCEVILLE SASH AND DOOR LIMITED

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 26 de la loi sur les pouvoirs spéciaux de certaines compagnies (S.R.Q. 1941, c. 280), que la garantie créée par l'acte de fidéicommis comportant privilège, hypothèque, cession et transport exécuté par BEAUCEVILLE SASH AND DOOR LIMITED devant Me Marcel Gilbert, notaire, le 22 octobre 1962 et enregistré au bureau d'enregistrement de Beauceville-Est sous le numéro 195870 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1634711 (laquelle créance s'étend aux créances, droits et réclamations en faveur de ladite Beauceville Sash and Door Limited en plus d'autres biens et actifs de ladite compagnie), est devenue exécutoire.
TRUST GENERAL DU CANADA
Fidéicommissaire en vertu dudit acte de fidéicommis.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 658,250

EDWARD WILTSHIRE, teneur de livres, domicilié et résidant à 323 - 7ème Avenue dans la Ville de St-Eustache, District de Terrebonne,
Demandeur
—vs—
JOSEPH GERRY LEONARD, du 369 - 7ème Avenue, dans la Ville de St-Eustache, District de Terrebonne,
et
JOHN R. LOOMIS, de Granville dans l'Etat de New York, un des Etats-Unis d'Amérique,
Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur JOHN R. LOOMIS de comparaît d'ici un mois.
Montréal, 26ème jour de novembre 1964.
NORMAND DESROCHES
Député-Protonotaire
HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD,
Avocats,
Edifice de la Banque Royale,
700 Place Ville Marie,
Montréal 2.
Procureurs du demandeur.

Province de Québec,
District de Montréal.

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

COUR SUPERIEURE

No 1823

DU-LAC ENTREPRISES LTD.
DEBITRICE
&
PETER A. LAWRENCE, C.A.
LIQUIDATEUR PROVISOIRE
EN LIQUIDATION

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 14e jour de Déc. 1964.
à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre no 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 1er octobre 1964

J.P. LAVOIE
Député Protonotaire de la Cour supérieure.

Bureau de :
McDonald, Currie & Co.
630 ouest, Dorchester
Montréal, P.Q.
Tél.: 875-5140

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 510" concernant

LE DETOURNEMENT DE LIGNES DE TRANSMISSION D'ENERGIE ET LES INSTALLATIONS D'ALIMENTATION EN ENERGIE AU NOUVEL IMMEUBLE D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME, CANAL DE WELLAND, ST. CATHARINES (ONT.)

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le mardi 15 décembre 1964.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, 7e étage, Montréal 9e (P.Q.), ou au directeur des travaux, Jumelage des écluses du canal de Welland, 360, rue Saint-Paul, St. Catharines (Ont)., contre le versement de cent dollars ($100) ,montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit un dépôt afférent à la soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, soit une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, comme condition suspensive de la passation d'un contrat en bonne et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.

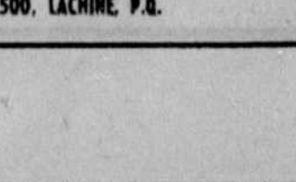
L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire,
L. E. BELAND

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
Ottawa, le 30 novembre 1964

UN SYMBOLE D'EXCELLENCE EN PHARMACIE

- LA LICORNE -



Au cours de l'Histoire, la Licorne fut associée aux arts de Pharmacie et de Médecine. De nos jours, elle sert à identifier à travers le monde les produits de la Fondation Wellcome et des Compagnies Burroughs Wellcome affiliées. Comme marque de commerce de 'B. W. & Co.', la Licorne revendique plus de cinquante années de recherche médicale pure et de haute classe.

Avec ce brillant passé, et un plan d'entraînement élaboré, les représentants de 'B. W. & Co.' sont confiants et sûrs dans leurs relations avec médecins et pharmaciens. Actuellement, nous recherchons un **représentant pour la région de Montréal.** Si une carrière chez 'B. W. & Co.' vous intéresse — que vous possédez de fortes aptitudes pour la vente et une formation universitaire, nous aimerions vous rencontrer.

Le salaire sera en fonction de l'expérience. Nous fournissons une automobile et payons les dépenses. De plus, vous profitez de nombreux bénéfices marginaux.

Ecrivez, en toute confiance, à :

DIRECTEUR GENERAL DES VENTES
BURROUGHS WELLCOME & CO. (CANADA) LTD.
BOITE POSTALE 500, LACHINE, P.Q.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 20 novembre, 1964 par lequel NOR-ZEL ELECTRIC CO. INC. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre, présentes et futures, à la BANQUE DE MONTREAL, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 novembre, 1964 sous le No. 1791593.
Montréal, le 24 novembre, 1964.
BANQUE DE MONTREAL

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 24 novembre 1964 par lequel CENTURY METALS INC. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la BANQUE DE MONTREAL, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 25 novembre 1964 sous le No. 1792064, Banque de Montréal, rue des Seigneurs et Notre-Dame, Montréal, Qué., Novembre 25, 1964.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

SOUMISSIONS

APPAREILS ELECTRIQUES ENTRETIEN POUR 1965 REGION DU GRAND MONTREAL

Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à **MIDI MARDI LE 8 DECEMBRE 1964** pour le contrat d'entretien 1965, pour le service sur les poêles et réfrigérateurs électriques de 19 projets d'habitations dans la région du Grand Montréal.

Les devis et les formules de soumissions requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous. La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement celle acceptée.

Le gérant,
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUE ET DE LOGEMENT,
2350, Chemin Manella
Ville Mont-Royal, P.Q.

AVIS DE CESSION GENERALE

Avis est par les présentes donné que le contract de vente en date du 16 novembre 1964 à CAMERON FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ST. PAUL INDUSTRIES a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 novembre 1964 sous le Numéro 1791029.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 662-070

HAROLD W. ASHENMIL, JULIAN KOTLER & STANLEY R. SHUSTER, Avocats, 901, rue Bleury, dans les Cité et District de Montréal, membres en règle du Barreau de ce district, ayant payé toutes les contributions,
Demandeurs,
— VS —
DAME ANNA JANCOVICI, majeure, épouse de Paul Alterson, des Cité et District de Montréal,
Défenderesse,
— ET —
NORTH END PARADISE DEVELOPMENT CORP.,
Tierce-Saisie.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à la défenderesse, DAME ANNA JANCOVICI, de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 27e jour de novembre 1964.
NORMAND DESROCHES,
Député-Protonotaire.
Ashenmil, Kotler & Shuster,
Avocats,
Suite 450, Edifice Pascal,
901, rue Bleury,
Montréal,
Procureurs des demandeurs.

VENTE POUR TAXES

PROVINCE DE QUEBEC,
VILLE DE ST-BRUNO DE MONTARVILLE,
COMTE DE CHAMBLY.

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Ville de St-Bruno de Montarville, que les immeubles ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère à l'Hôtel de Ville, de la Ville de St-Bruno de Montarville, 1583, rue Montarville, le LUNDI, VINGT ET UNIEME jour de DECEMBRE, mil neuf cent soixante-quatre (1964), à DIX heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales, scolaires et/ou répartition, avec intérêt, plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale de Québec par décision en date du 10 novembre 1964, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi des Cités et Villes, article 350, tel qu'amendé par 24, Georges V, chapitre 33, section 3.

M. René Bessette, "Avec bâtisses" Cadastre no 179, Subdivision P-3 & 4; René Bessette, Cadastre no 178, Subdivision no 3.

Une partie du lot 179-P-3, mesurant 3' de front par 137-75' de profondeur, ayant une superficie de 688.75 pi. car.

Mme Françoise Vallerand, Cadastre no 332, Subdivision no 73; Mme Françoise Vallerand, "Avec bâtisses" Cadastre no 333 Subdivision no 18; Sansoucy Realty Corp., Cadastre no P-347 à P-349 incl.

Une partie des lots numéros 347, 348 et 349, des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Bruno, maintenant Ville de St-Bruno de Montarville, mesurant ledit lot 347, 4.274 arp. en superficie, ledit lot 348, 5.485 arp. en superficie ledit lot 349, 1.51 arp en superficie, formant une superficie totale de 11.269 arpents et bornés au nord-ouest par la route No 9, au nord-est par le lot numéro 346, au sud-ouest par le lot numéro 356 et au sud-est par le Rang des 20.

Une autre partie des lots numéros 347, 348 et 349, des dits plan et livre de renvoi officiels, mesurant ledit lot 347, 4.19 arp., ledit lot 348, 7.911 arpents et ledit lot 349, 3.6 arpents, formant une superficie totale de 15.701 arpents et b

VENTE D'ORANGES A L'ENCHERE

AVIS, EST PAR LA PRESENTE DONNE, qu'il y aura vente par enchère publique en vertu des clauses de la Loi de transport du Canada, d'environ 30,000 demi-caisses d'oranges ex. m.v. "BORDABERE" sur une base conditionnelle à leur livraison et, où la base doit être au comptant, au hangar No. 29, Montreal Harbour, mercredi, le 2 décembre, 1964, à 11 h. A.M. (E.S.T.) Les dites oranges sont maintenant au hangar numéro 29.

KERR STEAMSHIPS LIMITED
Percepteur de la division de quaiage.

HYDRO-QUÉBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO AR-1

POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE DE POUVOIR DU BAS-ST-LAURENT

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 a.m., heure normale de l'Est, le jeudi 17 décembre 1964, relativement à la fourniture de

Divers compteurs électriques

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: **"Appel d'offres no AR-1".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 25 novembre 1964.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO B-371
RIVIERE DES QUINZE
CENTRALES DE RAPIDE DES ILES

Systèmes d'excitation

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h. 30 a.m. heure normale de l'est, le jeudi 28 janvier 1965, relativement

à la conception, à la construction, à l'expédition, au montage et aux essais sur place, à la bonne mise en marche et à la garantie de (2) systèmes d'excitation statique pour deux alternateurs à axe vertical entraînés par des turbines hydrauliques pour l'aménagement de Rapide des Iles, le tout en conformité du document d'appel d'offres no B-371.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, au montant de VINGT MILLE DOLLARS ($20,000.) sous la forme prévue au document d'appel d'offres. Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8h. 30 a.m. et 5h. 00 p.m. au:

Bureau des appels d'offres et contrats,
Suite 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de $25.00 l'exemplaire complet sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être clairement indiquée la mention "Appel d'offres no B-371".

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 25 novembre 1964.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, que SAMTON METAL EQUIPMENT COMPANY, incorporée le 26 juillet 1949, sous la loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur, au Conseil Législatif et à l'Assemblée Législative de la Province de Québec, à sa prochaine session pour l'adoption ou pour la sanction, selon le cas, d'une loi validant et ratifiant son titre de propriétaire de la partie nord-ouest (16' x 129', mesures anglaises) du lot 1A-196 des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, dans le district de Montréal et déclarant l'extinction de toute servitude de passage pour cause de non-usage pendant trente ans sur la dite partie nord-ouest du dit lot 1A-196 dudit village incorporé d'Hochelaga; et pour toute autre fin nécessaire aux présentes.

O'CONNOR, McDOUGALL, HEMENS, CAMPBELL, HARRIS & THOMAS,
Procureurs de la petitionnaire.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO AG-1

POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE D'ELECTRICITE GATINEAU

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 a.m. heure normale de l'Est, le jeudi 17 décembre 1964, relativement à la fourniture de

Divers compteurs électriques

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal, Québec.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: **"Appel d'offres no AG-1".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 25 novembre 1964.

HYDRO-QUÉBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO C-96

OUTARDES 4

Quatorze camions lourds de 50 tonnes

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q., à temps pour être reçues avant 10h. 30 a.m. heure normale de l'Est, le jeudi 17 décembre 1964, relativement

à la fabrication et à la livraison au port de Montréal et/ou Québec de quatorze (14) camions lourds de 50 tonnes à benne basculante arrière, le tout en conformité du document d'appel d'offres no C-96.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec d'un montant de CENT TRENTE MILLE DOLLARS ($130,000.). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse le contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8h. 30 a.m. et 5h. 00 p.m. au:

Bureau des appels d'offres et contrats,
suite 809,
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de $25. l'exemplaire complet, sous forme de chèque certifié ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être clairement indiquée la mention: **"Appel d'offres no C-96".**

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 25 novembre 1964.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LASALLE

Règlement no 878

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le règlement numéro 878 "concernant l'acceptation et l'approbation d'un plan montrant une partie du territoire comprise dans la municipalité et sujette à sa juridiction, avec indication en rouge des lignes homologuées projetées pour fins de parc, sur 973-35, 36, 21, 974-65 du cadastre officiel pour la paroisse de Lachine et dimensions, dans la Cité de LaSalle, division d'enregistrement de Montréal" a été adopté par le Conseil de la Cité, le 24 novembre 1964 et qu'il peut en être pris connaissance et communication dudit règlement au bureau du secrétaire-trésorier de la Cité.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de LaSalle, représentée par ses procureurs, présentera à la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal, chambre 31, le 21 décembre 1964 à 10.30 heures a.m., ou aussitôt que Conseil pourra être entendu une requête à l'effet de faire confirmer un plan montrant une partie du territoire comprise dans la municipalité et sujette à sa juridiction, avec indication en rouge des lignes homologuées projetées pour fins de parc, sur 973-35, 36, 21, 974-65 du cadastre officiel pour la paroisse de Lachine et dimensions, dans la Cité de LaSalle, division d'enregistrement de Montréal, lequel plan a été préparé par monsieur Jean-Paul Arsenault, Arpenteur-Géomètre, en date du 30 octobre 1964.

DONNE SOUS NOS SEINGS, à LaSalle ce 25ème jour de novembre 1964.

DR LIONEL BOYER,
Maire de la Cité de LaSalle,
ALBER GRAVEL,
Sec.-trés. de la Cité de LaSalle.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO A-508

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h. 30 a.m., heure normale de l'Est, le jeudi 17 décembre 1964, relativement à la fourniture de

divers transformateurs d'intensité et de tension.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: **"Appel d'offres no A-508".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 25 nov. 1964.

HYDRO-QUÉBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO AH-1

POUR ET AU NOM DE LA SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 a.m., heure normale de l'Est, le jeudi 17 décembre 1964, relativement à la fourniture de

Divers compteurs électriques

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On peut obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: **"Appel d'offres no AH-1".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 26 novembre 1964.

AVIS DE CESSION GENERALE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 novembre 1964 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ENTREPRISES J. L. PARENT LIMITEE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 20ième jour de novembre 1964, sous le numéro 1791196.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LASALLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, maire et Albert Gravel, secrétaire-trésorier de la Cité de LaSalle, que le Conseil de cette Cité à son assemblée spéciale tenue le 24 novembre 1964 à 8 h. 15 p.m., au bureau du Conseil municipal situé au numéro 13 avenue Strathyre dans LaSalle, suivant les dispositions de la charte de la Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 877 et intitulé: — "REGLEMENT EXEMPTANT DE TOUTES TAXES CERTAINS LOTS OU PARTIES DE LOTS SUIVANT ARTICLE 430 DE LA LOI DES CITES ET VILLES".

et qu'il peut en être pris connaissance et communication du dit règlement au bureau du susdit secrétaire-trésorier.

DONNE SOUS NOS SEINGS, à LaSalle, ce 25ème jour de novembre 1964.

Dr LIONEL BOYER
Maire de la Cité de LaSalle
ALBERT GRAVEL
Sec-trés. de la Cite de Lasalle

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LASALLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, et Albert Gravel, secrétaire-trésorier de ladite Cité, qu'à une assemblée spéciale tenue le 29 septembre 1964 suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 865 et intitulé: — "REGLEMENT POURVOYANT A DES TRAVAUX DE PAVAGE ET DE TROTTOIRS DANS LE QUARTIER NUMERO 2 ET A UN EMPRUNT DE $105,600.00 A CES FINS", et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité par les électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables, le 13 octobre 1964 et de plus que ledit règlement a été approuvé par l'Honorable Ministre des Affaires Municipales en date du 19 novembre 1964 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du secrétaire-trésorier de la Cité de LaSalle.

DONNE SOUS NOS SEINGS, à LaSalle, ce 25ème jour de novembre 1964.

DR LIONEL BOYER,
Maire de la Cité de LaSalle.
ALBERT GRAVEL,
Sec.-trés. de la Cité de LaSalle.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LASALLE

Règlement no 879

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le règlement numéro 879 "concernant l'acceptation et l'approbation d'un plan montrant une partie du territoire comprise dans la municipalité et sujette à sa juridiction, avec indication en rouge des lignes homologues projetées pour fins de parc, sur lot 969-141, pt. 969-146, pt. 970, du cadastre officiel de la paroisse de Lachine et dimensions, dans la Cité de LaSalle, division d'enregistrement de Montréal".

a été adopté par le Conseil de la Cité, le 24 novembre 1964 et qu'il peut en être pris connaissance et communication dudit règlement au bureau du secrétaire-trésorier de la Cité.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de LaSalle, représentée par ses procureurs, présentera à la COUR SUPERIEURE, au Palais de Justice de Montréal, chambre 31, le 21 décembre 1964 à 10.30 heures a.m., ou aussitôt que Conseil pourra être entendu une requête à l'effet de faire confirmer un plan montrant une partie du territoire comprise dans la municipalité et sujette à sa juridiction, avec indication en rouge des lignes homologuées projetées pour fins de parc, sur lot 969-141, pt. 969-146, pt. 970, du cadastre officiel de la paroisse de Lachine et dimensions, dans la Cité de LaSalle, division d'enregistrement de Montréal, lequel plan a été préparé par M. André Pouard, Arpenteur-Géomètre, en date du 30 octobre 1964.

DONNE SOUS NOS SEINGS, à LaSalle ce 25ème jour de novembre 1964.

DR LIONEL BOYER,
Maire de la Cité de LaSalle.
ALBERT GRAVEL,
Sec.-trés. de la Cité de LaSalle.

VILLE DE BOUCHERVILLE

SOUMISSIONS

CONSTRUCTION D'UN HOTEL DE VILLE

La Ville de Boucherville recevra jusqu'à 4 hres p.m., le 14 décembre 1964, des soumissions pour la construction d'un hôtel de ville à Boucherville.

Ces soumissions seront scellées et adressées à la Ville de Boucherville, au 20, avenue Pierre-Boucher, à Boucherville, a/s de M. François Mathieu, sec.-trés., et devront porter, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission — Hôtel de ville."

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre de la Ville de Boucherville ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalent à 10% du montant total de la soumission. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque et qui ne sera pas faite suivant la formule fournie par le bureau de l'architecte ne sera pas considérée.

Les soumissionnaires pourront se procurer dès le 1er décembre, moyennant un dépôt de cent dollars ($100) payable en monnaie légale ou par chèque visé à l'ordre des architectes Gagnon et Archambault, 3680, de la Montagne, Montréal 25, tél. 844-8606, les plans, devis, formules de soumissions.

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans, devis, etc., en bon état dans les quinze jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs qui se seront procuré des plans et devis et qui, par la suite, n'entreront pas leur soumission, devront défrayer le coût d'impression des plans et devis.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours de l'assemblée du conseil à l'école Marguerite-Bourgeoys, à Boucherville, à 8 h. 30 p.m., le 14 décembre 1964.

M. François MATHIEU,
sec.-trés.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 23 novembre 1964 par lequel MORUZZI & BARDETTI CO. LTD. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la BANQUE DE MONTREAL, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 24 novembre, 1964 sous le No. 1791719.

Le 24 novembre, 1964.

BANQUE DE MONTREAL

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 17 novembre 1964 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de GUILDCRAFT RADIO CORP. furent vendues à la BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, fut enregistré le 25 novembre 1964 au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal, P.Q. sous le numéro 1792145. Montréal, P.Q., le 25 novembre 1964

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE
Par D. J. Griffiths

CITE DE PIERREFONDS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la cité de Pierrefonds se présentera devant la Cour Supérieure siégeant en Pratique, chambre 31, au Palais de Justice, le 18 décembre 1964 à 10 h. 30 a.m., ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, aux fins de présenter une requête pour faire confirmer par ladite Cour un plan préparé par M. Jacques Kieffer, arpenteur-géomètre daté le 10 janvier 1962 et revisé le 20 août 1964 concernant l'homologation des lots P-151-93 à P-151-98 du cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Geneviève pour l'établissement d'un parc lequel plan a été annexé au règlement municipal de la cité de Pierrefonds portant le numéro 397 à une séance régulière convoquée selon la loi tenue au 11072 ouest, boulevard Gouin, cité de Pierrefonds, le 30e jour de septembre 1964 à 8 h. 00 p.m., et déposé aux archives de la cité où il peut être examiné et dont un copie sera annexée à la dite requête.

Daté en la Cité de Pierrefonds, 30 novembre 1964.

Mes Savard & Rouleau,
procureurs de la requérante.

CITE DE PIERREFONDS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Pierrefonds se présentera devant la Cour Supérieure siégeant en Pratique, chambre 31, au Palais de Justice, le 18 décembre 1964 à 10 h. 30, a.m., ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, aux fins de présenter une requête pour faire confirmer par ladite Cour un plan préparé par M. Fernand Lemay, arpenteur-géomètre, daté le 15 juillet 1964 concernant l'homologation du lot 175 du cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Geneviève pour l'ouverture d'une rue, lequel plan a été annexé au règlement municipal de la cité de Pierrefonds portant le numéro 399 à une séance régulière convoquée selon la loi tenue au 11072 ouest, boulevard Gouin, cité de Pierrefonds, le 7e jour d'octobre 1963 à 8 h.00 p.m., et déposé aux archives de la cité où il peut être examiné et dont une copie sera annexée à la dite requête.

Daté en la Cité de Pierrefonds, 30 novembre 1964.

Mes Savard & Rouleau,
procureurs de la requérante.

CITE DE PIERREFONDS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Pierrefonds se présentera devant la Cour Supérieure siégeant en Pratique, chambre 31, au Palais de Justice, le 18 décembre 1964 à 10 h. 30 a.m., ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, aux fins de présenter une requête pour faire confirmer par ladite Cour les plans portant les numéros A4261, A4359, A4335, A4165 préparés par M. Jacques Kieffer, arpenteur-géomètre, respectivement en date du 14 juillet 1959, 11 mars 1960, 22 octobre 1959 et 5 novembre 1959 et tels que revisés quant au plan A4261 le 20 janvier 1960 et le 28 août 1964, quant au plan A4359 A4335 le 28 août 1964, quant au plan A4165 le 28 août 1964 concernant l'homologation de certains lots du cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Geneviève pour le tracé du boulevard Pierrefonds lequel plan a été annexé au reglement muhicipal de la cité de Pierrefonds portant le numéro 398 à une séance régulière convoquée selon la loi tenue au 11072 boul. Gouin Ouest, cité de Pierrefonds, le 7 octobre 1964 à 8 h. 00 p.m., et déposé aux archives de la dite cite où il peut être examiné et dont une copie sera annexée à la dite requête.

Date en la Cité de Pierrefonds, ce 30 novembre 1964.

Mes Savard & Rouleau,
procureurs de la requérante.

Gouvernement du Québec

SERVICE GENERAL DES ACHATS

SOUMISSION NO 100

Des soumissions cachetées doivent être adressées au Directeur du Service général des achats, Hôtel du Gouvernement, Québec, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 du matin, heure normale de l'Est, le mardi 15 décembre 1964, relativement à la fourniture de:

LAMES INCURVEES POUR NIVELEUSES et
LAMES DROITES POUR GRATTES EN BOIS.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'ordre du ministre des Finances, équivalant à au moins dix (10%) p.c. du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction du service demandeur.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du Service général des achats, 871, chemin Saint-Louis, Québec.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement dudit Service.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiqué lisiblement le numéro de la soumission.

Le Service général des achats ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Le directeur,
Georges BUSSIERES.

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL

SOUMISSIONS

La Commission demande des soumissions sous enveloppe cachetée fournie par la Commission, à l'adresse du soussigné, et mise à la poste par **courrier recommandé** au plus tard à midi, le 15 décembre 1964, pour la fourniture de:

(1) **1,400 paletots pour chauffeurs,**
(2) **130 paletots pour inspecteurs,**
(3) **170 imperméables en gabardine.**

Pour obtenir les spécifications, formules de soumissions, enveloppes de retour et tout autre renseignement, s'adresser au bureau du directeur du Service des achats et magasins, 8845 boulevard Saint-Laurent, Montréal 11, Québec. (877-6156)

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé pour un3 montant égal à 5% du montant total de la soumission.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le secrétaire,
Yvon CLERMONT, C.R.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 4033

EXPROPRIATION

LA VILLE DE PREVILLE, corps politique légalement constitué ayant son siège social en la ville de Préville, district de Montréal,

expropriante

vs

M. Raymond LYNN, domicilié et résidant au numéro 70, Olympic Drive, Kitchener, Ontario.

AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR:

M. RAYMOND LYNN exproprié, il vous est ordonné de comparaître dans les trente (30) jours.

Montréal le 28ième jour de novembre 1964.

PIERRE ROCH
Député-Protonotaire

Emilien Brais, c.r.,
507 Place d'Armes
suite 1604,
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 662-818

HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION OF CANADA, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant son bureau-chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal,

Demanderesse,

— VS —

ROLAND BENOIT, anciennement des Cité et District de Montréal, mais maintenant de lieux inconnus,

Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur, ROLAND BENOIT, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 26e jour de novembre 1964.

CLAUDE PAQUETTE,
Député-Protonotaire.
Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard,
Avocats,
700, Place Ville-Marie,
Montréal 2,
Procureurs de la demanderesse.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

COUR SUPERIEURE

No 1875

ACADIAN AUTOMATIC VENDING CO. LTD.

débitrice

&

SAUL HOFFMAN C.A.

liquidateur provisoire
EN LIQUIDATION

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 7e jour de décembre 1964 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre no 16 au palais de justice en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite compagnie.

Montréal, 9 octobre 1964

J. P. LAVOIE
Député-Protonotaire de la Cour supérieure

Bureau de:
S. Hoffman,
292 ouest, boul. St-Joseph,
Montréal,
Tél.: 276-2629

PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE MONTREAL

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

COUR SUPERIEURE

No 2099

LOUIS TONDI INC.

débitrice

&

PAUL HEBERT, C.A.

liquidateur provisoire
EN LIQUIDATION

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 21e jour de décembre 1964 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre no 16 au palais de justice en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 16 novembre 1964

J. P. LAVOIE
Député-Protonotaire de la Cour supérieure.

Bureau de:
Hamel, Gagnon, Hébert & ass.
215 ouest rue St-Jacques,
Montréal
Tel.: 844-9303

Surplus budgétaire fédéral de $451 millions d'avril à octobre

OTTAWA. — Le gouvernement annonce un surplus budgétaire de $451,000,000 pour la période d'avril à octobre, les sept premiers mois de l'année fiscale en cours.

Durant la même période de l'an dernier, il avait connu un déficit de $128,600,000, ce qui représente une amélioration de $579,600,000 d'un mois d'octobre à l'autre.

Dans une déclaration qu'il a faite vendredi soir, le ministre des finances, M. Gordon, a dit que cette augmentation des revenus du gouvernement provenait de conditions économiques plus favorables qu'au moment où il avait présenté ses prévisions budgétaires, au mois de mars. Il prévoyait alors un déficit de $455,000,000 pour l'année fiscale actuelle. En tenant compte des conditions actuelles, a-t-il dit hier soir, le déficit sera considérablement moins élevé.

Soulignant que les dépenses du gouvernement augmentent généralement dans les derniers mois de l'année fiscale, il ajoute que les dépenses pour la période d'avril à octobre avaient cette année augmenté de $75,500,000, pour atteindre $3,655,800,000. Les revenus, entre-temps, ont été portés à $4,106,800,000, une augmentation de $655,100,000.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Gérant du Bureau, Ministère des travaux Publics, 1631 Ave Delorimier, Montréal 24, P.Q. et portant la mention: "SOUMISSION POUR RECONSTRUCTION, PHASE 6A, PENITENCIER DE ST-VINCENT DE PAUL, ST-VINCENT DE PAUL, P.Q. seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi heure normale de l'est), le mercredi 16 décembre 1964.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de: l'Architecte de district, Division Construction des Edifices, 1631 Ave Delorimier, Montréal 24, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. RENE DE COTRET,
Gérant du Bureau.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que Messieurs SOLOMON LONG, dessinateur; LOUIS WENER, manufacturier; SAM ZAITZ, retiré des affaires; BEN WEINSTOCK, vendeur; LAZ MENDELSOHN, notaire; HARRY MARGOLISS, retiré des affaires; HARRY ZUCKERMAN, manufacturier; EDWARD SHAFFER, érant de bureau; EDWARD B. WOLKOVE, comptable; BEN MILNER, manufacturier; BEN DEUTSCH, manufacturier; IRVING WEISS, marchant; HY ENGEL, manufacturier; SAUL DEITCHER, gérant de vente; BILL SHEFFREN, marchand; MERVYN UNGAR, gérant; OTTO STEINERT, marchand; LOUIS GREENSTEIN, gérant; MOE VINEBERG, marchand; LARRY HELLER, vice-président; THOMAS MARCUS, manufacturier; tous de la cité et du district de Montréal, s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi les incorporant, eux et d'autres qui, ultérieurement, pourraient en devenir membres, en une congrégation religieuse connu sous le nom de "BETH HAMEDRASH HAGADOL TIFERETH ISRAEL CONGREGATION" et de prendre l'actif et le passif des corporations "CONGREGATION BETH HAMEDRASH HAGADOL" et "CONGREGATION TIFERETH ISRAEL" toutes deux déjà dûment incorporées, le tout avec le consentement des dites corporations.

MONTREAL, le neuvième jour de novembre 1964

CHAIT ARONOVITCH KLEIN SALOMON
GELBER & BRONSTEIN
Procureurs pour les requérants

Session fédérale

OTTAWA. — La ville de Longueuil a consenti à payer la pleine valeur de $870,000 réclamée pour un terrain d'une superficie de 20 acres environ qui appartient au ministère de la défense nationale, a annoncé hier soir M. Arthur Laing, ministre du Nord canadien et des ressources nationales. La municipalité aura les titres et elle sera libre de disposer du terrain à son gré, a-t-il ajouté.

* * *

Le député libéral de Hull aux Communes, M. Alexis Caron, a réclamé hier que la Commission de la capitale nationale accorde plus d'attention à la ville de Hull "qui constitue une partie intégrante de la capitale nationale". Parlant au cours de l'étude des crédits de la Commission de la capitale nationale, sous la responsabilité du ministre des Travaux publics, M. Caron a réclamé pour sa ville la construction d'une nouvelle gare promise il y a 15 ans.

* * *

OTTAWA — Environ 38 p.c. de dépenses relatives à la défense sont effectuées en Ontario. Le ministère de la défense a déposé jeudi en Chambre un rapport du comité de la défense montrant les dépenses effectuées dans chaque province. Les dépenses au cours de l'année fiscale 1963-64, excluant les montants consacrés aux programmes d'armement se sont élevées à $1,251,765,913. Par provinces, les dépenses s'établissent

Actif sans précédent de $4,668,056,569 pour la Banque de Montréal

potins financiers

Les Bourses de New York, Montréal, Londres, Paris et Toronto étaient fermées comme de coutume samedi, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg d'où l'absence des tableaux réguliers ce matin dans nos pages financières.

-O-

La résistance évidente des stocks canadiens comme américains durant la dernière séance porterait à croire à certains soutiens ce matin.

-O-

"Suivant des discussions avec les ingénieurs de CIMENT INDEPENDANT INC., la firme Canadian Traylor Engineering & Manufacturing Co. Ltd., une division de Fuller Company Limited, de Montréal, annonce la réception d'une commande des messieurs Miron pour l'outillage d'une usine de ciment d'une capacité de 1,250,000 barils. Cette usine sera érigée à Joliette, Québec. Tout l'outillage sera de fabrication canadienne, prédominant de la province de Québec."

-O-

La Chambre de Commerce Italienne et l'Institut Culturel Italien feront dérouler à 8h. 30 le 4 décembre à 1200 McGregor Ave, un film en couleur sur la Foire de Milan. Il sera aussi question des derniers développements à la Chambre de commerce précitée et le tout sera suivi d'un vin d'honneur pour les invités avec leurs épouses.

M. Richard E. Welch, jr, président de The Welch Scientific Company of Canada Ltd adressera la parole aux analystes financiers à 4h. 30 au Reine-Elisabeth, après-demain le 2 décembre.

-O-

La commission scolaire de Beauport, celle de Hull emprunteront sous peu.

-O-

La Bourse de Vancouver occupera un local plus spacieux à partir de ce matin. Son volume de transactions ne cesse d'augmenter, ayant atteint 3,121,519 actions le 6 novembre.

-O-

C'est lundi prochain que les soumissions pour l'émission de $7,037,880 de la Cité de London, en Ontario, seront ouvertes, selon Equitable Securities Canada Ltd.

-O-

Rothmans of Pall Mall Canada Ltd entend doubler sa capacité à son usine de Toronto.

-O-

L'Association des compagnies de fiducie du Canada entend obtenir l'autorisation d'investir davantage dans les biens immobiliers, etc.

-O-

International Telephone and Telegraph Corp. annonce la formation de Heating, Ventilating and Air Conditioning Group, pour diriger les activités de 3 unités dont les ventes excèdent les $70,000,000 par année.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Chibougamau adjuge une émission de $163,000 à J.F. Simard & Cie. Ltée

La ville de Chibougamau, comté d'Abitibi-Est, a adjugé, récemment à J. F. Simard & Cie Ltée, au prix de 97.77, $163,000 d'obligations remboursables en séries en 10 ans. L'émission comprend $25,000 de titres à 5½% 1965-69 et $138,000. à 5¾% 1970-74. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.0783%. L'emprunt comporte un solde de $105,000. à renouveler en 1974 pour un terme additionnel de 10 ans.

Datées du 1er décembre 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1965 au 1er décembre 1974 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Autorisé par les règlements nos. 108, 114 et 115, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, de voirie et pour la construction de l'hôtel de ville.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1964, s'élève à $14,851,452. Le 31 décembre 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $1,849,500 dont $368,400 pour les services publics.

Une généralisation de la baisse des prix du papier-journal ne serait pas sans avoir d'effets sur les papeteries

Molson & Company, membres des Bourses de Montréal et de Toronto, vient de publier une intéressante lettre sur les effets d'une généralisation de la baisse de $10 dans les prix du papier-journal chez les producteurs de ce produit essentiel. Il importe, toutefois, de ne pas perdre de vue qu'en octobre, l'industrie papetière canadienne a fonctionné à 89% de sa capacité, et qu'en novembre, son rendement est estimé à 90% et ses perspectives pour 1965 seraient de 95%. Une généralisation de la baisse précitée signifierait une érosion des profits en dépit de certaines déclarations. Selon l'économiste de cette firme, Consolidated Paper rencontrerait du soutien aux environs de 40 et Abitibi et Dominion Tar seraient des achats aux environs de 12½ et 20 respectivement. Great Lakes serait plus vulnérable. Voici un tableau renfermant des données intéressantes sur le comportement des papeteries.

	(1) Recettes en 1963	(2) Recettes estimées en 1964	(3) Prix avant la baisse (approximatif)	(4) Rapport estimé des recettes	(5) Estimés des recettes en 1965	(6) Recettes estimées en 1965	(7) Rapport prix-bénéfices de la colonne 4	(8) Prix courants sur le marché
Abitibi P. & P.	.93	1.02	15¼	15	1.12	.88	13.20	13¾-¾
B. C. Forest	2.80	3.50	32½	9.3	4.00	3.77	35	30 -¼
Consolidated Pap.	2.70	2.80	44¼	15.8	3.10	2.46	38.368	40 -¼
Crown Zellerbach	1.82	2.15	35	16.3	2.35	2.15	35	31 -36
Dominion Tar	1.41	1.75	23	13.1	1.95	1.70	22.27	21⅛-¾
Donohue Bros.	0.80	0.90	11⅛	12.8	0.95	0.65	8.32	10⅛-¼
Great Lakes Pap.	1.30	1.50	30	20	1.65	1.22	24.4	26⅛-⅜
International Pap.	1.58	1.80	37⅛	20.8	1.95	1.82	37.85	35¼
MacMillan, Bloedel	1.78	2.00	36	18	2.50	2.32	41.76	33⅛-¼
Price Brothers	2.66	3.60	48	13.3	4.25	3.15	41.89	41 -¼

En marge du 75e anniversaire de la maison A.E. Ames & Co. Limited dont M. F.D. Chapman est l'âme dirigeante

Il y aura 75 ans, demain, le 1er décembre qu'était fondée la maison A. E. Ames & Co. Limited membres des Bourses de Montréal, Canadienne, de Toronto, de Vancouver, et du marché de Winnipeg et, aussi membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières. Après trois-quarts de siècle au service du pays et de ses institutions, elle tient aujourd'hui à la disposition du public 16 bureaux, soit à Toronto, Montréal, Vancouver, Québec, Ste-Catherine, Kitchener, Ottawa, Hamilton, Victoria, Winnipeg, Calgary, London et Owen Sound, dans notre pays, ainsi qu'à New York, Londres et Paris, à l'étranger. L'importance de ses activités y contribuent à la renommée de notre pays — elle a même un représentant exclusif à Lausanne, Suisse. Ce sont de telles institutions qui ont facilité le développement économique du Canada, d'autant plus que la firme A. E. Ames & Co. Limited n'a cessé d'être diriger par des hommes compétents dont la réputation n'est plus à faire. Qui n'a pas entendu parler de M. Chapman, l'âme dirigeante de la succursale locale et qui a joué un grand rôle dans le financement de maintes émissions canadiennes et québécoises en particulier. Membre de la Bourse de Montréal depuis 1959, M. Chapman possède en outre une vaste expérience du commerce des obligations et "sa grande maîtrise de ce dernier" explique que ses conseils sont fort recherchés.

L'excellence du rapport de la Banque de Montréal reflète qu'un nombre plus considérable de Canadiens ont recours à ses bons offices

Comme on le constatera ci-contre, la Banque de Montréal, rend public ce matin son 147ième état financier, couvrant l'exercice clos le 31 octobre 1964. Une comparaison avec son rapport précédent permet de constater que son actif atteint le chiffre sans précédent de $4,668,056.00 vs $4,275,269,201.00, le 25 novembre 1963. De tels chiffres font bien ressortir la part importante que cete institution, ayant des ramifications par tout le pays joue dans l'économie national en dépit de son nom. Elle saute d'autant plus aux yeux que les Canadiens lui ont confié cette année pour $4,340,434,848.00 de dépôts et que ses prêts commerciaux et autres se sont élevés aussi à un record à $2,251,214,383.00. C'en est assez pour expliquer la hausse de ses bénéfices nets au sommet de $17,854,883.00, soit l'équivalent de $2.94 l'action vs $2.75 antérieurement. Comme les exigences du dividende ont été gagnées par une bonne marge, les distributions furent donc de $2.20 l'action vs $2.15 précédemment; ce qui sera d'autant bien vu des actionnaires que les profits non répartis atteignent les $1,557,599.00 vs $1,067,716.00 précédemment. De telles données militent donc en faveur de l'adoption à l'unanimité par les actionnaires du rapport annuel qui leur sera soumis à l'assemblée annuelle qui aura lieu ces jours prochains, et aussi en faveur de la réélection des administrateurs responsables de ses progrès, qui se sont reflétés par une plus-value de ses actions en bourse — elles cotaient en fin de semaine 69, contre un bas de 60⅛, atteint cette année.

MARCEL CLEMENT

Prêts, dépôts et gains, aussi à des sommets

De nouveaux records pour l'actif, les prêts, les dépôts et les bénéfices apparaissent dans les états financiers de la 147e année de la Banque de Montréal, pour l'exercice clos le 31 octobre, qui sont parus aujourd'hui.

L'actif s'est accru de $393 millions, ou 9.2 p.c., par rapport à 1963, et fait $4,668 millions. Les prêts de toutes catégories se montent à $2,729 millions, en hausse de $309 millions, ou 12.8 p.c., sur 1963. Les bénéfices nets à $17,854,883, ou $2.94 par action, après déduction de $18,211,471 de provision pour impôts, l'emportent de 6.6 p.c. sur 1963, où les bénéfices ont été de $2.75 par action .

Les dépôts — au total de $4,340 millions — marquent un accroissement de $379 millions, ou 9.5 p.c., sur le chiffre de 1963. L'épargne individuelle a augmenté de $92.5 millions et s'établit à $2,030 millions, dépassant ainsi les $2 milliards pour la première fois.

Le total de $2,729 millions pou rles prêts englobe une augmentation de $317 millions dans la catégorie de base : "prêts commerciaux et autres prêts," soit 16.4 p.c. de hausse sur l'an dernier. Les prêts hypothécaires LNH et les prêts à demande se chiffrent respectivement par $211 millions et $267 millions.

Les valeurs en portefeuille figurent pour $1,143 millions, soit $43.5 millions de plus qu'il y a un an. L'actif "rapidement" réalisable de $2,031 millions reflète la tradition de haute liquidité des avoirs qui caractérise la banque.

Les dividendes versés pour l'exercice ont atteint $13,365,000 ou $2.20 par action — soit quatre dividendes trimestriels de 52½ cents et un "supplément" de 10 cents. Ces versements l'emportent de 5 cents sur le chiffre de 1963 et représentent un rndement de 6.06 p.c. sur la part des actionnaires, au lieu de 6.05 p.c. l'an dernier.

Une fois les dividendes payés, il reste un solde de bénéfices pour l'exercice de $4,489,883 à ajouter au solde de bénéfices non répartis de $1,067,716 qui a été reporté à nouveau de 1963. Cela donne un total de $5,557,599, dont $4 millions ont été virés au compte de Réserve ,lequel atteint maintenant $158 millions. Le solde de bénéfices non répartis qui est reporté s'établit à $1,557,599.

Voici des chiffres révélateurs tirés des états financiers et, en regard, ceux de 1963 :

	1964	1963
Total de l'actif	$4,668,056,569	$4,275,269,201
Actif disponible	2,031,038,180	1,965,769,514
Total des dépôts	4,340,434,848	3,961,675,039
Total des prêts	2,728,862,000	2,419,627,136
Val. des gouv. et autres val.	1,142,647,656	1,099,052,203
Prêts à demande	266,684,575	266,166,046
Prêts commerciaux et autres	2,251,214,383	1,933,954,305
Prêts hypothécaires LNH	210,963,072	219,506,785
Capital versé	60,750,000	60,750,000
Compte de la Réserve	158,000,000	154,000,000
BENEFICES		
Bénéfices nets	17,854,883	16,747,028
Provision pour impôts	18,211,471	18,204,530
Bénéfices par action	$2.94	$2.75
Dividendes par action	$2.20	$2.15

La Compagnie du Trust National Ltée

Gagne davantage et administre pour $1,278,800,000 de biens

La Compagnie du Trust National, Ltée, rapporte un bénéfice net de $1,436,000.00, soit 0.77 cents par action, pour l'année fiscale se terminant le 31 octobre 1964. Pour l'année précédente, les bénéfices nets étaient de $1,229,000, soit 0.73 cents par action. Les dividendes payés en 1964 se sont chiffrés à $959,914, soit 0.54 cents par action, sur un total de 1,862,751 actions à une valeur au pair de $2.00. En 1963, les dividendes s'élevaient à $802,669, soit 50 cents par action, sur un total de 1,682,518 actions. (Au cours de l'année, 169,227 actions ont été émises à $14.00 par action, conformément à l'offre aux actionnaires de souscrire à une action supplémentaire par 10 actions détenues. En plus les employés ont souscrit à 11,006 actions en exerçant leurs options). Le total des avoirs administrés a augmenté de 8 p. cent à $1,278,800,000. durant 1964 comparativement à $1,158,100,000 en 1963. Les successions, fonds de fiducie et les portefeuilles en gestion se chiffraient à $1,016,900,000 en 1964 comparativement à $945,900,000 en 1963. Les épargnes en dépôt ont augmenté de $142,300,000 à $171,100,000 et les certificats de placement garantis de $26,960,000 à $29,700,000.

Dans leur lettre aux actionnaires, MM. J. G. Hungerford, président du conseil d'administration et Harry H. Wilson, président, ont annoncé que le Trust National a ouvert six nouvelles succursales durant l'année. Ces nouvelles succursales — deux à Hamilton, une à Montréal, une à Vancouver et deux à Toronto — portent le total à 30. Passant en revue les opérations de la compagnie de Natrusco Common Share Fund Limited, la lettre déclare qu'au 31 octobre, la compagnie avait vendu des actions pour un montant de $2,091,098 depuis qu'elles furent offertes pour la première fois au public en février 1964. Natrusco est un fonds mutuel à souscriptions ouvertes destiné à produire un accroissement de capital à long terme.

À noter...

M. E. H. Heeney, gérant depuis 1953 de l'importante succursale de la rue Saint-Jacques de la National Trust Co., qui en possède une autre sur la rue Saint-Hubert récemment ouverte, vient d'être promu vice-président administratif de cette société de fiducie progressive. A partir du 1er janvier, il ira à Toronto exercer ses nouvelles fonctions — incidemment il fut déjà trésorier de la société au siège social. Nos félicitations à M. Heeney.

-O-

Il ressort de la dernière compilation de valeurs, effectuée par la firme Bouchard & Cie Ltée, qu'en se basant sur les dividendes estimés pour une centaine de valeurs canadiennes, que leur rendement respectif varie entre 1.7 pour cent et 5.6 p.c.

-O-

Slater Steel Industries Ltd a gagné $1,928,500 durant l'exercice clos le 31 octobre 1964 vs $1,101,943 antérieurement.

-O-

Des soumissions seront reçues le jeudi 3 décembre 1964 pour $135,000,000, en bons du Trésor du Gouvernement du Canada, datés et émis le 4 décembre 1964. Sur ce montant, $105,000,000 seront des bons à 91 jours et $30,000,000 seront des bons à 182 jours. $135,000,000 de bons du Trésor en cours atteindront leur échéance le 4 décembre 1964.

-O-

Canada Cement Co. projette une expansion de $4,000,000 à Havelock, au Nouveau-Brunswick.

-O-

Simpsons-Sears Ltd érigerait un magasin départemental à Saskatoon, au coût de $13,000,000.

Super-Sol Ltd a eu un déficit de $1,479,524 durant les 17 mois terminés le 29 mai, selon le rapport qui vient d'être rendu public.

-O-

Giant Mascot Mines s'est engagée à dépenser $125,000 en exploration afin de mettre Canan Copper Co. en production.

-O-

En vertu d'un accord en date du 19 novembre 1964, Jackson MacFadyen Securities Limited, au nom d'un client, a souscrit ferme 400,000 actions de Jaye Exploration Limited, à 15 cents chacune, payable sur-le-champ et elle s'est vue consentir des options sur un total de 600,000 actions à des prix variant entre 20 cents et 30 cents chacune, susceptibles d'être exercées dans les 9 mois. Il ne sera pas fait de distribution primaire aux résidents du Québec. Le produit servira à explorer la propriété de la compagnie dans le canton Murphy, en Ontario, et à payer certains engagements courants.

-O-

International Bronze Powders Ltd., de notre ville, a fait une offre pour l'acquisition de Wheeler Airlines (1960) Ltd., possédant une trentaine d'avions desservant les Laurentides, etc.

-O-

Dominion Glass a eu un revenu net de $70,017 durant la dernier exercice terminé le 31 août, vs $746,582 précédemment. A son assemblée annuelle tenue ces jours-ci, son président a attribué cette contraction au passage de contenants en verre à des contenants métal et il a annoncé qu'elle mettra sur le marché un genre de bouteilles en verre de plus en plus en demande aux E.-U.

BOLTON, TREMBLAY & COMPAGNIE

GÉRANTS ET CONSEILLERS EN PLACEMENTS

2248 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 25

2200, rue Yonge, Toronto 12

QUÉBECAIR à l'honneur



M. Léonard Fournier

Lors de l'assemblée générale annuelle de l'Air Transport Association of Canada, monsieur Léonard Fournier, vice-président exécutif de QUEBECAIR, a été élu, pour un mandat de trois ans, au conseil d'administration de cette association.

Rapports financiers

MacLeod-Cockshutt Gold Mines Ltd, pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1964: $52.62 au regard de $133,254 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Orchan Mines Ltd., pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1964: $100,829 au regard de $19,769 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Bulolo Gold Dredging Co. Ltd., pour l'exercice terminé le 31 mai 1964: $297,703, soit l'équivalent de 30 cents l'action au regard de $44,235, ou 44 cents pour l'exercice précédent.

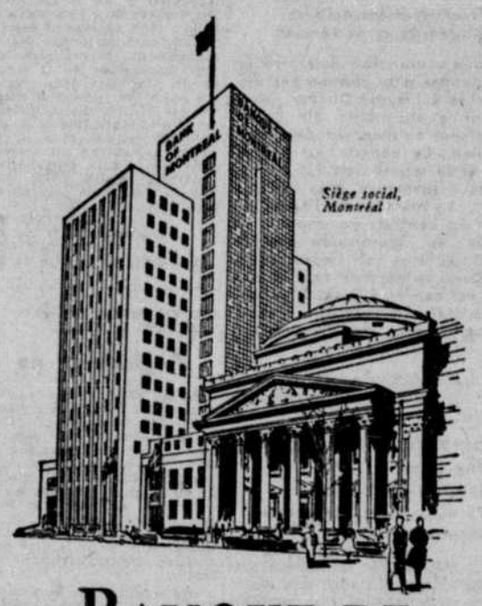
Emballage - Cadeau

Park Lane 10

Le vrai whisky Canadien de Corby doux et moelleux. Mûri pendant dix ans dans des fûts de chêne. Maintenant disponible. Digne compagnon du whisky Park Lane Corby, de 15 ans.

H. CORBY DISTILLERY LTD. MONTRÉAL





BANQUE DE MONTRÉAL

LA PREMIÈRE BANQUE AU CANADA

Partout au Canada, d'envergure mondiale

147e RAPPORT GÉNÉRAL CONDENSÉ

31 octobre 1964

ACTIF

Encaisse et sommes dues par des banques et banquiers		$ 513,503,722
Chèques et autres avoirs en transit, montant net		108,202,227
Obligations du Gouvernement du Canada et des Gouvernements provinciaux, à leur valeur amortie		874,466,266
Autres valeurs, n'excédant pas le cours actuel		268,181,390
Prêts à demande		266,684,575
		$2,031,038,180
Prêts commerciaux et autres		2,251,214,383
Hypothèques assurées en vertu de la Loi nationale sur l'habitation de 1954		210,963,072
Immeubles de la banque		68,407,714
Engagements de clients en raison d'acceptations, garanties et lettres de crédit, voir contrepartie		92,260,024
Autres avoirs		14,173,196
		$4,668,056,569

PASSIF

Dépôts		$4,340,434,848
Acceptations, garanties et lettres de crédit		92,260,024
Autres éléments de passif		15,054,098
Capital autorisé— 10,000,000 actions de $10 chacune	$100,000,000	
Capital versé	$ 60,750,000	
Réserve	158,000,000	
Profits non répartis	1,557,599	220,307,599
		$4,668,056,569

ÉTAT DES PROFITS NON RÉPARTIS

Bénéfices pour l'année terminée le 31 octobre 1964, après virements aux réserves internes, à même lesquelles il a été pleinement pourvu à la diminution de valeur des placements et des prêts, et après provision pour l'amortissement des immeubles de la banque et les impôts sur le revenu*	$ 17,854,883	
De ce montant, les actionnaires ont reçu ou recevront en dividendes	13,365,000	
Montant net reporté pour l'année	$ 4,489,883	
Profits non répartis au 31 octobre 1963	1,067,716	
	$ 5,557,599	
Viré à la réserve	4,000,000	
Profits non répartis au 31 octobre 1964	$ 1,557,599	

*Provision totale pour les impôts sur le revenu — $18,211,471

G. ARNOLD HART, *Président*

R. D. MULHOLLAND, *Premier gérant général*

La BANQUE DE MONTRÉAL couvre le Canada tout entier avec plus de 940 succursales; elle a aussi en propre, 18 bureaux à l'étranger—Londres, New York, Chicago, Houston, San Francisco, Los Angeles, Paris, Düsseldorf, Mexico et Tokyo, y compris des bureaux dans sept centres de France et d'Allemagne au service des forces canadiennes de l'OTAN.

Région des Antilles:
Bank of London & Montreal, Limited
Siège social: Nassau, Bahamas
32 bureaux aux Antilles, en Amérique latine et aux îles Bahamas.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil ARTHUR C. JENSEN

Président et Chef de la Direction G. ARNOLD HART

Vice-présidents J. A. MacAULAY, *C.R.*, R. G. IVEY, *C.R.*, HAROLD S. FOLEY, R. D. MULHOLLAND

G. BLAIR GORDON, R. C. BERKINSHAW, *C.B.E., LL.D.*, HENRY G. BIRKS, R. E. STAVERT, GEORGE W. BOURKE, NOAH A. TIMMINS, JR., *L'Hon.* CLARENCE WALLACE, *C.B.E.*, *L'Hon.* HARTLAND deM. MOLSON, *O.B.E.*, H. GREVILLE SMITH, *C.B.E.*, H. G. HILTON, W. A. ARBUCKLE, THOMAS W. EADIE, HENRY S. WINGATE, N. R. CRUMP, H. ROY CRABTREE, RALPH B. BRENAN, H. C. F. MOCKRIDGE, *C.R.*, JACK PEMBROKE, *C.B.E.*, PAUL BIENVENU, D. R. McMASTER, *C.R.*, SIR NUTCOMBE HUME, *K.B.E., M.C.*, G. H. SHEPPARD, LUCIEN G. ROLLAND, A. SEARLE LEACH, J. BARTLETT MORGAN, NATHANAEL V. DAVIS, J. H. MOWBRAY JONES, BERNARD M. LECHARTIER, DONALD A. McINTOSH, *C.R.*, *L'Hon.* JAMES SINCLAIR, *C.P.*, *L'Hon.* LESLIE M. FROST, *C.P., C.R.*, SAMUEL BRONFMAN, ROGER LÉTOURNEAU, *C.R.*, *L'Hon.* ERIC COOK, *C.R.*, GORDON H. ALLEN, *C.R.*, LEONARD HYNES, ARTHUR R. LUNDRIGAN, H. J. S. PEARSON

Premier gérant général R. D. MULHOLLAND

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIÈRE À LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fourni par la Presse Canadienne)

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1964 Haut	Bas
Abacon	10589	100	80	100	+29	190	33
Abitibi	68348	$13¾	13	13½	— ¼	16½	12⅝
Ackind	1400	360	350	350	—10	445	340
Ackind pr	150	$25	25	25		25½	23¾
Alta Gas	4772	$36⅛	35⅛	36	—1	37¼	28½
Alta Gas pr	125	$108¾	106½	106½	—2¼	110¾	106½
Alt Gas Bpr	30	$108¼	108	108½	+ ½	109	104½
Alta Gas w	4777	$10¼	950	10	— ⅛	11⅜	755
Alta Nat	1655	$22⅛	21	21	—1	23	17½
Alg Cen	4053	$41	40	40½	— ½	47	24⅜
Alg Cen w	355	19	19	19	— ½	25½	605
Algoma	4262	$71½	69¼	70¼	— ¾	75	56¼
Algonq pr	145	$19¾	19¾	19¾		21	19¼
Alumini	32075	$33	31¾	32	—1	34¾	27¼
Alum 4¼ pr	2840	$44½	44	44¼	— ¼	45¼	41
Alum 1pr 4	50	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅜	25¼	21¾
Alum 2pr 4½	2155	$49¼	48¾	48¾	—1	50½	46¾
Analog	7841	$5¼	5⅛	5⅛		5⅝	55
Analog wts	2600	140	120	125	—5	160	11
Anthes A	4355	$29¾	28⅝	29½	+ ⅛	30½	26¾
Anthes C pr	15	$104¼	104¼	104¼	+ ¼	104½	100
Argus	5080	$17¾	17	17	— ¼	19	11¾
Arg B pr	280	$54	53¾	54		54	50⅝
Arg C P pr	9809	$14	13½	13⅝	— ⅜	15	9¼
Arg 220 pr	300	$53	53	53	— ½	53¾	49¼
Arg 266 pr	105	$53	53	53	— ½	54	51
Atlan Acc	7271	$21	20⅛	20⅛	+ ⅛	21	14
Atlan 6pr	205	$26¼	26	26¼	+ ¼	26¾	20¼
Atl Sugar	4420	$18¼	18	18	+ ⅛	19⅛	16½
Atl Sug A	800	$25	24⅞	25	+ ⅛	27	23¾
Atl Sug pr	20	$103	102½	102½	— ¾	104½	100
Auto El	1725	455	440	455	+5	6¼	390
Bank Mont	2982	$69½	68⅝	68¾	—1	69¾	60½
Bank NS	400	$79¼	77½	78	—1¼	79⅞	66¾
Bath P	3082	$24¾	23½	24¾	+ ⅛	28⅜	15¼
Bath P A	990	$63⅜	62¾	63		63⅛	49
Bath P pr	150	$21¾	21½	21½	+ ½	22½	20
Bath P wts	1650	$11	10½	11		12¾	650
Bay Mills	100	$7	7	7	— ¼	9	5½
Beatty N	4700	$15	14½	15	+ ⅛	15	13
Beav Lum	23000	$42½	42½	43½		46½	43
Bell Phone	31573	$62⅝	60¾	61	—1	62⅝	50⅜
Bicks	500	$12⅜	12¼	12⅜		13⅜	9¼
Bow-M pr	200	$52	52	5		53¾	51
Bowater	100	$6½	6½	6½	+ ⅛	7¼	6
Bramalea	1200	$9¾	9⅜	9⅜	+ ⅛	9¾	5½
Bramalea wt	1375	400	380	380	—20	405	250
Brazil	42265	485	465	480	+5	514	190
Br Tnk	100	300	300	300	—5	370	250
Bright	55	$75	75	75		80	70
BA Oil	16243	$35	34½	34¾	— ⅜	37⅛	27¾
BC Forest	22900	$30¼	28½	30		34¼	23¾
BC Pack A	125	$19	19	19	—1	20	16¼
BC Pack B	545	$19⅛	19	19	— ⅛	19½	16
BC Pow	1/537	50	46	49		52	39
BC Sugar	170	$49	46	49	+3¾	49	38
BC Sugar pr	400	$20	20	20	+ ⅛	20	19¼
BC Phone	2310	$68	66⅝	67¾	+1¼	68	54½
BCPh 4½ pr	75	$110¼	110	110	+½	112	108½
BCPh 6pr	65	$109	109	109	— ¼	110½	107½
BCPh 5¼ pr	12	$107½	107½	107½	+ ¼	108	105
BCPh 5¼ pr	25	$105½	105½	105½		106¼	103½
BCPh 4¾ pr	70	$101½	101¼	101¼	— ⅛	102	96¾
BCPh 4¾ 56	70	$102	101½	102	+ ½	106	97
BCPh 4½ pr	65	$95	95	95	—1	97	89
Brockville	1320	$8	7¼	7¼	— ½	8½	6½
Bruck A	125	$24½	24½	24½	—1½	28	24½
Bruck B	100	$11½	11½	11½		13	10½
Bulolo	3725	$7¼	6¾	7		8⅝	495
Burns	2559	$15⅞	15½	15⅞	— ⅛	17¼	8⅜
Burrard A	111	$8	8	8		8¼	7½
Cabol	6164	35	29	35	+4	55	28
Cal Pow	3630	$23⅞	23¼	23½	— ⅜	25	20⅝
Cal P Spr	20	$104½	104½	104½	+ ½	104¾	101
Can Bread	810	$10	9½	9½	— ½	10¾	5
Can Cem	889	$50¼	49	49⅞	— ¼	50½	39
Can Cem pr	287	$29¾	29¼	29¾		29¾	27
CD Sug	2124	$26	25¾	25¾	— ¼	27	22½
Can Foils	100	$40	40	40		43	38
CI Fnory	2460	$45½	42¼	42¾	—2¾	45½	24⅜
Can Malt	2855	$26	25¼	25¾	— ⅛	34	20
C Pack A	655	$76	74	75½	+1	80	63½
C Pack B	1306	$76	75	75½	+ ⅛	79	63
Can Perm	760	$73¼	71½	73¾	—1¾	79⅝	69
C Sale 4pr	85	$100	99⅛	99⅛	+ ⅛	100	95
CSL new	2500	$34	32½	33¾	— ¼	36½	29
CSL pr	192	$65¾	65	65¾		67¾	63½
Can Wire B	4165	$20⅛	19⅜	19⅝	— ⅛	20¼	13
CAE	4910	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛	10⅝	8⅜
C Brew	39818	$11	10¼	10¾	— ⅛	11⅜	8⅞
C Brew Apr	1385	$51	50¼	50¾		53½	49
C Brew Bpr	475	$54	54	54	+ ¼	55½	52¾
C B Aim A	1170	$14	13⅝	13¾	— ⅛	15	8⅝
C B Al A w	15058	280	230	270	—10	295	120
C B Al Bw	2180	270	240	270	—5	290	110
Cdn Can A	515	$15¾	15½	15⅝		15½	12¾
C Chem w	8450	985	900	915	—65	10¾	535
C Colli 6pr	227	$20	20	20	+ ¼	20	18
C Curl W	800	$8	8	8		8½	5
C Dredge	3120	305	290	295	+5	345	125
CF Prod 2pr	35	$48½	48½	48½	—1½	50	47⅜
C Found	450	$5¾	5¾	5¾		6¼	350
CGE pr	250	$43½	42	43		45	36
Cdn G Inv	553	$50¾	60	60¼	— ½	65	45⅛
CG Scc A	475	$14¾	14¾	14¾	— ¼	15½	12
CG Sec B	300	$20	20	20		20½	19
C Hydro	2293	$24¾	24	24	— ⅜	24½	17½
C Imp Bk C	10360	$59⅞	67½	69¾	+1¼	69⅞	60
Ind Gas	7157	$11⅜	11¼	11½	+ ⅛	12¼	8½
C Ind Gs pr	1795	$14¼	14⅛	14¼		15½	13¾
CIL	2643	$24	22¾	23⅜	— ⅜	24⅞	17¼
Cdn Loco	104	$7½	7½	7½		8	400
C Marc	705	500	490	490	— ⅛	5½	365
CPR	49247	$55	53⅝	54¼	+ ⅛	55	35¾
Cdn Pet	2066	$13½	12	13¼		13¾	12⅛
C Refract	2710	$18½	18	18⅛	— ⅛	18¾	15
Cdn Tire	990	$45½	44½	45½	+1	48⅜	25¼
C Tire A	1385	$42	41	42¼	—1¼	45½	28⅛
C Util	255	$38¼	38	38¼	+ ¼	39¾	31¼
C Vickers	315	$18⅞	18¾	18¾		19¾	17
Cdn Wall B	125	$40	40	40	+1	40	25
C Westng	810	$47¼	46	47	+ ¼	47½	29¼
CW Prop	525	460	425	425	—25	51½	400
Cap Bldg	1600	90	90	90	—5	250	80
Caribbean	1450	$9	8⅞	8⅞	— ⅛	9⅞	7¾
Chat-Gal	100	$15¼	15¼	15¼	— ¼	16½	15⅛
Chemcell	12750	$17⅞	16⅝	16⅞	—1	18⅜	17⅜
Chemc 175p	405	$40	39½	40	+ ⅛	40	36
Chrysler	1443	$41⅞	41	41½	—¼	72	41
Clairtone	3031	$8⅝	8	8¼	+ ⅛	10⅝	5⅛
Clairton w	3475	430	400	410	+40	600	225
Coch-D A	200	$16	15	16		20	15
Col Cell	10895	$10¼	10	10	— ¼	13¾	9
C Savings	265	$14	13¾	13¾		14	9¾
Conduits	100	$7½	7½	7½	+1½	8¼	5
Con Baks	505	$6	6	6	— ¼	7¼	5⅝
Con Bldg	5975	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛	12¼	8
Con Bldg pr	750	$8½	8⅜	8½	— ⅛	12¼	8
Con Bldg w	678	565	560	560	—15	875	550
Con M S	22867	$44¼	43¾	42½	—1¾	44⅞	30½
Con Paper	33280	$41⅞	38½	41¾	+1¾	45	39⅛
Con Gas	49874	$13¼	12⅝	13		13	11
Con Gas B	185	$108¼	108	108	—1	109	104
Corby vt	1520	$21¼	20½	20¾	— ⅜	22	19
Corby B	200	$20¼	20	20		20¼	18½
Coronation	1525	$6	5¾	5¾	— ¼	6¾	475
Corontn pr	370	$25½	25½	25½	— ¼	27	24¼
Coron 2 pr	470	$8⅝	8½	8½	+ ⅛	8⅝	7¼
Coron 120 pr	100	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛	19	17¾
Coron w	480	60	50	50	—10	125	31
Coron 2 wts	900	150	140	140	—10	205	105
Cosmos	840	$13	12¾	12¾	— ⅛	13½	10⅜
Craig Bit	50	205	205	205	+10	220	175
Crain RL	550	$20	20	20	— ¼	20¾	13
Crestbrk	1850	475	460	470	+20	475	130
Crown Tr	100	368	68	68		74½	58
Crow's N	920	$16¼	16¼	16½	— ¼	17	13
Crush Int	6978	$12¼	12	12⅜	— ⅛	13⅞	7⅛
Cygnus A	4152	420	420	435	—5	490	416
Cygnus B	9302	470	460	465		495	405
Cygnus pr	1525	$24½	24	24¼	+ ¼	24½	22
Dale	2162	175	165	165	—10	200	30
Delta Acc	415	$23	22½	22½	— ½	25	16¾
Delta B pr	365	$116⅝	115⅝	116	— ⅜	125	107
Deltona	300	$11	11	11	— ½	12¼	10⅝
Dist Seag	6480	$34⅜	33⅞	34⅝		35	25¼
D Bridge	4683	$23	22	23	— ⅛	25⅝	16⅞
D Can Gen	50	$125	125	125		126	120
Dom Elect	2120	$12⅜	12	12⅜	+ ⅛	15¼	10⅝
Dom Gl pr	20	$106½	106½	106½	— ½	107	103
Dofasco	19271	$23⅞	22½	23⅜	— ½	25⅞	20
Dom Glass	1375	$17½	17	17½		19¼	16
Dom Lime	375	$6	6	6	+ ¼	6⅝	495
D Lime wts	100	130	130	130	+5	150	110
D Magnes	100	$12	12	12		13¾	7½
Dosco	1960	$15¼	14⅝	14⅝		19¾	14¼
D Stores	13775	$23½	22¼	23⅜	+ ⅛	23¾	16⅝
Dom Tar	41841	$21¾	20¾	21	— ⅜	24⅜	16⅞
Dom Tar pr	125	$23½	23½	23½	— ½	24	21
Dom Text	4172	$32½	29⅞	30½	—1¾	33	23
D Text pr	25	$148¼	148¼	148¼		150	147
Du Pont	1733	$58	56¾	58	+1	60¼	39¼
East Ch Tr	285	$49	48¾	49	— ⅛	57½	46⅝
Econ Inv	2215	$13¼	12½	13		13	9⅝
Eddy Mtch	25	$45	45	45	+1	49½	39¾
Emco	610	$18	17¾	17¾	—1	22	15
Exquisite	800	$7½	7	7	— ⅛	11	6½
Exquisite pr	350	$10¼	10¼	10¼	— ¼	12	9⅝
Exquite A w	1800	150	150	150	—15	335	120
Falcon	14339	$88¾	85⅝	85⅝	—3⅛	88¾	59¼
Fam Play	2610	$22⅞	21¾	21¾	—1⅛	23½	18⅛
Fanny F	31	$44½	44½	44½	— ½	50	34
Fed Farms	1700	$6⅜	6	6¼	— ⅛	7	400
Fed Grain	135	$86¾	86½	86¾	— ¼	96	65
Fed Gr pr	50	$29½	29½	29½	— ¼	30	28½
Fibre	100	$5½	5½	5½	— ¼	7	5½
Fleet Mfg	7000	74	70	72		94	48
Fleetwood	1500	$22	21⅞	21⅞	+ ⅛	22½	18¾
Ford AUS)	499	$61	60	60	—2¼	67	53¾
Ford CLa	758	$178	175	175	—6	208	172
FPE-Plon A	1205	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅛	12	9¾
FPE-Plon pr	180	$55½	55½	55½	+ ½	56	52
Fraser	8520	$33¼	32	32½	+ ⅜	34⅜	27½
Freiman	155	$5½	5½	5½	— ⅜	7¼	5¼
Frosst A	970	$20⅝	20	20	— ⅛	21½	16¼
Fruehauf	430	$9¾	9	9½	— ⅛	12¼	6¼
Gen Bake	1605	$6½	6¼	6½		7¾	6¼
Gen Dev	2300	450	440	450	—20	6½	430
G Dynam	45	$40	40	40	—1¾	44½	25¼
GMC	420	$104½	103	103	—1¾	109½	83½
GP Drill	200	130	130	130	—20	155	94
GP Drill A	250	130	130	130		160	95
GP Mfg A	200	$30	30	30		32	27
GS Wares	922	$15	14⅝	15	+ ⅛	16¾	12¾
GS W pr	76	$98½	98½	98½		100	89¼
Globe A	1525	$14½	13½	14	— ¼	14½	9¾
Goodyear	162	$16⅛	160	160	—4	164	128½
G Mack A	938	$7⅞	7¾	7¾		8¾	7
G Mack B	150	$11½	11½	11½	+ ½	14	8⅛
GL Paper	38618	$26¾	24	25	—1½	32¼	22
G L Power	1065	$27½	26¼	26¼	—1½	28	22
G L Pow w	250	$16	14½	14½	—1½	16	10⅛
GN Cap	600	$8¼	8	8¼	+ ⅛	8¼	6⅞
GN Cap B w	2180	46	45	45	—5	52	30
GW Coal A	1150	495	495	495	—5	6	425
GW Coal B	275	$5¾	5¾	5¾		5⅝	195
Great West	500	20	20	20	—3	70	15
Gr Wpg G	4690	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛	20⅛	15⅛
Greynnd	3949	$15	14¾	15	+ ⅛	67	60
Guar Tr	531	$60¼	60½	60½		67	60
Hd Chem A	100	$12½	12½	12½	+ ¼	12½	9¼
Hardee	2430	80	76	76		20	63
Hard Carp	560	$23½	23	23	— ½	23½	11¾
Hard Carp A	1125	$21¼	20¾	21¼	+ ¼	21¾	10
Hawker-S	23130	58	57⅜	57⅜	— ⅛	8¼	5⅝
Hawker pr	250	$101½	100¾	101	+ ¼	103	95½
Hayes Stl	438	$16⅜	16⅜	16⅜		21⅞	16⅜
H Dauch	75	$37¼	37	37		38	37
Home A	18768	$20⅛	18	18⅜	—1½	23¾	12
Home B	5268	$21	19⅛	19¾	—1	22⅞	12¾
Home rts	3e3526	90	77	79		90	77
Horne Pt	10330	330	315	325	—5	390	235
HBC	3904	$16⅜	15½	16⅜	+ ⅝	17¾	14¾
H B Oil G	7212	$16⅛	15⅜	16½	+ ⅛	19½	15⅛
Hur Erie	1170	$64	63½	63½	—1	70	62
Husky	28077	$11¼	10⅞	11⅛	— ⅛	12½	6¼
Husky w	4770	4	2	2	—2	32	2
Husky C w	34000	3	2	3	+1	18	2
Husky D wts	6732	470	425	465	+10	525	400
Husky A pr	165	$53¾	53½	53½	+ ½	54	52¼
Husky B pr	240	$54	53¾	54	+ ½	54	52¼
Imp Life	310	$245	219	230	—14	245	180
Imp Oil	29522	$56¾	54⅝	55	—2	59⅛	44⅛
Imp Tob	6522	$13⅜	13½	13⅝	— ⅛	15	12⅛
Imp Tob pr	600	$6¾	6⅝	6⅝		6⅝	6
Ind Accep	9610	$25¼	24⅝	25½		26¼	22⅛
Ind Min	420	$10	9½	9¾		10⅜	7¼
Ind Min rts	100	5	5	5		5	5
Ind Wire	8800	180	165	170	—10	190	100
Inglis	200	395	385	385		475	350
Inland C pr	202	$16½	16½	16½	— ¼	17⅞	15⅜
Inland Gas	5490	$9½	9¼	9¼	— ¼	10	6¾
Inland G pr	770	$20¼	20	20¼	— ¼	20⅛	18½

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1964 Haut	Bas
Inland G w	1430	88	85	88	—2	100	35
Int-City Gas	1210	$10	9	10	+1	10	7½
Int Bronze	100	$23	23	23		25	22
IMC	862	$43½	42	43	— ½	45½	32
Int Nickl	10426	$93¼	92⅛	93⅜	— ⅛	95¼	73¾
Int Util	9370	$29⅜	28	29¼	+1⅛	29½	23¾
Int Util pr	720	$57¾	55	57¾	+1½	57¾	45¾
Inter PL	3225	$96	93	94	—2½	97⅜	80
Int Stl P	19561	425	400	410	—10	465	255
Inv Group	16445	$13⅜	13¼	13¾	— ¼	13⅞	13¼
Ing Grp A	5210	$13¾	13	13	— ⅜	13⅝	13
ITL Ind	800	$8¾	8¼	8½	— ⅛	9⅜	425
Jamaica PS	250	$13½	12⅜	13½	+ ⅜	14¼	10
Jefferson	7120	$9⅜	8¾	9⅜	+ ⅜	10⅜	7⅛
Jeff Bw	11235	335	310	335	+15	465	300
Jockey C	24585	470	455	455	—5	475	305
Jock C pr	825	$11	10⅝	11		11½	9¼
Jock C B pr	1100	$10⅝	10¼	10⅜	+ ⅛	11	9½
Jock 2 pr	1100	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛	11	9½
Jock 2 pr	1100	$10¼	9⅞	10¼	+ ⅛	10¼	9⅜
Jock wts	5600	51	49	50		72	39
Kelly D A	1000	$5¾	5½	5½	— ⅛	7¼	5¼
Kelly wts	75	115	115	115	—10	200	115
Kelsey Co	2625	$11	10⅝	10¾		12¼	10½
Kelvinator	3065	$8½	8	8		9⅜	8
Labatt	1762	$21½	20¾	21½		23⅜	18
Lafarge	6000	$14	12⅜	13⅜	— ⅛	14	485
Lafarge A	1850	$13	12⅜	13		14	6½
L Ont Cem	13883	410	385	400		425	220
LOnt Cem p	250	$14½	14⅜	14⅜	+ ⅛	15⅞	10½
L O Cem w	20900	98	85	97	+5	105	35
Lakeland	2401	$7⅜	6⅞	7	+ ⅛	7¾	435
Lambtn L	1425	$8	7½	7½	— ¼	9	6¾
Laura Sec	1022	$21⅛	21½	21⅝	— ⅛	23⅜	16⅛
Laura Sec	1022	$21⅛	21½	21⅝	— ⅛	23⅜	16⅜
Lau Fin	4460	$17	16	16¼	— ⅜	17⅜	12¼
Lau Fin 6¼	100	$23½	22½	22½	+1	23	21
Lau F 200	235	$43	42⅛	43	+2	43	36½
Lau Fin 140	1040	$25½	25¼	25¼	— ¼	26¾	23¾
Lau F 125	655	$22	22	22	— ½	22½	20¾
Lau Fin 63 w	2250	450	415	420	—30	455	300
Leland	3100	25	23	23	—1	290	17
Levy	3772	$15	14½	14⅝	— ¼	21	14⅛
Levy A pr	1025	$12¼	12¼	12¼	— ⅛	13	12⅛
Levy B pr	2700	$21	20	20	—1	24⅜	20
LobCo A	25742	$8¾	8⅜	8⅜	— ⅜	9½	6⅝
LobCo B	8244	$8⅝	8½	8½	— ⅜	9½	7⅛
LobCo pr	325	$50	49½	50	— ½	51	47½
LobGG 1 pr	1000	$32⅞	32½	32¾		33	30
LobG B pr	90	$32¾	32¼	32¾	+ ⅜	34	30⅛
Lob Inc	1375	$7½	7½	7½		9¼	7⅛
Locana	100	100	100	100		140	82
Loeb M	11515	$11⅜	11	11⅛		13	10
Lowney	50	$27½	27½	27½	—½	29	22¼
Maclaren A	600	$21¾	21½	21¾	— ¼	26¾	21½
Maclaren B	400	$23	22¼	22¼	— ¾	26¾	22¼
MB and PR	51429	$34	31	33⅜	+ ⅜	36⅞	26⅜
Magna El	1105	300	300	300	—5	310	195
Maher	1380	$39¾	39⅜	39⅝	+4⅜	39¾	26½
Manbor Ind	975	$205	175	175		275	175
MLF Gard	425	560	60	60	—5	68	40
M Leod Mill	2200	$17	16⅜	16½	— ⅛	18½	12
M Lf M pr	65	$108	108	108		108	102
Mass-F	46515	531	29⅜	29⅞	—1	31½	17
MEPC	1005	365	345	350	—10	430	305
Met Stores	1615	$10¼	10	10	— ⅛	10¼	7½
Mid Pac	220	$5¼	5¼	5¼		5⅝	450
Mid-West	7700	345	335	345	—5	410	245
Milt Brick	300	345	340	345		350	300
Molson A	1279	$37	36½	36½	+ ½	38	27¼
Molson B	1750	$40½	39	39		40¾	29⅛
Mon Foods	2125	$8⅜	8¼	8¼		8⅝	6
Montex	3690	$13⅜	13	13½	— ⅛	14⅜	5½
Montex pr	425	$13¾	13⅜	13¾	— ¼	14⅜	7
Montex wts	2500	900	875	875	—25	10⅛	120
Mont Loco	4996	$17	16	16¼	— ½	19	11½
Mont Trst	30	$101	100	101	— ½	105	90
Moore	7175	$6⅞	6	6⅛	— ⅛	6⅞	4¾
Morse A	2210	$14⅜	14⅛	14¼	— ⅛	15½	10
Morse B	1735	$12¼	12¼	12¼	— ⅛	13	6
Nat Contain	1575	$5¾	5½	5¾		7⅜	5⅛
Nat Cont wt	360	205	205	205	+5	235	140
Nat Drug	423	$11½	11½	11½		14⅛	10¼
N Groc pr	50	$28	28	28	+ ⅛	29⅜	27½
Nat Trust	1630	$24½	24¼	24½	— ⅜	30	24
Neon	4700	$10¼	10	10¼		11	9¾
Nia S Stl	240	$26½	26	26	— ½	27¼	26
Nia Wire B	875	$17¼	17	17¼	+ ⅛	19	13½
Noranda	16313	$50¼	48⅞	49⅞	— ⅜	50⅜	40¼
NO NGas	2013	$23¾	22⅝	23	— ¼	24½	18¾
Nor Phone	10467	$13	11⅞	11⅞	— ⅛	13⅜	8¼
N Phone w	525	850	850	850	—25	875	540
N Phone rts	3845	77	73	73		77	73
Nor Tar Ch	300	400	400	400		410	370
NW Util pr	310	$85½	85	85	— ⅛	85½	80⅞
Ocean Cem	1340	$22⅞	22⅝	22⅞	— ⅛	24¼	13¾
Ogilvie	5923	$15¼	14⅝	14⅝	— ⅜	15⅝	14⅜
OB S CO	100	200	200	200	+50	200	150
Ont Steel	425	$28	27½	27¾	+ ¼	32	21
Ont Store	100	255	255	255	—10	300	225
Oshawa A	1435	$36	35½	35¾		36¼	27¼
Overland	1170	$9½

Le Canadien remonte au troisième rang en triomphant des Rangers

NEW YORK — Jim Roberts a compté son premier but dans la ligue Nationale, hier soir, et les Canadiens ont défait les Rangers de New York, au compte de 5-2. Cette défaite a fait tomber le club newyorkais au quatrième rang, derrière le Canadien. C'était la quatrième partie des Rangers en cinq soirs. Charlie Hodge a effectué 20 arrêts et Jacques Plante, 34.

Les joueurs de Toe Blake ont compté deux buts en moins de quatre minutes au début de la partie. Jean Béliveau a d'abord déjoué Jacques Plante, à 1.11, sur des passes de Gilles Tremblay et Robert Rousseau. Puis Yvan Cournoyer a compté sans aide, pendant une punition à Vic Hadfield. Rod Gilbert a ensuite enfilé son sixième but de la saison, aidé de Phil Goyette et Rod Seiling, pendant une punition à Harris. Dave Balon, avec Henri Richard et Jean-Claude Tremblay, a porté le compte à 3-1, puis Vic Hadfield a réussi le deuxième but des Rangers, sur un jeu de Jean Ratelle.

Jim Roberts a porté le pointage à 4-2 à 17.24 de la deuxième reprise, avec l'aide de Ralph Backstrom et Johnny Ferguson.

Ralph Backstrom a complété le pointage, à 16.41 du dernier engagement. Le jeu fut préparé par Jim Roberts et John Ferguson.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Montréal: Béliveau (4) (G. Tremblay, Rousseau) 1:11
2—Montréal: Cournoyer (4) (sans aide) 3:48
3—New York: Gilbert (6) (Goyette, Seiling) 5:35
4—Montréal: Balon (4) (Richard, J.-C. Tremblay) 9:36
5—New York: Hadfield (4) (Ratelle) 17:12
Punitions: Hadfield 2:54, 17:33, Harris 5:01, Duff 10:40, Larose 12:36.

DEUXIEME PERIODE

6—Montréal: Roberts (1) (Backstrom, Ferguson) 17:24
Punitions: Ratelle 3:58, Backstrom 7:55, Balon 11:49, Gilbert 12:58

TROISIEME PERIODE

7—Montréal: Backstrom (6) (Ferguson, Roberts) 16:21
Punitions: Harris 7:00, Nellson 12:07, Ferguson 16:41.

ARRETS:

HODGE	7	4	9—20
PLANTE	11	12	11—34

Assistance: 15,097

Toronto et Détroit font match nul

DETROIT — Un but par George Armstrong, à la deuxième période, égalisant le compte à 1-1, a empêcher les Red Wings de Détroit de remporter la victoire et maintenu la grande rivalité qui existe entre les joueurs de Sid Abel et les Leafs pour la première place du classement.

Quand Gordie Howe a obtenu une assistance sur le seul but des Wings, par Floyd Smith, il s'agissait de 1,300ème point depuis son entrée dans la ligue Nationale.

C'était la 24ième fois qu'on comptant contre Toronto sur un jeu de puissance.

Floyd Smith a compté le premier but de la partie à 8.37 de la première période, sur des passes de Gordie Howe et Norm Ullman. C'était le sixième but de Smith, cette saison.

George Armstrong a nivelé le résultat vers la fin du deuxième engagement. Il a été assisté par Eddie Shack et Tom Brewer.

Terry Sawchuck furent impeccables à la troisième reprise effectuant respectivement cinq et neuf arrêts.

Il y avait 14,508 spectateurs dans les estrades.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Détroit: Smith (6) (Howe, Ullman) 8:37
Punitions: Pulford 6:53, Baun 11:35, 17:42, P. MacDonald 12:02, Brewer 13:10.

DEUXIEME PERIODE

2—Toronto: Armstrong (4) (Shack, Brewer) 17:12
Punitions: Murphy 3:47, Howe 9:43.

TROISIEME PERIODE

Aucun but
Punition: Baun 9:05

ARRETS:

SAWCHUK	15	10	5—30
CROZIER	11	10	9—30

Assistance: 14,508

Peterborough 6 Canadien Jr 5

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

Aucun but
Punitions: Lemieux 4:37, Burns 13:38

DEUXIEME PERIODE

1—Peterborough: Monahan (Lacroix, Grant) 7:45
2—Peterborough: Redmond (Vanderburg, Monahan) 8:25
3—Peterborough: Redmond (Plager) 12:39
Punition: Lemieux 7:18

TROISIEME PERIODE

4—Montréal: Dufour 4:25
5—Peterborough: Lacroix (Grant) 6:03
6—Montréal: Hyndman (Lemieux) 6:43
7—Montréal: Dufour (Burns, Grenier) 9:41
8—Montréal: Lemaire (Patrick, Lemieux) 11:48
9—Montréal: Patrick (Savard) 13:12
10—Peterborough: Lacroix (Thiffault, Vanderburg) 16:35
11—Peterborough: Vanderburg (sans aide) 19:04
Punitions: Lemieux 7:05, Herriman 9:59, Watson 11:48, Montréal (servie par Ferguson) 15:07

ARRETS:

GODDARD	5	6	8—19
FARR	3	4	4—11

"Les Bruins sont un club moins facile à battre", a dit Blake

MONTREAL — Les Bruins de Boston ne sont plus aussi faciles à vaincre qu'auparavant, selon le pilote Toe Blake, des Canadiens.

Discutant du match dans le vestiaire des vainqueurs après le match, Blake était d'avis que les siens auraient dû l'emporter par deux buts.

"Ce lancer de Gilles Tremblay aurait dû compter", a déclaré Blake. "Nous évoluons sur la seule patinoire du circuit où l'arbitre change la décision d'un juge de but".

On sait que le gardien Ed Johnston et les Bruins ont protesté la décision du juge de but sur le lancer de Tremblay à la deuxième période. L'arbitre Art Skov a finalement décidé que la rondelle n'avait pas franchi la ligne rouge du but.

"La rondelle a pénétré dans le filet", a prétendu Tremblay, "d'autant plus qu'un joueur des Bruins l'a admis lui-même".

Par ailleurs, Henri Richard a joint le club des 200 buts grâce à une belle pièce de jeu aux dépens de Johnston. Seulement à sa 3e partie de la saison en raison d'une blessure à l'aine, Richard n'en était pas moins désappointé de sa tenue. "J'aurais dû compter un autre but au troisième engagement au lieu de me débarrasser de la rondelle".

Le match a été marqué d'un accident malheureux à Bob Leiter, qui a subi une fracture au bras gauche à la suite d'une mise en échec de Jim Roberts.

Bill Head, du Forum, a révélé que "la fracture était mauvaise, entre le coude et le poignet, et nécessitera probablement une intervention chirurgicale".

Carabins 7 McMaster 2

Jean-Louis Mongrain a compté trois buts alors que les Carabins de l'Université de Montréal ont triomphé des Marlins de McMaster, de Hamilton, par 7-5. Les autres buts des Montréalais ont été comptés par Jean Cusson (2), Ghislain Delage et Gilles Lefort.

Le gardien de buts Roland Poitras a été brillant pour les vainqueurs.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Montréal: Mongrain (Carpentier) 9:34
2—Montréal: Mongrain (Lacoste, Paquette) 13:38
3—Montréal: Delage (Granger, Boucher) 18:02
4—Montréal: Cusson (Carpentier, Lefort) 10:29
Punition: Aucune

DEUXIEME PERIODE

5—McMaster: Kennedy (Spoar) 0:23
6—Montréal: Lefort (Granger, Carpentier) 1:08
7—McMaster: Spoar (Kennedy, De Diana) 15:37
8—Montréal: Cusson (Lefort, Granger) 18:16
Punitions: Spoar 0:32, Fillon 7:34, Durling 8:24, Huot 10:36.

TROISIEME PERIODE

9—Montréal: Mongrain (Lacoste) 15:39
Punitions: De Diana 6:50, McEachen 13:22, Lefort 18:39.

ARRETS:

WELLS	7	10	13—30
POITRAS	4	10	10—24

Fayolle à Sao Paulo

A la suite du criterium national des unions A.S.P.T.T., qu'il a remporté près de Toulouse, Jean Fayolle champion de France de cross country, dont c'était le retour à la compétition depuis Tokio, a déclaré que se sachant en bonne condition il acceptait d'aller à Sao Paulo pour y disputer le célèbre cross de la Saint Sylvestre.

BLUE BONNETS

Surprenante victoire de Starbound devant plus de 9,000 spectateurs

Près de neuf milles spectateurs ont assisté hier après-midi à une brillante victoire de Starbound dans l'épreuve principale de $3,500 à Blue Bonnets. Starbound, un ambleur de cinq ans, a fini en ouragan pour vaincre le favori J. J. Wann qui venait de remporter ses trois courses précédentes.

J. J. Wann, conduit par le jeune Réjean Boily, a mené le bal dès le départ et a réussi à se maintenir en tête du peloton mais il s'épuisa à combattre le vent qui soufflait assez violemment. Cinquante verges avant la fin, Starbound, qui établissait récemment un record de l'amble à la nouvelle piste de Garden City, obéit aux instances de son conducteur Henri Filion, devançant J. J. Wann au fil par une mince marge.

La victoire de Starbound a porté ses gains de saison à $20,720 tandis que J. J. Wann, encaissant $875 pour sa deuxième place, est rendu à $14,555. Bullets a fini puissamment pour se classer troisième en avant de Whirlrod.



Un beau jour, nous contemplions quelques-uns de nos whiskys Wiser, dans des bouteilles différentes, chacune brillamment étiquetée et identifiée, lorsque soudainement tout cela nous parut quelque peu ridicule. En effet, nous ne vendons pas des bouteilles ou des étiquettes, mais de l'excellent whisky canadien Wiser.

Nous avons donc décidé de choisir une seule bouteille et de nous en servir pour la plupart de nos marques. Nous avons choisi cette bouteille carrée, élégante et attrayante qui s'apporte aisément en voyage. Somme toute, c'est une bouteille à la fois pratique et de bon goût.

Ce whisky, comme tous les whiskys Wiser, est le plus vieux de tous les whiskys de prix comparables. Si vous aimez un whisky velouté, vieilli en fût, vous constaterez que Wiser vous offre les meilleurs whiskys du monde.

Si vous aimez les whiskys bien vieillis, en voici d'excellents: Wiser's De Luxe, âgé de 10 ans; Wiser's 101, âgé de 6 ans; Wiser's Special Blend, âgé de 4 ans.

Emballage-Cadeau des Fêtes.

WISER'S

WISER'S DISTILLERY LIMITED, MONTREAL

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal - 937-9324

DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

DUPUIS & MATHIEU
ARCHITECTES
MONTREAL 34 — 526-1654

LAROSE, LAROSE, LALIBERTÉ & PETRUCCI
ARCHITECTES
1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 200 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD
ARCHITECTE
59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775

SARRA - BOURNET & AUDET
ARCHITECTES
159, rue Principale
HULL, P.Q. — 777-4994
110, rue York,
OTTAWA, Ont. — 232-5913

PAUL-O. TRÉPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013

DECORATEUR

LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

HOCKEY

SAMEDI

LIGUE NATIONALE
Montréal 2 Boston 1
New York 4 Toronto 1

LIGUE AMERICAINE
Baltimore 2 Cleveland 1
Hershey 6 Québec 2
Rochester 8 PiPttsburgh 5
Buffalo 1 Springfield 0

DIMANCHE

LIGUE NATIONALE
Montréal 5 New York 2
Détroit 1 Toronto 1
Boston 4 Chicago 3

LIGUE AMERICAINE
Rochester 5 Pittsburgh 2
Buffalo 4 Providence 3

LIGUE JUNIOR ONTARIO
Toronto 3 Niagara 1
Kitchener 5 Oshawa 2
Peterborough à Montréal
Hamilton à St. Catharines

LIGUE METRO JUNIOR
Mtl-Nord 5 Lachine 4
Maisonneuve 7 Rosemont 5
Verdun 3 National 1

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Détroit	20	10	6	4	49	39	24
Toronto	21	9	7	5	54	49	23
Montréal	19	8	6	5	51	43	21
New York	20	8	8	4	47	51	20
Chicago	18	8	9	1	50	48	17
Boston	20	5	12	3	41	62	13

LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	22	16	6	0	95	53	32
Hershey	21	13	6	2	78	52	28
Springfield	23	9	13	1	68	90	19
Baltimore	20	6	11	3	60	63	15
Providence	21	6	15	0	55	76	12

DIVISION OUEST

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rochester	22	13	7	2	73	63	28
Buffalo	18	10	6	2	57	53	22
Pittsburgh	20	9	9	2	61	71	20
Cleveland	19	3	12	4	46	66	10

les compteurs de la L.H.N.

	B	A	Pts
B. Hull, Chicago	17	6	23
Ullman, Détroit	10	11	21
Mikita, Chicago	6	14	20
Henry, NY	9	7	16
Provost, Can.	8	7	15
Pulford, Toronto	8	7	15
Goyette, NY	5	10	15
Howe, Détroit	4	11	15
Bathgate, Toronto	8	6	14
Smith, Détroit	6	8	14
Rousseau, Can.	3	11	14
Green, Boston	3	11	14
Seiling, NY	1	12	13
Prentice, Boston	8	4	12
Bucyk, Boston	7	5	12
Backstrom, Can.	6	6	12
Gilbert, NY	6	6	12
Ferguson, Can.	5	7	12
Kelly, Toronto	4	8	12
Mahovlich, Tor.	4	8	12
Hay, Chicago	1	11	12
Pilote, Chicago	0	12	12
G. Tremblay, Can.	5	6	11
Delvecchio, Dét.	5	6	11
Esposito, Chicago	5	6	11
Fleming, Boston	5	6	11
Béliveau, Can.	4	7	11
Maki, Chicago	6	4	10
McKenzie, Chic.	3	7	10
Douglas, Tor.	1	9	10
Ellis, Toronto	6	3	9
Stewart, Toronto	6	3	9
Hadfield, NY	4	5	9
P. MacDonald, Dét.	3	6	9

Résultats à B. Bonnets

SAMEDI

PREMIERE COURSE

Sherbrooke Way	5.00	3.80	2.70
Easter Nimitz		6.70	3.90
Wildwood Ruby			2.90

Temps 2:12.4

DEUXIEM ECOURSE

Sign Raider	6.60	3.10	2.60
Nancy Scott		3.10	2.40
The Mirage			3.00

Temps 2:12
Pari double: $18.20

TROISIEME COURSE

Hi Haven	13.30	7.80	5.20
Mr O'Keefe		15.20	8.70
Our Chance			6.30

Temps 2:13.1

QUATRIEME COURSE

Gatt Way Express	15.50	7.80	5.00
Joey Johnston		6.50	4.30
Joseannie			3.30

Temps 2:12.3
Quinella: $34.10

CINQUIEME COURSE

Spindletop Joan	6.70	3.90	3.50
Mister Hughes		4.10	3.50
White Flame			6.00

Temps 2:10.4

SIXIEME COURSE

Dale Lind	13.40	6.10	3.20
Noble Jamie		4.90	3.30
Adios Mike			2.60

Temps 2:10.3

SEPTIEME COURSE

Melody Brook A	16.40	5.70	4.10
Meadowbrooke		3.00	2.50
Miss Flame			6.60

Temps 2:11.1
Quinella: $14.60

HUITIEME COURSE

Stewart's Dillard	18.60	8.80	5.60
Franco Tim		9.20	6.50
Lady Enchantress			10.40

Temps 2:10.4

NEUVIEME COURSE

Lucknow's Prince	12.40	5.70	4.30
Flashy Freith		4.30	3.50
Gloria Elkington			3.80

Temps 2:10.4

DIXIEME COURSE

Quick Prime	10.80	4.20	3.70
Happy Ibaf		3.30	3.80
Golden Keystoner			7.80

Temps 2:14.4
Exacta: $25.40

DIMANCHE

PREMIERE COURSE

Kim D. Grattan	3.90	3.10	2.60
Mitzi		4.00	3.20
Nobleman			3.00

Temps 2:20.3

DEUXIEME COURSE

Fast Traffic	4.30	3.30	2.70
Princesse Stars		5.10	3.80
Buckeye Pick			4.20

Temps 2:15.3
Pari double: $8.20

TROISIEM ECOURSE

Success Mc	4.00	2.90	2.80
Golden Spark		4.90	3.90
Linda's Lad			4.40

Temps 2:18.1

QUATRIEME COURSE

The Minch	10.20	5.90	3.00
Cindy Will		8.80	3.50
Poplar Perk			2.40

Temps 2:19.2
Quinella: $56.60

CINQUIEME COURSE

Northwood Butch	11.90	8.60	4.30
Sterling Wick		12.70	5.00
Stormy M			4.00

Temps 2:14.3

SIXIEME COURSE

Senor Adios	18.60	6.20	5.20
DH-Instinct Yates		3.00	3.40
DH-Bim Bom Bay		4.40	3.90

Temps 2:16

SEPTIEME COURSE

Borderview Sally	43.00	9.60	3.70
Ben Direct		3.50	2.90
Irene Royale			4.30

Temps 2:18.1
Quinella: $39.30

HUITIEME COURSE

Delaway	10.20	6.20	4.20
Tarport Scotty		7.90	4.70
Active Bud			3.90

Temps 2:12.4

NEUVIEME COURSE

Starbound	8.40	3.50	2.30
J. J. Wann		2.80	2.20
Bullets			2.50

Temps 2:13.1

DIXIEME COURSE

Newark	5.50	3.70	2.90
C. D. Texas		4.40	4.70
Franco May			5.90

Temps 2:16
Exacta: $20.70

TÉLÉPHONEZ À
REDIFFUSION
POUR VOIR TOUTES LES JOUTES DE HOCKEY DU DIMANCHE SOIR
1ÈRE JOUTE:
20 DÉC.
JOUR
REDIFFUSION
NUIT
CR 6-2501

Boston se rallie et bat les Hawks

CHICAGO. — Après que Chicago eut pris une avance de 3-1, à la première période, les Bruins de Boston se sont ralliés pour trois buts et ont remporté leur troisième victoire de la saison contre le club de Billy Reay, cette fois, au compte de 4-3. Bobby Hull, dans la défaite, a brillé en enfilant ses 16ème et 17ème buts de la saison. Les Bruins ne sont plus qu'à quatre points des Black Hawks.

Murray Oliver a profité d'une punition à Stan Mikita pour ouvrir le pointage, au premier vingt, sur des passes de Reggie Fleming et Ted Green.

Chicago a pris les devants avec deux buts : le sixième de Chico Maki et le 16ième de Bobby Hull. Ce dernier but a été réussi pendant une punition à Doug Mohns et Fleming.

Bobby Hull a de nouveau compté à la deuxième période, son 17ème but de la saison, aidé de Nesterenko. Mais Boston est revenu à la charge pour niveler le compte à 3-3, avec le deuxième but de la saison de Léo Boivin et le septième de John Bucyk.

C'est Dean Prentice qui a compté le but décisif au début de la dernière période. Glen Hall n'a eu aucune chance sur ce lancer, comme un joueur de défense lui obstruait la vue. Il y avait 14,147 spectateurs dans les estrades.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Boston: Oliver (2) (Fleming, Green) 10:37
2—Chicago: Maki (6) (Wharram, Mikita) 11:17
3—Chicago: B. Hull (16) (Ravlich) 19:38
Punitions: Fleming 4:09, D. Hull 7:23, Mikita 9:46, Hillman, Mohns 14:24, Fleming, Mohns 18:29.

DEUXIEME PERIODE

4—Chicago: B. Hull (17) (Nesterenko) 13:36
5—Boston: Boivin (2) (Maxner) 18:38
6—Boston: Bucyk (7) (Green) 19:37
Punitions: Maki 2:28, McKenzie 11:55.

TROISIEME PERIODE

7—Boston: Prentice (8) (Boivin) 3:43
Punitions: Johnson 1:11, Mikita 17:45.

ARRETS:

JOHNSTON	9	12	8—29
HALL	8	17	10—35

Assistance: 14,147

Echange de Stuart pour D. Bennett

HOUSTON — Les Red Sox de Boston ont échangé le contrat du puissant cogneur Dick Stuart aux Phillies de Philadelphie pour celui du lanceur gaucher Dennis Bennett, juste avant le début de la convention annuelle du baseball organisé.

Stuart est un frappeur à longue distance, mais sa réputation comme joueur défensif laisse à désirer. La saison dernière, il a conservé une moyenne de .279 au bâtaon, mais il a cogné 33 circuits et fait compter 114 points.

Stuart a une fiche à vie au bâton de .270 et 192 circuits.

Bennett, âgé de 25 ans, a une fiche de 12-14 pour la dernière saison. Il lance mieux toutefois que son dossier ne l'indique. En trois saisons avec les Phillies, il a gagné 30 parties et subi 28 revers.

Giroux, Potvin et Leclerc en vedette dans la ligue Montréal junior

Dans la ligue Montréal junior, hier, Roland Giroux, du Verdun, avec un but et deux assistances; G. Potvin, de Ste-Claire, avec un but et trois aides; et Leclerc, des Rangers ont pris la vedette.

Les Rangers l'ont emporté, 4-1, sur Villeray, avec les trois buts de Leclerc et celui de M. Parizeau. Michel Aubry a évité le blanchissage au Villeray.

Le collège Roussin a défait le club des Saints-Martyrs, 3-2. Robert Demeules, J.-C. Richard et A. Bernier ont compté pour Roussin. G. Goyette et P. Bonneville furent les compteurs des perdants.

Montréal-Est et St-Michel ont fait match nul de 3-3. Russell Ross (2) et René Brière ont compté pour Saint-Michel. Gilles Bernier, Roger Leroux et F. Bernaquez ont marqué pour Montréal-Est.

Le Verdun a eu le meilleur sur Ste-Claire, 7-5. Voici les compteurs de Verdun: Bouchard (2), Castonguay (2), Roland Giroux, Rochon et Y. Lacoste. Pour Ste-Claire: G. Fortin (2), M. Dufort, Potvin et Proulx.

Bill Munsey est demeuré très humble

TORONTO — Bill Munsey demeurait très humble dans le vestiaire des champions Lions de Vancouver après leur gain de 34-24 sur les Cats de Hamilton, samedi dernier, lors de la classique de la coupe grey.

Alors que tout le monde le félécitait de ses deux touchés, Munsey en rejetait le crédit sur les joueurs de ligne. Il ne pouvait toutefois empêcher ses coéquipiers, surtout Pete Ohler et Paul Seale, de le proclamer le héros du match.

En plus de remplacer le centre-arrière Bob Swift, blessé, Munsey a continué d'évoluer avec brio à la défensive.

Etoile du Minnesota, Munsey aurait pu accepter un poste avec les Browns de Cleveland en 1962, mais a préféré le Canada "en raison des chances d'avancement ici".

Par ailleurs, le pilote Dave Skrien était d'avis que ses Lions venaient d'afficher leur meilleure tenue de l'année.

"Je ne croyais pas à un revers dans aucune circonstance après le tout début du match", a déclaré Skrien.

Quant à Ohler, qui a réussi une passe de touché à Jim Carphin sur une tentative que les deux hommes avaient déjà pratiqué la stratégie dans le passé.

Clair obtient un contrat de trois ans

TORONTO — Frank Clair a décidé de demeurer avec les Rough Riders d'Ottawa samedi.

Il a accepté un nouveau contrat de trois ans après que les Argos de Toronto lui eussent refusé peine autorité sur le personnel des joueurs lors d'entretiens antérieurs.

Alors que l'offre du Toronto lui aurait rapporté $100,000 en quatre ans, Clair a accepté des conditions qui lui permettront de récolter environ $25,000 par année à Ottawa.

Son assistant Bill Smyth, auquel on avait offert le poste de pilote en cas du départ de Clair, se verra également offrir un nouveau contrat de trois ans.

Clair en est venu à une entente après un bref entretien avec le gérant général Red O'Quinn et les directeurs de l'équipe.

On a profité de l'occasion pour clarifier la position de Clair au sujet du personnel des joueurs à Ottawa. Clair a, en effet, admis "qu'il consultait toujours les propriétaires et le gérant avant d'embaucher ou congédier un joueur".

Les pourparlers sont tombés à l'eau avec les Argos parce que ces derniers lui refusaient la même latitude à Toronto.

Entre-temps, le poste de pilote des Argos demeure vacant.

Wall, vainqueur

MEXICO — Art Wall a joué une dernière ronde de 69 pour remporter les honneurs de l'Omnium de Mexico, avec une fiche de 276. Roberto de Vincenzo, d'Argentine, a fini deuxième, avec 281. Don January a pris le troisième rang avec 282. Al Balding, de Toronto, avait gagné ce tournoi, l'an dernier, avec un pointage de 279.

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE
TROT — Conditions — $900

3	Calumet Rosecroft		3
4	The Capon	Baillargeon	7-2
7	Julian Nathan	M. Turcotte	4
5	Lady Jersey Ritz	Hauver	6
6	Pine Acres Scott	Hanna	6
2	Sammy Boy	L. Lapage	8
8	Gay Rhapsody	J. Gram	8
1	Lucky Dare	R. Grenier	10

Aussi éligible
Jimmy Lee Guy Carmichael

DEUIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $900

3	Lady Camden	Hen. Filion	3
4	Shadydale Peach,	L. Turcotte	4
5	Canister	Lachance	9-2
2	Miracle Miss	R. Boily	6
6	Sandy Gallon	P. Robillard	6
1	Full Swing	G. Zuk	8
7	Ray Byrd	Desjardins	8
8	Miss Madelina	A. Bédard	10

Aussi éligible
Irene Royale Desjardins

TROISIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $900

2	Uncle Davis	R. Curran	3
3	General Counsel	P. Pratte	7-2
8	Lady Champ	Létourneau	4
4	Kelly McWin	M. Picard	5
1	Irish Bud	P. Caldwell	6
6	Sir Express Allie	Robichaud	8
7	J. Ko	R. Ste-Marie	8
5	Count Newport Gd	Lachance	10

Aussi éligible
Silver's Bullet P. Dussault

QUATRIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $1,000

1	Douglas Brooke	A. Hanna	3
4	Allen Creed	R. Boily	4
2	Josedale Pronton	H. Aubin	9-2
5	Chief's Royal		5
6	Moomie Dolly	R. Filion	6
3	Star Riggs	Gauthier	8
8	Colona Hanover	Lachance	8
7	Bold Boy	L. Turcotte	10

Aussi éligible
Major's Fairy

CINQUIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,100

8	Sharp Gain		3
2	Mr Lucky H	B. Ferron	4
3	Jamie Herbert	Y. Geneau	4
1	Gallant One	Gauthier	5
5	Solitude	Gil. Lachance	6
4	Colonel Baker W	McElroy	8
7	Conestoga Fritz	Brosseau	8
6	Success Brook	R. Bardier	10

Aussi éligible
Royal Alex K. Waples

SIIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,300

3	Fleet Hal		3
4	Baron Dale	A. Hanna	4
7	Indian Volo	R. Bouthillier	9-2
2	Wantanwin Wick		
		C. Pelletier	6
5	Smitty Rainbow	M. Gingras	6
1	Fred Scott Jr	C. Dupré	8
6	Miss Esther Temple,	Martel	8
8	Detonator	L. Lapage	10

Aussi éligible
Mr Cricket E. Turcotte

SEPTIEME COURSE
TROT — Conditions — $1,300

1	Archie Mon	A. Hanna	3
4	Scotch Irish	Y. Gamache	4
7	H. A. Lynn	C. Pelletier	9-2
3	Live Past	M. Gingras	6
8	Wild Indian	P. Hébert	6
2	Titan Galophone	R. White	8
6	Honest Pete	Bouthillier	8
5	Lena Springwood	Grenier	10

Aussi éligible
Jewsell J. Cyrenne

HUITIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,600

2	Bucky North	P. ussault	3
3	Patch On	N. Bardier	7-2
4	Mc's First	R. Curran	4
1	Adios Ray	P. Robillard	6
6	Lee Croft	K. Carmichael	6
7	Burton Hi Lee	P. Caldwell	8
8	Midnight A Grattan		8
5	Mountain Way	G. Hess	10

Aussi éligible
Demon Rainbow Martineau

NEUVIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $2,000

2	Northwood Baldy	Gingras	2
3	Rendezvous Boy	G. Zuk	4
1	Admiral Herbert	Lachance	4
5	The Dreamer	Hen. Filion	5
6	Miss Ima	P. Dussault	6
4	The Inquirer	E. Turcotte	8
8	P. R. L.	C. Pelletier	8
7	Frosty Charly		10

DIXIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $900

1	Phil Butler	Y. Pelchat	3
6	Check Up	A. Hanna	7-2
8	Trail Blaze		9-2
3	Sir Royal Volomite	Bédard	6
2	Dixie Adios	Gauthier	6
5	Melissa Volo	P. Robillard	8
7	Indian Creed	E. Bradette	8
4	Sweet Mozelle	Lachance	10

Aussi éligible
Bobby Sage Y. Houffe

Sélections

1	Calumet Rosecroft The Capon Julian Nathan
2	Lady Camden Shadydale Peach Canister
3	Uncle Davis Gen. Counsel Lady Champ
4	Douglas Brooke Allen Creed Josedale Proton
5	Sharp Gain Mr Lucky H Jamie Herbert
6	Fleet Hal Baron Dale Indian Volo
7	Archie Mon Scotch Irish H. A. Lynn
8	Bucky North Patch On Nc's First
9	Northwood Baldy Rendezvous Boy Admiral Herbert
10	Phil Butler Check Up Trail Blaze

FIRE
chez marabout



BEST SELLER
EN VENTE PARTOUT

Les Lions de Vancouver méritent la coupe Grey

Henri Richard, vedette du Canadien

Les Canadiens ont gagné deux points au classement samedi soir au Forum en triomphant, de justesse, des Bruins de Boston, au compte de 2-1. La présence d'un Henri Richard complètement rétabli a fait la différence, puisqu'il a compté un but, son deuxième de la saison, en trois parties, et le 200ème de sa carrière et qu'il a préparé l'autre.

Les Bruins, il faut le répéter, ne sont pas un club à dédaigner et d'ici la fin de la saison, on entendra parler d'eux. Mais il faudra qu'ils oublient leur complexe d'infériorité et cessent de déclencher des bagarres et des altercations. Reggie Fleming, vedette de son club, aurait pu mériter la première étoile s'il n'avait participé à une bagarre aussi insignifiante que futile. Ted Green est un autre joueur appelé à de belles réalisations s'il peut se mettre dans la tête que la ligue Nationale est un circuit de hockey.

Le fait que le Canadien ait battu Boston ne mérite pas une mention au Panthéon du hockey, surtout quand le compte final est de 2-1. La victoire était méritée d'emblée, mais le spectateur objectif, devant cette performance, ne peut que comprendre les récentes défaites subies à l'étranger.

Le Canadien était au complet. Malgré cela, le pointage final n'a été que de 2-1. Le club de Toe Blake, dans les années passées, nous a habitués à mieux.

Mauvais souvenir de la partie : Bob Leiter, victime d'une fracture de l'épaule gauche, à la suite d'une mise en échec de Jim Peters.

Henri compte

Après une première période plutôt monotone, marquée de mauvaise passes et d'essais infructueux, Henri Richard a ouvert le pointage à 2.11 de la deuxième reprise. Un but typique des Richard. C'était son deuxième but de la saison. On sait que Henri a été longtemps handicapé par une blessure douloureuse. Dave Balon a mérité une assistance sur ce but. C'était aussi le 200ème but de Henri depuis qu'il évolue dans la ligue Nationale, soit depuis 1955.

John Ferguson écope d'une punition qui parait assez nébuleuse et Boston ne tarde pas à niveler le pointage. Charlie Hodge arrête partiellement une charge des Bruins, mais mal protégé, il succombe devant la ténacité de Tom Williams. Ted Green, posté à la ligne bleue, fut l'artisan de cette belle pièce de jeu, en relayant à John Bucyk, avant que Williams ne complète la stratégie et n'obtienne le crédit de ce but important.

Bagarre

Eddie Johnston est d'une extrême vigilance contre Ralph Backstrom et Charlie Hodge en fait autant contre le vétéran Johnny Bucyk. Le jeu est plus ouvert. Jacques Laperrière est puni et pendant son absence, le Canadien en a plein les bras, mais Hodge est à la hauteur de la situation. Une étincelle suffit, vers la fin de cette période, pour mettre le feu aux poudres. Dean Prentice est mis en échec par Ted Harris, et Ted Green, le défenseur du faible, — et parfois le tourmenteur des petits, — est indigné de cette mise en échec. Les gants volent sur la glace et on se tapoche à qui mieux mieux. Pendant ce temps, Reggie Fleming, jusque-là vedette de son club, retrouve son ancien naturel et se cherche un adversaire. Il tombe sur Robert Rousseau et les deux essaient de prouver que la boxe n'est pas morte à Montréal. Le bilan. Des majeures aux deux premiers. Des mineures aux deux autres.

La période se continue et Henri Richard électrise l'assistance avec son jeu brillant. Au son de la cloche, Tom Johnson mérite une mineure pour avoir fait trébucher Jean-Claude Tremblay.

Troisième période

Tom Johnson doit attendre pour purger sa punition étant donné que les deux clubs ont chacun deux joueurs au banc. Au bout d'une minute et demie, Jean-Claude Tremblay donne l'avance à son club, sur des passes de Robert Rousseau et Henri Richard. Un instant plus tard, le juge de buts allume la lumière pour signifier un troisième but au Canadien, mais l'arbitre et les juges de lignes annulent la décision. Etant donné le manque de protestation de la part des joueurs du Tricolore, il faut croire que l'arbitre avait raison : la rondelle n'a pas traversé la ligne des buts.

Le jeu devient plus animé. Boston cherche à regagner le terrain perdu et Hodge sauve les siens à une couple de reprises.

A la suite d'une dure mise en échec de Jim Roberts, Bob Leiter doit se retirer à la clinique et l'on apprend qu'il a subi une fracture du bras gauche. Rien que cela.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

Aucun but

Punitions: Boivin 1:13, Green 4:47, Harris 4:47, Harper 7:07, Macdonald 12:30

DEUXIEME PERIODE

1—Montréal: Richard (2) (Balon) 2:11

2—Boston: Williams (1) (Bucyk, Green) 3:50

Punitions: Ferguson 5:14, Laperrière 14:40, Harris et Green (maj.) 19:17, Rousseau et Fleming 19:17, Johnson 20.00

TROISIEME PERIODE

3—Montréal: J.-C. Tremblay (Richard, Rousseau) 1:32

Punitions: Westfall 2:20, Roberts 9:42, Green 10:10, G.Tremblay 11:10.

ARRETS:

JOHNSTON	16	8	14—38
HODGE	7	10	5—22

● Jeu sensationnel de Bill Munsey
● Le quart-arrière Kapp, en vedette
● Premier gain d'un club de l'Ouest

TORONTO. — Les Lions de Vancouver, en triomphant, samedi, des Tiger-Cats de Hamilton, au compte de 34-24, ont donné la coupe Grey pour la première fois aux représentants de l'Ouest du pays dans la classique annuelle du football professionnel canadien. Les vedettes de ce match furent sans contredit l'efficace quart-arrière Joe Kapp et Bill Munsey, qui a fourni une performance extraordinaire.

Les champions ont pris une avance formidable de 20-1 à la première demie et les Tiger-Cats n'ont jamais pu vraiment se relever de cette avance de leurs adversaires.

Les Lions ont faibli au troisième quart, mais ils ont ensuite retrouvé toute leur efficacité quand Munsey a couru 18 verges jusque dans la zone des buts pour réussir un important majeur.

Bill Munsey

Munsey, un gradué de 22 ans du Minnesota, a été habitué à jouer aussi bien à la défensive qu'à l'offensive et, quand Bob Swift fut blessé au genou au cours du deuxième quart, il l'a remplacé à l'offensive. Il a compté deux touchés, le deuxième à la troisième période alors qu'il occupait son poste régulier comme demi défensif.

Il s'est élancé sur une passe latérale de Bernie Faloney à Johnny Counts et, quand ce dernier échappa le ballon, Munsey lui donna d'abord un coup de pieds puis s'en empara pour ensuite courir 58 verges.

Swift, im Carphin et Willie Fleming ont compté les autres touchés des Lions. Peter Kempf en a converti quatre. Counts, Tommy Grant et la recrue Stan Crisson ont compté les touchés des Cats. Don Sutherin a botté deux points supplémentaires et Joe Zuger a botté deux simples.

Hamilton a obtenu ses autres points quand Neil Beaumont a concédé un touché de sûreté au quatrième quart.

Avance rapide

Les Lions ont inscrit les premiers points au tableau indicateur après 11 minutes de jeu quand Bob Swift a plongé à travers la ligne du Hamilton pour couronner une avance de 74 verges marquée de deux longs jeux à Ron Morris et l'autre de 33 verges à Fleming.

Ils ont compté un deuxième touché au début de la deuxième période quand Pete Ohler a passé à Carphin, un jeu de 8 verges.

Ce jeu indique comment les Lions ont été opportunistes à la première demie. Ils ont commis des erreurs qui auraient pu être fort coûteuses mais ils en ont tiré profit pour s'assurer la victoire.

Pour leur troisième touché, ils ont avancé de 85 verges en cinq jeux et Fleming a terminé le tout par une course de 46 verges à travers la défense du club Hamilton.

Vains essais

Counts a réussi à donner quelque espoir aux partisans des Ticats au début du troisième quart quand il a capté une passe latérale de Faloney pour ensuite courir le long de la ligne sur une distance de 58 verges. Le compte était alors de 20-8, mais Munsey est venu tout gâter pour Hamilton avec ses deux touchés.

Les Tiger-Cats, refusant de céder, ont commencé à avancer dans les dernières 15 minutes. Faloney a réussi une passe à Grant et une autre de 8 verges à Crisson. Mais, il était trop tard.

Kapp, a complété 9 des 21 passes avec un ballon mouillé, sur un terrain détrempé et par un vent de 20 milles à l'heure. Faloney a complété 18 de ses 33 passes dont 7 à Grant et 5 à Hal Patterson.

SOMMAIRE

PREMIER QUART

1—Vancouver: Touché (Swift)	10:56
2—Vancouver: Converti (Kempf)	

DEUIEME QUART

3—Vancouver: Touché (Carphin)	3:32
4—Hamilton: Simple (Zuger)	6:54
5—Vancouver: Touché (Fleming)	10:32
6—Vancouver: Converti (Kempf)	

TROISIEME QUART

7—Hamilton: Touché (Counts)	2:01
8—Hamilton: Converti (Sutherin)	
9—Vancouver: Touché (Munsey)	11:36
10—Vancouver: Converti (Kempf)	

QUATRIEME QUART

13—Hamilton: Touché (Grant)	3:28
14—Hamilton: Simple (Zuger)	9:02
15—Hamilton: T. de sûreté	10:02
16—Hamilton: Touché (Crisson)	13:00

Rangers 4
Toronto 1

TORONTO — Les Rangers ont continué leur emprise sur les Maple Leafs de Toronto en l'emportant, samedi soir, à Toronto, au compte de 4-1. C'était leur deuxième gain d'affilée contre le club de Punch Imlach qui n'a compté qu'un but en 120 minutes contre Jacques Plante.

Camile Henry a compté deux buts, ses huitième et neuvième de la saison. Rod Seiling et Phil Goyette ont obtenu les autres. Goyette a aussi fourni trois aides sur les trois autres buts de son club. Bobby Pulford a enfilé le seul but des perdants, à la première période. Trois des buts des Rangers ont été réussis durant des jeux de puissance.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Toronto: Pulford (8) (Stewart, Brewer) 1:37

2—New York: Henry (8) (Goyette, Gilbert) 9:02

3—New York: Henry (9) (Goyette, Seiling) 11:34

Punitions: Brewer 3:38, 5:48, Ingarfield, Baun 10:11, Horton 11:00, Hadfield 13:25

DEUXIEME PERIODE

4—New York: Seiling (1) (Howell, Goyette) 3:36

Punitions: Pulford 1:33, Stanley, Nielsen 2:30, Horton 12:55.

TROISIEME PERIODE

5—New York: Goyette (3) (Howell, Seiling) 9:46

Punitions: Howell 1:05, Baun 8:17, Baun 11:38, Hadfield 11:38, Ingarfield 14:23, Bathgate 13:11, Shack 15:25, Mikol 17:20.

ARRETS:

SAWCHUK	8	4	9—21
PLANTE	4	8	13—34

Statistiques

	V.	M.
Premiers essais	16	24
Vges gagnées sol	167	216
Vges gagnées passes	153	239
Passes tentées	22	34
Passes complétées	9	18
Passes intercep. par	1	1
Echappée	1	4
Echappée perdue	1	2
Placement	0	0
Punitions en vges	6-60	3-35
Bottés	9-34.1	11-41.8



La Fédération des clubs de chasse et de pêche a terminé hier son congrès annuel par un banquet présidé par le nouveau ministre du tourisme, de la pêche et de la chasse, Me Gérard Cournoyer, en présence de l'honorable Lionel Bertrand, son prédécesseur, qui vient d'être élevé au Conseil législatif de Québec. Sur cette photo, on reconnait M. Oswald Parent, député de Hull, Me Cournoyer, le nouveau titulaire de cet important ministère, M. Manny Wilson, président sortant de charge et M. Lionel Bertrand. Le nouveau président, M. Jacques Descôteaux, de Québec, était retenu chez lui par la maladie.

(Photo LE DEVOIR, Denis St-Jean)

FOOTBALL A MONTREAL

Les Montréalais perdent un stade mais gagnent une... Mlle Grey Cup

On est sur le point d'annoncer une conférence de presse qui ne manquera pas de piquant. En effet, il s'agit, en présence des mêmes invités, de replacer la pelletée de terre, — la première, — qui avait été levée à la fin du printemps, à Ville d'Anjou. C'était la première pelletée de terre des travaux du désormais défunt stade des Alouettes.

En parlant football, il convient de faire le point :

1—Stade promis.

2—Plans et devis publiés dans les journaux.

3—Entraînement des Alouettes. "This is it". C'est l'année des grandes réalisations.

4—Les billets de saison s'enlèvent bien.

5—La saison commence. Victoires.

6—La saison se continue. Défaites.

7—La saison se poursuit. Victoires morales. Eclipse passagère.

8—La saison achève. Les Alouettes perdent, mais Toronto perd encore plus souvent.

9—La saison se termine. Les Alouettes sont des éliminatoires, à cause de l'anémie des Argos.

10—La haute stratégie des Alouettes a trouvé une arme secrète qui annihilera les Rough Riders d'Ottawa. Résultat de cette semi-finale : Ottawa 28, Alouettes ZERO.

11—On parle de vendre les Alouettes.

12—Le stade McGill réduit le nombre de ses sièges de 4,500.

13—Trois syndicats sont censés acheter les Alouettes.

14—Trois syndicats se retirent.

15—Ted Workman doit garder ses Alouettes.

16—Le public doit garder le stade actuel et le club, tel qu'il se compose actuellement.

17—Montréal perd la coupe Grey pour 1965.

18—Montréal perd un stade.

Mais Montréal n'a pas tout perdu. Montréal a une Miss Alouette. Miss Alouette devient, à Toronto, Miss Grey Cup. Cette majorette sublimée, avec ses cuisses pas mal, ses mollets bien, son sourire fig6, rappellera à tout le Canada qu'ici chez nous, si personne ne peut nous donner de club ni de stade, nous avons pour la mi-temps des spectacles qui ambitionnent de valoir entre $3.50 et $4.50, prix d'admission.

Le football agonise au domaine professionnel. L'éclipse temporaire dégénérera probablement en éclipse totale si les Alouettes ne changent pas leur politique.

GERARD GOSSELIN

Me Gérard Cournoyer pose son premier geste officiel et public en clôturant le congrès des Associations de pêche et de chasse

Par Gérard Gosselin

En présence du nouveau titulaire du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, Me Gérard Cournoyer et de son prédécesseur, le nouveau conseiller législatif, M. Lionel Bertrand, la Fédération des associations de chasse et de pêche du Québec, a clôturé son congrès annuel, hier, par un banquet où M. Bertrand, "laissant parler son coeur", a porté la parole. Dans son style imagé habituel, il a évoqué des souvenirs communs et dressé un rapide bilan des réalisations de ce ministère, sans oublier, en transmettant ses pouvoirs au nouveau ministre, de regarder l'avenir avec confiance.

Le congrès, commencé vendredi matin, a abattu une considérable besogne, grâce au partage des tâches en comités qui, chacun dans un sphère donnée, mâche le travail de l'assemblée générale, appelée par la suite à accepter ou rejeter les nombreuses recommandations du congrès. Ces voeux sont ensuite transmis au gouvernement provincial, par le truchement des ministères concernés.

La Fédération, qui compte 501 clubs-membres, groupe environ 75,000 adhérents. On comprend que les recommandations de cet organisme aient plus de poids pour préparer, élaborer et faire adopter une législation appropriée, adaptée aux besoins nouveaux, le tout dans l'intérêt des chasseurs et des pêcheurs, tout en restant en mesure de protéger notre faune.

Le bilan

Le temps et l'espace nous manquent pour monter en épingle les nombreuses initiatives et résolutions adoptées pendant ces trois jours. Nous y reviendrons demain d'une façon plus élaborée.

Retenons toutefois ici que la Fédération portera désormais un autre nom, dès que les formalités techniques légales auront été remplies : la Fédération de la Faune du Québec.

L'organisme prendra des mesures pour sauvegarder les terres marécageuses, menacées par des drainages souvent nuisibles. A cet effet on recommandera une liaison plus étroite entre les services gouvernementaux responsable, des ressources hydrauliques et du drainage et ceux de la faune et de la récréation.

La fédération préconise une nouvelle politique sur le contrôle des prédateurs : les régions sauvages ne devraient pas recevoir de contrôle, excepté dans des cas bien spécifiques.

Autre article important : étude approfondie sur les biocides et leurs effets sur les éléments non visés par leur application.

Points de repère

Le recrutement va bon train.

L'état des finances est en excellente santé.

L'intérêt ne fait que grandir autour de la Fédération, et ce, de tous les points de la province.

Une discussion ouverte sur le gros gibier a tenu les délégués en haleine et leur a permis de donner leur avis. Certains se plaignaient du grand nombre d'orignaux abattus, cette saison, soit près de 8,000. Un spécialiste, M. Pierre Desmeules, a donné les explications satisfaisantes pour expliquer la libéralité des autorités quant à la chasse à l'orignal.

Les rapports

Il faudra résumer les rapports bien détaillés de M. Manny Wilson, le président sortant de charge, qui a fait le point entre les objectifs obtenus et les ambitions souhaitées et visées; celui de M. Gaston Moisan, pour la protection du petit gibier; celui de M. Stanislaus Jean, avec le toujours frétillant rapport du comité des poissons sportifs; celui de M. R. Daigneault, au sujet des relations entre fermiers et chasseurs; celui du Dr Adrien Duguay, concernant la protection de la forêt; celui de S. Huard, sur le gros gibier, et le non moins pratique, du Dr Gustave Prévost, au sujet de la pollution des eaux.

Les résolutions

Plus d'une cinquantaine de résolutions avaient été soumises par les clubs-membres. Ces suggestions, une fois passé le stade des comités, où on en assumait la rédaction, dans les deux langues, venait ensuite devant l'assemblée générale pour adoption.

Nous reviendrons avec plus de détails sur ces recommandations, mais nous pouvons ici en mentionner quelques-unes:

— sévérité accrue contre les braconniers;
— publication des délinquants aux lois de pêche et chasse;
— augmentation du nombre des gardes-chasse;
— permis et qualifications pour les guides;
— règlements concernant les avions privés;
— le cas des bêtes tuées hors saison;
— assurance-accident;
— conservation de la faune;
— permis exigible de tous (rejeté).

★ Le Cardinal ★
NOUVELLE CONCIERGERIE
6 ETAGES
LOGEMENTS LUXUEUX
3½ — 4— 4½ — 5
Piscines intérieure et extérieure
patio sur le toit
★ Bain de vapeur "Sauna"
★ A l'épreuve du son et du feu
★ Contrôle individuel de chauffage
★ Buanderette sur chaque étage
★ Câble de télévision
DISTRICT COTE-DES-NEIGES
3270 ave Ellendale
coin Decelles
733-6618
Agent de location: J. & M. ENRG.
C. MESSIER — 733-6618
SUR SEMAINE 10 A.M. A 10 P.M.
FIN SEMAINE 10 A.M. A 6 P.M.



De vieux amis et de nouvelles cartes Texan — c'est le début d'un jeu réussi.



Beaucoup plus pour Noël chez EATON

Le magasin des fêtes au Canada



Rendez visite au Père Noël :

Ses petits amis sont toujours invités à lui rendre visite dans sa ferme. Le Père Noël a bien hâte de les rencontrer tous, tous les jours, et de bavarder un peu avec eux. De 9h.30 à 7h.30 lorsque le magasin est ouvert jusqu'à 9 heures et jusqu'à 5h.30 les autres jours.

Écrivez au Père Noël :

Le Père Noël invite tous ses petits amis à lui écrire. Il se fait toujours un plaisir de leur répondre personnellement sur son papier tout spécial. Déposez vos lettres dans la boîte située près de sa ferme ou adressez-là comme suit : PERE NOEL, VILLE DES JOUETS "EATON", MONTREAL. N'oubliez pas d'indiquer vos noms et adresse.

Coupons-Budget

Si faciles à utiliser...

N'exigent aucun déboursé comptant...

Vous pouvez les utiliser comme de l'argent, partout dans le magasin. C'est un excellent moyen de faire facilement vos achats pour les fêtes ! Renseignez-vous sur les "Coupons-budget" la prochaine fois que vous viendrez magasiner chez EATON.

S'adresser au Bureau des Comptes, 6ème étage

Certificats-Cadeaux

Dans le doute... offrez un CERTIFICAT DE CADEAU "EATON"

Ils existent en coupures de 1.00 à 100.00. Vous pouvez les payer comptant ou les porter à votre compte EATON. En vente au kiosque spécial du rez-de-chaussée ou au Bureau des Comptes, sixième étage.

À court d'idées de cadeaux ? ne vous tracassez pas davantage...

Consultez le "cerveau" électronique IBM. Ce sélectionneur de cadeaux vous facilitera la tâche. Il vous dira quoi offrir et où aller le chercher parmi les milliers et les milliers d'articles disponibles dans la collection EATON. C'est facile . . . c'est rapide . . . ça ne coûte rien . . .

au 6ème étage chez EATON



FESTIVAL PRE-NOEL EATON



Jeudi, vendredi et samedi le 3, 4 et 5 décembre

Voyez la circulaire contenant au-delà de 225 suggestions pour le temps des fêtes.

A compter de mardi, 1er décembre jusqu'à NOEL

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 HEURES

(excepté le samedi)

Le magasin ouvre tous les jours à 9h.30 du matin

Commandes téléphoniques : 842-9211

Chantons en choeur... c'est Noël... nul cadeau ne fait autant plaisir que celui qui est signé *Birkdale* D'EATON

DONNEZ-LUI DU BEAU — CHOISISSEZ-LUI DU BIRKDALE — UN NOM DIGNE DE CONFIANCE DANS LES VETEMENTS POUR HOMMES, AU CANADA !

Offrez cette marque Eaton en toute confiance ! L'étiquette Birkdale dénote des tissus de première qualité, une confection impeccable, selon les rigides spécifications Eaton... éprouvée par le Bureau des Recherches EATON et approuvée au point de vue élégance, qualité et prix avantageux ! Voici quelques suggestions...

Pullover Birkdale

Gros tricot tout laine, entièrement diminué, à manches longues et encolure ronde. Beige, bleu poudre, gris pâle, noir, vert pâle. Tailles: petite, moyenne, grande, forte. Prix Birkdale **14.95**

Cardigan Birkdale, même tricot, mêmes couleurs, mêmes tailles. **19.95**

Cardigan Birkdale

"Golfmaster" mélange laine 90% et nylon 10%, à joli tricot à chaînons. Modèle à cinq boutons avec 2 poches. Noir, gris, beige, bleu poudre, loden, rouge. Tailles: petite, moyenne, grande, forte. Prix Birkdale. **14.95**

Chemise de luxe Birkdale

Chemises blanches en broadcloth anglais, 2 brins, tissé de coton égyptien. Col apprêté, encolures 14 à 17½; Manches 32 - 35 dans le groupe. Poignets français. Prix Birkdale **6,50**

A rayures tissées en bleu ou gris, 14 à 16, manches 32 à 35. **7,50**

Robe de bain Birkdale

Tissu-éponge de coton rayé, rouge vin ou bleu. Modèle à col châle, 3 poches et avec ceinture Souple, absorbante et lavable. Tailles: petite, moyenne, grande, forte. Prix Birkdale. **16.95**

Pyjama de luxe Birkdale

Beau broadcloth de coton égyptien 2 brins, mercerisé. Veston de coupe ample, à col transformable; pantalon à cordon coulissant à la taille. Teintes unies de bleu, gris, fauve, menthe — rayures en bleu ou havane. Tailles : A - 36, B - 38, C - 40/42, D - 44, E - 46. Prix Birkdale. **10,95**

Chemiserie (rayon 228), au rez-de-chaussée, chez EATON

SOUS-VETEMENTS ISOTHERMIQUES *Birkdale*

Tricot alvéolé en coton peigné, ces sous-vêtements ont été conçus pour vous donner le maximum de chaleur et le minimum de poids.

	Tailles	Prix Birkdale
Gilets à manches courtes	P.M.G.F.	2.50
Gilets à manches longues	P.M.G.F.	3.00
Caleçons	30 à 48	3.00

Articles pour hommes (rayon 228), au rez-de-chaussée, chez EATON

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9H.30 À 6H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9H.30 À 9H. — LE STANDARD DES COMMANDES TÉLÉPHONIQUES OUVRE À 8H.30 TOUS LES MATINS — 842-9211 — POUR UN RAYON DÉTERMINÉ — 842-9331

T. EATON Co